Jean Grosdidier de Matons

de Meursault au Caire

JULES MUNIER

Journaliste français d'Egypte (1856–1929)

Deuxième Edition (2019)
Préparée par Pierre Grosdidier

Chez l'auteur

6237 Terwilliger Way
Houston, TX 77057
E.U.A.

Cette page est intentionnellement dépourvue de texte.

Il a été tiré de cet ouvrage 10 exemplaires sur
papier ordinaire et 5 exemplaires sur papier pur
coton numérotés de 1 à 5 et réservés à l'auteur.
Une copie de cet ouvrage est disponible sur
www.archive.org.

Page suivante : hors-texte n°1

Claude Arsène (dit *Jules*) Munier vers 1890

Source : Archives de l'auteur



Table des Matières

Chapitre 1. Débuts en Egypte 1
Chapitre 2. L'Egypte à l'arrivée de Jules Munier 16
Chapitre 3. 1860–1880 : Journaux et journalistes 30
Chapitre 4. La crise de 1882 et l'occupation de l'Egypte 40
Chapitre 5. L'opposition à l'occupation : les données du problème 56
Chapitre 6. Le *Bosphore Egyptien* et *Le Courrier d'Egypte* (1880–1884) 59
Chapitre 7. L'affaire du *Bosphore Egyptien* (1884) 66
Chapitre 8. Jules Munier professeur (1882–1890) 71
Chapitre 9. Débuts dans le journalisme (vers 1885–1889) 74
Chapitre 10. Le chroniqueur théâtral 90
Chapitre 11. A l'Imprimerie Nationale de Boulaq 98
Chapitre 12. Un foisonnement de journaux (1891–1900) 108
Chapitre 13. Munier à *L'Echo d'Orient* (1895–1897) 112
Chapitre 14. Le Collège Monge (1897) 146
Chapitre 15. *Le Journal Egyptien* 154
Chapitre 16. L'été de Fachoda et *Le Courrier d'Orient* 161
Chapitre 17. Munier, cheikh Ali Youssef, Lesieur et *Al Moayad* 182
Chapitre 18. Le *Courrier du Nil* (1900) 190
Chapitre 19. Le Soudan 198
Chapitre 20. L'Europe, le khédive et l'Islam 199
Chapitre 21. Munier, les exploités et les exploiteurs 202
Chapitre 22. Le *Journal d'Abou Naddara* (1901–1905) 210
Chapitre 23. L'Entente Cordiale 230
Chapitre 24. Munier à *L'Egypte* 238
Chapitre 25. Anecdotes et tragédie : l'année de Denchawai 240
Chapitre 26. A *L'Orient* 248
Chapitre 27. Où l'on retrouve Douglas Dunlop 249
Chapitre 28. Munier et Moustapha Kamel pacha (1906) 253
Chapitre *29.* *L'Etendard Egyptien* 257

Chapitre 30. La succession au *Progrès* 268
Chapitre 31. Munier aux *Pyramides* : le décret de 1909 sur la presse 270
Chapitre 32. Une presse sous surveillance (1910–1914) 274
Chapitre 33. *L'Echo d'Egypte* 280

Table des Illustrations Hors-Texte

1 Claude Arsène (dit *Jules*) Munier vers 1890 iv
2 Généalogie de Jules Munier 4
3 Meursault, bourg de naissance de Jules Munier 6
4 Bligny-lès-Beaune, village d'origine des Munier vers 1878 8
5 Plombières-lès-Dijon, le petit séminaire 10
6 Carte postale d'Henry de Vaujany à Jules Munier 12
7 Traitement à suivre en cas de Choléra 14
8 Le Caire vers 1880 18
9 Vue générale du Caire vers 1882 20
10 Environs du Caire vers 1882 22
11 Le Caire vers 1900 24
12 Le Caire vers 1900 (2) 26
13 Le khédive Ismaïl écrasant le fellah sous le poids de ses dettes 28
14 Couverture de *La Presse en Égypte* 36
15 Notes au sujet de Laffon 38
16 Alexandrie vers 1880 44
17 Le bombardement d'Alexandrie en 1882 : Le Fort de Pharos 46
18 Le bombardement d'Alexandrie en 1882 : Le consulat de France 48
19 Le bombardement d'Alexandrie en 1882 : les séquelles des canons anglais 50
20 Le bombardement d'Alexandrie en 1882 : comment Punch peint les événements 52
21 La panique d'Alexandrie 54
22 Publicité pour l'Imprimerie Franco-Egyptienne 64
23 Dédicace de Moustapha Kamel pacha à Jules Munier 72
24 Les Anglais tels que Munier et ses amis les voient (1) 82
25 Les Anglais tels que Munier et ses amis les voient (2) 84
26 Les Anglais tels que Munier et ses amis les voient (3) 86
27 John Bull donné en pâture au crocodile égyptien 88
28 Carton d'invitation pour la première de Madame Zéphyr 94
29 Annonce pour l'opéra comique Madame Zéphyr 96
30 L'Imprimerie nationale de Boulaq 100
31 Etablissements Antoine Mourès 102

32 Faire-part de mariage de Jule Munier et Rose Mourès 104
33 Rose Marie Joséphine Mourès (14 déc. 1862–25 nov. 1897) 106
34 Carte de presse de Munier à *L'Echo d'Orient* 122
35 Lettre de l'Académie Christophe Colomb (1) 124
36 Lettre de l'Académie Christophe Colomb (2) 126
37 Lettre de l'Académie Christophe Colomb (3) 128
38 Lettre d'Anatole France 130
39 Lettre des arméniens (1) 132
40 Lettre des arméniens (2) 134
41 Munier nommé Chevalier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine 136
42 Munier nommé Officier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine 138
43 Lettre officielle nommant Munier Officier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine 140
44 Diplôme de Munier d'Officier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine 142
45 Lettre officielle nommant Munier Officier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine 144
46 Note à Munier au Collège Monge sur une épreuve de dessin 148
47 Faire-part de décès de Claude Munier, père de Jules 150
48 Enveloppe du faire-part de décès de Claude Munier, père de Jules 152
49 Carte de presse de Munier au *Courrier d'Orient* 166
50 Les Français comme les Anglais les voient : des intrus sur le Haut-Nil (1) 168
51 Les Français comme les Anglais les voient : des intrus sur le Haut-Nil (2) 170
52 Les Français tels que les Anglais les voient : Fachoda (1) 172
53 Les Français tels que les Anglais les voient : Fachoda (2) 174
54 Dédicace manuscrite du Commandant Marchand 176
55 Le Commandant Marchand à Port-Saïd en mai 1899 178
56 Le Commandant Marchand et son entourage à Port-Saïd en mai 1899 180
57 Carte de presse de Munier à L'*Al Moayad* 186
58 Les Anglais tels qu'un Egyptien les voit (1) 188
59 Louange de Ferdinand de Lesseps 196
60 La perception des impôts 208
61 Manuscrit du poème de Jules Munier au cheikh Abou Naddara (1) 216
62 Manuscrit du poème de Jules Munier au cheikh Abou Naddara (2) 218

63 Les Anglais tels qu'un Egyptien les voit (2) 220
64 Abou Naddara voyage secrètement en Egypte 222
65 Les Anglais tels qu'un Egyptien les voit (3) 224
66 Dejeuner en l'honneur des noces d'or littéraires d'Abou Naddara (1) 226
67 Déjeuner en l'honneur des noces d'or littéraires d'Abou Naddara (2) 228
68 Le paquebot *Portugal* et sa salle à manger 232
69 Menu de première classe du diner du 20 octobre 1896 à bord du paquebot *Portugal* (1) 234
70 Menu de première classe du diner du 20 octobre 1896 à bord du paquebot *Portugal* (2) 236
71 La néfaste affaire des pigeons, d'après le *Journal d'Abou Naddara* d'août 1906 244
72 Carte de presse de Munier à *L'Orient* 246
73 L'Etendard Egyptien annonçant la mort et les funérailles de Moustapha Kamel pacha 266
74 Banquet au Caire sous la tente, en 1910 278
75 Poème manuscrit de Jules Munier 284
76 Acrostiche du Capitaine Satan (Edouard Chauvet) 286
77 Envers de l'acrostiche du Capitaine Satan 288
78 Munier nommé Officier de l'Instruction Publique 290
79 Carte du Maréchal Foch 292
80 L'Echo d'Egypte, 1912 294
81 Munier et son fils cadet Fernand (Frère Joseph Félix) 296
82 Carte postale de Fernand à Munier (29 octobre 1910) (1) 298
83 Carte postale de Fernand à Munier (29 octobre 1910) (2) 300
84 Jules Munier devant l'avion de Védrines 302
85 Portrait de Jules Munier vers 1910 304
86 Jules Munier, sa belle-fille et son premier petit-fils vers 1913 306
87 Portrait de famille de Jules Munier avec les Baindeky en 1923 308
88 Jules Munier vers 1928 310
89 Tombe des Munier au Caire 312

AVERTISSEMENT (1985)

Il ne faut pas chercher dans le travail qui suit une chronique générale du journalisme français en Egypte de 1882 à 1914, ou une appréciation sur les différents problèmes qui se sont posés à ce pays pendant cette période : Dette, occupation, affaires du Soudan et développement du mouvement nationaliste. Il s'agit simplement d'un récit de ce qu'on sait de la vie de Jules Munier, enrichi d'extraits des journaux auxquels il a collaboré, et du texte de sa brochure, actuellement introuvable, sur La Presse en Egypte.

Les très riches collections de journaux des bibliothèques du Caire et d'Alexandrie devraient permettre de rédiger une œuvre plus importante sur les journaux français d'Egypte au XIXème et au XXème siècle. Elles m'ont déjà aidé à dresser un Répertoire des journaux et périodiques publiés en français en Egypte de 1798 à 1985, dont la mise au propre est en cours, et qui réunit plus de 400 titres.

A ceux que l'histoire de cette période intéresse, je conseille la lecture de deux ouvrages fondamentaux. Il s'agit d'abord de *La Question d'Egypte*, de C. de FREYCINET (1905), qui retrace, à partir de Méhémet Ali, l'histoire politique de l'Egypte, en mettant l'accent sur ses relations avec l'Europe. Il s'agit ensuite de *L'Egypte*, *Impérialisme et Révolution*, de J. BERQUE (1967), lequel, partant de 1882 et allant jusqu'en 1950, décrit surtout l'évolution interne du pays pendant et après l'occupation britannique, jusqu'à la chute de la monarchie.

Je n'ai pas cité d'ouvrages autres que ceux que j'ai consultés. La bibliographie de l'Egypte contemporaine est immense et une liste exhaustive aurait débordé mon sujet.

Il me reste à remercier Gabriel Munier à Meudon, le Professeur Khalil Sabat au Caire, M Radamès Lakhany à Alexandrie, qui m'ont aidé à des titres divers, et MM J.J. Luthi et J.E. Goby, pour l'intérêt porté à cette biographie familiale.

Jean Grosdidier de Matons
Washington, D.C., juillet 1985

AVERTISSEMENT (1990)

En juillet 1985, j'avais mis en circulation ce travail sur mon grand-père Jules Munier, qui ne voulait être à l'origine qu'une biographie familiale, mais qui a rapidement dépassé son objet et a pris les dimensions d'une étude, du reste imparfaite et incomplète, sur le journalisme français d'Egypte de 1880 à 1914.

J'ai pu distribuer assez généreusement ce document et il se trouve désormais dans les bibliothèques de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire, du Centre culturel français d'Alexandrie, du Collège de la Sainte Famille au Caire, des Archives de la Côte d'Or, des municipalités de Meursault et de Bligny-lès-Beaune et à la Bibliothèque du Congrès à Washington. Je compte donner un exemplaire à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque de l'Institut du Monde arabe à Paris.

Les très riches collections des journaux des bibliothèques du Caire et d'Alexandrie devraient permettre de rédiger une œuvre plus importante sur la presse française d'Egypte au XIXème et au XXème siècle. Elles m'ont permis de constituer un fichier des journaux et périodiques français d'Egypte, depuis 1798, qui réunit plus de 400 titres, et qui malheureusement attend depuis plusieurs années que j'aie le loisir de le mettre au propre et de le publier.

A ceux que l'histoire de cette période intéresse, je conseille la lecture de trois ouvrages fondamentaux. Il s'agit d'abord de *La Question d'Egypte*, de Charles de Freycinet (1905), qui retrace, à partir de Méhémet Ali, l'histoire politique de l'Egypte, en mettant l'accent sur ses relations avec l'Europe, et en donnant le point de vue européen. Il s'agit ensuite, et pour la période allant de 1842 à 1879, des *Mémoires* de Nubar pacha, parus à la Librairie du Liban en 1983, qui exposent le point de vue égyptien. Je ne les ai consultés qu'après rédaction de mon travail. Enfin, il faut lire *L'Egypte, Impérialisme et Révolution*, de J. Berque (1967), ouvrage qui, partant de 1882 et allant jusqu'en 1952, décrit surtout l'évolution interne du pays pendant et après l'occupation britannique, jusqu'à la chute de la monarchie. Il nous manque, hélas, le livre que Jules Munier avait rédigé sur les événements de 1882, et dont le manuscrit a été détruit à Metz par les Allemands, avec les papiers de mon père, en 1943.

Je n'ai pas cité d'autres ouvrages que ceux que j'ai consultés. La bibliographie de l'Egypte contemporaine est immense et une liste exhaustive aurait débordé mon sujet.

Enfin, on s'expliquera la présentation du texte par le fait que je l'ai composé moi-même avec une machine à écrire à boules multiples, en m'efforçant de justifier chaque ligne correctement, et en changeant de boule à chaque instant. Cela a été une tâche immense, que, sur des travaux ultérieurs (dont cet avertissement), l'emploi d'un ordinateur a évidemment rendu caduque. C'est en somme un dernier hommage à la composition à la main inventée par Gutemberg.

Jean Grosdidier de Matons
Washington, D.C., août 1990

AVERTISSEMENT (2019)

L'édition de 1990 envisagée par mon père et motivée par les nouvelles possibilités de l'informatique ne vit jamais le jour. D'autres projets retinrent toujours par priorité son attention. Puis vint sa cécité. Longtemps, le projet resta au stade de cet Avertissement de 1990 (page xii).

Il y a quelques années, mon père commença à nous demander (ma sœur Juliette et moi) de trouver quelqu'un pour « reprendre » le manuscrit sur informatique. L'affaire n'était pas si simple. Le manuscrit n'était pas en bon état et la seule copie reliée dont nous disposions avait de nombreuses pages *hors-texte* désordonnées, le résultat d'un relieur dûment rémunéré mais irresponsablement inattentif aux détails. Il ne s'agissait donc pas d'une simple mise en page sur informatique ; il fallait regarder de près le manuscrit et en reconstituer certaines parties. Et puis l'informatique « relevait la barre » et invitait à préparer un document d'aspect plus professionnel.

Lassé de chercher une personne pour ce projet, je ramenai un jour le manuscrit à Houston et fis quelques recherches sur Internet pour essayer de recouper certaines informations. Je fus rapidement pris au jeu par la singulière histoire de Jules Munier, mon arrière-grand-père, et par celle de l'Egypte au tournant du XXème Siècle : le bombardement d'Alexandrie de 1882 ; la mainmise peu subtile de l'Angleterre ; l'effacement progressif de l'autorité de la Sublime Porte ; la crise de Fachoda ; l'émergence de ce qui deviendra le nationalisme arabe ; et au final le siècle et demi de présence française en Egypte balayé par les conséquences de l'inique guerre de 1956.

Je découvris vite, comme mon père l'écrit dans son premier Avertissement, l'ampleur du sujet. Afin de ne pas m'égarer, je me suis surtout contenté de mettre le manuscrit au propre et d'y ajouter plus de documents, dont des archives de famille que mes lointains cousins ont bien voulu et pu me communiquer grâce à la magie qu'est Internet. J'ai aussi rajouté quelques détails découverts au cours de mes lectures qui me semblaient contribuer au récit. Ces ajouts restent toutefois modestes par rapport à la première édition. J'ai surtout travaillé la presentation. J'ai toutefois gardé dans les extraits du livre de Jules Munier, *La Presse en Egypte, 1799–1900, Notes et Souvenirs*, les coquilles qui parsèment l'original. Il va de soi que tout autre erreur est la mienne.

Suite à mes recherches, je note que l'on trouve maintenant énormément de ressources en ligne concernant l'Egypte d'antan, comme par exemple :

- Le site PFEnum (http://www.cealex.org/pfe/presentation/liste_200ansPFE.php), qui veut inventorier et numériser toute la presse française d'Egypte. On ne peut que chaudement féliciter et encourager les auteurs de cette initiative pharaonique ;
- Le site de l'Université de Heidelberg (http://tasaom.iwr.uni-heidelberg.de:8080/node/83), qui accueille un inventaire très complet des journaux d'Abou Naddara numérisés et dont la directrice, le Dr. Eliane U. Ettmueller, a généreusement autorisé les reproductions dans ce livre ; et
- Le site de l'Egypte d'Antan (https://www.egyptedantan.com/egypt.htm) qui rassemble beaucoup de documents d'époque.

En plus du Dr. Ettmueller, je remercie Huguette Munier, Claude Py, et Pierre Costagliola, ces trois derniers tous membres de la famille de Jules Munier, qui m'ont aidé à enrichir ce livre avec leurs documents et leurs souvenirs. Merci aussi à M. J.-L. Le Creff pour son aide.

Pierre Grosdidier
Houston, Janvier 2019

Cette page est intentionnellement dépourvue de texte.

Chapitre 1. Débuts en Egypte

A l'automne de 1881 débarquait en Egypte un jeune homme de près de vingt-cinq ans, grand, bien découplé, à la moustache soignée et triomphante, de solide culture classique, et dont la fortune consistait en deux valises et quelques louis d'or dans un sac de voyage. Claude Arsène, dit Jules, Munier, faisait son apparition dans le pays où, sauf durant de brèves absences, il allait enseigner et polémiquer, écrire, combattre, se marier, manger son patrimoine, faire souche et finalement mourir un demi-siècle plus tard.

Il était né à Meursault en Côte d'Or en 1856 ; ses parents, propriétaires, y vivaient dans une certaine aisance (son père Claude (1823–1897) était tailleur). Quand on remonte la lignée, on y trouve une succession de paysans, vignerons, tisserands, marchands du vignoble de Meursault, de la plaine de Bligny et de la côte mal exposée de Meloisey, s'enrichissant peu à peu dans la production et le commerce des vins. Quelques ancêtres viennent du Morvan. Ce sont là de petits propriétaires, ou coqs de villages, amassant de la terre au fil des générations, soucieux de modestes privilèges, comme celui-ci, dont il est bien précisé lors de son décès en 1673 qu'il est inhumé[1] :

> « à Meursault, dans la chapelle de N.D. de Consolation, où les Milleray ont droit de sépulture et autres droits honorifiques. »

C'est une paysannerie courageuse. Ainsi de Pierre Thibault, autre ancêtre, qui meurt en 1729[2] :

> « vigneron de Meloisey, confrère de la Confrérie Saint Vaubert, étant tout pourri de gangrène externe et interne, qui a souffert d'une constance et d'une patience admirable pendant tout le temps de la maladie et pendant le temps qu'on lui a fait l'opération. »

C'est enfin une paysannerie qui subit la rigueur des temps, comme ce cousin éloigné, Jean Martenot dit Bourguignon, condamné aux galères à vie le 18 mars 1679 pour désertion, et libéré huit ans plus tard sous réserve qu'il s'engage dans une Compagnie franche de la Marine[3].

Jules Munier fit ses humanités à Plombières-lès-Dijon, au Petit Séminaire. Il suivait en cela des chemins bien battus :

> L'église était le meilleur chemin pour sortir de la paysannerie et les séminaires étaient plein de jeunes garçons qui abandonnaient après quelques années et prenaient un emploi de notaire, de clerc ou de précepteur, où ils gagnaient tout juste de quoi vivre, mais portaient haut de forme et redingotes éculées, et étaient appelés *monsieur*[4].

Il fut sans doute tonsuré après qu'il fût passé au Grand Séminaire en 1877, mais sa vocation religieuse ne devait pas se confirmer, car il ne fut pas admis au diaconat l'année suivante[5].

Il fallait vivre. Un de ses cousins, et son aîné de huit ans, Henry de Vaujany, neveu de sa mère Marie Milleret (ou Milleray, par sa sœur Anne) et originaire comme lui de Meursault[6], résidait au Caire. Il avait dû commencer sa carrière à la Compagnie du Canal de Suez, car on le trouve à Ismaïlia dès 1871[7]. Il était ensuite devenu, comme arabisant, Directeur des Etudes de l'Ecole des Langues du Caire ; cet établissement avait été créé par Méhémet Ali pour former des traducteurs et des rédacteurs pour l'administration égyptienne ; il sera l'un des noyaux autour desquels se développera en Egypte un système universitaire moderne. Henry de Vaujany publiera à partir de 1879 un certain nombre d'ouvrages qui sont encore recherchés. On lui doit en particulier

les deux volumes d'une « *Description de l'Egypte* » (Plon 1883–1885), une « *Histoire de l'Egypte* » (Maisonneuve 1885), ainsi qu'un « *Vocabulaire français arabe* » (Imprimerie Nationale de Boulaq, Le Caire 1884)[8].

Il invita Jules Munier à le rejoindre en Egypte pour exercer les fonctions de professeur de français dans les écoles gouvernementales qui venaient d'être réorganisées. Ismaïl pacha, à l'inverse de ses deux prédécesseurs, avait montré beaucoup d'intérêt pour l'instruction publique. En 1872, il avait ouvert l'Ecole Normale de Dar-el-Oloum au Caire, qui devait former des professeurs à partir d'étudiants de l'Université traditionnelle d'El Azhar. Les résultats s'avérant cependant très inégaux, l'assistance de la France fut requise[9]. Munier arriva en Egypte dans le mouvement ; il participa à la mise sur pied de l'Ecole préparatoire, ou Lycée, de Dar el Gamamiz, du reste ralentie par l'épidémie de choléra de 1883, contre laquelle il dut se prémunir, et qui fut particulièrement cruelle[10].

Evoquant cette époque, et la qualité des égyptiens avec lesquels il œuvrait, il écrivait vingt ans plus tard[11] :

> Je connais personnellement Osman bey Ragheb. Notre première rencontre eut lieu aux Ecoles du Gouvernement, alors qu'il était professeur de médecine, sous le ministère d'Ali pacha Moubarak[12]. En ce temps-là, il y eut tentative de résurrection sous ce ministre fellah qui travaillait passionnément à la grandeur de sa patrie. Les professeurs, sous son énergique impulsion, quoique peu payés, travaillaient beaucoup et avec joie. On se sentait tous artisans d'une œuvre saine, magnifique, féconde, nécessaire. Pour être d'accord avec les nouveaux programmes, très étudiés et très complets, on eut besoin d'ouvrages spéciaux adaptés à l'enseignement indigène. Pour ses élèves, qui étudiaient les sciences dans leur langue, il rédigea des cours d'histoire naturelle en arabe.

De son côté, un Egyptien évoquera lui aussi en ces termes l'Ecole :

> Cet établissement était bondé d'étudiants qui, une fois leur éducation terminée, faisaient ces professeurs capables d'exercer le plus heureusement la profession de l'enseignement. Peltier bey (*le Directeur*), véritable père pour ses étudiants, n'a épargné aucun effort pour rendre son école florissante, au point d'en faire l'établissement scientifique le plus suivi et le plus fréquenté par les Egyptiens[13].

Dès 1885, l'Ecole comportait 150 élèves, groupés en trois cours, le cours primaire, le cours préparatoire qui préparait au certificat d'études secondaires ou baccalauréat spécial, et le cours normal, ou cours supérieur, qui formait les futurs professeurs. Elle fut dédoublée, à la suite de son succès, ce qui entraîna la création du Lycée Tewfik, où Munier enseigna. Il y professa la langue et la littérature française au cours préparatoire, qui attirait d'autant plus d'Egyptiens que le succès au baccalauréat spécial ouvrait les portes des facultés françaises. Et le hasard des affectations l'amena aussi à exercer les mêmes fonctions à Alexandrie, où on le trouve en 1887 professeur de 3ème classe aux appointements de 1500 francs[14]. Il professa pendant dix ans, arrondissant ses ressources par des tâches de préceptorat.

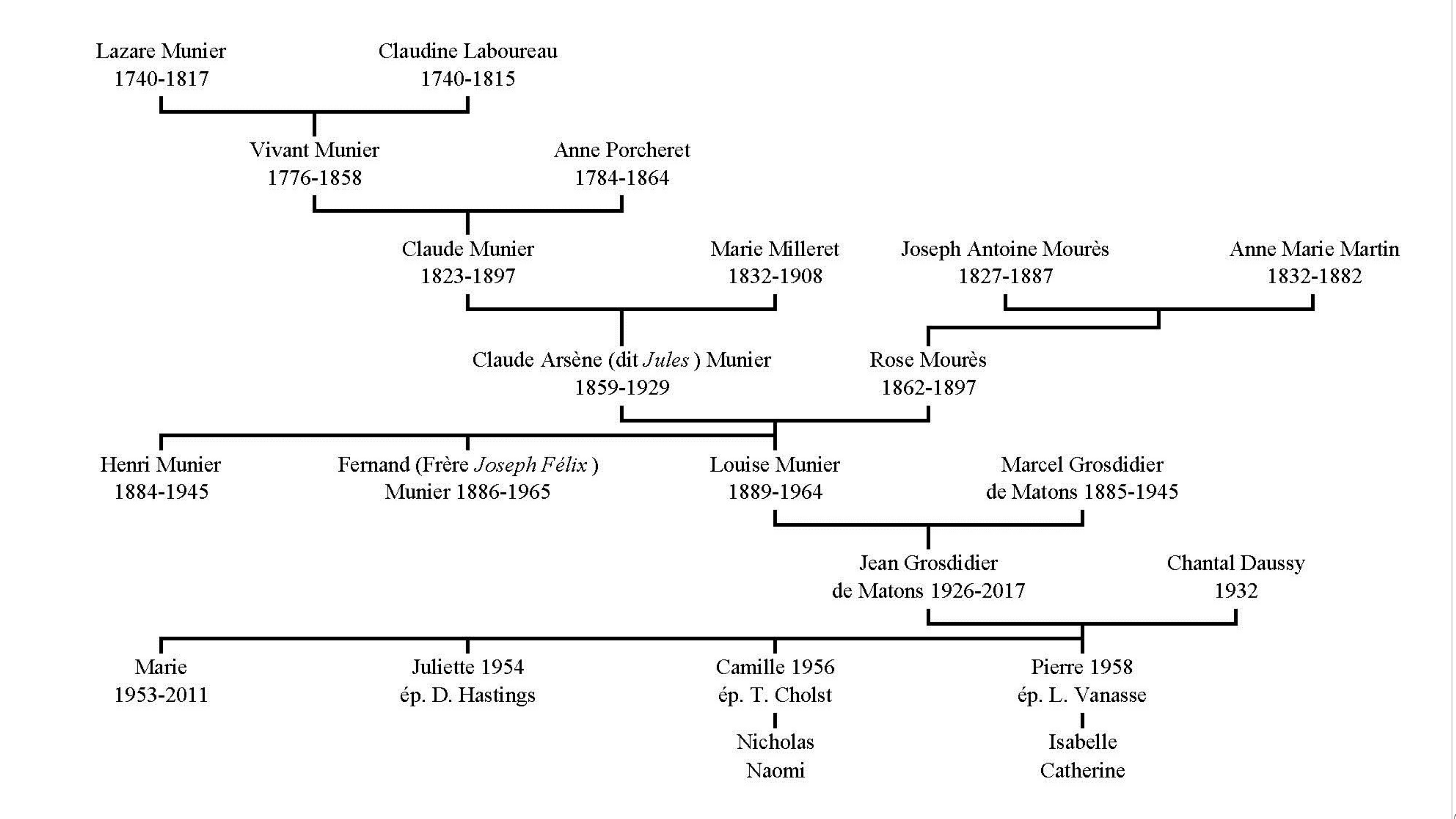
Cette page est intentionnellement dépourvue de texte.

Page suivante : hors-texte n° 2

Généalogie de Jules Munier

Voir détails supplémentaires en ce qui concerne Henri, Fernand, et Louise Munier à la note 271.

Source : travaux de l'auteur et de Pierre Costagliola



Lazare Munier
1740-1817
Claudine Laboureau
1740-1815
Vivant Munier
1776-1858
Anne Porcheret
1784-1864
Claude Munier
1823-1897
Marie Milleret
1832-1908
Joseph Antoine Mourès
1827-1887
Anne Marie Martin
1832-1882
Claude Arsène (dit *Jules*) Munier
1859-1929
Rose Mourès
1862-1897
Henri Munier
1884-1945
Fernand (Frère *Joseph Félix*)
Munier 1886-1965
Louise Munier
1889-1964
Marcel Grosdidier
de Matons 1885-1945
Jean Grosdidier
de Matons 1926-2017
Chantal Daussy
1932
Marie
1953-2011
Juliette 1954
ép. D. Hastings
Camille 1956
ép. T. Cholst
Nicholas
Naomi
Pierre 1958
ép. L. Vanasse
Isabelle
Catherine

Page suivante : hors-texte n° 3

Meursault, bourg de naissance de Jules Munier

Carte postale datée du 4 juin 1923.

Source : Archives de l'auteur


MEURSAULT (Côte-d'Or). - La Place de l'Hôtel-de-Ville, prise du clocher
C-L-B
Edit. Sarpin

Page suivante : hors-texte n° 4

Bligny-lès-Beaune, village d'origine des Munier vers 1878

Cartes postales. Si Jules est né à Meursault, les Munier sont originaires de Bligny-lès-Beaune (Bligny-sous-Beaune jusqu'en 1943), la commune immédiatement à l'est de Meursault et à cinq kilomètres au sud de Beaune. La carte postale du haut montre l'église vue de la Route de Beaune, l'actuelle D18. La photo fut prise au niveau de l'actuelle rue de la Ruotte en regardant vers le sud. La carte postale du bas est faussement intitulée « Entrée du Village ». En fait, elle fut prise de la place du village, devant l'église, que l'on voit sur la carte du haut. La vue est aussi celle de la Route de Beaune vers le nord ; c'est donc la vue inverse de la carte postale du haut. On voit, sur la carte du bas, à l'extrême droite, la maison de Jacques Munier (1767–?), frère de Vivant Munier (1776–1858), lui-même grand-père de Jules Munier (*voir hors-texte nº 2*). L'homme au chapeau est François Luc Gillotte (1832–?), fils de Jeanne Marie Munier (1808–?, elle-même fille de Jacques Munier et Anne Grisot (1771–1820)) et Philibert Augustin Gillotte, au sortir de la messe des Rameaux (dimanche avant Pâques) : d'où les rameaux en main. François Luc Gillotte est donc le cousin au deuxième degré de Jules Munier. Vivant Munier fut le maire de Bligny au retour des guerres napoléoniennes alors qu'il était encore probablement vigneron, ou agriculteur, ou les deux.

Ces informations nous proviennent de Lucienne Laboureau (par Pierre Costagliola), arrière-petite-fille de François Luc Gillotte et habitant toujours à Bligny. Nous les remercions vivement.

Source : Archives de l'auteur (pour les cartes postales)


19 - BLIGNY-SOUS-BEAUNE — Route de Beaune
Manière, Bur-édit. - Cl. Ronco Aîné

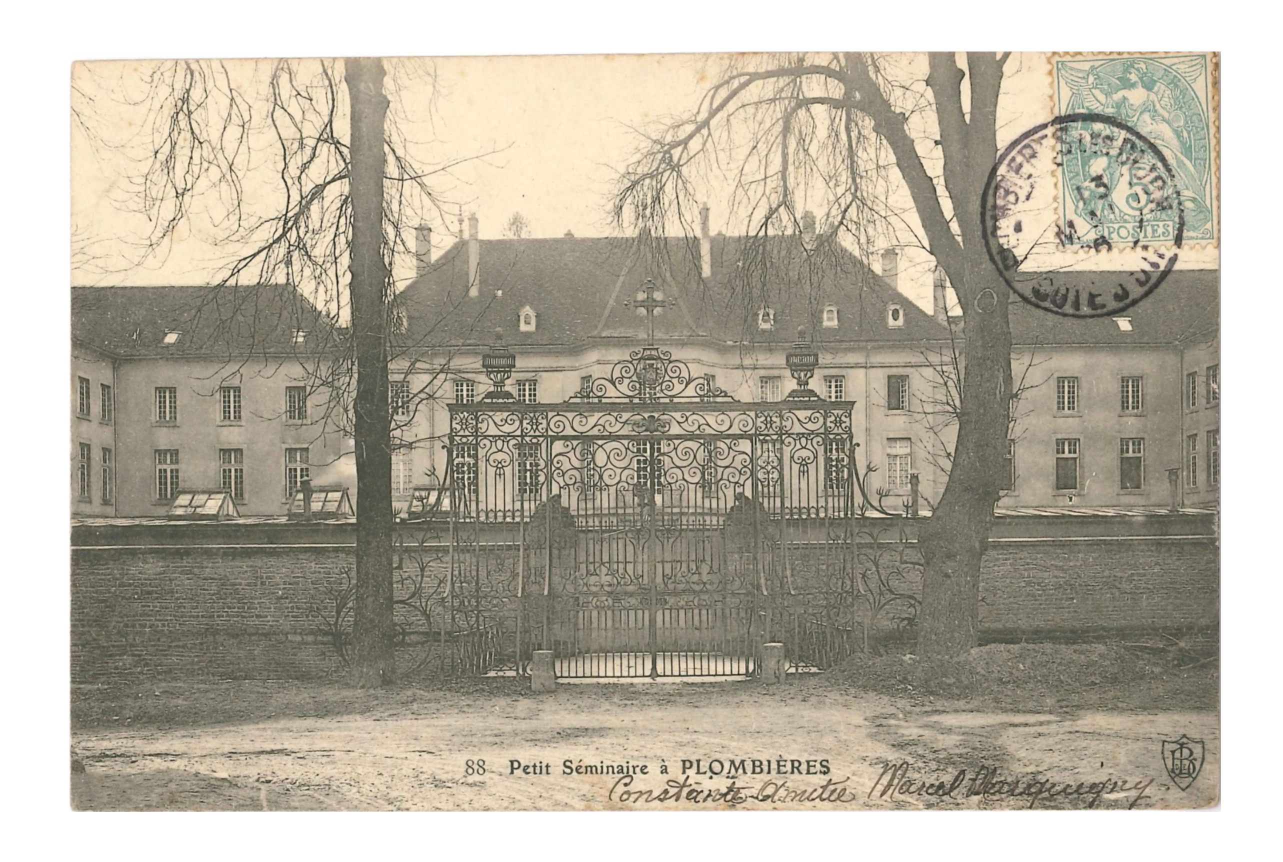

BLIGNY-sous-BEAUNE - Entrée du Village
REPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES

Page suivante : hors-texte n° 5

Plombières-lès-Dijon, le petit séminaire

Cartes postales. Le bâtiment devint caserne d'artillerie après 1905 et abrite en 2017 une compagnie de C.R.S. La grille et le mur en pierre sont toujours là mais la grille a depuis perdu son lampion droit.

Source : Archives de l'auteur


88 Petit Séminaire à PLOMBIÈRES
POSTES


Pagnan, édit.
PLOMBIÈRES-les-DIJON (Côte-d'Or) — Ancien Séminaire - Caserne d'Artillerie

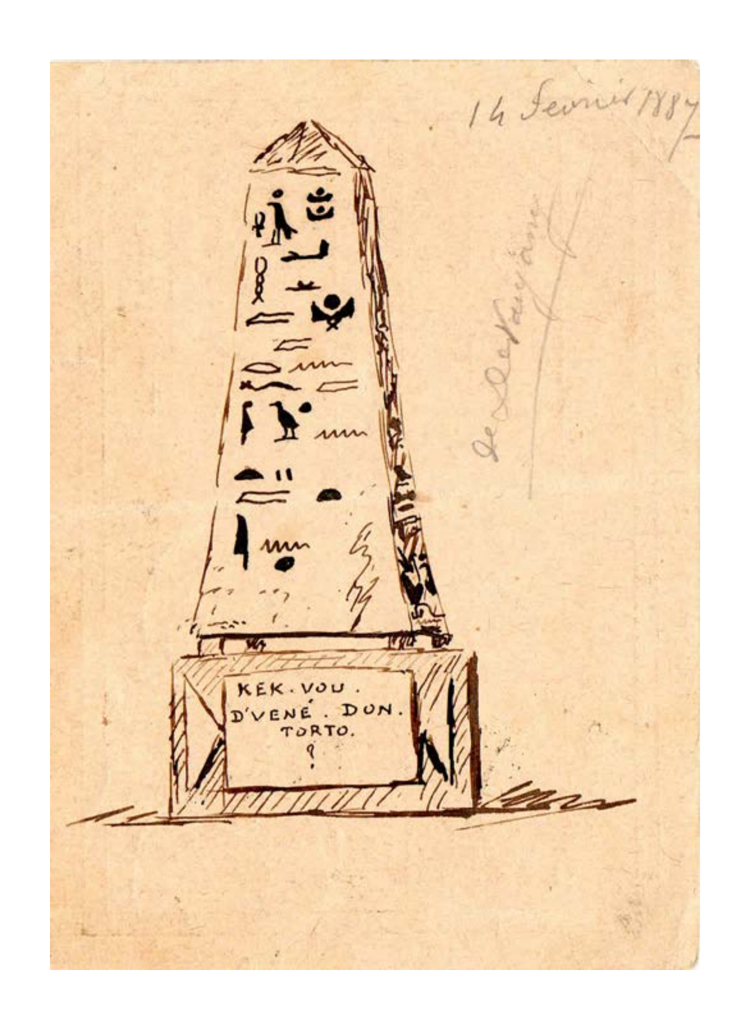
Page suivante : hors-texte n° 6

Carte postale d'Henry de Vaujany à Jules Munier

Carte postale en date du 14 février 1887, adressée à Monsieur Jules Munier, Professeur aux Ecoles Civiles. Les deux cousins ont maintenu le contact après l'arrivée de Munier au Caire. Vaujany rentrera en France en 1890 pour y mourir trois ans plus tard, encore jeune, à 45 ans.

Source : Archives Claude Py-Munier


L'adresse seule doit être écrite de ce côté.
Union Postale Universelle
EGYPTE
CARTE POSTALE
par H. de Vaujany
A Monsieur
Jules Munier
professeur aux Écoles Civiles
au Caire
RAMLEH
CAIRE


14 Février 1887
de Vaujany
KEK. VOU.
D'VENÉ. DON.
TORTO.
?

Page suivante : hors-texte n° 7

Traitement à suivre en cas de Choléra

Instructions de la Société Française de Secours Mutuels et de Bienfaisance du Caire pour les traitements à suivre en cas de choléra. Ce document date de 1883, soit l'année de la grande épidémie de ce mal (voir note 10).

Source : Archives Claude Py-Munier

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS MUTUELS

ET DE BIENFAISANCE DU CAIRE

TRAITEMENT A SUIVRE

En cas de Choléra

1883

Usage Interne

Contre la Diarrhée simple :

Laudanum, 5 à 10 gouttes en 2 ou 3 fois dans un peu d'eau, ou même dose dans un quart de lavement d'amidon, pris tiède et conservé aussi longtemps que possible.

Contre les vomissements :

Acétate d'ammoniaque : 1/2 cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée, bu par gorgées. La glace en petits fragments toutes les cinq minutes ; ne pas laisser boire le malade.

Si le froid survient avec la diarrhée :

Un paquet d'ipéca tous les quarts d'heure dans un peu d'eau, surtout si la langue est blanche.
Après 3 ou 4 paquets, un toutes les 2 heures, pendant la période de réaction.

Diarrhée persistante :

Eau distillée de menthe associée au Laudanum, à la dose d'une cuillerée à café d'eau de menthe pour un verre d'eau et 8 gouttes de laudanum ; la boire par gorgées ou par cuillerées à soupe.

Crampes :

Si elles sont fortes : Hyoscyamine et sulfate de strychnine en granules ; un de chaque espèce tous les quarts d'heure. Frictions sèches longtemps répétées.

Coliques simples :

Remplacer l'Hyoscyamine par la Morphine, un granule toutes les 10 minutes, jusqu'à 8 et même 15 granules.

Froid persistant :

Sinapismes Rigolot sur les extrémités, 2 à 5 minutes (pour ramener la chaleur,) promener les sinapismes de 2 en 2 minutes sur les parties froides.

Contre le choléra confirmé :

Employer, s'il est possible, les lavements composés de Quinquina en décoction, avec addition de Laudanum et d'Amidon. Si le premier lavement n'est pas conservé, en donner immédiatement un second, un troisième, un quatrième même. — On trouvera des lavements préparés à la Société : Il ne faut pas oublier que les doses varient suivant l'âge du malade et que, pour un même malade, la dose du laudanum décroit de 2 gouttes pour le lavement suivant, quand le précédent a été conservé plus d'un quart d'heure.

1er lavement, d'adulte :

Décoction de quinquina......	250
Laudanum de Sydenham.....	10 gouttes
Amidon....................	1 cuillerée

à 14 ans, demi dose,
à 7 ans, quart de dose,
à 4 ans, un sixième,
avant un an, un quinzième.

Il ne faut traiter par l'ipéca que si l'on a renoncé au quinquina pour une cause quelconque.

La glace, par morceaux dans la bouche, et dans une vessie au creux de l'estomac, doit être employée contre les vomissements violents. *(Ne pas donner à boire dans ces cas.)* Dans la période de réaction : Cuillerée de café noir au citron et bouillon froid, également par cuillerées.

Usage Externe

Bains d'air chaud.

Avec l'appareil en tôle, avoir soin de garnir le tuyau avec un peu de toile, pour ne pas brûler les draps du tit.

Frictions, avec baume Chloroformique. Vinaigrette pour faire respirer au malade. Acide phénique en solution alcoolique pour désinfecter la chambre où se trouve le malade, ou pour laver, avec un peu d'eau, les souillures du parquet.

Permanganate de potasse, un paquet pour un litre d'eau, 1/2 verre pour détruire les germes des vomissements ou des garde-robes —(*Ce liquide rouille le linge*).

Se prémunir de cuvettes et de vases de nuit.

Désinfecter les cabinets d'aisance au Chlorure de Zinc ou au Sulfate de Fer en solution concentrée.

Ne pas priver les malades d'air, au contraire éventer le visage et recouvrir et réchauffer le reste du corps ; ouvrir fréquemment les fenêtres pour ventiler.

Chapitre 2. L'Egypte à l'arrivée de Jules Munier

A ce point du récit, il est indispensable de poser un instant et de décrire, fut-ce cursivement, le cadre politique et social dans lequel Munier va vivre.

L'Egypte est province ottomane, gouvernée par un pacha vassal du Sultan. Depuis Méhémet Ali (1769–1849), qui a écrasé en 1811 la caste militaire dirigeante des Mameluks, les pachas s'efforcent de conquérir leur indépendance et de devenir souverains héréditaires. Accueillants, ils ont ouvert l'Egypte aux Européens ; ceux-ci, et les Levantins qui gravitent autour d'eux, sont de valeur inégale. Il y a certes des ingénieurs, des égyptologues, des industriels, des médecins, compétents et dévoués, qui s'illustreront, et souvent mourront sous la tâche, dans toutes les branches d'activité[15]. Mais à côté d'eux, il y a des usuriers, des trafiquants, affairistes, souteneurs, livrés à eux-mêmes, échappant à la justice locale parce que, en application des Capitulations, ils relèvent de la justice consulaire administrée par les représentants de leurs pays respectifs[16].

Même si on fait la part du peu de sympathie que le consul général de Grande-Bretagne éprouvera pour tout ce qui n'est pas anglo-saxon, on peut croire Lord Cromer lorsqu'il écrira en 1908 :

> « Ils considéraient les Egyptiens, du prince au paysan, comme leur proie. . . . Ils avaient fait un mal considérable en associant le nom de l'Européen dans l'esprit des Egyptiens à l'absence totale de scrupules dans la poursuite du gain[17]. »

Nubar pacha sera plus diplomate quand il écrira que

> « la population européenne d'Alexandrie . . . s'était beaucoup accrue à la suite des mouvements révolutionnaires survenus en France, en Autriche et en Italie. . . . La plupart des colons étaient des déclassés, toutefois gens intelligents, actifs, remuants et ayant besoin de s'ingénier pour vivre[18]. »

Suivant les époques et les historiens, les auteurs donnent une importance plus grande à l'une ou l'autre des catégories d'étrangers ; selon le cas, c'est la marche du progrès dans un pays arriéré, ou l'exploitation colonialiste. La vérité n'était pas aussi simple et le même étranger peut bien avoir appartenu aux deux groupes à la fois. La poursuite d'intérêts matériels n'excluait pas une sympathie réelle pour le pays, et il se pouvait que des techniciens dévoués à leur tâche ne comprissent rien à l'Egypte et aux égyptiens. Tous les systèmes de ce type ont connu ces contradictions. Le milieu dans lequel va évoluer Munier n'y échappera pas.

Sous le règne de Mohamed Saïd pacha (1854–1863), commence la construction du canal de Suez, qui sera inauguré en 1869, sous celui d'Ismaïl pacha (1863–1879). L'Angleterre est d'abord hostile au canal ; elle prédit l'échec de l'entreprise, puis, après sa réussite, prend un intérêt croissant pour l'Egypte et ses affaires, car le pays contrôle désormais la route de l'Océan Indien (et donc des Indes) et de l'Extrême-Orient.

Mohamed Saïd pacha, qui avait continué la modernisation de l'Egypte amorcée par Méhémet Ali, était mort en laissant des dettes assez importantes (250 millions de francs) en titres émis sur le marché européen. Ces dettes furent le début des malheurs de l'Egypte. Ismaïl pacha, son successeur, lors de son arrivée au pouvoir, exprima la volonté d'introduire des réformes financières tout en continuant le développement du pays[19]. Mais ce prince avait une personnalité complexe et, même actuellement, il n'est pas facile de voir clair dans les jugements contradictoires

qui ont été et sont encore portés sur son compte. On a vu en lui « un esprit hésitant et subtil »[20], « un être impatient d'européaniser l'Egypte »[21], ou encore « une imagination ardente qui ne rêve que de changements radicaux qui régénéreront complètement l'Egypte »[22]. Certains auteurs ont fait valoir qu'il n'était pas indifférent à l'enrichissement personnel, alors surtout que sa cassette se confondait avec celle de l'Etat dont il avait la charge. Ismaïl était toutefois généreux et étranger à la mesquinerie ; il a été outrageusement exploité par certains membres de son entourage et de sa maison[23]. Son règne devait être celui « des grands résultats et des grandes dépenses ». En outre, il voulait se libérer de la tutelle du Sultan, dont il obtint le titre de « Khédive », (Vice-Roi), en 1867. Mais il s'employait à gagner sa confiance au moyen de générosités savamment calculées : « Il multiplia les voyages à Constantinople ; on en compte jusqu'à sept pendant sa vice-royauté. Chaque fois, il rentrait au Caire avec une concession de la Porte et sa cassette allégée[24]. »

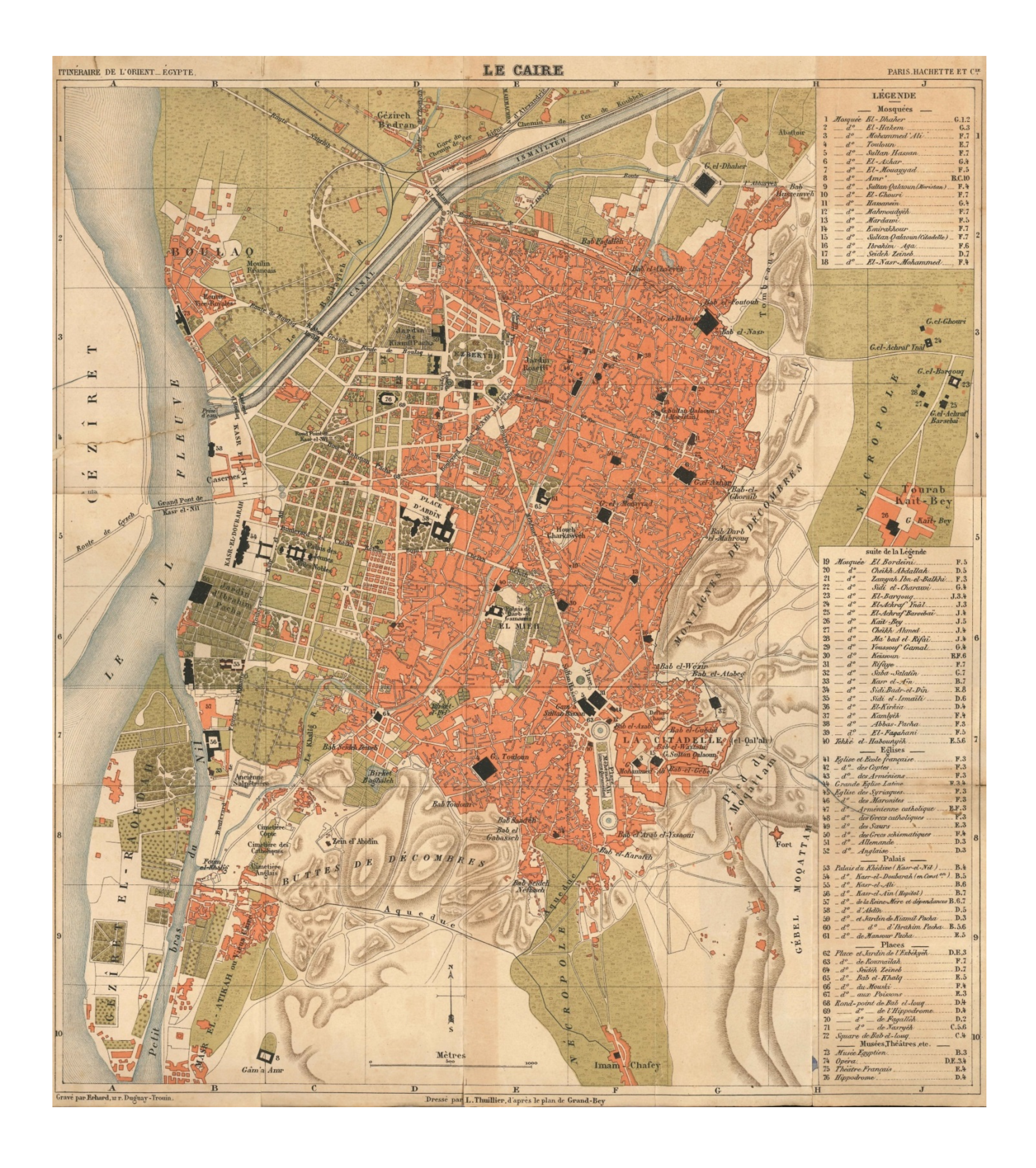
S'il encourageait la présence des étrangers, le khédive s'efforçait d'étendre sur eux le contrôle des autorités du pays. En 1876, il obtenait enfin des Puissances une réforme judiciaire depuis longtemps réclamée par les Egyptiens, qui retirait aux tribunaux consulaires des dix-sept nationalités protégées par les Capitulations, leur compétence civile et commerciale pour les procès entre Egyptiens et étrangers et entre étrangers en dehors du statut personnel[25], au profit de Tribunaux Mixtes nouvellement créés, composés de juges étrangers et nationaux. Cette réforme mettait fin aux abus les plus criants, tout en accentuant l'internationalisation du pays, conséquence de l'ouverture du canal et de l'intérêt que les grandes nations portaient à l'Egypte.

Page suivante : hors-texte n° 8

Le Caire vers 1880

On distingue très bien la partie ancienne de la ville, avec quelques percées récentes, de la partie moderne, faite surtout de jardins et de palais, et reliée à la première par le quartier mixte de l'Ezbékieh.

Source : Extrait du *Guide Joanne de l'Orient*, par E. ISAMBERT, Hachette, Paris (1878)

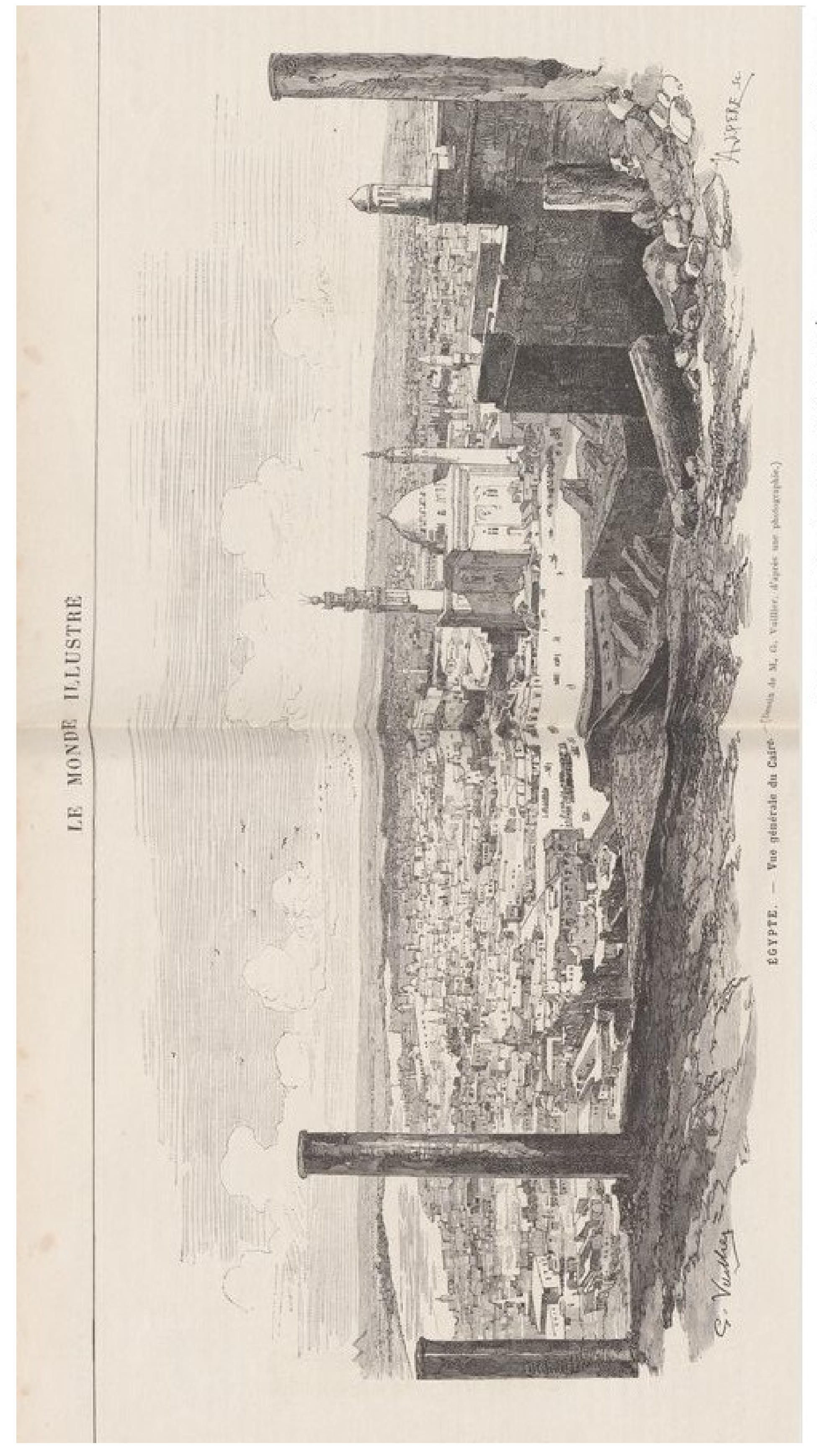

ITINÉRAIRE DE L'ORIENT _ ÉGYPTE.
LE CAIRE
PARIS. HACHETTE ET Cie
LÉGENDE
Mosquées
1 Mosquée El-Dhaher G.1.2
2 d° El-Hakem G.3
3 d° Mohammed'Ali F.7
4 d° Touloun E.7
5 d° Sultan Hassan F.7
6 d° El-Azhar G.4
7 d° El-Mouayyad F.5
8 d° Amr' B.C.10
9 d° Sultan Qalaoun (Moristan) F.4
10 d° El-Ghouri F.7
11 d° Hassanein G.4
12 d° Mahmoudyèh F.7
13 d° Mardawi F.5
14 d° Emirakhour F.7
15 d° Sultan Qalaoun (Citadelle) F.7
16 d° Ibrahim Aga F.6
17 d° Seïdeh Zeïneb D.7
18 d° El-Nasr-Mohammed F.4
suite de la Légende
19 Mosquée El Bordeïni F.5
20 d° Cheïkh Abdallah D.5
21 d° Zawyah Ibn-el-Balkhi F.3
22 d° Sidi el-Charawi G.4
23 d° El-Barqouq J.3.4
24 d° El-Achraf Ynâl J.3
25 d° El-Achraf Barsebaï J.4
26 d° Kaït-Bey J.5
27 d° Cheïkh Ahmed J.4
28 d° Ma'bad el-Rifaï J.4
29 d° Youssouf Gamal G.4
30 d° Keïssoun E.F.6
31 d° Rifaye F.7
32 d° Saba-Salatîn G.7
33 d° Kasr el-Aïn B.7
34 d° Sidi Badr-el-Dîn E.8
35 d° Sidi el-Ismaïli D.6
36 d° El-Kirkia D.4
37 d° Kamlyèh F.4
38 d° Abbas-Pacha F.3
39 d° El-Fagahani F.5
40 Tekkè el-Habounyèh E.5.6
Eglises
41 Eglise et Ecole française F.3
42 d° des Coptes F.3
43 d° des Arméniens F.3
44 Grande Eglise Latine F.3.4
45 Eglise des Syriaques F.3
46 d° des Maronites F.3
47 d° Arménienne catholique E.F.3
48 d° des Grecs catholiques F.3
49 d° des Sœurs E.3
50 d° des Grecs schismatiques F.4
51 d° Allemande D.3
52 d° Anglaise D.3
Palais
53 Palais du Khédive (Kasr-el-Nil) B.4
54 d° Kasr-el-Doubarah (en Constr.on) B.5
55 d° Kasr-el-Ali B.6
56 d° Kasr-el-Aïn (Hopital) B.7
57 d° de la Reine-Mère et dépendances B.6.7
58 d° d'Abdîn D.5
59 d° et Jardin de Kiamil Pacha D.3
60 d° d° d'Ibrahim Pacha B.5.6
61 d° de Mansour Pacha E.5
Places
62 Place et Jardin de l'Ezbèkyèh D.E.3
63 d° de Roumaïlah F.7
64 d° Seïdèh Zeïneb D.7
65 d° Bab el-Khalq E.5
66 d° du Mouski F.4
67 d° aux Poissons E.3
68 Rond-point de Bab el-louq D.4
69 d° de l'Hippodrome D.4
70 d° de Fagallèh D.2
71 d° de Nasryèh C.5.6
72 Square de Bab-el-louq C.4
Musées, Théâtres, etc.
73 Musée Egyptien B.3
74 Opéra D.E.3.4
75 Théâtre Français E.4
76 Hippodrome D.4
Gravé par Erhard, 12 r. Duguay-Trouin.
Dressé par L. Thuillier, d'après le plan de Grand-Bey

Page suivante : hors-texte n° 9

Vue générale du Caire vers 1882

Extrait du *Monde Illustré* du 12 août 1882. A cette époque, les constructions européennes de la capitale restaient confinées aux quartiers entourant les jardins de l'Ezbékieh.

Source : Bibliothèque Nationale de France, *http://gallica.bnf.fr/*



ÉGYPTE. — Vue générale du Caire. (Dessin de M. G. Vuillier, d'après une photographie.)

Page suivante : hors-texte n° 10

Environs du Caire vers 1882

Extrait du *Monde Illustré* du 1 juillet 1882.

Source : Bibliothèque Nationale de France, *http://gallica.bnf.fr/*



L'EGYPTE PITTORESQUE. — Environs du Caire. — L'extrémité de la promenade de Choubrah. — (D'après un dessin de notre regretté collaborateur A. de Bérard.)

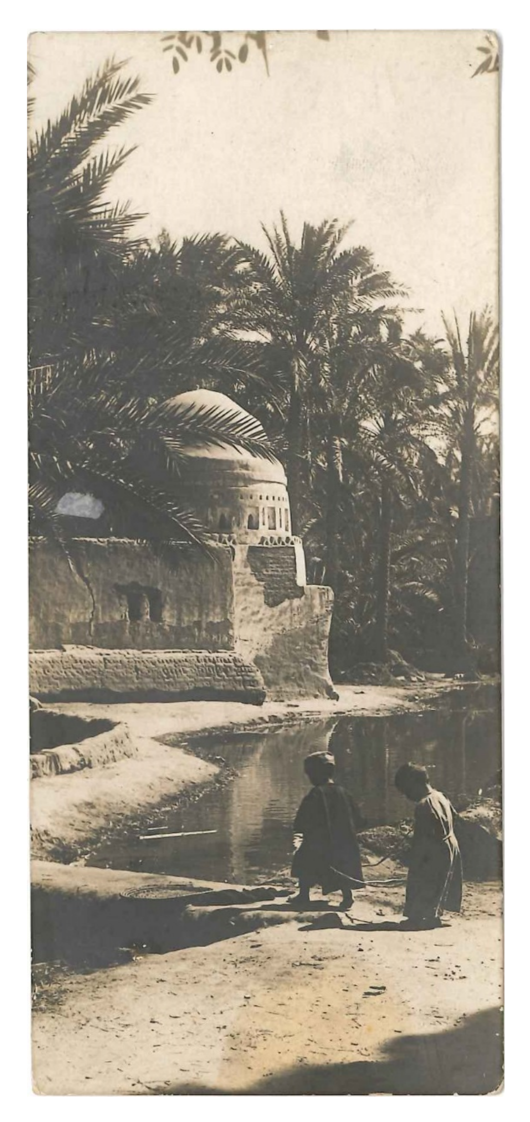
Page suivante : hors-texte n° 11

Le Caire vers 1900 (1)

Cartes postales vers 1900.

Source : Archives de l’auteur







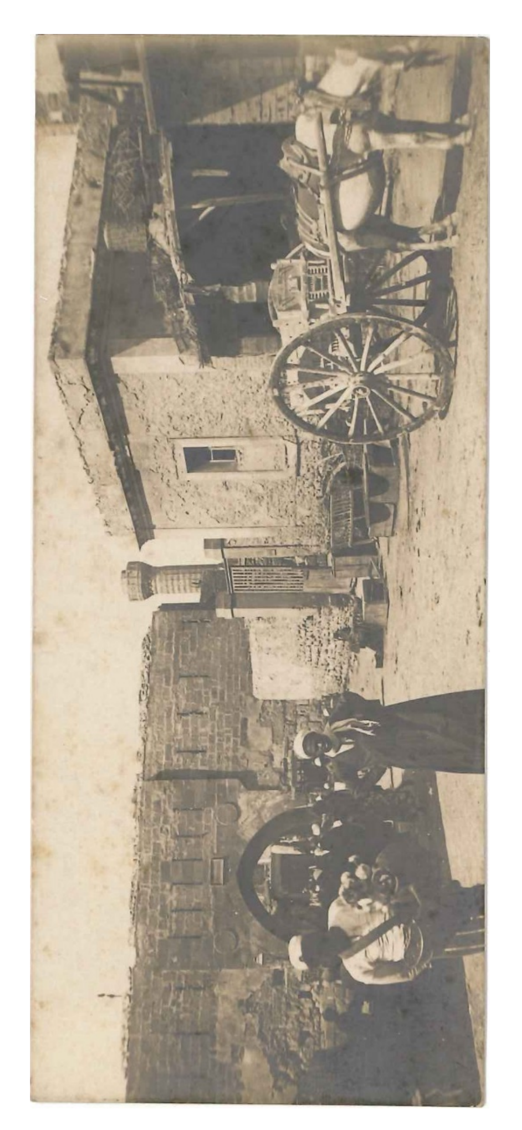
Page suivante : hors-texte n° 12

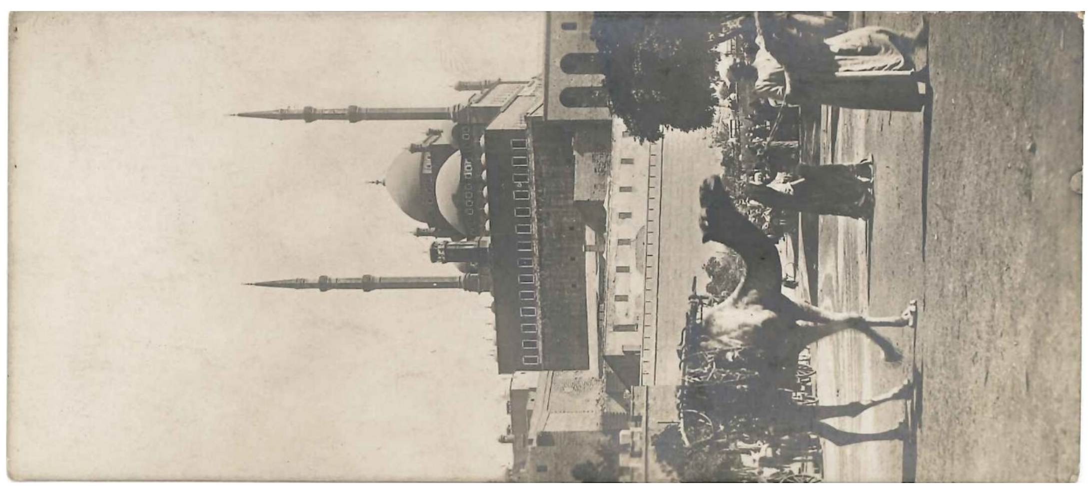
Le Caire vers 1900 (2)

Cartes postales vers 1900.

Source : Archives de l'auteur







Page suivante : hors-texte n° 13

Le khédive Ismaïl écrasant le fellah sous le poids de ses dettes

« Pharaon charge ses fellahs du poids de ses dettes. Les percepteurs travaillent à les faire acquitter. » Extrait du *Journal d'Abou Naddara* (1879).

Source : Archives de l'auteur


أبو نظارة زرقا
يوم الجمعه ٤ جونيو ١٨٧٩
عوايد وفرد
Pharaon charge ses fellahs du poids de ses dettes. — Les percepteurs travaillent à les faire acquitter.
Imprimeuse Raqueneau 5 Rue Joquelet Paris. 12

Chapitre 3. 1860–1880 : Journaux et journalistes

Munier a rédigé une plaquette, « *La Presse en Egypte, 1799–1900, Notes et Souvenirs* », qui fut publiée après sa mort sous les soins de son fils Henri[26]. Cet ouvrage est incomplet, sa chronologie est incertaine, mais il est précieux en ce qu'il fixe de nombreux événements peu connus. Son tirage hors commerce a été limité ; il n'existe qu'en un petit nombre d'exemplaires[27]. On en trouvera donc ici de nombreux extraits ; celui-ci rappelle la naissance de la presse française en 1799[28] :

> Les savants de l'Expédition française, en 1799, publièrent deux journaux : l'un littéraire et scientifique *La Décade égyptienne*, l'autre, politique *Le Courrier d'Egypte* ; ce furent les ancêtres de la presse égyptienne. Toute l'Europe savante et politique d'alors lisait ces deux journaux. Leur vie, il est vrai, fut éphémère, mais non sans gloire.

Munier ajoute que « les rares exemplaires du *Courrier d'Egypte* [ont été] pieusement recueillis et conservés par de zélés collectionneurs », ce qui est peut-être exagéré, car on connaît plusieurs collections de ces journaux. La presse française disparaît jusqu'en 1827 et la parution de *L'Echo des Pyramides*, qui publie quatre numéros et le *Moniteur Egyptien*, de 1834[29] qui ne dure que quelques mois. Il faut attendre 1862 pour que naissent à Alexandrie *L'Argus*, *L'Egypte* et *Le Phare d'Alexandrie*, qui précèdent *Le Journal du Canal* à Port-Saïd en 1867, et le *Moniteur Egyptien* nouvelle manière au Caire en 1874. Tous ces journaux valent qu'on s'y arrête.

L'Argus est certainement un journal très particulier. Il est créé sans autorisation pendant l'interrègne entre le décès de Saïd pacha et la prise de pouvoir d'Ismaïl, et n'a ni tarifs ni abonnés. Il est rédigé sur les tables du Café de France à Alexandrie ; son prix de vente est laissé à la discrétion du vendeur et à la générosité de l'acheteur. Certains numéros rares parce que le tirage était faible se sont vendus un louis d'or au moment de leur parution. Géré par un certain Succhi, c'est avant tout une feuille satirique, qui a trois rédacteurs principaux, Amédée Sacré, Louis Outrebon et Boiteau, dit « Bois Trop », auxquels se joignent un avocat, Estai, et son commensal Marius Laury. Hélas,

> L'invention du grog sans eau a conduit en 1867 Boiteau au champ de repos de la Porte Rosette. Il mourut à l'hôpital en murmurant : « Abst ». « Il demande l'absolution », dit la bonne religieuse qui veille le mécréant. « Non, ma sœur, il demande de l'absinthe », lui répond Outrebon qui assiste aux derniers moments de son camarade. Là-dessus, Boiteau meurt. On n'a jamais su qui avait raison[30].

Fatigué des calembours, des plaisanteries douteuses et des satires contre le pouvoir, le gouverneur interdit *L'Argus* qui continue cependant à vivre, rédigé et imprimé en fraude, et distribué sous forme d'enveloppes de feuilles de tabac par des boutiquiers complaisants. Lorsque l'équipe se disperse, Estai part à Odessa, Sacré et Outrebon écrivent un livre fort malveillant, *« L'Egypte et Ismaïl Pacha »*[31], et rallient *L'Egypte*, journal qui vient de se créer. Sacré rentrera en France et sera tué en 1871[32], Laury fondera *Le Phare*, journal semble-il éphémère, dont le titre sera repris en 1874[33].

Autour de ces bohèmes, on trouvait V., conducteur de la Poste Française, et à ce titre souvent absent de chez lui. Ces absences permirent au Prince de Galles, le futur roi Edouard VII, en cours de villégiature en Egypte, de le remplacer auprès de sa maîtresse. Fort courtois de nature, et peut-être ironique, le Prince, approchant de temps en temps son rival, se répandait en gracieusetés à son égard. Il le félicitait de ses chevaux, disait grand bien de leur tenue et du soin qu'il prenait de ses attelages. Trompé, mais lucide et digne, V. dit un jour au Prince :

> « Votre Altesse m'a enlevé ma maîtresse, je m'incline, mais je voudrais au moins demander à Votre Altesse si elle me permet de lui adresser une lettre pour lui faire savoir que tout est fini entre elle et moi. »
>
> « Comment donc, mais avec plaisir ; tenez, voilà de quoi lui écrire. »

Et, disant ces mots, le Prince détache un crayon enrichi de brillants, suspendu au revers de son veston ; il le tend à V. Peu de temps après, le Prince quittait l'Egypte.[34] Aux personnes qui complimentaient V. au sujet du magnifique crayon qu'il portait à sa chaîne, il répondait négligemment en frisant ses moustaches rousses :

> « Ça, c'est un cadeau du Prince de Galles. »

Mais, dans les coulisses, quand on disait d'un homme qu'il conduisait la Poste Française, on savait ce que cela voulait dire.

L'Egypte, fondé par Dervieu[35], banquier, et Mourès[36], imprimeur, avait plus de consistance que *L'Argus*. Il sera suspendu trois fois de 1867 à 1874. En 1880, disparu sans doute de nouveau, il reparaît sous la direction de Gustave Laffon, qui obtient en outre une avance de 1500 Livres égyptiennes du Gouvernement, pour acheter une imprimerie et « pourvoir aux premiers frais de son installation ». Son journal devra refléter les vues du Premier Ministre, Riaz pacha[37], et assurer le service d'annonces administratives. De Laffon, le Consul de France écrit[38] :

> « Sa moralité n'est point parfaite ; elle laisse même beaucoup à désirer, mais on ne peut lui refuser une véritable intelligence de la situation, et un talent de rédacteur apprécié. »

Mais un confrère écrit[39] :

> il a été refusé à l'Ecole Navale. . . . c'est un ancien mousse . . . il a servi la soupe aux matelots, et ne sait pas où finit le rôle du partisan, où commence celui du domestique ; il a fait tous les métiers, employé au « *Phare* », entrepreneur de terrassement, avocat. Le nom de Gustave Laffon est équivalent à celui de Robert Macaire sur une carte de visite.

Laffon, le 17 septembre 1881, s'était engagé à ne rien publier qui pût déplaire au gouvernement. Cependant, dès le 2 octobre, son journal publiait sous le titre : « *L'Egypte d'autrefois et l'Egypte d'aujourd'hui* » un article dans lequel il qualifiait Osman[40] « d'héritier fanatique d'un faux prophète », ce qui provoqua dans les milieux musulmans des réactions très vives, indiquant bien que, quoi qu'on en dise, il commençait à exister une opinion publique locale. Le 26 octobre, le Conseil des Ministres supprimait le journal et Laffon était expulsé. Il devait poursuivre sa carrière au *Figaro* et au *Gaulois*, puis dans la Banque. Munier rapporte l'affaire en ces termes[41] :

> *L'Egypte* eut une carrière tragique : après des alternatives de hausse et de baisse, ce journal se fixa dans la ville d'Alexandrie. Le directeur, M. Lafon, en 1881, publia un article de polémique religieuse. Les Égyptiens l'avaient menacé de mort. Pour le soustraire à la fureur de ses ennemis, il fallut que le consul de France le fît conduire sous bonne escorte à

> bord d'un bateau prêt à lever l'ancre. Lafon disparut dans une haute banque parisienne ; il devint secrétaire de M. de Rothschild.

Selon le journalise anglais contemporain Vizetelly, Laffon (que cet auteur prénomme Gaston), à court d'argent et sans espoir d'en trouver d'autre, rédigea un article dénonçant Mahomet comme faux prophète. L'article eut l'effet escompté. Laffon fut menacé de mort et son journal interdit. Le Consul-général de France, M. Sienkiewicz, accepta de faire partir le journaliste dissipé à condition qu'il reçu une compensation *sub rosa*, qui prit la forme d'un mandat de £1.000 sur la branche parisienne de la Banque Ottomane. En fin de compte, selon Vizetelly, « Laffon s'en tira très bien » (« *Laffon did very well* »)[42].

C'est à ce stade que Munier mentionne Touchard, l'un de ses plus fidèles confrères et amis, tout en confirmant les liens entre *L'Egypte* et le Premier Ministre :

> « Peu avant la disparition de *l'Égypte*, Touchard avait soutenu dans ce journal une brillante polemique contre *Le Phare d'Alexandrie* en faveur de la candidature de S. E. Riaz pacha à la présidence du Conseil (1881). »

Touchard, qu'on retrouvera plus loin, passa au service du gouvernement égyptien. Munier le décrit flottant, entre service de l'Etat et journalisme, entre loyauté à l'Egypte et ambition de servir les intérêts français[43] :

> En 1884, Touchard, qui, plus tard devait connaître le confortable des hautes situations, et aussi les plus cuisantes ingratitudes, écrivait dans *La Bourse*(1) (hebdomadaire) imprimée chez Jablin et fondée par un illettré, Lambert, brocanteur. Sous le pseudonyme de Touchatout II, Touchard racontait des histoires très transparentes, où les lecteurs pouvaient aisément reconnaître les personnages mis en scène.
>
> A cette époque, Touchard occupait une situation de rédacteur au Gouvernorat. Il était donc à même de saisir les côtés intéressants et amusants de certaine cuisine politique.
>
> Le journaliste qui domina toujours en lui, faisait en cette administration ample collection de documents qu'il jetait dans la mêlée et dont la divulgation ne laissa pas d'inquiéter les hautes sphères officielles. Soupçonna-t-on l'origine de ces indiscrétions ? Touchard lui-même le croyait, mais on ne le lui fit jamais sentir ; on se contenta de lui donner de l'avancement dans quelque autre bureau. Touchard avait visé autre chose : il avait espéré que le ministre de France d'alors, M. d'Aubigny, daignerait utiliser le talent et l'influence d'un bon Français : Touchard eut une désillusion. Plus tard, nouvelle désillusion ; il était monté en grade, il avait été promu secrétaire du président du Conseil des ministres, alors Riaz pacha, qui le protégea toujours en souvenir des luttes soutenues pour lui par Touchard dans *L'Égypte*, de Lafon.
>
> Un jour que Touchard se trouvait dans le cabinet du président, on annonce la visite de M. d'Aubigny, ministre de France.
>
> Toutes les portes s'ouvrent aussitôt, Touchard esquisse discrètement un mouvement de retraite ; Riaz pacha l'arrête d'un geste, et tandis que le ministre de France s'installe dans un fauteuil, le président du Conseil donne ses instructions à son secrétaire, après, toutefois, s'être excusé près de son visiteur. Il s'agissait précisément de rédiger une réponse au ministre des Affaires Étrangères de France.
>
> « M. Touchard, lui dit-il, vous transmettrez les renseignements que demande M. de Freycinet. Vous ne ferez qu'effleurer le côté politique. »
>
> Touchard m'a raconté lui-même la scène ; il s'attendait à être appelé par M. d'Aubigny. « Pensez donc, me disait-il, un fonctionnaire qui est à ce point au courant des affaires politiques, sait évidemment beaucoup de choses. M. d'Aubigny aurait dû se dire en

entendant la fin des instructions du président : « Voilà un gaillard qui peut me fournir de précieux renseignements ; il faut que j'utilise ses services et son patriotisme. » Le cas échéant, je lui aurais répondu : « Pour tout ce qui peut être utile à mon pays, je me mets à votre entière disposition. Il va sans dire que vous ne me demanderez pas de trahir certains secrets d'Etat confiés à mon honnêteté. » Nous pouvions évidemment nous entendre, et je suis sûr que Riaz pacha aurait compris et approuvé ma conduite. Mais non : Rien, absolument rien. » Et Touchard ne cachait pas combien il était affecté de cette indifférence.

---

(1) Ne pas confondre avec *La Bourse Egyptienne*

C'est encore Munier qui nous renseigne sur une feuille oubliée aujourd'hui, *Le Journal du Canal*[44]:

> L'année suivante (1867), soixante-huit ans après le *Courrier d'Égypte*, un autre journal, qui eut son heure de gloire, *Le Journal du Canal*, publié à Port-Saïd, défendait héroïquement l'œuvre de M. de Lesseps contre les attaques malveillantes de la presse anglaise. On bataillait ferme alors pour ou contre le canal de Suez. Celui qui dirigeait et rédigeait le journal à lui seul, que l'on appelait déjà, bien qu'il fût jeune encore, le père Moll[(1)], tenait tête aux nombreux adversaires de M. de Lesseps — des Anglais en majorité — et sortait toujours vainqueur dans toutes les polémiques.

---

(1) M. de Lesseps en parlant de lui ou lui adressant la parole, disait toujours : « papa Moll ».

Le *Moniteur Egyptien* de 1871 est le futur *Journal Officiel*. Ce n'est pourtant pas le premier journal d'annonces, car dès 1868, on trouve à Alexandrie *Le Moniteur de la publicité en Egypte*, qui publie également un annuaire, ancêtre de tous ceux qui, depuis, ont été édités en Egypte[45]. De même, *Le Nil*, créé en 1866, est un journal commercial bihebdomadaire, « émaillé de science et de littérature »[46]. Du *Moniteur Egyptien*[47], le consul de France écrit en 1880, alors qu'il passe en revue, pour son ministre, une presse locale dont il juge le niveau modeste :

> Il existe bien, il est vrai, un *Moniteur Egyptien*, journal officiel rédigé en français, recevant les communications directes du Ministère, chargé de publier les décrets et autres documents de l'administration, mais cette feuille exceptionnelle se contente de découper dans les journaux d'Europe une chronique incolore et des articles agricoles ou historiques surannés qui sont destinés à combler le vide entre les annonces gouvernementales et les listes de passagers, se gardant bien d'effleurer en ses colonnes, une discussion quelconque sur des matières politiques ou administratives[48].

Pourtant, à cette époque, le *Phare* a déjà réapparu comme journal d'opinion[49] :

> *Le Phare*, fondé par un Hellène, M. Haïcalis — depuis Haïcalis pacha, — journal entièrement rédigé en français, s'était fait, par la plume mordante et spirituelle du marquis de Giry, l'avocat de Chérif pacha. C'est ce dernier qui l'emporta. Chérif forma le ministère qui eut l'honneur d'être appelé « le grand ministère ».

De même, vers 1878, naît *La Gazette des Tribunaux*, dont le titre ne rend pas exactement compte du contenu, car ce journal, d'après un témoin digne de foi « se livre à une discussion sérieuse et complète des actes du gouvernement »[50]. En 1879, Jablin, imprimeur, et Vauquelin, alors rédacteur en chef du *Courrier de Lyon*, lancent *Le Courrier Egyptien* du Caire[51]. C'est le premier journal en français paraissant dans cette ville ; il se crée sous l'impulsion du comte de Blignières, Commissaire de la Dette ; d'après son fondateur, dans un plaidoyer *pro domo* ultérieur :

« il a pris en mains la défense énergique des colonies européennes et de l'influence française »[52]. Enfin, les deux *Bosphore*, dont il sera question en détail plus loin, apparaissent en 1879 et 1881.

Du côté de la presse arabe, on ne peut passer sous silence la création d'*Al Ahram*, qui est aujourd'hui encore le doyen des journaux du monde arabe, création due à deux Chrétiens grecs-catholiques[53] :

> En 1876, les frères Takla (Sélim et Bichara), d'origine syrienne, fondèrent à Alexandrie le premier journal arabe quotidien : *Al Ahram* (*Les Pyramides*). Tout de suite le succès se dessina et ne fit que croître. Dès les premiers articles, le public égyptien fut séduit ; ces deux stylistes de premier ordre étaient des polémistes redoutables. Ils surent retenir l'attention des plus hauts personnages égyptiens et faire vibrer une population jusqu'alors indifférente ; partout on lisait *Al Ahram* avec avidité et même avec dévotion. Dans leur profession de foi, les frères Takla présentèrent au public leur journal comme « indigène et français ». Ils surent dominer les fanatismes, ressusciter le patriotisme dans la population et développer l'influence française.
>
> « Français ! s'écriaient quelques amis timorés, vous êtes Français de sentiment et d'opinion : vous ne réussirez pas : vous allez droit à un échec ». Ils réussirent, et au delà de leurs espérances.
>
> Sur l'insistance de leurs amis, les frères Takla fixèrent leur journal au Caire ; ils n'eurent pas lieu de s'en repentir.
>
> L'exemple des frères Takla entraîna dans la lutte Aziz bey Zind, qui, la même année, lançait *Al Mahroussa*, quotidien, dont l'autorité ne fit que croître avec les années.

Mais aucun des journalistes ainsi regroupés dans le pays n'est susceptible de mettre sur pieds la grande presse dont le pays aurait besoin :

> La liberté de la presse n'était pas encore un dogme, mais les journalistes d'alors trouvaient au moins de larges compensations dans les libéralités d'un khédive mécène. Et quel mécène ! Un jour, Ismaël apprend qu'un publiciste s'occupe de faire paraître de vagues revues. Il le mande au Palais, lui fait part de son désir de lui confier le lancement d'un grand quotidien. Et il s'enquiert des frais de premier établissement : « 500 livres », répond à tout hasard le timide plumitif. Mais le khédive, déçu de tant de modestie, indice à ses yeux d'une incurable médiocrité, congédie l'homme, appelle son chambellan et lui dit « Qu'on donne à ce pauvre homme 500 livres et que je ne le revoie plus »[54].

Et ces bohèmes de la presse « goûtaient trop tôt aux dangereuses ivresses de la popularité »[55]. Leurs excès allaient être à l'origine de la loi sur la presse du 26 novembre 1881, laquelle conférait au pouvoir exécutif le droit d'autoriser, de suspendre et de supprimer les journaux, et dont l'application causera de graves incidents. Quant à Munier, ce petit provincial tout juste débarqué au Levant, il est visiblement fasciné par l'atmosphère cosmopolite dans laquelle il va désormais vivre et par le milieu insouciant, généreux et bohème des journalistes d'Egypte. Il va faire parmi eux ses modestes débuts, par sa participation au lancement d'un journal humoristique qui voit le jour au jardin de l'Ezbékieh, centre du Caire européen, et sur la moleskine des cafés[56] :

> C'est dans ce magnifique jardin, plein d'ombre et de fraîcheur, que nous nous réunissions le soir avant d'aller prendre l'apéritif au café Passe[(1)], récemment promu *café de la Bourse*, ou chez M[me] Chiaramonti, dont l'établissement voisin du café concert *Eldorado* était devenu *le lieu de rendez-vous* de la colonie[57] française.
>
> Après les soirées d'opéras et d'opéras-comiques du *Khédivial*, que M. Larose administrait avec tant de compétence et d'éclat, nous faisions une station à la brasserie Girard avant de rentrer dans nos foyers respectifs.

Ce fut chez M[me] Chiaramonti qu'en 1881, l'idée nous vint de fonder une revue humoristique sous le litre de *Darabouk* (2). Nous avions confié les fonctions de directeur gérant à notre ami Chauvet, dont la librairie était un centre que ne dédaignaient pas de fréquenter les célébrités de passage, comme Cazeneuve, Barjon, prestidigitateurs ; les artistes du Khédivial, ainsi que la jeunesse européenne : baron Zualard, qui vivait de ses rentes ; Doussine, Bedos, employés aux Chemins de fer ; Nicolas Forcella, artiste-peintre ; F. Mourès, imprimeur ; H. de Vaujany, professeur aux écoles du gouvernement ; Mokers, professeur de piano ; Hourst, dessinateur à la Compagnie des eaux ; Gravier, ingénieur électricien à l'administration des Chemins de fer ; Herz, Allemand, venu en Egypte en qualité de dessinateur et qui réussit à se faire promouvoir architecte en chef au Comité de conservation des monuments de l'art arabe ; Leroy, représentant de commerce ; Landry, qui fut le premier directeur de l'agence Havas en Egypte.

. . .

Landry, sous le pseudonyme de *Pélican*, rédigeait surtout des ballades à la lune et des madrigaux à la baronne S.

Un beau jour, Landry disparut sans laisser de trace. La direction du *Darabouk* annonça le plus sérieusement du monde que Pélican s'était échappé avec la baronne et que l'on récompenserait honnêtement celui ou celle qui ramènerait les fugitifs. De l'agence Havas, Landry n'avait cure ; c'était bien là le cadet de ses soucis. A cette époque, il est vrai, Havas ne comptait qu'un très petit nombre d'abonnés ; toutefois il importait d'assurer le service des télégrammes de et pour l'Egypte.

. . .

Le Darabouk, revue hebdomadaire illustrée, succédait à une autre revue, *Le Fanous* (*La Lanterne*). *Le Darabouk* publiait le portrait des artistes du théâtre Khédivial ; c'était une innovation qui lui assurait le succès, quand les événements de 1882 arrêtèrent brusquement son magnifique essor.

---

(1) Nom du proprietaire du café.

(2) *Darabouk*, sorte de tambour en terre cuite.

Ces événements de 1882, Munier les a décrits dans un ouvrage demeuré inédit et dont le manuscrit a hélas disparu avant publication[58]. Ils furent l'aboutissement de la crise financière, la fin d'une époque, et le début de la domination anglaise sur le pays. A peine arrivé en Egypte, Munier va se trouver confronté à ce dernier problème, qui sera au centre de sa vie de journaliste.

Page suivante : hors-texte n° 14

Couverture de *La Presse en Égypte*

Jules Munier, *La Presse en Égypte (1799–1900), Notes et Souvenirs*, Le Caire, Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 1930.

Source : Archives de l'auteur

JULES MUNIER

LA PRESSE EN ÉGYPTE

(1799-1900)

NOTES ET SOUVENIRS



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXX

Page suivante : hors-texte n° 15

Notes au sujet de Laffon

La première note est celle de Sir Edward Malet, Agent de Grande Bretagne et Consul général en Egypte de 1879 à 1883 ; la seconde, du suppléant du Consul de France, s'adresse directement à Laffon. Archives Diplomatiques, Recueil mensuel de diplomatie et d'histoire, 1880 – 1881 (octobre, novembre, décembre), 2me série – Tome IV, Librairie de Féchoz et Letouzey, Paris, pp. 302, 305.

Source : Google Books ;
https://books.google.fr/books?id=qrYZAQAAIAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

N° 299

Sir E. Malet au Comte de Granville.

(Extrait.)

Le Caire, le 31 octobre 1881.

L'incident de l'insertion dans l'*Égypte* des mots « faux Prophète » appliqués à Mohammet a excité un déploiement de sentiments religieux de la part des Ulémas au Caire, ce qui a obligé Chérif-Pacha à sévir plus sévèrement qu'il n'aurait voulu, et à supprimer ce journal, de façon à éviter une manifestation d'indignation populaire qui aurait pu provoquer d'autres troubles plus sérieux.

M. Sienkienwicz a conseillé à M. Lafon de quitter le Pays. En même temps il a demandé à Chérif-Pacha d'adopter telles mesures qu'il jugera nécessaires pour protéger M. Lafon.

Signé : MALET.

Source: Google Books

ANNEXE AU N° 303

M. Klezkowski à M. Lafon.

Alexandrie, le 1er novembre 1881.

Monsieur,

D'après les instructions de M. l'Agent et Consul général de France au Caire, je vous invite à vous éloigner de l'Égypte.

Les circonstances qui rendent ce départ nécessaire vous sont connues ; je ne crois pas dès lors qu'il y ait lieu d'insister. Mais je me plais à espérer que vous pourrez vous embarquer dès demain à bord du paquebot des Messageries Maritimes qui se rend à Marseille.

Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente lettre.

Recevez, etc.

Le Consul suppléant gérant le Consulat de France,

Signé : A. KLEZKOWSKI.

Source: Google Books

Chapitre 4. La crise de 1882 et l'occupation de l'Egypte

Fortement endetté, surtout vis-à-vis de ses créanciers français et, dans une moindre mesure, anglais, Ismaïl pacha éprouve, à partir de 1875, de plus en plus de difficultés à assurer le service de ses dettes. En 1875, bouchant un trou dans le présent, mais hypothéquant gravement l'avenir, il vend au gouvernement britannique les 175.000 actions de la Compagnie Universelle du Canal de Suez, qu'il détient. Puis, en 1876, l'ensemble des emprunts égyptiens est consolidé ; le passif est arrêté à 2,5 milliards de francs ; une Caisse de la Dette est créée, qui reçoit un certain nombre de recettes affectées à l'amortissement (1% par an) et au paiement des intérêts (6% par an). Cette Caisse est placée sous direction française et anglaise ; une nouvelle administration contrôle ainsi les recettes des diverses administrations égyptiennes et le pays est désormais soumis à un condominium. En outre, l'amortissement de la Dette est coûteux pour l'Etat, qu'il prive des ressources nécessaires. En 1879, Ismaïl pacha est déposé par la Porte, qui le remplace par le Prince Tewfik, son fils (1852–1892)[59] ; la décision est prise sans aucun doute sous la pression des Puissances, à qui Ismaïl avait commencé à résister. Sous le ministère de Riaz pacha, appelé au pouvoir par Tewfik, le service de la Dette est allégé par la Loi de Liquidation de 1880 ; dans les années à venir, il continuera cependant à peser lourdement sur le budget[60].

L'autoritarisme du gouvernement et de l'entourage du khédive, essentiellement turco-circassien, l'humiliation que cause la domination des nations créancières, éveillent ou réveillent le sentiment national. La tension monte entre 1879 et 1882. L'aile marchante des nationalistes est menée par le colonel Ahmed Arabi pacha (également Urabi ou Orabi), pur Egyptien du terroir. En 1882, il est pacha et ministre de la guerre, et s'oppose au khédive dont le pouvoir est à ses yeux avili. Pour les Musulmans, il est aussi celui qui s'élève contre la mainmise des Infidèles sur le pays.

Fin mai 1882, les escadres britanniques et françaises font mouvement vers Alexandrie. De Constantinople, le sultan dépêche un envoyé, chargé d'affirmer l'autorité du khédive. L'opinion publique et le gouvernement britannique penchent pour une intervention armée ; les Français, d'abord belliqueux avec Gambetta, sont plus réticents avec Freycinet, qui a pris le pouvoir quatre mois auparavant.

Le 11 juin, un incident mineur dégénère en émeute à Alexandrie ; 40 Européens sont tués, et autant blessés. Le gouverneur, Oumar Loufti pacha, qui veut rétablir l'ordre, se voit refuser l'aide des troupes de la garnison ; celles-ci n'arriveront que quand tout sera terminé. L'amiral Conrad, commandant l'escadre française, refuse d'intervenir sans ordres de Paris ; les marins anglais ne bougent pas. Seuls les consuls tentent de s'interposer, puis de calmer leurs concitoyens, qui s'affolent. De toute l'Egypte, c'est le sauve qui peut vers l'Europe. Voici ce qu'écrit un témoin:

> au Caire régnait la peur. . . . à la gare les wagons étaient pris d'assaut, on se battait pour avoir des places, et comme nous étions cinq, ce n'était pas facile ; il y eut des poussées et des bousculades et même des coups donnés, pour monter en voiture. C'était un sauve-qui-peut du Caire à Alexandrie. Dans toutes les gares intermédiaires, les trains étaient assaillis par de nouveaux venus, de sorte que l'entassement dans les voitures était tel, que les personnes étaient obligées de se tenir debout, ou bien les uns sur les autres. Enfin, nous arrivons tant bien que mal à Alexandrie, où nous fûmes reçus chez Monsieur Mourès père. La ville avait un air tranquille, l'armée d'Arabi gardait les forts et bravait les escadres françaises et anglaises, qui gardaient la rade, et dont les canons sont pointés sur la ville. Il y avait à peine quelques jours que nous y étions, (que) nous sortîmes dans l'après-midi

> prendre des informations au Consulat de France sur la Place des Consuls. Là, on nous dit : « Allez vite vous embarquer sur le bateau français « L'Ava », en partance pour la France ; vous n'avez pas une heure à perdre, car il y aura demain, ou après-demain, des coups de canon. » Dès lors, nous retournions à la maison, et, sans même prendre le temps de dîner, nous nous rendons sur le quai du port avec nos bagages pour nous embarquer, mais il n'était pas facile de trouver une barque pour nous conduire au bateau ; les bateliers, qui sont tous des Arabes, exigent des prix fous pour nous amener à bord, et une fois dans leur barque, ils veulent être payés d'avance ; nous leur donnons à peu près ce qu'ils demandent, mais ils ne sont pas encore contents. Cependant, enfin, nous gagnons le bateau, mais ils nous suivent à bord, et ils veulent encore de l'argent que nous refusons de leur donner. Monsieur Mourès, le père de Fernand, qui nous avait accompagné à bord, fut menacé par eux d'être jeté à la mer à son retour en ville, car lui ne partait pas avec nous. Il dut pour s'en retourner, attendre et prier qu'on le prît, le départ d'une chaloupe à vapeur française, qui heureusement le ramena ; dès lors, nous n'avions plus de crainte pour lui d'être noyé comme tant d'autres le furent pour les mêmes raisons.
>
> Le même jour, avant la nuit, le navire, avec plus de mille passagers, se met en marche ; il atteint les passes ; celles-ci sont des forts armés de canons, défendant l'entrée du port. Il y a crainte à bord qu'ils tirent sur nous à notre passage, étant donné que la flotte française est là, avec l'anglaise, menaçante contre eux. Mais « L'Ava », le drapeau déployé et fier, franchit le passage, et maintenant s'en va tranquille vers la patrie. . . . cinq jours après, nous sommes à Marseille, et le lendemain à Paris. A peine arrivés dans cette ville, nous apprenons que les Anglais avaient, le 11 juillet, bombardé Alexandrie…[61]

L'exode avait donc duré un mois. Entre temps, la situation avait évolué. Une conférence internationale s'était réunie à Constantinople (Thérapia ou Tarabya). Sur proposition de la France, les représentants des Puissances signent, dès l'ouverture, un protocole d'accord par lequel chacun des pays participants s'engage à ne pas tirer parti de la situation à son seul avantage. Le 6 juillet, une note commune invite la Turquie à intervenir. Mais, depuis le 4, les Anglais s'agitent. Ils préviennent le gouvernement français que les troupes d'Arabi procèdent au renforcement des batteries des passes du port d'Alexandrie et que l'amiral Seymour, commandant l'escadre britannique, est inquiet pour ses navires. En conséquence, il bombardera les forts au moindre indice suspect. Le 10, le gouvernement français est informé que le bombardement, justifié par la reprise des travaux malgré un ultimatum de l'amiral britannique, prendra place le lendemain ; la France refuse de s'y associer, et Freycinet, pourtant modéré dans ses sentiments et dans son style, est sévère à l'égard des prétextes invoqués et du procédé utilisé :

> le moins qu'on puisse dire est que l'Angleterre a été bien pressée d'agir et qu'elle n'avait pas suffisamment calculé les conséquences de son initiative. . . . Devions-nous y participer ? Deux raisons nous en détournaient. D'une part, ce serait manquer aux engagements pris au sein de la conférence, d'après lesquels était exclue toute action isolée, à moins que la vie des nationaux se trouvât en danger. Or ici rien ne les menaçait encore, et, loin de les garantir, on risquait de les exposer en surexcitant le fanatisme musulman par une agression injustifiée. . . . le bombardement médité par le cabinet britannique était gros de dangers pour les Européens.[62]

S'agissant de la reprise des travaux, invoquée pour justifier le bombardement, Freycinet fait remarquer à Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, que l'Amiral Conrad n'en fait pas état dans ses propres télégrammes. Il indique par là qu'il n'est pas dupe. L'escadre française quitte alors Alexandrie.

Le 11, les forts sont écrasés en quelques heures. Les troupes d'Arabi les évacuent et quittent

la ville. Ce qui devait arriver arrive : elle est pillée et incendiée ; les habitants qui y restent encore sont molestés. Le 14, les Anglais débarquent et rétablissent un semblant d'ordre. Des massacres de Chrétiens reprennent à Tantah dans le delta, mais toutefois :

> « la grande majorité des Européens fut sauvée, grâce à la généreuse protection dont les couvrirent plusieurs indigènes, en leur offrant l'hospitalité au péril de leur vie[63]. »

Au Caire, les choses ne se passent pas trop mal :

> « . . . heureusement, on en fut quitte pour la peur. Le gouverneur de la ville, très brave homme, sut y maintenir l'ordre. Quelques maisons seulement furent pillées, entre autres celle de ***, qui en fut pour tout son linge et une partie de son mobilier. . . .[64] »

Cependant, les Anglais renforcent leur contingent. Le 19 août, ils ont 25.000 hommes sous les armes. Le 14 du mois suivant, Arabi est battu à Tel el Kébir, à mi-chemin entre Ismaïlia et Le Caire, après un court mais sanglant combat. Il se soumet au khédive et, le lendemain, les troupes de l'armée britannique occupent la capitale[65].

Pour Vizetelly, la reprise des travaux n'était qu'un prétexte au bombardement. Sa veritable raison était le massacre des européens du 11 juin, même si le gouvernement anglais trouvait « inopportun » (« *inexpedient* ») de l'admettre. « Le crime du 11 juin expiait le 11 juillet. » C'était le principe de *civis Romanus sum* appliqué aux circonstances. Il fallait montrer à Arabi et ses amis combien insignifiante était leur puissance par rapport à celle de l'Angleterre, et convaincre l'univers que le bras de *Britannia* était assez long pour protéger et venger tout sujet de Sa Majesté où qu'il soit. Lord Palmerston devait sourire dans sa tombe[66].

Munier, qui est resté au Caire pendant toute cette période, écrit simplement[67] :

> Le bombardement d'Alexandrie dispersa la plus grande partie des Européens, qui profitèrent des transports gratuits pour prendre dans leur pays un congé forcé dont on ne pouvait prévoir la fin. Beaucoup d'entre eux ne revinrent pas.
>
> La tempête apaisée, la plupart des émigrés reprirent possession de leurs fonctions, avec, toutefois, quelques plis soucieux au front. Qui pouvait se dire assuré du lendemain ? Une situation nouvelle était faite à l'Egypte ; tous, nous nous efforcions de déchiffrer l'énigme de l'avenir.

Cette page est intentionnellement dépourvue de texte.

Page suivante : hors-texte n° 16

Alexandrie vers 1880

La topographie de la partie ancienne de la ville a peu changé. Par contre, la place Méhémet Ali a été ouverte en 1907 sur la mer, perdant ainsi son caractère de place fermée à l'italienne. Le vieux port, désormais fermé par une jetée, est bordé de quais et de môles, et se prolonge au sud par une succession de bassins.

Source : Extrait du *Guide Joanne de l'Orient*, par E. ISAMBERT, Hachette, Paris (1878)


ALEXANDRIE
ITINÉRAIRE DE L'ORIENT _ ÉGYPTE
PARIS _ HACHETTE ET Cie
PORT NEUF OU GRAND PORT
VIEUX PORT OU PORT EUNOSTOS
Bassin de l'Arsenal
Arsenal
Casernes
Palais de Raz-el-Tin
Phare
Santé
Douane
Gouvernorat
Institut
Gare de Ramleh
Aiguilles de Cléopâtre
Kom-el-Dik
Porte de Moharem Bey
Gare du Caire
Tombeau de Saïd Pacha
Porte du Nil
Colonne de Pompée
Bahia el Anab
Canal Mahmoudieh
Porte Mahmoudieh
Porte Gabari
Marché au Coton
Canal
1000 Mètres
Dessiné par L. Thuillier d'après Mahmoud Bey.
Gravé par Erhard, 12, r. Duguay-Trouin.

Page suivante : hors-texte n° 17

Le bombardement d’Alexandrie en 1882 : Le Fort de Pharos

Cette gravure extraite de *L’Illustration* aurait été établie d’après un dessin original. Il est toutefois peu probable que des corps de victimes du bombardement soient restés exposés sur les ruines, au mois de juillet.

Source : Archives de l’auteur



ASPECT INTÉRIEUR DU FORT DE PHAROS APRÈS LE BOMBARDEMENT

LES ÉVÉNEMENTS D'ÉGYPTE

Page suivante : hors-texte n° 18

Le bombardement d’Alexandrie en 1882 : Le consulat de France

Cette gravure extraite de *L’Illustration* aurait été établie d’après un dessin original. Le consulat de France a été reconstruit au bord de la corniche, près de la place Méhémet Ali, sous la forme d’un petit palais néo-classique très agréable d’aspect.

Source : Archives de l’auteur



LE CONSULAT DE FRANCE

LES ÉVÉNEMENTS D'ÉGYPTE : LES RUINES D'ALEXANDRIE

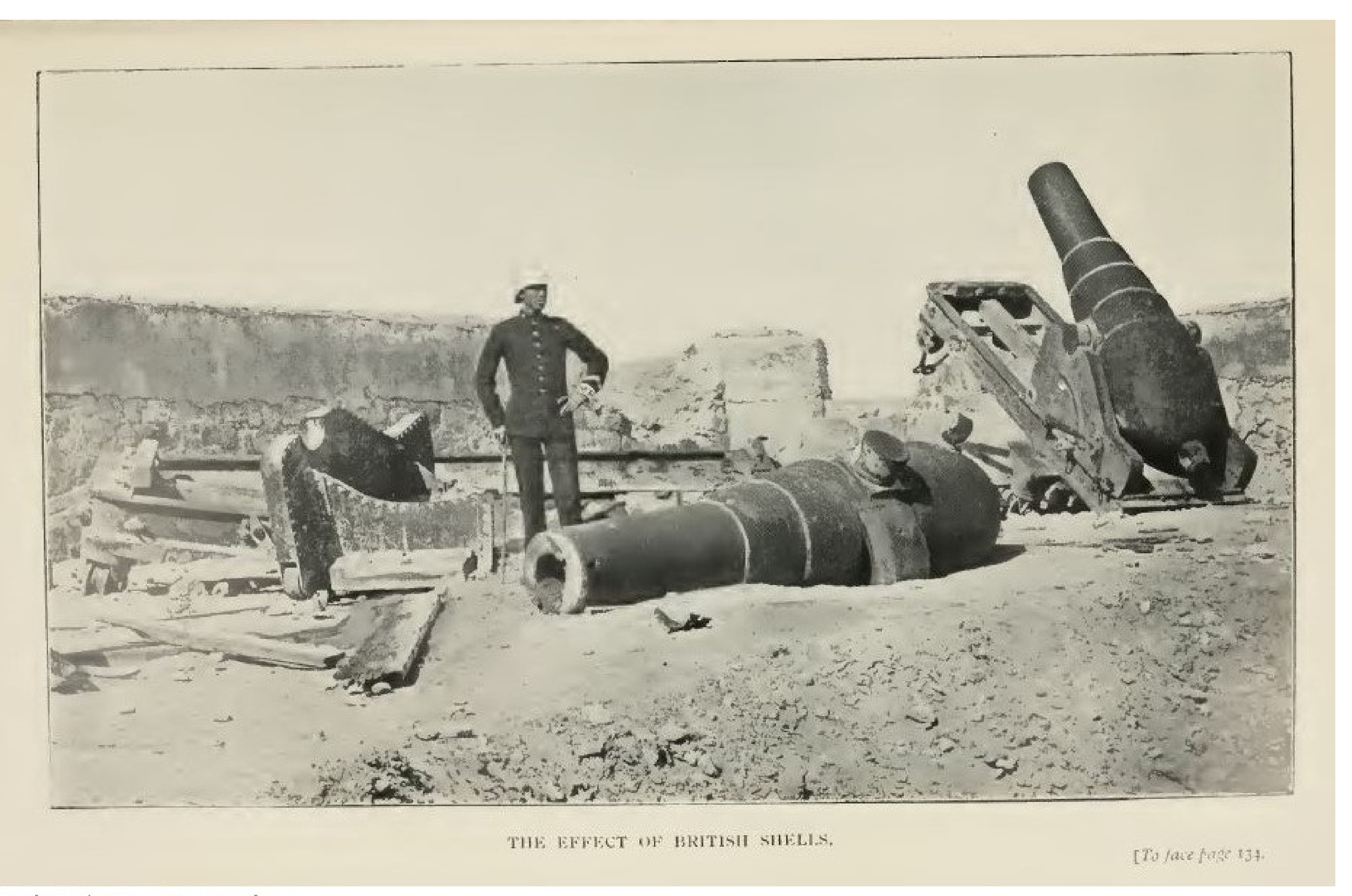
D'après les croquis de M. Bourgain, envoyé spécial de l'*Illustration*

Page suivante : hors-texte n° 19

Le bombardement d'Alexandrie en 1882 : les séquelles des canons anglais

Ce sont certainement les canons qui ont inspiré la gravure dans *L'Illustration*, cf *hors-texte nº 17*.

Source : Google Books : Photographie extraite de E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 135.



THE EFFECT OF BRITISH SHELLS.

[To face page 134.

Source: Google Books

Page suivante : hors-texte n° 20

Le bombardement d'Alexandrie en 1882 : comment *Punch* peint les événements

Un marin anglais inspecte les dégâts causés par les bombardements (encore les même deux canons !).

> Les nouveaux canons balaient tout propre !
>
> John Bull, A. B. « Ah ! C'est ainsi que les vestes-bleues [les marins anglais] traitent avec "l'obstruction." Si seulement les manteaux-rouges [les soldats anglais] avaient été sous la main pour "prévenir le crime," "Monsieur l'horrible Pacha" ne s'en serait pas mêlé du tout ! »

Source : Université de Heidelberg. Extrait de *Punch* du 22 juillet 1882

PUNCH, OR THE LONDON CHARIVARI.—July 22, 1882.

"NEW GUNS SWEEP CLEAN!

John Bull, A.B. "AH! THIS IS HOW THE BLUE-JACKETS DEAL WITH 'OBSTRUCTION.' IF ONLY THE RED-COATS HAD BEEN HANDY FOR THE 'PREVENTION OF CRIME,' 'MISTER HORRIBLE PASHA' WOULDN'T HAVE BEEN IN IT AT ALL!"

Page suivante : hors-texte n° 21

La panique d'Alexandrie

« La panique d'Alexandrie. – Les navires en partance pris d'assaut par les Européens fuyant la ville. » Extrait du *Monde Illustré* du 23 septembre 1882.

Source : Bibliothèque Nationale de France, *http://gallica.bnf.fr/*



ÉGYPTE. — La panique d'Alexandrie. — Les navires en partance pris d'assaut par les Européens fuyant la ville. — (Dessin de M. Lepère, d'après le croquis de M. Frager, notre correspondant.)

Chapitre 5. L'opposition à l'occupation : les données du problème

Dès le 10 août, le gouvernement britannique donne les assurances les plus nettes : l'Angleterre n'a pas le projet d'occuper indéfiniment l'Egypte :

> « Ce serait contraire aux promesses qu'elle a faites à l'Europe, et avec la manière de voir de l'Europe elle-même[68]. »

Le 3 janvier 1883, Lord Granville[69] fait connaître dans une circulaire mémorable le désir du gouvernement de Londres

> « de rappeler [ses forces] aussitôt que l'état du pays et l'organisation de ses propres moyens pour le maintien de l'autorité du khédive permettront de le faire[70]. »

Dans une communication au gouvernement français, en juin 1884, il est encore plus précis. Les finances de l'Egypte, en effet, sont de nouveau en difficulté, et il désire que les Puissances consentent à une modification de la Loi de 1880 sur la liquidation de la Dette. Il indique que :

> Le Gouvernement de Sa Majesté, afin d'écarter toute espèce de doute à l'endroit de sa politique dans cette affaire, et eu égard aux déclarations faites par la France (sur l'intention qui lui était à tort prêtée par l'opinion anglaise de substituer une occupation française à l'occupation anglaise), s'engage à retirer ses troupes au commencement de l'année 1888, à condition que les Puissances soient d'avis que l'évacuation peut se faire sans compromettre la paix et l'ordre en Egypte.
>
> Le Gouvernement de Sa Majesté proposera, à la fin de l'occupation, un projet de neutralisation de l'Egypte, et fera, en ce qui concerne le Canal de Suez, des propositions . . . ayant pour but de garantir la neutralité de la voie d'eau, et la libre circulation[71].

En fait, l'une des principales causes des difficultés que connaissaient les finances du pays, était le poids des indemnités à payer aux victimes des suites du bombardement d'Alexandrie, que l'Angleterre avait fait en sorte qu'elles soient entièrement à la charge de l'Egypte.

Quoi qu'il en soit, c'est sur ces bases que Jules Ferry, Président du Conseil[72], devait déclarer à la Chambre des Députés, le 23 juin 1884 :

> « L'Egypte n'est ni chose anglaise, ni chose française. . . . c'est une terre essentiellement internationale et européenne. C'est l'Europe qui l'a fécondée, c'est l'Europe qui a réorganisé sa justice. La question d'Egypte n'a jamais cessé, et elle ne cessera jamais d'être, avant et par-dessus tout, une question, européenne. »

Ces trois textes sont essentiels pour comprendre ce qui va suivre. Car les journalistes français d'Egypte, et leurs compatriotes en France, vont attendre l'évacuation promise pour 1888, la neutralisation, l'intervention de l'Europe, et espérer, envers et contre tout, que le statut international du pays sera maintenu, voire développé. Sur tous ces points, ils mettront un acharnement juridique qui trahit la formation de certains d'entre eux. Mais, dans l'esprit du gouvernement de Londres, la date de l'évacuation et la neutralisation étaient des propositions valables dans le cadre d'un règlement autant politique que financier du litige. Or, la Chambre des Députés avait fait la fine bouche ; elle aurait préféré un engagement inconditionnel d'évacuation. Ferry, de peur d'être mis en minorité, renonça à un règlement d'ensemble ; les pourparlers furent limités au domaine financier ; le gouvernement britannique obtint ce qu'il voulut de ce côté et fut trop heureux de reprendre sa liberté d'action au plan politique. L'occasion était perdue ; elle ne se

représenta pas. Le sort du canal fut réglé par la Convention de Constantinople de 1888, qui en garantissait le libre usage. Après quoi, l'Europe parut accepter en fait l'occupation anglaise de l'Egypte.

Ce qui subsistait par contre était une seconde partie de la circulaire Granville de janvier 1883, qui indiquait que le gouvernement britannique avait le devoir de fournir des avis et conseils au khédive pour lui permettre de réformer et de réorganiser son pays ; ce qu'on a appelé la « *doctrine de Granville* » précisait que, sur tous les points importants, les ministres égyptiens devaient suivre l'avis de leurs conseillers britanniques ou démissionner. C'était un protectorat de fait incompatible avec une occupation de courte durée. Le désaccord entre Français et Anglais était donc fondamental. Il était compliqué par le fait que les intérêts français étaient, en Egypte, considérables et très supérieurs aux intérêts anglais : la France détenait la majorité des titres de la Dette, la Compagnie Universelle du Canal de Suez était à majorité française, les écoles, les hospices et œuvres diverses françaises se développaient et les professeurs français enseignaient l'élite du pays ; enfin de nombreux Français servaient dans l'administration égyptienne.

Sir Auckland Colvin[73], contrôleur de la Dette, a pu écrire : « les jours des fonctionnaires français en Egypte furent courts, mais brillants ». En 1882, ils étaient 440, dont 100 dans les Tribunaux Mixtes : « mordre sur un pareil noyau n'était ni facile sans s'y casser les dents, ni indiqué dans l'intérêt de l'Egypte »[74]. Pourtant, le noyau s'amenuise peu à peu : de 1882 à 1897, il diminue du quart. Il y avait 3 Anglais et 55 Français aux Travaux Publics en 1882 ; en 1897, il y a 30 Anglais et 2 Français ; à la même date, les 27 Français des Finances ne sont plus que 11. Par contre, de plus en plus d'Egyptiens vont s'orienter vers la France et recevront une éducation française ; en 1897 encore, plus de 8.000 élèves fréquentent les établissements français. Mieux, au fur et à mesure que se développeront le nationalisme égyptien, et l'hostilité à l'occupation, l'autorité morale des Français augmentera à la longue ; l'abstention de la France en 1882 sera mise à son crédit.

Ces jours ne sont pas encore venus. Traumatisée, la colonie française mène désormais un combat d'arrière-garde contre l'occupation, contre les modifications au régime de la Dette, et pour le maintien d'un régime international dans lequel elle voit une garantie de la protection de ses intérêts. Vis-à-vis des réformes qu'introduiront peu à peu les Anglais, elle adopte une attitude méfiante et boudeuse qui la mettra du reste en porte à faux quand ces réformes seront justifiées. L'émeute d'Alexandrie, le pillage de la ville, les meurtres du delta, tout ce qui s'est passé en 1882, lui ont d'autre part rappelé que « l'apparente inertie du fellah fuse parfois en violence »[75]. Le souvenir en pèsera plus tard, et comme on le verra, dans son attitude vis-à-vis du mouvement nationaliste, lorsqu'elle le soupçonnera d'être xénophobe. Enfin, elle rejette en bloc les manières, le style de vie, les habitudes et les mœurs des occupants.

Pour exprimer ses idées, pour défendre ses intérêts, pour faire valoir ses vues, elle dispose d'une presse, qui est particulièrement agressive. Cette presse

> compte de bonnes plumes qui auront tôt fait de se ranger au service de la cause égyptienne. On ne donnerait qu'une idée incomplète de l'atmosphère dans laquelle s'est réalisée l'évolution du journalisme égyptien si l'on ne rappelait le rôle joué par les organes européens dans la vie politique entre 1882 et 1890. Un nom trouve ici sa place naturelle : *Le Bosphore,* journal français d'héroïque mémoire et dont certaine campagne en 1884 souleva un incident diplomatique retentissant[76].

C'est donc par une présentation du *Bosphore* et de son concurrent *Le Courrier d'Egypte*

qu’on continuera ce récit.

Chapitre 6. Le *Bosphore Egyptien* et *Le Courrier d'Egypte* (1880–1884)

Le *Bosphore Egyptien* est né vers 1881 au Caire, où il a été lancé par un imprimeur, Jacques Serrière. Serrière, qui appartenait à ces milieux républicains frondeurs auxquels se rattachaient de nombreux imprimeurs sous l'Empire, était venu en Egypte à la suite de l'imprimeur Antoine Mourès. Celui-ci lui avait confié la création de l'imprimerie de Port-Saïd de son groupe. A Port-Saïd, Serrière avait fondé le *Bosphore de Suez* ; il s'était ensuite installé au Caire où, avec l'aide financière de Mourès, il créera plus tard « L'Imprimerie Franco-Egyptienne Jacques Serrière ». Dès 1881, son *Bosphore Egyptien* attirait l'attention et se voyait suspendu pour « *offenses envers un souverain ami* ». Son ton était réputé pour sa vivacité ; il était bien informé de l'évolution de la société égyptienne, mais il faut toutefois noter que, dans cette première période, il défendait essentiellement les intérêts des colonies étrangères. Une recherche dans les articles d'un de ses principaux éditorialistes, Octave Borelli bey[77], dont le détail n'a pas sa place ici, ne laisse aucun doute à cet égard.

Munier décrit les débuts du *Bosphore*, et aussi sa gêne matérielle[78] :

> Depuis l'inauguration du canal de Suez, la ville de Port-Saïd avait fait de constants progrès et était devenue un centre important. Deux ans avant les événements de 1882, Serrière, qui avait installé dans cette ville une « imprimerie française », fondait *Le Bosphore égyptien*, journal qui, au début, paraissait de façon intermittente, selon les caprices de « l'actualité », et du directeur. *Le Bosphore* se distinguait par une verve endiablée qui le rendit populaire aussi bien au Caire qu'à Port-Saïd. Serrière, sollicité par ses amis, s'établit au Caire (1881) où *Le Bosphore* devint quotidien et fit beaucoup de bruit, on pourrait même dire du fracas. Giraud, avocat, en prit la direction et publia une série d'articles retentissants. La population du Caire, indigène et européenne, adorait *Le Bosphore,* et, certain jour, elle porta Giraud en triomphe dans les rues de l'Ezbékieh.
>
> Ce journal apparut d'ailleurs à une époque de bataille ; il y avait dans l'air de menaçantes odeurs de poudre ; les fusils partaient tout seuls. Giraud fut tout de suite l'homme de la situation ; sa plume d'avocat faisait un bruit d'artillerie. Le père Moll, un des héros du Canal, existait encore et collaborait au *Bosphore,* d'une façon d'ailleurs très intermittente. Il disait à Giraud : « Mon petit, tu écris presque aussi bien que moi. » Giraud saluait le père Moll avec dévotion, comme on salue une vénérable relique.
>
> De fait les idées éclataient dans les colonnes du journal et remuaient les foules. Cela vibrait, cela vivait.
>
> Cela vivait ! Avec quoi ? Avec rien, ou presque ; cependant le journal se portait très bien et prenait chaque jour plus d'influence sur l'opinion. Mais Giraud, mais Touchard, mais de Strens, mais les typographes ? Tous connaissaient l'anxiété des lendemains décevants, quand, par hasard un ami généreux et le porte-monnaie garni n'emmenait pas toute la bande au restaurant. On était dans la bohème jusqu'au cou et l'on chantait ; on avait faim souvent, mais on n'avait jamais soif. A deux pas des bureaux du journal, un « bar américain » était tenu par un Français, Goni ; le vin, la bière, le vermouth, voire l'absinthe y coulaient en abondance. On ne mangeait guère, mais on buvait ferme et l'on payait avec des . . . jetons. Goni encaissait les jetons sans se plaindre, et même offrait une tournée.
>
> Cette existence durait depuis des mois quand un beau jour, sur une centaine de francs de consommations prises à crédit, Giraud jeta sur le comptoir, en acompte, un talaris (5 francs) ! Il fallait arroser l'aubaine, on arrosa.

Pourquoi, dira-t-on, puisque la vogue du *Bosphore* était si grande, n'y avait-il jamais une piastre en caisse? C'est que le nombre des lecteurs ne dépassait guère le demi-mille ; les colonies étaient loin d'être aussi nombreuses qu'aujourd'hui. Tout le monde achetait le journal, et les piastres de tout le monde suffisaient tout juste à payer le papier et les ouvriers. Il fallait sortir de cette situation précaire, mais comment s'y prendre? Il y avait alors une administration scientifique nouvellement créée, dans laquelle tout respirait la science, tout excepté le directeur. Chaque jour ce directeur publiait un bulletin météorologique, où, entre autres gaffes, il évaluait la vitesse du vent en kilogrammes. Aussi s'attirait-il de cinglantes critiques. Le malheureux ne comprenait pas pourquoi on le critiquait. Et il écrivait à l'administrateur du *Bosphore* : « Inscrivez-moi pour dix abonnements. » Les critiques continuaient aussi mordantes et implacables. L'éminent directeur répondait : « Je prends vingt abonnements. » Aux nouveaux feux de file, nouvelles demandes d'abonnements. Quand ce pauvre directeur en fut à son centième, il trépignait et s'écriait : « J'ai pris cent abonnements et ils ne sont pas encore contents ! Que me veulent-ils donc ? » On n'était pas encore arrivé à l'époque où l'argent assouplit les caractères. *Le Bosphore* continua de critiquer *les fils à papa* et les incapables, sans souci des Pactoles égyptiens et autres. Mais, grâce à l'argent de cet éminent directeur, les rédacteurs et administrateurs du *Bosphore* purent goûter pendant quelques semaines la joie de vivre dans les meilleurs restaurants de la ville.

Sous le souffle tumultueux, mais vivifiant de la pléiade d'écrivains qui entouraient Giraud, l'opinion publique se formait, enthousiaste et frondeuse, qui manifestait sa belle humeur par des éclats parfois bruvants. La popularité du journal montait toujours et débordait dans les provinces, sans que ce flot ascendant jetât une suffisante fécondité dans la caisse. C'était toujours la même dèche, mais une dèche entrecoupée de « nopces et festins » à chaque échéance d'abonnements. Les ouvriers typographes, qui avaient reçu un léger acompte sur leur modeste salaire, se présentaient de nouveau à la caisse quelques jours après et, le sourire aux lèvres, sollicitaient un nouvel acompte. Il fallait voir Giraud se démener, gesticuler et s'écrier : « Comment, coquins, je vous ai donné cent sous l'autre jour et vous n'êtes pas contents ! »

Toutes ces difficultés matérielles auxquelles on se heurtait n'empêchaient pas *Le Bosphore* de sabrer les abus et de braver les menaces d'en haut.

. . .

L'exemple et la bonne fortune du *Bosphore* firent éclore un grand nombre de « quotidiens » et de « périodiques ». En 1884, *Le Bosphore* tirait à 500 exemplaires, ce qui était alors un chiffre respectable. Que l'on pense au petit nombre de colons français établis en Egypte à cette époque, ainsi qu'au très petit nombre de ceux qui, parmi les indigènes et les autres colonies, étaient à même de comprendre la langue française. N'importe ; le tirage augmentait d'importance d'année en année. On s'habitua à lire les journaux et bientôt on ne put se passer de cette lecture.[79]

Me Tito Figari, avocat italien, disait un jour en prenant son apéritif chez Mme Goudard : « Qu'est-ce qu'il y a de nouveau ? Je n'ai pas eu le temps de lire mon *Bosphore* hier ; il me semble que je vis dans le désert. »

Me Figari — une figure de premier plan que l'on a bien vite oublié — était italien, mais il maniait la langue française comme si elle eût été sa langue maternelle.

D'ailleurs la colonie italienne formait la clientèle la plus nombreuse du *Bosphore*, car elle était de beaucoup supérieure en nombre à la colonie française ; ce qui indique quelle influence avait su prendre dans tous les milieux *Le Bosphore égyptien.* Cette clientèle lui resta fidèle jusqu'en 1892, année où elle salua avec sympathie l'apparition de *L'Imparziale* journal italien quotidien fondé par M. Arus, admirablement secondé dans son œuvre par

M[me] Arus.

On a vu plus haut (page 27) que l'imprimeur Jablin avait fait paraître en 1879 un *Courrier Egyptien*. En 1883, il lance un autre journal, *Le Courrier d'Egypte*[80], sans doute avec l'appui du gouvernement :

> Un moment, *Le Bosphore* craignit une concurrence sérieuse dans *Le Courrier d'Égypte*. Un journal français, à cette époque, c'était déjà joli, mais deux? Comment arriveraient-ils à vivre côte à côte, puisant aux mêmes sources leur piastre quotidienne par numéro ?
>
> *Le Courrier d'Égypte* avait un air de sphinx qui excitait la curiosité du public. On avait appris, en 1883, qu'un rédacteur du *Voltaire*, M. Jehan Soudan, se proposait de villégiaturer sur les bords du Nil pour se documenter sur les événements de 1882. Jehan Soudan, avait été tout particulièrement recommandé à Nubar pacha, alors au faîte des honneurs et de la puissance. Il était tout naturel que le brillant écrivain, pour se documenter, fit de fréquentes apparitions chez l'illustre homme d'État.
>
> Depuis quelque temps, *Le Bosphore* attaquait et critiquait avec violence Nubar pacha, qui souvent voyait une combinaison politique échouer à la suite de ce qu'il appelait « les indiscrétions maladroites » du *Bosphore*. Nubar pacha se montra maintes fois agacé par ces campagnes agressives ; aussi aida-t-il M. Clifford Lloyd de tout son pouvoir quand il s'est agi de supprimer le fougueux journal. Ce n'est certes pas la faute du ministre s'il y eut résurrection. Crut-il trouver en M. Jehan Soudan un instrument capable de le défendre et de faire échec au Bosphore ? C'est bien probable.
>
> Toujours est-il qu'on apprit sans préparation aucune que Jehan Soudan allait fonder un journal *d'accord* avec Nubar pacha. Quel était cet *accord* ? Y avait-il promesse de subvention ? Ne s'agissait-il que d'une aide morale ? Nubar pacha se défendit toujours énergiquement d'avoir été autre chose que le simple conseiller du journaliste français.
>
> Quand parut le premier numéro du *Courrier d'Égypte*, la curiosité était en éveil ; le nouveau journal fit sensation. L'article de tête se présentait comme un petit chef-d'œuvre d'à-propos et de style. C'était un extrait du dernier article de l'ancien *Courrier d'Égypte*, datant de quatre-vingts ans ; le nouveau *Courrier* continuait simplement la publication de l'ancêtre. Cependant, malgré d'habiles mises en scène, de sensationnelles informations, *Le Courrier d'Égypte* n'arrivait pas à triompher de l'indifférence du public, qui ne lui était pas favorable. On savait que Jehan Soudan était en excellents termes avec le président du Conseil, et l'opinion s'était tellement assimilé l'esprit du *Bosphore* qu'elle partageait son aversion pour tout ce qui touchait à Nubar pacha, de près ou de loin.
>
> Pourtant le lendemain de Noël 1883, le nouveau journal donna un coup d'aile qui paraissait devoir le porter vers les sommets. Il publia, le matin, en supplément, un article remplissant toute la première page, racontant le plus sérieusement du monde, que deux jours auparavant, le khédive Tewfik s'était décidé aux résolutions viriles. En téte du journal, un gros titre à effet : « Un coup d'Etat. » D'abord une adresse du khédive aux Puissances, adresse dans laquelle il était dit que Tewfik I[er] croyait qu'il était de son devoir d'aviser les Puissances qu'il était résolu à mettre l'Angleterre en demeure de tenir ses promesses. Il comptait sur leur concours pour ratifier le coup de force auquel il était contraint de recourir.
>
> La reproduction de ce texte soi-disant officiel et de la scène diplomatique qui ne pouvait manquer de se produire, indiquait bien l'attitude politique de l'Europe vis-à-vis de l'Egypte : « Aussitôt que la nouvelle du coup d'Etat fut connue des agences diplomatiques, écrivait le journal, il y eut tout d'abord de la stupeur, puis une réaction. Les ministres étrangers se hâtèrent de demander des instructions à leur gouvernement.

« Le ministre de France, tout de suite, alla féliciter chaudement le khédive de son acte d'énergie et l'assurer de l'appui de son gouvernement. Presque aussitôt suivait la visite des représentants de Grèce, de la Russie et de la Belgique ; un peu plus tard celle des agents diplomatiques d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, etc. Enfin arrivait toute dernière la visite du ministre d'Italie. » En 1883, l'Italie était au mieux avec l'Angleterre. Quant au résident britannique, inutile de dire qu'il n'avait pas bougé.

En fin d'article, les appréciations de la presse : *Le Bosphore* exulte ; l'*Egyptian Gazette* est indignée ; *Le Phare d'Alexandrie*, suivant son invariable cliché, commence ainsi son article : « *Ainsi que nous l'avions prévu*, S. A. le Khédive vient d'adopter une attitude qui lui a été évidemment inspirée par la ligne de conduite de notre journal . . . »

A la lecture de l'article du *Courrier d'Egypte*, ce fut une stupéfaction générale. On s'arrachait le journal pour savourer tous les détails de l'événement. On était tellement convaincu de la réalité du coup d'Etat qu'il ne venait à l'esprit de personne de soupçonner un badinage de la part du journal ; on ne remarquait même pas que le lendemain de l'incident étant jour férié, les journaux chômaient et que, par conséquent, les appréciations de la presse ne pouvaient exister. Non, personne ne doutait. Le lendemain de Noël nous dînions chez A. Mourès, directeur de l'Imprimerie nationale. Il y avait une dizaine d'invités, entre autres Me Carton de Wiart, avocat ; MM. Barth Derigh, juge belge au Tribunal mixte, H. de Vaujany, Giraud, Serrière, etc. Chaque invité, en entrant, subissait la même question : « Avez-vous lu *Le Courrier d'Egypte* ? Qu'en dites-vous ? » Et l'on relisait l'article, on discutait, on s'animait, on acclamait le beau geste du Souverain et l'on trinquait à l'indépendance de l'Egypte. Seul, M. Barth conservait un certain sourire sceptique. Son flair de magistrat lui faisait soupçonner quelque fumisterie ; ce qui lui valait, de la part des dames surtout, quelques égratignures ; elles lui reprochaient son détestable caractère, lui un si bon enfant !

Enfin Giraud arrive, le dernier comme toujours. Un concert de voix bourdonne à ses oreilles : « Avez-vous lu *Le Courrier* ? Hein, qu'en dites-vous ? » Je vois toujours Giraud partant d'un franc éclat de rire et haussant les épaules.

— « Vous non plus, lui crie-t-on, vous n'y croyez pas. Vous voilà deux de l'opposition. »

— Je ne crois pas à qui, à quoi, riposte Giraud ?

— Mais au coup d'Etat.

Alors Giraud, grave comme un président de tribunal, d'une voix lente, solennelle :

— Vous avez tous lu l'article ?

— Oui, oui, oui, répond-on de toutes parts.

— Vous l'avez lu jusqu'au bout ?

— Oui, jusqu'au bout.

— Jusqu'au dernier mot de la dernière ligne ?

Personne ne répondit ; nous nous précipitons sur le journal et lisons ces dernières lignes qui nous avaient échappé :

« Nous avons fait hier réveillon chez Girard. Les têtes étaient surchauffées et j'ai fait le rêve que je viens de vous conter. Hélas ! ce n'est qu'un rêve ! »

Et nous regrettions tous que ce ne fût qu'un rêve.

Non ce n'était pas ce coup d'aile qui devait porter *Le Courrier d'Egypte* vers les sommets et les longs espoirs. Ce brave journal n'eut qu'une durée très éphémère ; il passa comme un magnifique météore et, comme un météore, sans laisser de trace.

Vizetelly confirme que Jablin et Soudan lancèrent *Le Courrier d'Egypte*, mais il place leur canular un premier avril. Celui-ci « berna tous leurs sots (« *silly* ») compatriotes qui crurent volontairement ce qu'ils auraient bien aimé voir se réaliser ».[81]

Les conditions réelles de la disparition du *Courrier* sont connues par une lettre que, vingt ans plus tard, son propriétaire devait adresser à Stephen Pichon, Ministre des Affaires Etrangères, pour obtenir un secours. Il lui rappelait que « son journal avait été impitoyablement sacrifié sur instructions venues du Quai d'Orsay, sans même obtenir la compensation d'usage promise par l'Agent français »[82]. Il est possible que l'Agence de France ait trouvé suspect ce journal lié à un Premier Ministre, Nubar pacha, dont on va voir qu'il était proche de l'occupant. Il va du reste bientôt se trouver au centre d'une affaire de presse notoire, déjà mentionnée, et à laquelle Munier, dans « *La Presse en Egypte* », va donner un large écho : l'affaire du *Bosphore Egyptien*.

Page suivante : hors-texte n° 22

Publicité pour l'Imprimerie Franco-Egyptienne

Cette publicité est extraite du *Bosphore Egyptien* du Mercredi–Jeudi 2–3 Janvier 1884, Sixième année, N° 601.

Source : *PFEnum ; http://www.cealex.org/pfe/presentation/liste_200ansPFE.php*

Imprimerie Franco-Egyptienne

J. SERRIÈRE

RUE DE L'ANCIEN TRIBUNAL, AU CAIRE

Spécialité d'Imprimés pour Administrations

Fournisseur

DE LA

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

Grand Choix de Caractères entièrement neufs

FRANÇAIS, GRECS ET ARABES

AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS

ATELIERS DE RELIURE -- FABIRIQUE DE REGISTRES

Célérité dans l'exécution des Commandes

Très-prochainement,

Réouverture des Ateliers de Port-Saïd

Rue de l'Arsenal, derrière le Consulat de S. M. Britannique

Source : *PFEnum :*
http://www.cealex.org/pfe/presentation/liste_200ansPFE.php

Chapitre 7. L'affaire du *Bosphore Egyptien* (1884)

A la fin de 1883, l'occupation est déjà en crise. Le gouvernement égyptien est en difficulté au Soudan, à la suite de la révolte du Mahdi[83]. Quoique commandée par un général britannique, l'armée égyptienne est écrasée à Khordofan. Sir Eveling Baring, futur Lord Cromer[84], consul général de Grande-Bretagne, prie le gouvernement de rappeler ses troupes, pour laisser le terrain libre à l'armée anglaise, qui se charge de rétablir la situation. Il met ainsi en vigueur la *doctrine Granville*, et il escompte de Shérif pacha qui est aux affaires depuis l'occupation, qu'il se pliera sans difficulté à cette exigence. C'est le contraire qui se produit ; le Premier Ministre démissionne, et Nubar pacha[85], un Chrétien arménien, qui a déjà été au pouvoir sous Ismaïl pacha en 1879, le remplace. Mais cette intervention directe dans les affaires de l'Egypte provoque une campagne de presse, dans les journaux de langue française aussi bien que dans les journaux égyptiens en arabe. C'est la première fois depuis les événements de 1882 que le sentiment national a l'occasion de se manifester et de jouer un rôle. D'où l'importance de l'enjeu.

Au même moment, le gouvernement de Londres nomme, de plus en plus nombreux, ses conseillers dans les ministères égyptiens. A l'Intérieur se trouve Sir Clifford Lloyd, « un fonctionnaire énergique, au zèle réformateur », comme le qualifie un historien britannique[86]. Lloyd est rapidement la cible du *Bosphore*, qu'il fait supprimer en application de la loi de 1881 sur la presse, en même temps qu'il fait fermer son imprimerie. La décision porte l'inquiétude des colonies étrangères, et de la colonie française en particulier, à son comble.

> Les attaques du journal touchaient juste. M. Clifford Lloyd était nerveux, il interrogeait son entourage et ne découvrait aucun point sensible. Un article plus violent que les autres fit déborder la coupe. L'honorable Commissaire anglais fit supprimer *Le Bosphore* par simple arrêté ministériel.
>
> Lorsque cet « arrêté » fut signifié aux intéressés, rédacteurs et ouvriers se demandaient quelle serait l'attitude de Giraud : ferait-il du tapage ou se résignerait-il ? Ni l'un ni l'autre. Giraud prit gaiment l'aventure. Serrière la prit au sérieux. Serrière, imprimeur, ne voyait pas sans anxiété la perspective du chômage forcé de son nombreux personnel. Giraud essaya de le réconforter, en lui disant : « On n'a pas le droit de fermer l'imprimerie, non plus que de supprimer *Le Bosphore* ; l'arrêté ministériel, je m'asseois dessus. Je ne reconnais pas la loi de 1881 sur la presse. »
>
> Giraud, avocat distingué, n'avait pas tort de considérer cette loi comme *illégale*. La suite lui donna raison.
>
> Tout le Caire discutait sur la question, les Egyptiens comme toutes les colonies. Les têtes s'échauffaient ; chez Mme Goudard, une brave Française qui tenait une buvette dans la rue de la Poste, Serrière, Giraud, Santerre des Boves, J. Girard, Touchard, de Vaujany, Puntingon, Mokers, Lormand, de Strens, Oziol, Savary, Porlmann engageaient d'orageuses discussions. Mme Goudard, elle-même, jetait dans la mêlée des exclamations indignées ; jamais sa buvette n'avait été aussi fréquentée que dans ces journées critiques. Le soir même du jour où l'arrêté ministériel fut connu, les ouvriers typographes de l'imprimerie Serrière envahirent la buvette, réclamant Giraud.
>
> A peine Giraud est-il sorti que huit mains vigoureuses l'empoignent, et voilà Giraud hissé sur les épaules de quatre grands gaillards, tandis que la foule, amassée dehors, lui fait une chaleureuse ovation. Giraud se défendait énergiquement : « Mes amis, mes chers amis, criait-il, pas de manifestation ! » Il réussit à se soustraire au tumulte et à ramener le calme.
>
> Le journal parut le lendemain comme à l'ordinaire. Bientôt on apprit que la police avait arrêté les vendeurs et confisqué les numéros. Cèbe, le concessionnaire de la vente, était

venu tout de suite se plaindre à Giraud. Dans son langage exubérant de Marseillais, Cèbe apostrophait la police et faisait des gestes désespérés.

Le cas était grave, on tint conseil. Spontanément les rédacteurs offrirent de vendre eux-mêmes le journal dans les rues ; mais la police veillait et s'opposait à toute manifestation ; il fallut chercher une autre combinaison. C'est alors que L. Poutingon se chargea lui-même de la vente. Il loua un landau, mit un frac et sur la tête sa petits calotte bien connue des Cairotes, et le voilà parti à travers les rues de la capitale, *Le Bosphore* à la main et criant : « Demandez *Le Bosphore !* » Le succès fut délirant, succès malheureusement sans lendemain. Les autorités, pour couper court à tout incident, avaient résolu de fermer l'imprimerie.

Le ministre de France, M. Saint-René Taillandier, qui était en excellents termes avec Giraud, essaya d'apaiser M. Clifford Lloyd. Impossible ; il fallut exécuter l'arrêté ministériel.

Le jour de l'exécution, Giraud et l'équipe du journal étaient sous les armes. M. Taillet, chancelier du consulat de France, entouré de son personnel et de ses cawas, attendait sur le seuil de la porte de l'imprimerie. Les rues voisines étaient gardées par un fort détachement de police à pied et à cheval. Le capitaine Alcide Fenwick — que le journal appelait « Acide Phénique », — arriva pour instrumenter lui-même. Après lecture du document officiel et les sommations d'usage, personne ne bougea ; M. Fenwick fut quelque peu interloqué. Giraud, toujours gouailleur et bon enfant, dit au capitaine Fenwick : « Empoignez-moi au moins au collet pour que j'aie l'air de céder à la force. » Le capitaine, très courtoisement, lui toucha le bras : « Est-ce que cela suffit, dit-il ? » — « Parfaitement. » *Le Bosphore* était supprimé.

Le gouvernement chargea A. Mourès, directeur de l'Imprimerie nationale, d'expertiser l'Imprimerie franco-égyptienne en vue d'une indemnité que le gouvernement était prêt à payer à Serrière ; cette indemnité fut fixée à 10.000 francs.

Entre temps, l'Imprimerie franco-égyptienne, en l'honneur du premier souffle du khamsin, publia, cette année-là, un numéro unique : *Le Khamsin*, avec ce sous-litre : « Journal pas politique, peu littéraire, illustré. — Bureau au Caire, ministère de l'intérieur. Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à Clifford Lloyd, ex-sous-secrétaire d'Etat avant son départ, et surtout *affranchir*. »

On sait que M. Clifford Lloyd était le grand champion de l'abolition de l'esclavage au Soudan.

Ce numéro unique n'était pas bien méchant, mais il ne manquait pas d'esprit. L'explorateur Olivier Pain, de passage au Caire, avait offert sa collaboration et chansonna Clifford Lloyd sur l'air de *Barbari*. Voici un couplet entre autres :

Clifford voulait tout réformer :
Justic', finance et guerre,
Et se faire ainsi surnommer
L'Sésostris d'Angleterre.
Vidé le trésor de l'Etat !
Perdus Sinkat et Trinkitat ![87]
Lâchés et voleur et forçat !
Non, Clifford n'est pas un bibi
Biribi
A la façon de Barbari
Mon ami.

Mais l'affaire ne se terminait pas par une chanson. Elle soulevait en effet des questions de principe, que, mieux que le récit de Munier, les documents publiés ultérieurement par le gouvernement français[88] permettent d'apprécier. Aux yeux de la France, la loi de 1881 n'était pas opposable aux étrangers, n'avait pas été notifiée aux consuls. Qui plus est, si la loi permettait la suppression des journaux, elle n'autorisait pas la fermeture de l'imprimerie, qui du reste n'était pas seulement occupée à l'impression du journal. Sur ce point, le gouvernement ne pouvait rien

répondre. S'agissant du journal, par contre, il objectait qu'il publiait également sans autorisation, en arabe, et de ce fait se comportait en journal égyptien.

Tandis qu'on agitait dans les hautes sphères la « question » du *Bosphore*, la population attendait, anxieuse, la solution que le gouvernement allait donner à l'affaire. Beaucoup étaient optimistes : ils pensaient que le gouvernement égyptien n'oserait aller jusqu'au bout dans ses rigueurs. « Si *Le Bosphore* succombe, disaient-ils, c'en est fait de la sécurité des Européens. » Les personnages qui avaient quelque influence, s'efforçaient d'apaiser le conflit. Les avocats français du Caire avaient rédigé un mémoire dans lequel ils démontraient l'illégalité de ce coup de force. Pour donner plus de poids encore à leurs arguments, ils sollicitèrent les signatures de leurs confrères d'Alexandrie, qui, *tous*, répondirent avec empressement à cet appel confraternel : *tous* moin *un*. On avait, en outre, confié au même rédacteur qui devait recueillir ces signatures, un pli confidentiel qu'il devait remettre lui-même à M. Monge, consul de France dans cette ville. Ce rédacteur fut averti que l'on tenterait, en cours de roule, de lui dérober ce pli. « Sous aucun prétexte, lui avait-on dit, vous ne devez vous en dessaisir. » Il constata, en effet, pendant le voyage, qu'il était espionné. Mais il réussit à déjouer toutes les manœuvres et tous les pièges ; il arriva complet, sain et sauf, à destination.

Il avait reçu dix livres pour frais de route : honnête autant qu'intelligent, il revint au Caire avec une partie de la somme ; il en avait offert consciencieusement la moitié à l'avocat délégué, qui non seulement ne voulut rien accepter, mais ajouta dix autres livres à titre de gratification.

Giraud apprit que son rédacteur était riche ; « Ah ! coquin, s'écria-t-il, où est-il que je l'étrangle ! » L'heureux coquin était à la taverne Girard avec Poutingon et les autres camarades. On vidait force bocks à la prospérité du *Bosphore* ; Giraud fait son entrée en coup de vent. « Vive Giraud ! » crie-t-on de toutes parts. Giraud s'assied ; Poutingon se lève et chante, comme toujours, la même chanson : « Mes chers amis, restons ce que nous sommes . . . » Puis enflant la voix : « Garçon, autant de bocks que de becs. » On applaudit la saillie. Giraud prend à l'écart le rédacteur qui avait la poche garnie et lui dit : « Veinard, te voilà avec dix livres, et ton rédacteur en chef n'a pas le sou : prête m'en cinq. »

Cependant l'affaire du *Bosphore* allait recevoir une solution diplomatique ; M. Saint-René Taillandier fit des remontraces au gouvernement égyptien ; la situation devint même très tendue à un moment donné. Si tendue que le ministre de France quitta Le Caire et se retira à bord d'un navire français ancré dans le port d'Alexandrie et prêt à partir. Mais il reçut du gouvernement français l'ordre de revenir au Caire pour suivre de plus près la marche des événements.

Le président du Conseil, Nubar pacha, se rendit alors à l'Agence de France et fit des excuses.

Le Bosphore allait ressusciter ; mais pour donner quelque satisfaction à Nubar pacha, qui, fort courtoisement d'ailleurs, avait demandé au ministre de France « de vouloir bien prier M. Giraud de mettre un peu d'eau dans son vin », on établit un semblant de censure.

Une censure pas très rigoureuse, Anastasie, en l'espèce, s'appelait M. Le Chevalier, commissaire français à l'administration de la Caisse de la Dette publique. Au début, M. Le Chevalier crut devoir prendre au sérieux son rôle de censeur ; il y eut quelques discussions orageuses ; mais Giraud, très méridional, excellait dans les rispostes railleuses ; M. Le Chevalier — cela ne lui enlève rien de ses qualités — n'était pas de taille à tenir tête à Giraud sur le terrain de la diplomatie ironiste. Les articles de fond du *Bosphore* étaient toujours aussi crépitants ; ils étaient aussi plein de bon sens et de perspicacité. Non seulement *Le Bosphore* suivait et commentait les événements au jour le jour, mais il en comprenait, avec une rare intuition, le sens et la portée.

Munier insiste sur le rôle joué par le *Bosphore* comme guide de l'opinion publique :

> C'est alors (1884) que l'on vit se produire les premières manifestations d'une opinion publique en Égypte, et ce sera la gloire et l'honneur du *Bosphore* de l'avoir créée, puis vite transformée en une puissance avec laquelle il fallut compter.
>
> Auparavant, tout le monde se laissait vivre sans souci du lendemain. Qui pouvait prévoir le coup de foudre de 1882 ? Mais si les événements qui eurent pour conséquence l'occupation anglaise inspirèrent de vives inquiétudes aux colonies européennes, les esprits demeurèrent irrésolus quant à la conduite à tenir. On ne savait que faire, que dire, que penser. Les uns voyaient tout en rose ; les autres, tout en noir. La grande majorité des Européens se laissa reprendre par la douce indolence d'autrefois. Il fallait un coup de fouet pour stimuler les endormis et une boussole pour les guider. Ce fut *Le Bosphore* qui remplit ce double rôle de stimulant et de guide.
>
> Les discussions, flottantes jusqu'alors, furent ramenées sur un terrain solide et parfaitement orienté. Par des articles fougueux, mais justes, on finit par entrevoir les difficultés de la situation. Les colonies comprirent qu'elles devaient serrer les rangs et s'unir en un commun effort, car leur sécurité dépendait de leur entente. C'est à ce moment que se forma une opinion coloniale, opinion qui prit franchement pour drapeau *Le Bosphore égyptien*.
>
> La première manifestation de cette opinion eut lieu en cette même année 1884, le jour de l'anniversaire de l'indépendance hellénique, manifestation imposante, impressionnante qui fut organisée ou plutôt improvisée en moins de deux heures. Un mot d'ordre subitement jeté groupa presque aussitôt une foule considérable sur la place de la Bourse : Italiens, Hellènes et Français se formèrent en cortège à huit heures du soir et se rendirent au consulat de Grèce installé au premier étage de l'immeuble occupé par le *New-Bar*, sur la place de l'Opéra.
>
> En arrivant au consulat de Grèce, le cortège avait fait boule de neige ; il y avait près de cinq mille manifestants sous les fenêtres du consulat. Naturellement, tant de monde ne pouvait à la fois tenir dans les salons de M. Ralli. On organise une députation de vingt-cinq personnes, Giraud en tête ; tous fraternisent et font éclater de vigoureux vivats. M. Ralli et sa famille — Mme et Mlle Ralli — nous font un charmant accueil.
>
> Giraud prend la parole, M. Ralli répond ; les discours sont salués par les applaudissements de la foule qui réclame et acclame le consul de Grèce. M. Ralli et Giraud se présentent au balcon une coupe de champagne à la main et trinquent fraternellement, tandis que les vivats éclatent frénétiques et prolongés.
>
> Giraud et la députation descendent presque aussitôt, salués par un chœur de voix formidable. Le cortège se reforme pour se disloquer à l'Eldorado, où nous terminons joyeusement cette inoubliable soirée.

Mais le *Bosphore* joue un autre rôle : il est le contre poids des journaux favorables à l'occupation, et surtout de l'*Egyptian Gazette*[89], « porte-parole de l'opinion anglaise[90] », dont il brocarde le correspondant :

> Clifford Lloyd était une cible ; M. Louis Clerc, correspondant de l'*Egyptian Gazette*, en était une autre. M. Louis Clerc était un long gaillard, avec des bras en aile de moulin à vent, très encombrant du reste. Le moindre incident lui était un prétexte pour se mettre en vedette. Il écrivait à sa *Gazette*, quotidiennement : « J'étais ici, j'étais là : moi, j'ai fait ceci, j'ai fait cela… » *Le Bosphore* ne le désignait que sous le nom de *Lui*, de la famille des « M'as-tu vu. » *Lui*, le grand *Lui*, est-ce *clair* ?[91]
>
> Entre autres fonctions, Clerc était lié avec un certain colonel Colborne, personnage

> avec lequel il eut de retentissants démêlés. Ce colonel Colborne était explorateur à l'occasion. Sa famille l'aimait mieux loin que près, et lui servait une pension qui, au rebours de la loi de Newton relative à la gravitation universelle, augmentait en raison directe du carré des distances.

Vizetelly semble confirmer l'histoire de ce singulier colonel. Il mentionne dans son livre—sans le nommer—un caractère avec qui il eut de francs ennuis :

> Mon antagoniste était un caractère curieux. . . . S'étant empêtré dans divers affaires, sa famille l'obligeait à vivre à l'étranger, arrangeant de lui payer une annuité calculée en fonction du nombre de milles de distance du foyer, avec un minimum de tant de centaines de milles de la côte d'Angleterre. Il était tenu par cet accord de reste à, ou au-delà de la distance minimale, au risque de perdre l'annuité. Mais il était dans son intérêt de rester aussi loin que cela lui convenait, car plus il allait loin, plus il recevait.[92]

Chapitre 8. Jules Munier professeur (1882–1890)

Si Munier suit tous ces événements avec passion il se consacre cependant, avant tout, à son métier de professeur. On n'a malheureusement sur sa vie d'enseignant, que de rares informations ; nul ne sait s'il existe un dossier sur lui et ce qu'il peut contenir[93].

En principe, il enseigne la langue et la littérature française, et il y prend un réel intérêt, puisqu'il laissera un ouvrage inédit, « *Notes de lexicographie française* », dont le manuscrit a malheureusement été perdu. Parmi ses élèves se trouvera Moustapha Kamel pacha, futur journaliste et dirigeant du parti nationaliste égyptien qui, bien des années plus tard, lui dédicacera son ouvrage « *Egyptiens et Anglais* » :

> « A Monsieur Munier, hommage de celui qui se rappelle avec plaisir avoir été son élève[94]. »

De même, Munier enseigna le français à Victor Mosseri, héritier d'une grande famille israélite ; il lui voua durant toute sa vie une constante amitié et un dévouement sans bornes ; de son côté, Victor Mosseri ne lui ménagea pas sa protection.

Outre le français, Munier a enseigné l'histoire et la géographie. Cela a certainement été le cas en 1889. Cette année-là en effet, il propose à la Librairie Hachette une collaboration à un atlas que cet éditeur publie. Celui-ci accepte en principe, mais fait une contre-proposition : la publication d'un atlas destiné aux écoles égyptiennes, et accompagné de notices géographiques, qui mettrait l'accent sur la Turquie, les pays du Levant et de la Méditerranée Orientale. Un droit d'auteur de 5 centimes par ouvrage lui serait versé, étant entendu, toutefois :

> « qu'il serait nécessaire que le Gouvernement égyptien s'engage à acquérir 10.000 exemplaires de l'ouvrage. »

Le projet n'aboutit pas. Il était en effet évident que Munier n'avait pas qualité pour engager le gouvernement. En 1890, il essaie encore, proposant à Hachette l'édition d'une géographie d'Egypte. L'éditeur refuse, les autorités égyptiennes ne s'étant pas intéressées à la publication de cet ouvrage[95].

En juillet 1890, Munier cesse ses fonctions, « à la suite d'une réorganisation des services ». Il est possible que cette réorganisation soit l'une de celles par lesquelles Douglas Dunlop, Directeur de l'Enseignement au Ministère, s'efforce d'éliminer l'enseignement français dans les écoles locales. Mais il est possible aussi que le caractère indépendant de Munier n'ait pas facilité sa carrière administrative. En 1906 en effet, défendant Peltier bey, son ancien directeur, dans un article de journal, il écrit tout net qu'il lui est d'autant plus aisé de le faire dans les circonstances, que, en ce qui le concerne, « il n'a jamais eu à se louer de ses procédés »[96]. Une attestation de l'Inspecteur de l'Enseignement fait connaître de Munier « qu'il a rempli de manière irréprochable ses devoirs de professeur »[97]. Il est exclu qu'il ait quitté le service du gouvernement égyptien à la suite de l'affaire de Fachoda, comme le voudrait la saga familiale[98], trop flatteuse sur ce point. En effet, d'une part l'incident de Fachoda date de 1898, soit huit ans plus tard ; d'autre part Munier a quitté l'enseignement secondaire pour passer, comme on le verra, dans un autre service de l'Etat, qu'il quittera de son plein gré bien avant Fachoda. Mais c'est lors de son départ de l'enseignement qu'il aborde le journalisme qui fera sa réputation : le journalisme politique.

Page suivante : hors-texte n° 23

Dédicace de Moustapha Kamel pacha à Jules Munier

Source : Archives Claude Py-Munier

A Monsieur Munier,

Hommage de celui qui se rappelle avec plaisir avoir été son élève

Moustafa Kamel Pacha

Le Caire 25-1-1906

Égyptiens et Anglais

Chapitre 9. Débuts dans le journalisme (vers 1885–1889)

Il faut revenir ici en arrière pour trouver le motif probable de son abandon de l'enseignement, ou du moins de sa résignation devant la réorganisation des établissements égyptiens : sa véritable vocation est d'être journaliste. On a vu que, dès son arrivée, il s'est lancé dans la création du *Darabouk*. S'étant lié avec Serrière, il continue dans la même voie[99] :

> Serrière, qui eut l'honneur d'être le fondateur du *Bosphore,* ne voulut jamais rien être qu'imprimeur ; ce fut d'ailleurs un excellent imprimeur et un non moins excellent patron. S'il ne fut jamais décoré, s'il ne fut jamais *bey* ni autre chose, c'est qu'il dédaignait toutes les distinctions honorifiques. Il se contenta de solides amitiés et du prestige qu'il avait su conquérir comme imprimeur.
>
> Apres avoir passé la main à Giraud, puis à Barrière, Serrière s'ennuya de ne plus entendre le journal rouler sous ses presses. Peu après la résurrection du *Bosphore*, il lança en 1884 le *Méphisto*, feuille satirique, hebdomadaire, où je collaborai avec Ch. Gravier, ingénieur électricien aux Chemins de fer.
>
> Au *Méphisto,* qui n'eut qu'une brève existence, succéda *La Jurisprudence égyptienne,* où le camarade Amadou écrivit sur l'instruction en Egypte des études copieusement documentées. Le gouvernement français le récompensa en lui conférant les palmes académiques.
>
> Il était dit que tous les collaborateurs de Serrière seraient titrés ou décorés, excepté lui. Il mourut prématurément dans des circonstances tragiques où il y eut beaucoup de mystère. Ses funérailles furent grandioses. Ce fut M. de Strens qui, au cimetière, prononça le suprême adieu.[100]

Supprimé le 4 avril 1885, le *Bosphore* réapparait le 1er décembre suivant, après un arrêt de la cour d'appel mixte, qui lui donne satisfaction sur tous les points. Bientôt, Emile Barrière prend la direction du journal. Il est venu à la presse par l'imprimerie, après avoir tâté de l'armée et avoir été blessé à Magenta, puis combattu en 1870. Il est sans doute venu en Egypte à la suite de son frère, Paul Barrière, qui y fera une carrière distinguée d'ingénieur, et mourra à la tâche[101].

Barrière donne un ton un peu différent au *Bosphore*, du moins d'après Munier, qui va le rejoindre bientôt, et qui met en valeur l'influence du journal sur les Egyptiens :

> mais cette résurrection comportait un avatar : ce n'était plus le même *Bosphore,* il lui manquait quelque peu de cette vie de bohème qui stimulait sa verve. Quand il y eut de l'or en barre et en caisse, la verve de Giraud déclina ; on lui donna pour successeur Barrière bey, et, à côté du titre du journal, on lisait cette mention aussi rassurante que bourgeoise et capitaliste : « Au capital de 100.000 francs. »
>
> J'ai parlé d'opinion coloniale pour indiquer l'unité d'idées et de sentiments de toutes les colonies, mais l'opinion indigène n'existait pas encore. Non que *Le Bosphore* n'ait réussi à faire vibrer l'âme égyptienne, mais l'indigène se recueillait, méditait et gardait un silence obstiné, énigmatique et prudent. Il avait peur de ce tumulte d'idées, de ce verbe hardi et précis qui avait des grondements de tonnerre. La foudre sûrement allait tomber quelque part ; serait-ce sur l'Égyptien ? Serait-ce sur l'Étranger ?
>
> Les colonies, toutefois, ne manquaient pas de paratonnerres pour se garantir de la foudre, tandis que les indigènes, livrés à tous les coups de l'arbitraire, qui les protégerait ? De là cette réserve, qui, cependant, peu à peu se relâcha.
>
> Ce fut Barrière bey, le successeur de Giraud au *Bosphore*, qui réussit à faire sortir les Égyptiens de leur timidité native et toute naturelle du reste. Il sut leur inspirer confiance,

> et un an à peine, après avoir pris en main la direction politique du *Bosphore*, il recevait d'intéressantes confidences de hauts personnages égyptiens très patriotes. Ces premières confidences furent suivies d'autres très significatives. Barrière acquit ainsi la certitude que ses campagnes de presse trouvaient un vibrant écho dans l'âme des Égyptiens. De tous côtés, on lui demandait de publier une édition arabe ; mais Barrière refusa toujours de tenter l'aventure, craignant avec raison que la traduction ne trahît sa pensée. Le sort du journal eût été, en effet, à la merci d'un mot glissé comme par hasard, d'un mot dangereux qui eût fait explosion et eût justifié les pires représailles. Les Égyptiens durent se résigner à lire en français les articles de Barrière bey, auquel on a maintes fois reproché ses violences de langage.

Il est d'autant plus important que le *Bosphore* puisse être lu par les Egyptiens que la presse en arabe se développe, et pas forcément dans un sens hostile aux Anglais :

> En 1888, parut le premier numéro d'*Al Mokattam*, organe de l'influence anglaise en Egypte. Jusqu'alors, *Al Ahram*, habilement dirigé, avait une réputation qui semblait défier toute concurrence ; car les rédacteurs de ce journal étaient tous des écrivains de premier ordre. La langue arabe y était maniée avec une pureté, une élégance auxquelles on n'était pas accoutumé. Quand MM. Nimr, Mankarious et Farès entrèrent en lice armés de leur *Mokattam*, c'est à peine si l'on daigna jeter un coup d'œil de simple curiosité sur leur feuille, que l'on croyait destinée à mourir avant les premières dents.[102]
>
> Les dents poussèrent vite et suffisamment solides pour faire de sérieuses blessures.
>
> *Al Ahram* prit ombrage de l'attitude du nouveau confrère ; il y eut tout de suite d'ardentes polémiques qui forcèrent l'attention des lecteurs et aidèrent à la diffusion du journal. On voulait connaître de plus près cet adversaire que l'on prenait pour un nain et qui ne craignait pas de s'attaquer à un géant comme *Al Ahram*. L'attitude franchement anglophile d'*Al Mokattam* était de nature à lui aliéner la grande majorité des lecteurs ; mais la curiosité l'emporta, on se laissa prendre à la brillante éloquence des articles de combat. Ce fut la faute d'*Al Ahram*, qui, par ses rispostes, mit en vedette un organe que jusqu'alors peu de lecteurs se souciaient de connaître. La faute était commise ; le succès d'*Al Mokattam* s'affirma de plus en plus. Dans le public égyptien, il y eut des discussions passionnées sur le mérite littéraire de l'un et de l'autre journal. La musique des mots effaçait les laideurs de la politique[103].

La date exacte à laquelle Munier rejoint le *Bosphore* n'est pas établie. Divers recoupements indiquent que ce doit être vers 1886–1887. Tout d'abord, si Munier, dans « *La Presse en Egypte* », décrit longuement la « période Giraud » du *Bosphore*, il n'indique à aucun moment qu'il ait participé à la vie du journal à ce moment, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire si cela avait été le cas, comme l'indique le reste de son texte. Mais il mentionne expressément sa collaboration en 1890. Il est peu probable au demeurant que, arrivé en 1881 en Egypte, jeune fonctionnaire, inconnu dans le public, et ne connaissant rien au pays, il ait pris, dès 1884, une position tranchée dans un conflit de presse de cette importance ; il était évidemment tenu à un devoir de réserve et ses faibles moyens matériels devaient l'inciter à la prudence. Cette collaboration est par contre certaine en 1887 ; en effet le *Bosphore* publie cette année-là un long article nécrologique sur Antoine Mourès, le beau-père de Munier depuis 1883[104], comme on le verra plus loin. Le style est celui de Munier, et les détails donnés émanent d'un familier du défunt.

Munier décrit ainsi le style que Barrière avait donné à la rédaction du *Bosphore Egyptien* :

> Violent, il l'était par tempérament et par patriotisme, mais on sentait tellement la conviction et la sincérité sous l'épithète cinglante que Barrière compta beaucoup d'amis

dévoués dans la colonie anglaise elle-même. On respectait en lui la droiture du caractère. J'étonnerai sans doute beaucoup de personnes en disant que le meilleur reporter du *Bosphore*, en 1890, était le capitaine Mansfield, un Anglais des pieds à la tête, un des chefs de la police. Certain jour, je le vis arriver, vers 11 heures du matin. Je venais d'apporter une chronique ; Barrière n'était pas à son bureau. Le fringant capitaine fait irruption et demande Barrière d'une voix impérieuse, en habitué de la maison.

— Barrière bey est sorti, lui dis-je. Avez-vous une communication urgente à lui faire ?

— Ho ! non. Je venais simplement lui signaler un incendie près de la gare ; mais rien de grave.

Je pris note et saluai tout interloqué ; il y avait de quoi. Pensez donc : un Anglais faisant du reportage pour *Le Bosphore !*

Barrière bey continua l'œuvre de Giraud avec la même énergie que son prédécesseur, avec plus de tenue aussi. Pendant plus de dix ans, il batailla et frappa d'estoc et de taille. Par la fermeté de son caractère et l'unité de sa conduite politique, il s'éleva très haut dans l'estime de ses compatriotes, des indigènes et de toutes les colonies, y compris la colonie anglaise. Il eut le rare mérite de fournir chaque jour l'article de fond et d'inaugurer l'information intéressante. Les articles paraissaient écrit avec tant de facilité que ses amis eux-mêmes ne soupçonnaient guère à quel travail herculéen il devait se livrer, non pour écrire un article, mais pour trouver chaque jour *un sujet* d'article.

Barrière devant s'absenter pendant une semaine, confiait à ses amis qu'il était très embarrassé pour assurer la publication de l'article quotidien. Le regretté Battenberg, un fin lettré, répondit que cela ne lui paraissait pas si difficile. Barrière riposta : « Vous pouvez aisément vous rendre compte de la difficulté en essayant chaque jour, non pas d'écrire, mais seulement de me trouver un sujet à traiter ; je suis prêt à vous donner vingt livres par mois si vous réussissez. Entendons-nous : il ne s'agit pas d'indiquer un titre quelconque, mais une idée qui puisse donner matière à un développement d'une colonne. »

Je ne sais si Battenberg essaya ; mais Barrière, qui m'avait conté l'histoire, me dit plus tard que son ami n'avait plus insisté.

Si Barrière est cinglant dans son expression, c'est cependant un journaliste de premier ordre par la netteté de sa pensée.

L'accès aux collections du *Bosphore* n'est pas aisé[105], et il faut se contenter de procéder par sondages ; on a ici choisi une année pendant laquelle la collaboration de Jules Munier est quasi-certaine ; c'est le cas en 1889–90.

Chaque numéro du journal commence par deux chroniques. La première est un éditorial de Barrière bey, le directeur, généralement consacré à la politique internationale, mais du point de vue des affaires de l'Egypte, ou aux grands problèmes politiques français. Un second article suit qui n'est pas signé, et qui porte sur la situation intérieure de l'Egypte. Des similitudes évidentes de style et de choix des sujets, avec les articles que Munier signera de 1892 à 1900, dans d'autres journaux, font-conclure que ces textes sont de lui ; ils sont parfois très vigoureux ; cela pourrait les faire attribuer à Barrière. Ce ne peut être le cas. D'une part en effet, on ne voit pas pourquoi Barrière aurait donné, à la suite, deux éditoriaux, pour n'en signer qu'un seul. D'autre part le style des deux éditoriaux n'est pas le même et celui de Munier, à cette époque, ne vaut pas du tout celui de Barrière. Enfin Munier, fonctionnaire, est toujours tenu à la discrétion et sa collaboration est bien naturellement anonyme.

La valeur de ces textes est inégale. Ils ont un point commun : l'anglophobie, toujours très

attentive, souvent moqueuse, parfois virulente et quelquefois pas très bien orientée. Mais certains coups visent juste et atteignent leur but. Le sondage effectué dans cette prose nous donne quelques exemples caractéristiques d'une manière que l'on retrouvera quelques années plus tard dans le *Courrier du Nil* quand Munier dirigera ce journal.

Sous le titre « *Les Bons et les Méchants* » (14 janvier 1889), notre journaliste accuse les fonctionnaires britanniques de concussion et d'attribution systématique des marchés aux entreprises de leur pays ; c'est à coup sûr exact, car cela provoquera des plaintes jusque bien avant dans le siècle suivant[106].

La chronique « *Vanitas vanitatum* » (18 *janvier* 1889), concerne les décorations :

> Le Français porte ses décorations à la boutonnière, l'Anglais les fait graver sur ses cartes de visite. Il ne viendra jamais à la pensée d'un Français de faire suivre son nom de la mention Membre honoraire de la Société protectrice des animaux. L'Anglais faute de titres plus honorables, s'intitulera M.H.S.P.A., mais les non-initiés pourront supposer qu'il est commandeur ou grand officier de l'ordre du Lapin Blanc ou de l'Hippopotame Vert.

Au cours du mois de mars de la même année, une série d'attaques en règle est déployée contre l'usage exclusif de la langue anglaise. Le 6, « *La langue anglaise* » traite de la proposition faite par le gouvernement aux puissances, d'admettre l'anglais comme langue judiciaire des Tribunaux Mixtes . Munier se plaint de ce que l'anglais est en fait déjà imposé dans les tribunaux, alors que les conventions internationales ne reconnaissent que trois langues : arabe, français et italien.[107] Il relève en outre l'insertion dans le *Journal Officiel* d'avis en anglais :

> « langue que le public ignore complètement et que parlent seuls les chefs de service britanniques. »

Fait plus grave, la plupart des grands travaux font l'objet d'avis d'appels d'offres en anglais, intéressant uniquement les entreprises britanniques.

Quelques jours plus tard, il revient à la charge, et il écrit le 10 mars :

> « Vous ne parlez pas l'anglais ? Eh bien, apprenez-le ou faites vos malles. »

Il mentionne un entrefilet au *Journal Officiel* imposant la connaissance de l'anglais aux jeunes gens qui postulent un emploi de commis :

> auprès d'une commission composée exclusivement d'indigènes qui n'entendent pas un traître mot au dialecte usité sur les bords de la Tamise. Si les membres de la dite commission étaient en état de déchiffrer un article du *Times*, on exigerait du dit commis un éloge du marquis de Salisbury[108] en anglais et en vers. Cela viendra.

Il rappelle de nouveau une semaine plus tard que le *Journal Officiel* consacre plus que jamais ses colonnes à la publication de documents en anglais, et toujours, comme de juste, les adjudications. Quinze jours se passent et, en éveil plus que jamais sur ce sujet, il fait état, dans le numéro du 31 mars, d'un rapport adressé par S.E. Zeki pacha[109] à S.A. le Khédive sur les travaux de la corvée. Le rapport est net et précis : il résume les travaux des corvéables, dont le détail figure dans un tableau annexe, rédigé en anglais ;

> Nous ne pensions pas que le chef égyptien d'un ministère égyptien, puisse adresser au souverain de l'Egypte des documents écrits dans une langue qui n'est ni la langue du pays, ni l'une des trois langues officielles. Nous étions dans l'erreur, nous le confessons très humblement.

Plus tard dans l'année, « *English spoken here* » (18 octobre 1889), traitera de l'envahissement de l'instruction publique par la langue anglaise.

Ces articles alternent avec des éditoriaux réclamant inlassablement l'évacuation, comme « *Quand les Anglais, qui devaient partir en 1888, partiront-ils ?* » (5 mars 1890). D'autres font appel au patriotisme égyptien, et c'est un changement de ton par rapport à la période 1884–1887, quand le *Bosphore* de Giraud s'inquiétait avant tout de défendre les colonies étrangères :

> « Ce n'est pas la neutralité de l'Egypte qui importe, c'est sa liberté. Cette liberté ne peut être confiée à aucune autre puissance » (27 août 1889).

Pourtant, le sentiment que la solution au problème égyptien passe par une intervention européenne, subsiste. Pour notre journaliste, l'Europe a des responsabilités ; elle ne peut se désintéresser de l'Egypte et la laisser à la seule Angleterre (et probablement aussi à la Turquie, quoique Munier soit prudent sur ce point) :

> « La question égyptienne, qui est devenue, du fait de l'Angleterre, une question européenne, ne peut, ne doit être résolue que par l'Europe elle-même » (16 août 1889).

Les réformes introduites par les Anglais ne trouvent pas grâce aux yeux de Munier. Dans « *Le fouet* » (16 décembre 1889), il écrit :

> « La courbache[110] est ignoble, nous l'avons dit. C'est pourquoi les Anglais l'ont abolie. Seulement, ils l'ont remplacée par le fouet qui, étant britannique, ne saurait avilir. »

Il conclut aimablement et tout net :

> « Les Anglais sont grotesques. »

Sous le titre « *Les Anglais en Egypte* » (10 juillet 1889), il rappelle que :

> L'Egypte est pour les Anglais une ferme qu'ils cultivent, prenant toutes les places lucratives, faisant entrer leurs marchandises à des tarifs de faveur. C'est aussi une position militaire de premier ordre, qui commande la route de la Chine et de l'Inde. C'est enfin une des entrées de l'Afrique Centrale, entrée qui deviendra libre tôt ou tard, par la chute de l'Empire des Derviches. A ces divers titres, l'Egypte était bonne à prendre et elle est donc bonne à garder.

« *Tous Anglais* » (7 juillet 1889) dénonce l'accaparement des postes d'enseignants par les Anglais :

> Le Conseil des Ministres vient de prendre connaissance d'un rapport présenté par un colonel anglais sur la création d'écoles agricoles dans les principales villes d'Egypte . . . (d'après ce rapport), il est nécessaire, obligatoire même, pour le bon fonctionnement de ces écoles, que les professeurs soient pris exclusivement dans le corps des ingénieurs diplômés . . . en Angleterre.

Dans le même style, « *Un Anglais et un Egyptien égalent un indigène* » (8 juillet 1889) permet de polémiquer avec un confrère favorable à l'occupation :

> En parlant de troupes envoyées à la frontière sous les ordres d'officiers anglais, nous les avions nommées anglo-égyptiennes. Un journal d'Egypte, qui ne perd jamais l'occasion d'étaler une sottise, redresse aussitôt notre erreur et nous fait savoir que ces troupes sont purement indigènes. Ainsi, nous saurons pour l'avenir que des troupes égyptiennes commandées par des Anglais donnent comme total le mot « indigènes ». Et les tribunaux indigènes ne sont, probablement pour le même motif, appelés ainsi que parce qu'ils

comptent parmi leurs membres un juge anglais, auquel on va adjoindre prochainement quelques compatriotes, pour indigéniser encore davantage la magistrature de ce pays.

L'article « *Les routes agricoles* » (11 avril 1889) se veut à la fois le rétablissement de faits exagérés et un hommage raisonnable à une réalisation britannique, les routes agricoles dues au colonel Scott Moncrieff. Ce projet, d'après Munier :

> a soulevé, dans un certain milieu, un enthousiasme qui nous semble un peu excessif. . . . célébrant l'esprit d'initiative des Anglais, leur sens pratique, les services inattendus qu'ils vont rendre à l'Egypte, et qui laissent loin derrière eux ceux qu'ils ont déjà rendus . . . Méhémet Ali avait admirablement compris les besoins de ce pays. . . . il sut créer un magnifique réseau de canaux d'irrigation et de routes carrossables.

Et de démontrer qu'en matière de routes, les progrès ont largement continué après Méhémet Ali. Pour finir :

> en résumé, M. le Colonel Scott Moncrieff n'a rien inventé en projetant des routes agricoles, mais on ne doit pas moins le féliciter de vouloir mettre à profit, pour le bien de l'Egypte, les études de ses devanciers et de l'excellente administration des domaines. Pour réussir, il n'a pas à innover, il n'a qu'à tenir compte d'un passé récent. Sa tâche, ainsi comprise, pour modeste qu'elle soit, n'en restera pas moins honorable et nécessitera, qu'on veuille bien nous en croire, tous les efforts et toute l'intelligence du personnel sous ses ordres.

Conclusion somme toute assez perfide.

Munier défend aussi les Français. Il note d'abord au sujet du 14 juillet que :

> « ils sont fiers, à juste titre, de constater toujours cette vivante sympathie que la France a su conserver en Egypte, de voir cette foule joyeuse fraterniser avec nous dans cette publique et éclatante preuve d'amitié. »

Mais la rancune du fonctionnaire évincé perce dans « *La France et l'Egypte* » (23 mai 1890) :

> Nous ne demandons pour nos compatriotes ni exceptions ni faveurs ; l'application stricte des lois et des règlements en vigueur suffit. Qu'il soit mis fin aux discriminations. . . . que la loi sur les employés de l'Etat leur soit impartialement appliquée ; que la Douane égyptienne adopte un traitement égal pour tous et qu'en un mot, la qualité de Français ne soit pas une cause suffisante de mise à l'index.

De cette partialité, il semble que les Français n'aient pas été les seuls à souffrir, car, à la même époque, la Chambre de Commerce Austro-hongroise d'Alexandrie écrit :

> L'occupation étrangère aggrave de beaucoup la triste situation des Européens qui ne sont pas des administrés de la puissance occupante, car ces derniers sont seuls favorisés par le gouvernement actuel. Les fournitures du gouvernement, ont, sauf quelques rares exceptions, cessé pour tous, excepté pour les sujets du Royaume-Uni. Soit de manière ouverte, soit de manière occulte, le gouvernement trouve toujours le moyen de favoriser la même nation. . . . la condition expresse des fournitures est qu'elles soient de fabrication anglaise. . . . l'Angleterre ne s'occupe que de protéger ses propres administrés, sa propre industrie, son propre commerce ; les sentiments qu'elle professe en faveur de l'Egypte et les soucis qu'elle manifeste pour son bien-être sont fort sujets à caution. (3 février 1890).

Cette réaction est intéressante et significative. En effet, l'historiographie actuelle, réagissant sur certaines exagérations de la période précédente, et se voulant plus objective, aurait

tendance à exalter à l'excès l'œuvre des anglais et la *pax britannica*, au demeurant très réelles. Les plaintes des Français d'Egypte seraient dès lors la seule défense d'intérêts matériels sordides, la manifestation d'un impérialisme culturel déçu, ou le témoignage d'un complexe d'infériorité vis-à-vis des Anglais. La réaction des austro-hongrois éclaire de nouveau la question : les sentiments de frustration étaient partagés.

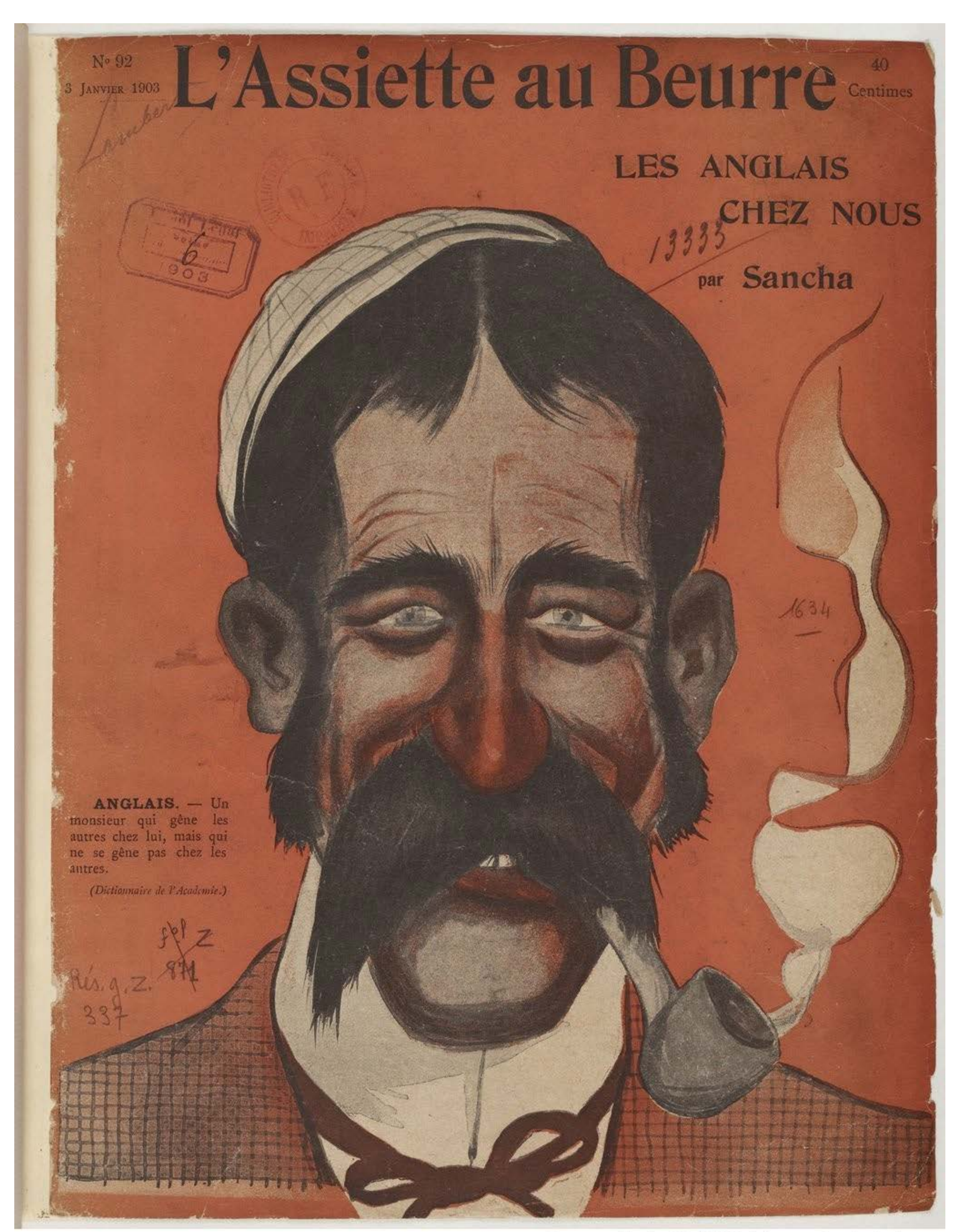
Cette page est intentionnellement dépourvue de texte.

Page suivante : hors-texte n° 24

Les Anglais tels que Munier et ses amis les voient (1)

Dessins de Sancha en première page de *L'Assiette au Beurre*, « Les anglais chez nous » (nº 92, 3 janvier 1903).

Source : Bibliothèque Nationale de France, *http://gallica.bnf.fr/*



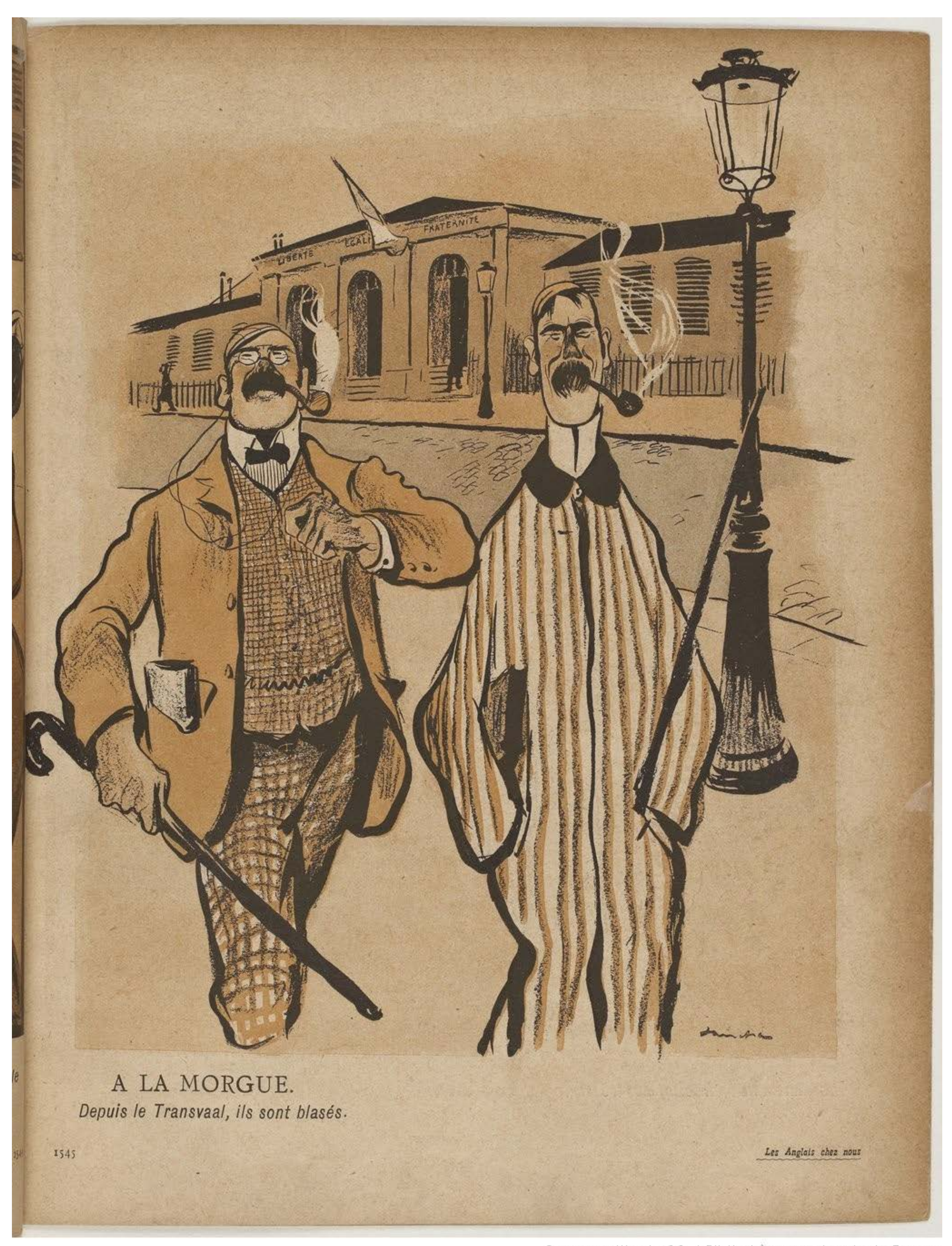
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Page suivante : hors-texte n° 25

Les Anglais tels que Munier et ses amis les voient (2)

Dessins de Sancha dans *L'Assiette au Beurre*, « Les anglais chez nous » (nº 92, 3 janvier 1903).

Source : Bibliothèque Nationale de France, *http://gallica.bnf.fr/*



A LA MORGUE.

Depuis le Transvaal, ils sont blasés.

1545

Les Anglais chez nous

Page suivante : hors-texte n° 26

Les Anglais tels que Munier et ses amis les voient (3)

Dessins de Sancha dans *L'Assiette au Beurre*, « Les anglais chez nous » (nº 92, 3 janvier 1903).

Source : Bibliothèque Nationale de France, *http://gallica.bnf.fr/*



— Nô, my dear, ils ont beau se habiller chez English Taylor, ils n'auront jèmais la distinction de no.

1547

Les Anglais chez nous

Page suivante : hors-texte n° 27

John Bull donné en pâture au crocodile égyptien

Un russe, un allemand et un français s'apprêtent à nourrir John Bull à un crocodile avec l'aide d'un fellah, d'un indien et d'un irlandais.

> John Bull, en voilà assez. Depuis treize ans que tu te moques de nous et que tes ministres, libéraux et conservateurs, promettent à tout propos d'évacuer l'Egypte, sans jamais tenir leurs engagements. Il faut en finir, ou nous te donnons en pâture au crocodile égyptien, qui ne fera de toi qu'une bouchée.

Source : Université de Heidelberg ; *Journal d'Abou Naddara du 25 août 1895* ; *http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html*

Dix-Neuvième Année

Fondateur
Directeur et Rédacteur en Chef
J. Sanua Abou Naddara
6, Rue Geoffroy-Marie, PARIS

Le Journal d'Abou Naddara

Toute communication et demande d'abonnement doivent être adressées au Directeur du Journal

N° 7. — 25 Aout 1895

ABONNEMENTS :
Édition de Luxe avec suppléments et primes, 1 an. 26f »
Abonnement simple, 1 an. 10 »

e page notre dessin colorié en l'honneur de la fête de S. M. I. le Sultan Gl

بيان هذا الرسم فى مقالة المستربول والتمساح المه

JOHN BULL ET LE CROCODILE

Le Français, le Russe et l'Allemand : John Bull, en voilà assez. Depuis treize ans que tu te moques de nous et que tes ministres, libéraux et conservateurs, promettent à tout propos d'évacuer l'Egypte, sans jamais tenir leurs engagements. Il faut en finir, ou nous te donnons en pâture au crocodile égyptien, qui ne fera de toi qu'une bouchée.

John Bull : Mais laissez-moi donc, mes amis, encore un peu de patience, l'ordre n'est pas encore rétabli dans la Vallée du Nil et mes soldats ne peuvent quitter ce pauvre pays qui deviendrait aussitôt la proie des révolutionnaires, des anarchistes.

Le Français : Assez de ces rengaines, John Bull, nous les connaissons.

Le Russe : Décide toi à partir ou gare au crocodile.

Le Fellah, l'Indien, l'Irlandais : Nous vous en supplions, bons et généreux amis, ne manquez pas une si bonne occasion de nous débarrasser à jamais de John Bull. Vous savez qu'il ne sort jamais des endroits où on a eu la sottise de le laisser entrer; enfermez-le donc dans le gueule de ce brave crocodile égyptien, et qu'il y reste.

John Bull : Laissez-moi ! Je suis sujet Anglais; un citoyen britannique n'est pas une pâture à donner à un caïman. Je suis protégé par les lois de mon pays.

L'Irlandais : Parlons-en; à quoi te servent-elles? à opprimer et à pressurer les malheureux Irlandais, que ton crocodile de Balfour a presque dévorés.

L'Indien : A exploiter les pauvres Hindous, à les laisser mourir de famine et à les empêcher de pratiquer leur culte.

Le Fellah : Toi, qui parles si audacieusement des lois, pourquoi ne respectes tu pas les droits de souveraineté de S. M. le Sultan sur la Vallée du Nil et essaies-tu aussi d'établir perfidement ton protectorat en Turquie d'Asie?

Tous : Allons, John Bull, au crocodile!

John Bull : Un moment encore; nous avons maintenant un nouveau ministre, lord Salisbury, un ministre sage et éclairé. Tout différent du vieux Gladstone, qui ne pouvait prononcer le mot de « Turquie » sans tomber en épilepsie. Laissez faire le nouveau cabinet et vous verrez!

Tous : Tu te moques, sans doute, encore de nous; mais nous voulons bien te donner jusqu'à la fin de 1895. Si à cette date, tu n'as pas tenu ta promesse, gare à toi et à tes soldats écarlates!

Le Français : En voulez-vous des z'homards?

Tous (*en chœur*) : Ah! les sales bêtes!!!

Chapitre 10. Le chroniqueur théâtral

Mais Munier assure aussi une collaboration artistique au *Bosphore*. Ses nombreux billets révèlent une assiduité certaine au théâtre de l'Ezbékieh et une connaissance exacte de tous les aspects de ses coulisses. Il passe en revue les spectacles, avec bienveillance du reste, et surtout ce qui fait le fond de la saison théâtrale du Caire : opéra italien et opérettes françaises, vaudeville et théâtre de boulevard parisien : un répertoire varié mais facile. Toujours tenu à la réserve comme fonctionnaire, il signe ses papiers d'un pseudonyme : « *Ré-Bémol* ».

Les questions d'art intéressaient fort le public et la presse aux environs de 1890. *Le Bosphore* avait inauguré la critique théâtrale grand style. Mokers, qui avait fait au *Darabouk* ses premières armes, écrivait au *Bosphore* de brillants articles critiques.

A Mokers succéda *La Dame voilée*, qui fit tourner nombre de têtes. Malgré tout leur talent, ni Mokers ni la *Dame voilée* ne réussirent à influencer l'opinion.

Ce fut en 1892 que *L'Arte*, avec Cenci, *Le Bosphore*, avec Ré-Bémol réveillèrent le goût artistique de la population européenne. Ré-Bémol(1) n'était pas *un*, ils étaient deux : deux employés d'une administration de l'Etat. Ils eurent la bonne fortune de soulever d'intéressantes polémiques auxquelles prit part *L'Arte*, qui paraissait chaque semaine en élégant format, rédigé en italien et en français. J'eus l'honneur d'en être un des collaborateurs de la première heure ; nous devînmes promptement, Cenci et moi, d'excellents amis. Lui travaillait à son journal avec la passion, la foi et le désintéressement d'un apôtre et d'un artiste. Pendant plus de dix ans, il fut l'arbitre des succès au Khédivial. Les médiocres craignaient cette plume distinguée, très sûre d'elle-même, toujours courtoise. Les bons artistes, quelles que fussent leurs nationalités, trouvaient en Cenci un appui solide, et au besoin un avocat d'une éloquence persuasive.

Tandis que j'écrivais au *Bosphore*, M. Bertrand, fonctionnaire aux Chemins de fer, chroniquait à *L'Arte*. Nous eûmes un jour une polémique qu'on peut qualifier de guerrière à propos d'une artiste, Mlle Argentine, qui s'était distinguée un soir, entre autres, en interprétant *La Norma*, au théâtre du Jardin. J'avais arboré les couleurs de l'artiste sur la recommandation de Barrière bey. Bertrand m'égratignait, je pris le mors aux dents. Que croyez-vous qu'il arriva ?

Bertrand me fit l'honneur d'admirer mon article et dit au directeur de *L'Arte* : « Je voudrais bien connaître mon adversaire. »

— C'est facile, répondit Cenci, c'est mon meilleur collaborateur et ami, je vous le présenterai. » Au moment même où il achevait ces mots, j'entrais au foyer du Khédivial et j'allai tout de suite saluer Cenci.

— Vous arrivez bien, s'écria-t-il ; permettez que je vous présente mon ami M. Bertrand. Je saluai, Bertrand salua et je lui dis en riant : « Ha ! c'est vous qui . . . »

— « Oui, oui ; c'est moi qui . . . »

C'est ainsi que les deux adversaires devinrent de bons camarades. On attendait un duel ; ce fut, en effet, un duel, mais où nous n'échangeâmes que des poignées de mains.

---

(1) Limongelli et l'auteur de cette étude.

Munier donne les détails supplémentaires suivants sur Cenci[111] :

Cenci, qui tout en s'occupant de *L'Arte*, donnait des leçons de musique et de chant, avait fondé un « Institut international de musique ». Son incontestable autorité en matière musicale et sa virtuosité comme violoniste l'avaient promptement mis en vedette.

Les élèves affluèrent nombreux à son Institut, et bientôt Cenci fut en mesure de présenter à l'imprésario du Khédivial, M. Morvan, des choristes qui n'avaient rien à envier aux vétérans des chœurs officiels. Les plus hauts personnages s'intéressèrent à cette œuvre qui promettait de brillants résultats. Le ministre d'Italie, le ministre de France, le marquis de Reverseaux prodiguaient au fondateur de l'Institut les encouragements les plus flatteurs.

Abbate pacha, qui ne refusait jamais son concours aux généreuses initiatives, se dévoua corps et âme à cette grande œuvre artistique. On fonda un comité sous la présidence de Abbate pacha, avec Casulli comme secrétaire. Je comptais, avec Barrière bey et Arus, fondateur de *L'Imparziale*, etc. parmi les membres du comité.

Malgré toutes les sympathies dont l'œuvre était entourée, malgré les succès remportés au Khédivial par les élèves de Cenci, l'Institut international de musique se heurta à de mesquines jalousies ; nous n'étions pas les plus forts ; il fallut se résoudre au suicide en pleine santé, malgré tant de mains qui se tendaient et de sourires d'amis.

Cenci, découragé, quitta l'Egypte et se rendit dans l'Amérique du Sud, où il mourait peu de temps après.

Munier, dans ce qui précède, indique que *L'Arte*, né en 1892, aurait duré un peu plus que dix ans, ce qui placerait sa disparition vers 1903. En fait, cette revue existe encore en 1908, lorsqu'Henri Munier, fils de Jules, y fait ses premières armes avec des articles peu connus, consacrés à l'esthétique du Caire[112]. Ce détail confirme ce qu'on savait de l'imprécision des chronologies de Munier.

Sa connaissance du théâtre vaudra à Munier, en 1893, une proposition de collaboration à *L'Etoile*, journal à sensation créé par Campana, journaliste parisien égaré en Egypte. Sa collaboration, si elle a pris place, a dû être courte, car le journal n'a vécu que quelques mois. Munier raconte les circonstances de sa création et de sa disparition, qui sont caractéristiques encore de l'atmosphère qui entoure cette petite presse d'Egypte à l'époque[113].

Lorsqu'en 1893, on apprit que M. Campana allait publier un journal, le public du Caire dressa l'oreille. Campana n'était pas un inconnu ; on se souvenait de ses phrases incisives et moqueuses dont il émaillait, l'année précédente, *Le Monde Elégant*, revue hebdomadaire fondée par G. Bertaut et qui n'eut qu'une brève existence. Campana s'était fait alors quelques amis et beaucoup d'ennemis ; mais tous lui reconnaissaient un grand talent d'écrivain et de polémiste. Il excellait à saisir les nuances d'une situation. Tout en paraissant calme et mesuré dans ses jugements, il jetait un mot, une épithète qui cinglaient comme un coup de fouet.

Après une absence d'un an, il revenait au Caire pour fonder un journal sous le patronage de deux grands quotidiens de Paris. Habile metteur en scène, il faisait tout de suite circuler dans le public qu'il allait créer un organe appuyé, tant en Egypte qu'en France, par de hautes personnalités. Comme il ne demandait rien à personne, l'opinion s'accrédita qu'il avait compte en banque.

Peu après son arrivée au Caire, un soir au théâtre du jardin, je l'aperçus dans une loge, le monocle à l'œil, entouré de Le Bocain[(1)], spirituel caricaturiste, et de l'inénarrable Chotteau, que Santerre bey appelait le roi des gaffeurs. J'allai lui serrer la main ; je voulais l'interroger, mais je le vis si absorbé par la représentation que je n'osai le tirer de son recueillement. Pourtant, à certains signes, il était facile de deviner que Campana posait pour la galerie. Il avait des gestes étudiés, un air grave de magistrat d'assises, un monocle attentif, un ensemble enfin qui donnait l'impression que Campana pontifiait. Quand je fus bien sûr qu'il n'y avait rien de sérieux dans cette attitude, je lui glissai à l'oreille : « A quand le premier numéro ? ».

— Bientôt, mais je vous reverrai, car je compte sur votre collaboration et j'espère que nous nous entendrons.

Quelques jours après, aux environs du 15 septembre, je le rencontrai ; il se confondit en politesses. Il m'expliqua que « l'autre soir », il ne pouvait parler à cause de témoins gênants, mais qu'il tenait à ma collaboration. « Vous avez l'habitude du théâtre, ajouta-t-il, vous pourrez me donner d'intéressantes chroniques. » Je le rencontrai encore, je le rencontrai souvent, toujours plus soucieux. Il m'avoua enfin que pour publier son premier numéro tout était prêt ; il ne lui manquait que le nerf de la guerre : l'argent.

Il crut enfin avoir trouvé une mine d'or en Le Bocain, alors chargé des illustrations d'une feuille hebdomadaire, *Le Papillon*, appartenant au jeune Minasi.

Le Bocain avait mis Campana en relations avec Me Pallotti, qui avait accepté de jouer les Borelli[2] dans le nouveau journal de Campana et qui mit les premiers fonds dans l'affaire.

On baptisa l'enfant, auquel on donna le nom d'*Étoile.* On arrêta tout de suite la liste des collaborateurs : Le Bocain, secrétaire général ; Chotteau, secrétaire de la rédaction ; G. Bertaut, rédacteur.

Les débuts, vers la fin décembre, s'annoncèrent brillants. Campana, plus que jamais, fut étincelant ; c'est alors qu'il inaugura en Egypte, les titres à grands effets, les réclames retentissantes. Pour le moindre accident, le Caire était inondé d'affiches sur lesquelles on lisait : « Terrible accident, vingt morts, cinquante blessés… » « Horrible assassinat en Sicile… ». L'année 1894, pour l'Italie, fut fertile en événements douloureux : éruptions volcaniques, désordres en Sicile, famine, etc. Campana appuyait fortement sur la chanterelle ; il appuya si fort qu'il finit par exaspérer le patriotisme des Italiens. Les haines fermentaient ; elles étaient d'autant plus violentes que l'on savait qu'un avocat italien, Me Pallotti, subventionnait le journal. Un soir, un groupe d'Italiens — à leur tête Santorelli — filèrent Campana, qui s'arrêta au New-Bar. A peine était-il assis qu'il reçut un coup de canne sur la tête, accompagné de coups de poing. On le transporta chez Me Pallotti, qui demeurait non loin de là. Campana avait la tête en un triste état, mais les blessures, quoique sérieuses, ne mettaient pas sa vie en danger.

Ce ne fut pas seulement sur la tête de Campana que marqua le coup de canne ; il y eut aussi une autre blessure dont souffrit le journal lui-même et qui lui fut mortelle ; au printemps de 1894, *L'Étoile* avait filé et disparu.

Cette disparition fut suivie d'un grand soulagement et d'une détente désirée aussi bien dans la colonie italienne que dans la colonie française. Personne n'approuvait ce journalisme agressif qui importait sur les bords du Nil les aigres polémiques que l'on échangeait alors entre la France et l'Italie.

Campana devint plus humble ; il abdiqua ses fonctions de directeur de journal pour solliciter un modeste poste de rédacteur au *Progrès.* Mais bientôt, fidèle à son tempérament combattif, Campana introduisit au *Progrès* l'esprit de *L'Étoile.* Il y déshabilla des hommes politiques français en une suite d'articles qui firent courir un frisson sur nos épidermes. Campana signait ses articles d'un X, tout bonnement ; Picard, dans *Le Journal Égyptien,* attaqua le rédacteur du *Progrès* ; il lui reprocha violemment et spirituellement « de chercher à s'abriter derrière cet X comme derrière une pudique feuille de vigne. » Un duel s'ensuivit. La colonie française indignée protesta, et l'on expulsa Campana. « Cette mesure, disait M. de Sérionne, dans le discours qu'il prononça le jour de l'an 1895 à l'Agence de France, cette mesure était nécessaire pour maintenir la discipline du patriotisme. »

Campana était expulsé ; Picard le suivit de près, non pas victime d'une mesure disciplinaire, mais pour expliquer à Paris certains détails d'ordre administratif. Il ne revint

pas.

---

(1) De son vrai nom *Bianco* dont Bocain était l'anagramme.
(2) Borelli avait pris Le Bosphore à son compte et le subventionnait.

Là encore, on doit prendre la chronologie de Munier en défaut. Campana a été expulsé le 11 juillet 1895 et le propre journal de Munier à l'époque, *L'Echo d'Orient*, va même jusqu'à le qualifier de « traître à la cause française », à cette occasion, ce qui est peut-être un tantinet exagéré. Le jour de l'an dont il s'agit est donc celui de 1896.

Page suivante : hors-texte n° 28

Carton d’invitation pour la première de *Madame Zéphyr*

Carton d’invitation adressé à Jules Munier pour la première de *Madame Zéphyr*, opéra-comique en deux actes, au Grand Théâtre Khédivial de l’Opéra, le 2 février 1893.

Source : Archives Claude Py-Munier



Le Caire, le 30 Janvier 1893.

M.M. Ullmann et Lamare prient
Monsieur Munier
d'assister à la première représentation de

« Madame Zephyr »

Opéra-comique en 2 actes, paroles de M. Y. SINANO.
Musique de M. P. CLEMENIE.
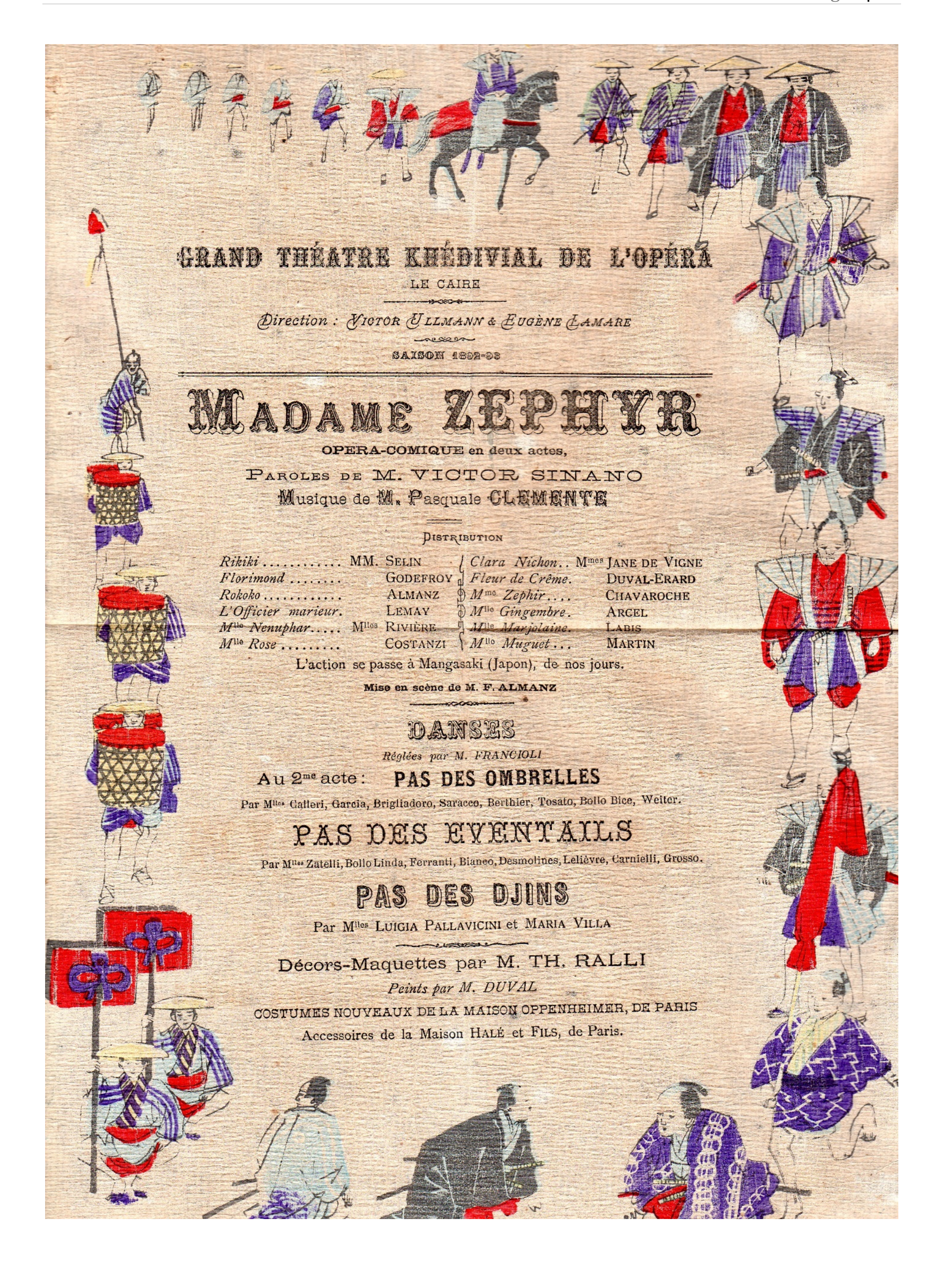
Cette représentation aura lieu le Vendredi 3
février 1893 à 9h 1/4 précises du soir.

Fauteuil No 106

Page suivante : hors-texte n° 29

Annonce pour l'opéra comique *Madame Zéphyr*

Source : Archives Claude Py-Munier


GRAND THÉATRE KHÉDIVIAL DE L'OPÉRA
LE CAIRE
Direction : Victor Ullmann & Eugène Lamare
SAISON 1892-93
MADAME ZEPHYR
OPERA-COMIQUE en deux actes,
Paroles de M. VICTOR SINANO
Musique de M. Pasquale CLEMENTE
Distribution
Rikiki .... MM. Selin
Florimond .... Godefroy
Rokoko .... Almanz
L'Officier marieur. Lemay
Mlle Nenuphar..... Mlles Rivière
Mlle Rose .... Costanzi
Clara Nichon.. Mmes Jane de Vigne
Fleur de Crême. Duval-Erard
Mme Zephir.... Chavaroche
Mlle Gingembre. Arcel
Mlle Marjolaine. Labis
Mlle Muguet... Martin
L'action se passe à Mangasaki (Japon), de nos jours.
Mise en scène de M. F. ALMANZ
DANSES
Réglées par M. FRANCIOLI
Au 2me acte: PAS DES OMBRELLES
Par Mlles Calleri, Garcia, Brigliadoro, Saracco, Berthier, Tosato, Bollo Bice, Weiter.
PAS DES EVENTAILS
Par Mlles Zatelli, Bollo Linda, Ferranti, Bianco, Desmolines, Lelièvre, Carnielli, Grosso.
PAS DES DJINS
Par Mlles Luigia Pallavicini et Maria Villa
Décors-Maquettes par M. TH. RALLI
Peints par M. DUVAL
COSTUMES NOUVEAUX DE LA MAISON OPPENHEIMER, DE PARIS
Accessoires de la Maison Halé et Fils, de Paris.

Chapitre 11. A l'Imprimerie Nationale de Boulaq

Ayant quitté l'enseignement en 1891, et ne trouvant, probablement, pas encore toutes les ressources nécessaires dans des activités journalistiques, Munier passe au service de l'Imprimerie Nationale de Boulaq. Il avait ses entrées dans ce grand service public. Peu de temps après son arrivée, en 1881, Henry de Vaujany l'avait en effet introduit auprès d'Antoine Mourès, dont la table était généreusement ouverte et qui était directeur de cet établissement depuis peu. Munier y avait fait la connaissance de Fernand Mourès qui était imprimeur comme son père, et de Rose, l'une de ses sœurs. Munier se fiance avec Rose en mars 1882 et l'épouse l'année suivante. Quelques années plus tard, Antoine Mourès quitte Boulaq, mais son fils Fernand y entre à son tour ; il en deviendra ultérieurement le directeur technique[114]. La solidarité familiale aidant, Munier semble avoir obtenu sans difficulté un poste administratif. On conserve de cette époque un sonnet assez bien mené, composé par Ludovic Touchard, devenu Directeur du *Journal Officiel*, au sujet d'une livraison qui tarde trop à son gré :

A Mourès, Munier et Delenda,
qui m'avaient promis un block-note

=

Sonnet

=

On me l'avait pourtant annoncé, ce « Block-note ».
« On va vous l'envoyer, sans faute, dès demain ».
– Bien vrai ? – Pour sûr ! – C'est dit, je l'aurai ? – C'est certain.
Quinze jours sont passés, ô têtes de linote !

Cette promesse là n'était qu'une carotte.
Mais avec les typos toujours même refrain :
Demain pour eux veut dire avenir très lointain.
Et quand trop on se fie à leur parole . . . crotte !

Beau trio de blagueurs, dites, lequel des trois
Est coupable à mes yeux ? Vous vous taisez, je crois.
Qu'est ce qui m'a foutu des gars de cette sorte ?

Allons, qu'on s'exécute ou, le Diable m'emporte,
Si vous n'expédiez pas ce mirobolant block-note,
J'écris à la Police et l'on vous foutra au bloc.

18 mai 1893.

En même temps, Munier s'essaie à diverses entreprises. Il pense créer une école secondaire française à Port-Saïd, et s'en ouvre au consul de France dans cette ville, en novembre 1891. Le consul est bien entendu favorable, mais c'est un fonctionnaire prudent :

> Nous ne saurions trop lutter d'influence contre les écoles étrangères et la fondation d'une école française en cette ville, dans les conditions que vous proposez, ne saurait manquer de trouver un appui dévoué auprès de moi.
>
> Je ne dois pas vous cacher que les commencements seront particulièrement difficiles en raison de la concurrence aussi bien que du petit nombre d'élèves qui poursuivraient ici leurs études jusqu'à l'enseignement secondaire. C'est pourquoi je dois décliner d'ores et

déjà toute responsabilité en cas d'insuccès[115].

En 1894, Munier envisage de s'associer à un Nicolas Mardrous bey pour exploiter le coton-soie. Il en fournira les graines, qu'il s'efforce de faire expertiser et expérimenter en France ; Mardrous bey se chargera des cultures. Un contrat d'association est rédigé mais, heureusement sans doute, l'affaire ne paraît pas avoir eu de suite.

Le 1er mai 1895, il quitte l'Imprimerie Nationale. On conserve de ce départ un certificat par lequel Banget bey, le Directeur, atteste que :

> « Il n'a eu qu'à se louer de son travail, de son zèle et de son exactitude[116]. »

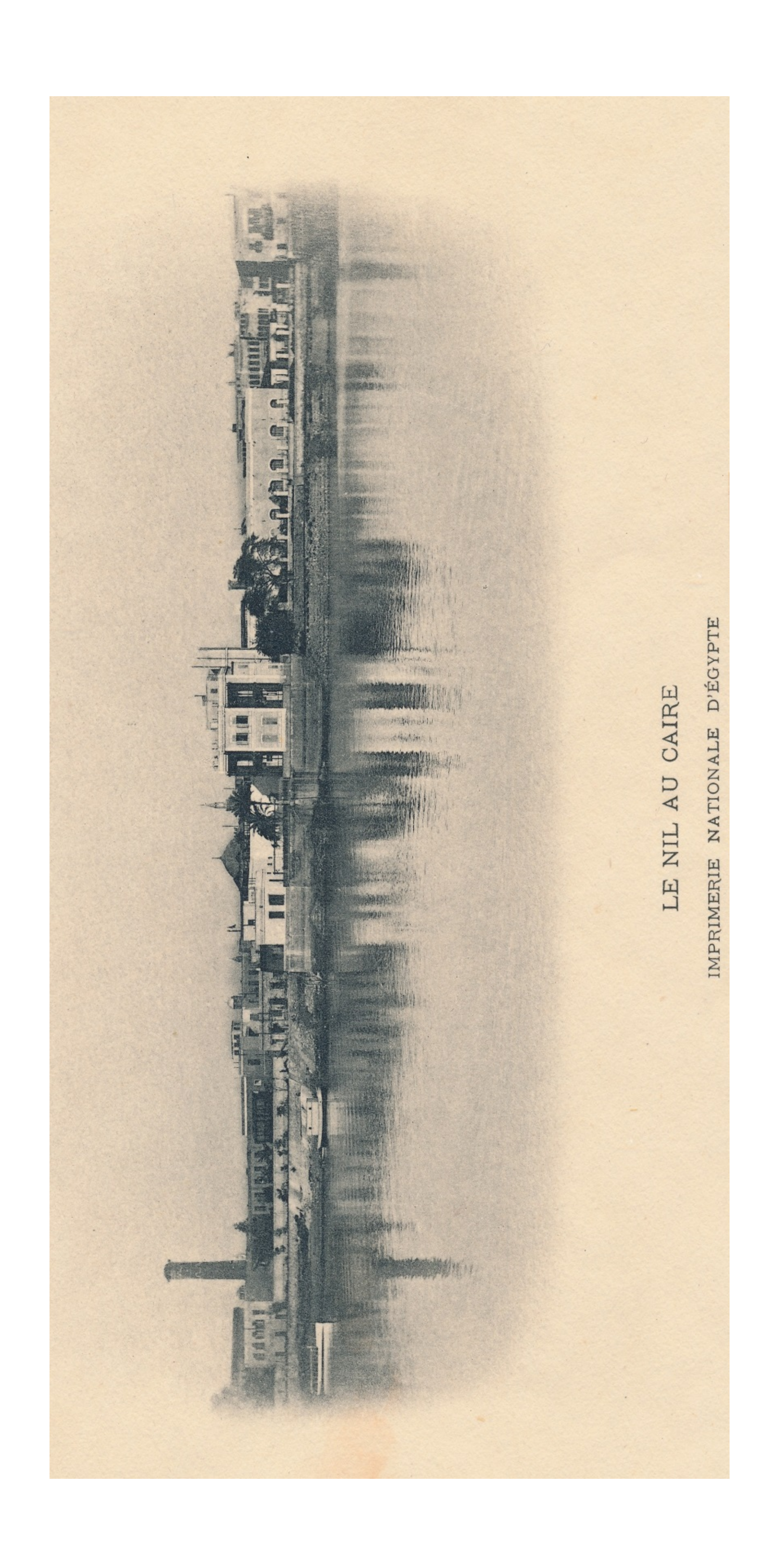
Munier, toujours aussi léger d'argent, peut désormais se consacrer entièrement au journalisme et à la polémique politique. Le *Bosphore* a disparu en 1895, et Barrière bey, son ami, va fonder *L'Echo d'Orient*, dont le premier numéro est du 24 avril de la même année. Ayant quitté son emploi pour suivre Barrière, Munier devient secrétaire de la rédaction de ce nouveau journal.

Page suivante : hors-texte n° 30

L’Imprimerie nationale de Boulaq

De l’ensemble de bâtiments et de la maison du directeur, où Munier a rencontré sa future femme, seuls subsistent le bâtiment blanc à droite, avec ses larges ouvertures régulières, et une cheminée qu’on voit derrière le bouquet d’arbres.

Source : Archives de l’auteur


LE NIL AU CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE D'ÉGYPTE

Page suivante : hors-texte n° 31

Etablissements Antoine Mourès

Carte postale d'époque.

Source : Archives de l'auteur


Établissements A. MOURÈS
ALEXANDRIE, Égypte
Aziz & Dorès
Photographes

Page suivante : hors-texte n° 32

Faire-part de mariage de Jule Munier et Rose Mourès

Si la bénédiction nuptiale a eu lieu à Alexandrie, le mariage civil fut célébré au Consul de France au Caire le 26 avril 1883. En ce qui concerne Antoine Mourès, voir la note 36.

Source : Archives Claude Py-Munier



Monsieur et Madame Munier,
rentiers à Meursault, (Côte-d'Or), ont
l'honneur de vous faire part du
mariage de leur fils, Jules, profes-
seur aux Ecoles civiles du Caire,
avec Mademoiselle Rose Mourès.

Monsieur A. Mourès, directeur
technique de l'Imprimerie nationale
du Gouvernement Egyptien, a l'hon-
neur de vous faire part du mariage
de sa fille, Rose, avec Monsieur
Jules Munier.

Et vous prient d'assister à la bénédiction nuptiale qui aura lieu à
l'Eglise paroissiale des Pères de Terre-Sainte
le Mercredi, 28 Mars 1883, à 11 heures du matin.

LITH. & TYP. V. PENASSON, ALEX.

Page suivante : hors-texte n° 33

Rose Marie Joséphine Mourès (14 déc. 1862–25 nov. 1897)

Enfant, puis probablement à l'époque de son mariage et enfin de son décès à à peine 34 ans. Elle était la fille de Joseph Antoine Clément Mourès (1827–1887) et d'Anne Marie Martin (1832–1882). Nous avons un poème de Munier adressé à sa fiancée.

A ma belle Fiancée Rose

Toi que le ciel forma des rayons de l'aurore,
    Ô la plus belle fleur,
Laisse ma lèvre errer sur ton front que j'adore
    Et contenter mon cœur.

Vois ! Les fleurs te saluent comme leur souveraine
    Et le tendre Zéphyr
A ton parfum divin, à ta beauté de reine
    S'enivre de plaisir.

Près de toi tout respire un joyeux air de fête,
    Et notre œil est ravi.
De quel tissu divin ta robe est-elle faite,
    Pour éclater ainsi ?

Pour être ravissante et partout adorée,
    Dis-moi : viens-tu des cieux ?
Es-tu faite d'amour, de soleil, de rosée
    Pour éblouir nos yeux ?

Afin de posséder ta corolle empourprée
    Toujours à mon côté
Je veux être ta tige, ô ma fleur bien aimée
    Et pour l'éternité.

J. Munier 18 mars 1882

Notons que la mère de Rose est décédée l'avant-veille, le 16 mars 1882. Ils se marièrent un an plus tard.

Source : Archives de l'auteur (pour les photos) ; archives Pierre Costagliola (pour le poème)







Chapitre 12. Un foisonnement de journaux (1891–1900)

Les circonstances sont favorables. En 1891, en accord avec le khédive et avec l'agent anglais, le Premier Ministre Moustapha pacha Fahmy[117] a suspendu l'application de la loi sur la presse de 1881, dont on a vu qu'elle soumettait les journaux à autorisation préalable :

> C'est aussitôt une éclosion subite de quotidiens, d'hebdomadaires et de revues. Il paraît en cinq ans près de 150 périodiques, deux fois plus que l'Egypte n'en a vu en 70 ans. Ce fut l'âge d'or de ce qu'on est convenu d'appeler *le journalisme alimentaire.* Lord Cromer prit la chose philosophiquement. Il lui répugnait par-dessus tout de mettre des obstacles à l'expression des idées. Il fut en Egypte le protecteur magnanime de la liberté de la presse[118].

La chose vaut d'autre notée. Dans un pays occupé par les Français dans les conditions où l'Egypte était occupée par les Anglais, il n'est pas absolument certain que la presse d'opposition, dirigée par des étrangers, aurait joui des libertés que les Anglais reconnurent, pendant cette période, aux journaux français d'Egypte. La floraison de cette presse indiquait assez que l'Egypte se transformait. De cette transformation, Munier était très conscient, plus que certains collègues et compatriotes. Voici ce qu'il en dit :

> L'essor extraordinaire de la presse à partir de 1890 fit naître quelques craintes. Devant cette floraison touffue de journaux, les esprits se montraient aussi perplexes qu'ils le sont aujourd'hui devant les spéculations effrénées dont les terrains sont l'objet. Où allons-nous? Comment tant de « feuilles », quotidiennes ou hebdomadaires, peuvent-elles vivre alors qu'il y a cinq ans à peine, un seul journal avait de la difficulté à se tenir debout ? A quel Pactole puise la presse? . . . Relevons en passant avec quelle facilité on use d'explications malveillantes quand on se trouve en face de quelque mystère. « *Un tel* a fait une fortune rapide on ne sait comment ; donc c'est un filou. » La pensée ne vient jamais tout de suite que l'on peut réussir dans quelque entreprise sans avoir *nécessairement* besoin de recourir à de coupables combinaisons. Tous les journaux prospéraient, c'était donc qu'une manne miraculeuse leur tombait de quelque ciel. Pas du tout ; ils vivaient et prospéraient parce que de nouveaux facteurs de prospérité étaient intervenus : l'instruction avait déjà pénétré dans beaucoup de milieux demeurés ignorants jusqu'alors ; la confiance en l'avenir était plus grande ; la spéculation commençait à triompher de l'indifférence générale et l'argent sortait des bas de laine en abondance ; les réclames affluaient dans les colonnes des journaux, et l'on sait que la publicité est la source de bénéfices la plus importante pour un journal, car la rédaction proprement dite *dépense*, la publicité *rapporte*, infiniment plus que les abonnements et la vente au numéro. Les étrangers affluaient et le tourisme venait de découvrir l'Egypte ; d'ailleurs les conditions politiques et sociales de la vallée du Nil avaient évolué : à la période de défiance et d'expectative avait succédé un mouvement de détente générale. On s'occupait toujours, il est vrai, de ce que l'on appelle encore la « question d'Egypte » ; mais cette « question d'Egypte » entrait dans une nouvelle phase. Les capitalistes avaient confiance, et les fonctionnaires anglais avaient pris contact avec la population des provinces. Tandis que nous braquions nos lorgnettes sur le travail d'absorption qui s'accomplissait dans les seules villes du Caire et d'Alexandrie, une évolution considérable autant qu'impressionnante s'accomplissait en province, dans toutes les villes et dans tous les villages. Les excursions que j'avais dû entreprendre à cette époque, m'avaient permis de faire d'intéressantes découvertes.
>
> Il était dur de se résigner ; la presse essaya encore de lutter, mais sans conviction. Les polémiques s'évadaient peu à peu du domaine politique ; leur objectif déviait et se portait ailleurs ; l'ardeur d'autrefois se calmait sensiblement ; on s'occupait plus volontiers de finances, d'intérêts particuliers, d'économie sociale et même de beaux-arts, comme en

> témoignaient les spirituelles et savantes études du *Papillon* (tri-hebd.) et de *L'Arte* (hebd.) (1893). Santorelli essaya de remonter le courant dans son journal *Il Risorgimento* sans pouvoir y réussir.

On ne peut absolument pas suivre Munier sur ce qui précède. S'il est exact que les polémiques de la presse de langue française ne sont plus les mêmes, c'est à dire qu'elles sont moins axées, par exemple, sur les droits des porteurs de titres de la Dette égyptienne, ces polémiques n'en demeurent pas moins essentiellement politiques : la renaissance du mouvement nationaliste va les relancer, et Munier va, ô combien, être au premier rang. Quant à la presse arabe, elle est politique depuis l'occupation, mais tenue à la prudence :

> *Le Bosphore Egyptien* recevait chaque jour des lettres d'encouragement de la part des indigènes, qui ne pouvaient s'adresser aux journaux arabes, dont le moindre écart de langage eût été promptement et sévèrement réprimé. C'est à cette situation particulièrement tendue qu'il faut sans doute attribuer l'extraordinaire floraison *d'organes* nouveaux en toutes langues et de toutes opinions.
>
> De *toutes opinions* ? Pas précisément : la presse, à peu près unanimement, combattait pour l'indépendance de l'Egypte.

Parmi les journaux apparus à cette époque se trouve *La Réforme*, publiée de 1895 à 1965, et dont Munier décrit la création :

> En 1894, deux journaux sont fondés à Port-Saïd : *La Vérité* et *Le Phare de Port-Saïd*, le premier, par Horn, libraire ; le second par Marius Jauffret, imprimeur. Ces deux journaux défendaient les intérêts du Canal Maritime.
>
> La même année, à Alexandrie, R. Canivet acquérait la propriété d'une revue hebdomadaire, *La Réforme*, revue incolore qui, entre les mains de son nouveau propriétaire, devint journal quotidien et se plaça bientôt au premier rang.
>
> Je n'apprendrais rien à personne si j'entreprenais de raconter ici les débuts remarquables et remarqués de M. Canivet dans le journalisme égyptien.
>
> Avant d'être des nôtres, nous le connaissions déjà comme publiciste parisien des plus distingués. Nous n'avions pas oublié que lors de la visite de l'amiral Avellane à Paris, ce fut lui qui présida le banquet offert à l'amiral par la presse parisienne.

Puis Canivet se rend en Egypte et, bien entendu, fait tête à Alexandrie :

> A peine avait-il mis le pied sur le pavé alexandrin — un pavé qui ne devait guère lui rappeler l'asphalte des grands boulevards de Paris — que tout de suite l'occasion lui était donnée de se mettre en vedette. On discutait alors passionnément la question de l'eau d'alimentation, question qui durait et devait durer si longtemps encore. Les Alexandrins étaient condamnés à mourir de soif ou de fièvre typhoïde. Ou bien s'abstenir d'eau complètement et se vouer aux eaux minérales, ou bien s'exposer aux attaques des microbes qui pullulaient dans le canal Mahmoudieh comme dans le meilleur des bouillons de culture. La municipalité délibérait, discutait et n'aboutissait pas ; elle délibérait dans le vide faute d'autorité, le directeur général ayant dominé toutes les énergies, toutes les volontés. Le public protestait, il payait pour avoir de l'eau, il entendait qu'on lui obéît et que l'on aboutit au plus vite.
>
> Mais le moyen de se faire obéir ? Il n'y en avait qu'un : provoquer un débat public ; peut-être se rencontrerait-il au moins une forte tête qui réussît à éclairer les esprits.
>
> La forte tête se révéla dans la personne de Canivet. Les discussions se poursuivaient véhémentes, tumultueuses et confuses ; on parlait très fort sans que l'on pût s'entendre. On jetait dans la bataille les idées les plus extravagantes ; on parlait de tout et de tous, rarement

de l’eau qui, pourtant, était au programme le personnage principal. On se serait cru aux alentours de Babel ; toutes les confusions s’étaient donné rendez-vous au meeting : confusion des idées et confusion des langues. Tout à coup on voit un inconnu sauter hardiment sur l’estrade et prendre place devant la table des orateurs. Cet inconnu avait une belle prestance ; on chuchotte : « Qui est-ce ? » L’avocat Me Fréd. Simond renseigne ses voisins : « C’est Canivet, qui vient de débarquer. »

Le nom circule, on s’étonne, on écoute, on est subjugué, on acclame. Me Fréd. Simond, qui me racontait les incidents de la séance, relevait avec ironie qu’on s’étonnât surtout de recevoir la lumière d’un étranger pour qui la question, surtout après les débats, aurait dû apparaître comme la bouteille à l’encre. Quand Canivet eut parlé, tout le monde avait compris ; c’était très simple, quelque chose comme l’œuf de Christophe Colomb.

On nomma une commission, dont Canivet fit naturellement partie. Depuis ce jour, Canivet était coté parmi les personnalités marquantes de la seconde capitale de l’Egypte. Il pouvait lancer sa *Réforme* sans crainte. Ce qu’il fit, en fournissant une somme de travail à faire reculer Sisyphe lui-même.

*
* *

C’est dans *La Réforme* que notre confrère et ami très regretté : de Lagarenne, dont la mort prématurée fut une perte irréparable pour la presse égyptienne, écrivit ses étincelantes chroniques, qui achevèrent de donner au journal une allure très parisienne.

De Lagarenne fut un forçat du travail. Dès les sept heures du matin, il était sur la brèche : d’abord à son imprimerie, où il réglait le travail de la journée ; puis à l’École copte, où il donnait des leçons de français ; enfin au secrétariat du consulat du Brésil. Voilà pour la matinée. Aussitôt après déjeuner, de nouveau, il lui fallait courir le cachet, surveiller son imprimerie, écrire des articles, rédiger sa *Correspondance égyptienne* (revue hebdomadaire), aller au théâtre. . . . Est-il étonnant qu’il ait succombé en pleine maturité !

Travailleur, certes. Tous ceux qui l’ont connu étaient effrayés de la tâche à laquelle il s’était résolument attelé. Avec cela bon camarade, ne sachant refuser un service. Les confrères du Caire lui demandaient souvent quelques chroniques ; il devait prendre sur ses nuits pour leur être agréable. Il ne s’est jamais plaint ; jamais non plus il ne reçut de distinctions honorifiques ; mais d’autres en ont reçu par lui. Travail, talent, modestie, cela, sans doute, suffît à sa mémoire[119].

Si *La Réforme* progresse, le *Bosphore* s’étiole et meurt. Borelli, son propriétaire, s’est allié à la finance anglaise et à Sir Ernest Cassel[120], et il tente de faire tourner casaque au journal, ce que l’opinion n’accepte pas. C’est ce que Munier appelle « la troisième manière » du *Bosphore* « de plus en plus du côté du manche[121] ».

« Barrière bey ne put empêcher malgré son honnêteté intransigeante et de très visibles efforts, que le *Bosphore* prît des allures de rentier. Ce fut un journal très capitaliste, trop. »

Cette attitude mercantile de certains Français, à l’abri des occupants, leur sera durement reprochée par les nationalistes égyptiens dans les années suivantes :

« Les journaux . . . français sont devenus les courtisans de l’occupation, faisant croire à leurs lecteurs que leurs intérêts financiers et leurs vies seraient en péril sans cette occupation[122]. »

Apparaît *Le Sphinx* journal dont la vie sera courte :

Avec la nouvelle organisation du *Bosphore*, une partie de l’ancien personnel restait

sans emploi ; il fallait vivre pourtant.

Parmi les collaborateurs de la première heure ainsi sacrifiés, les uns trouvèrent une compensation ailleurs, dans quelque administration ; les autres, comme Mokers, par exemple, se confinèrent dans leur spécialité.

Mokers, musicien et pianiste distingué, donna des leçons de piano et fit danser dans les salons du *high-life*. Léon Barrière, frère de Barrière bey, — un disparu — avait découvert, pour de Strens, un emploi où il fallait travailler à heure fixe, ce qui ne pouvait convenir à cet esprit indépendant et bohème. De Strens combina la fondation d'un nouveau journal. De ses efforts persévérants et intelligents sortit le *Sphinx* « journal de combat », comme le proclamait fièrement une profession de foi qui fit vibrer plus d'un cœur patriotique.

Cela ne s'était pas fait tout seul ; il avait fallu, pour lancer le *Sphinx*, de longs pourparlers et surtout de l'argent. On donnait raison à toutes les raisons qu'invoquait de Strens. Mais quand, après entente, tombait le mot « argent » . . . Diable ! On prenait alors des poses méditatives, et en avant les bonnes paroles, les promesses, l'eau bénite de toutes les cours.

Enfin on trouva l'argent, non en abondance, mais suffisamment pour ouvrir le feu. Ce fut Me Albert Brouard, avocat, qui, en la circonstance, joua le rôle de providence ; M. Gavillot vint ensuite et mit assez d'huile sur le feu pour que l'on crût à un incendie.

Ce fut Laurent, qui remplit les fonctions de rédacteur en chef et qui mena rondement une série de campagnes que l'on peut qualifier de guerrières. Mais Laurent voyait tout en grand et avait un appétit d'ogre ; on dut le forcer à mettre de l'eau dans son vin ; puis on le remercia et le *Sphinx* prit des allures de millionnaire : il villégiaturait quelque part en été et ne paraissait que de façon intermittente. M. Gavillot expliqua comment son journal lui coûtait très cher — ce qui était exact — pour n'obtenir que de maigres résultats — opinion trop modeste, car le *Sphinx* avait pris une influence prépondérante parmi ses confrères. La vérité, c'est que, tout en approuvant la ligne de conduite du journal, l'opinion reprochait à M. Gavillot décrire non des articles de journal, mais des articles de revue. C'était long, infiniment trop. Les articles, sans doute, étaient fort bien documentés et ils eussent obtenu de francs succès à la *Revue des Deux Mondes*, par exemple. Mais cette *Annexe D!* Il y avait là de quoi remplir plusieurs volumes. Quand on ouvrait le *Sphinx*, on lisait en article de fond : *Annexe D!* Au bout de trois mois, on disait, en faisant la moue : « Ho ! encore ! » Le sixième mois, on criait : « Grâce » !

Toutefois l'opinion reconnut à M. Gavillot un grand talent d'écrivain ; on s'inclinait devant son imposante érudition : c'était un monument, il n'y avait pas à dire ; mais c'est comme si l'on eût transporté les Pyramides sur la place de l'Opéra : trop vaste pour le cadre. Et les désabonnements devinrent à ce point significatifs que le *Sphinx* n'y résista point. Il ne tarda pas à opérer sa liquidation définitive.

La place est libre pour *L'Echo d'Orient*, au sujet duquel Munier va faire une nouvelle erreur de chronologie : il en place l'apparition en 1896, alors qu'il n'y a aucun doute que le journal est né au printemps de 1895.

Chapitre 13. Munier à *L'Echo d'Orient* (1895–1897)

> Malgré le succès de *La Réforme*, malgré l'importance toujours plus grande que prenait dans la presse le journal *L'Imparziale*, malgré la vitalité vigoureuse du *Phare d'Alexandrie*, malgré le grand nombre de journaux indigènes à fort tirage, la disparition du *Bosphore* laissait toujours un vide qu'aucun autre journal n'avait réussi à combler. Il y avait peut-être mieux que *Le Bosphore*, mais ce n'était plus la même chose. C'est ainsi qu'au milieu de paysages enchanteurs, on surprenait Mignon regrettant sa patrie.
>
> Aussi, en 1896, y eut-il comme un frémissement de joie et de curiosité dans le public quand se propagea la nouvelle que Barrière bey allait reparaître sur la brèche, armé d'un autre *Bosphore*, Barrière avait été mis en relation avec M. Lampre, ancien secrétaire de la rédaction du *Triboulet* (qui paraissait à Paris aux environs de 1880). Lampre était venu en touriste sur les bords du Nil ; Barrière, journaliste impénitent, n'eut pas de peine à le convaincre de créer au Caire un journal quotidien qui serait le successeur du *Bosphore*. Barrière bey se chargea d'ailleurs de renseigner Lampre sur l'odyssée de ce dernier, dont on parlait encore au Caire comme d'un personnage d'héroïque légende.
>
> L'accord fut vite conclu ; ce fut Ét. Gautier, archéologue distingué et millionnaire, qui se chargea de remplir, très généreusement, le programme financier.

Sur ce point, Munier ne dit pas tout. En effet, *L'Echo d'Orient* est également subventionné par l'Agence de France. Xavier Charmes[123] avait à l'origine suggéré une prébende de 20.000 francs, aux motifs parfaitement clairs que :

> « les services rendus par ce journal sont suffisamment importants pour justifier ce sacrifice . . . le journal ayant été créé pour seconder l'action de notre agence et de notre consulat général . . . »

Le Ministre avait accordé une subvention de 13.200 F, soit 1100 francs par mois. Mais il est juste de noter que cette subvention n'a été versée qu'après plusieurs mois de parution, et que les frais de lancement ont bien été assurés par Gautier.

> On baptisa l'enfant sous le nom d'*Écho d'Orient*. Quand la publication du premier numéro ne fut plus qu'une question de jours et qu'on eut connaissance des personnalités qui devaient collaborer au journal, les témoignages de sympathie vinrent tout de suite, spontanément. Ce fut un succès avant la lettre. L'avocat Me Carton de Wiart s'écria avec un geste de joie : « Enfin nous allons avoir un journal ! ». Les fidèles de Giraud et de Barrière pouvaient entrer dans les bureaux et à l'imprimerie ; il n'y avait que des figures connues : tout le personnel du *Bosphore* se retrouvait à *L'Écho d'Orient* ; un seul nom nouveau, celui de Lampre. Je faisais naturellement partie du journal, puisque je figurais dans le personnel de l'autre ; mais j'étais monté en grade : j'y remplissais non plus les simples fonctions de chroniqueur ; j'étais promu secrétaire de la rédaction.
>
> Au moment où le premier numéro sortait des presses, Barrière s'efforça de mettre dans l'oreille des vendeurs arabes ce nom nouveau : *Écho d'Orient*. De toutes les bouches sortirent des sons qui n'avaient rien de commun avec ceux qui formaient le nom du journal. Le chef des vendeurs, bravement, interrompit les efforts de Barrière et lui dit d'une voix où l'on sentait le reproche : « Pourquoi ne pas l'appeler *Bosphore*, comme l'autre. » Barrière pour cacher son émotion s'emporta ; les vendeurs redoublèrent de bonne volonté et finirent par crier assez correctement *Écho d'Orient*. Dans les rues on entendait ce nom, très déformé d'ailleurs, se mêler au nom de Barrière bey. Les vendeurs croyaient très sincèrement que ce nom seul suffirait à enlever le succès.[124]

Les seules collections connues de *L'Echo d'Orient*[125], sont limitées à 1895, soit un tiers

environ de la parution totale.

Le premier numéro contient le manifeste de l'équipe de rédaction : G. Lampre, Directeur ; Emile Barrière bey, le rédacteur en chef ; Jules Munier, secrétaire de la rédaction. Parmi les autres rédacteurs, on compte Lesieur et Aubanel. Les rédacteurs se proposent :

> « de mettre au service de la cause française en Egypte . . . un nouvel organe . . . Pour propager l'idée française chez les indigènes qui ne possèdent pas notre langue, une page est rédigée en arabe. »

Sur ce point, les précautions nécessaires du temps du *Bosphore* ne sont plus de mise, depuis que la loi sur la presse n'est plus appliquée. En ce qui concerne la politique française, l'équipe rédactionnelle se propose :

> « de soutenir une attitude de concentration nationale, seule concevable à l'étranger. »

S'agissant de l'Egypte, ils veulent :

> « être extrêmement énergiques dans la dénonciation d'un provisoire dont l'illégalité est reconnue dans toute l'Europe. »

C'est à dire dénoncer sans relâche l'occupation. Cet éditorial, signé de Barrière, est complété sur ce point par un article de Lampre, qui se veut :

> « défendeur du droit contre la force, dans une lutte incessante, intransigeante contre l'occupation, car l'œuvre anglaise est à tous égards aussi désastreuse dans ses résultats qu'odieuse dans ses causes. »

Le journal veut aussi :

> « appuyer les justes revendications des Egyptiens et soutenir leur bon droit. »

L'évolution déjà notée se poursuit, d'une presse qui soutient uniquement le point de vue européen, à une presse apportant son appui au mouvement nationaliste.

Au moment où *L'Echo d'Orient* fait son apparition, il y a déjà plus d'un an qu'autour de Latif Salim[126], le parti nationaliste, en sommeil depuis la défaite d'Arabi pacha, se reconstitue. Le choc qui a provoqué cette résurrection a été la crise ministérielle de 1893 : Abbas Himli II, le jeune khédive venu au pouvoir en 1893 à la mort soudaine de son père Tewfik, essaie de renvoyer le Premier Ministre Mustafa Fahmi, favorable à la Grande-Bretagne. Lord Cromer intervient et le Premier Ministre est rappelé, humiliation qui marque la renaissance du nationalisme et le début de rapports, qui connurent des hauts et des bas, entre Abbas II et les nationalistes.

Dans le groupe qui entoure Latif Salim, on remarque la frêle silhouette de Moustapha Kamel, jeune bourgeois du Caire, ancien élève de Munier, étudiant en droit. Moustapha Kamel compte sur les Français, dont il manie parfaitement la langue, pour soutenir la cause. Il se rend en France pour y chercher des appuis de journalistes et d'hommes politiques. Dès 1895, il présente, à Paris, une pétition au Président de la Chambre des Députés, et *L'Echo d'Orient* rend compte de l'événement avec sympathie (13 juin 1895). Puis il se lie avec Juliette Adam[127], qui dirige la *Nouvelle Revue*, Loti, Drumont[128], Rochefort[129], etc. Enfin, c'est à ce moment qu'au Caire il trouve appui auprès de Munier, lequel aura donc été un précurseur à l'égard de l'indépendance de l'Egypte. Il utilise *L'Echo d'Orient* pour faire connaître le point de vue des nationalistes. Un bref exemple nous en est fourni par l'article « *Amitiés anglaises* » (16 mai 1895) :

> On assure que les Egyptiens ne sont pas en état de se gouverner eux-mêmes. Serait-ce

> en traitant avec un injurieux dédain les représentants du pays et en confinant l'élite de la jeunesse dans des emplois inférieurs ? L'Egypte n'est pour les Anglais qu'une proie qu'ils engluent pour mieux l'absorber.

Sans doute l'appui de Munier a-t-il été effectif, car on dispose d'une lettre, écrite le 3 février 1896, adressée par Moustapha Kamel à Munier, pour lui proposer un article. Il le remercie chaleureusement :

> « pour la sympathie toute particulière que vous avez pour ma modeste personne et pour la large place que vous donnez à ma campagne dans *L'Echo d'Orient*[130]. »

La difficulté est qu'il n'est pas aisé, au cours de la première année de la vie du journal, la seule dont on puisse disposer, de faire la part de la collaboration de Munier. En effet, les éditoriaux de Barrière, monstre sacré, et de Lampre, le directeur, écrasent tout le reste. Munier et les autres collaborateurs sont refoulés au second rang. Munier continue les chroniques théâtrales qu'il donnait au *Bosphore* et les signe « *N. de Nuits* », ce qui est transparent de la part d'un Bourguignon du vignoble. C'est aussi dans *L'Echo d'Orient* qu'il fait connaître et encourage l'Institut international de musique de son ami Cenci, dont il a été question plus haut.

Il est certain que ses fonctions de secrétaire de la rédaction devaient être absorbantes. Munier était en effet un administrateur sérieux et un journaliste innovateur. Il lance dans *L'Echo d'Orient* la pratique de l'illustration en photogravure, nouvelle dans la presse quotidienne d'Egypte.

Enfin Munier se fait une spécialité, qu'il conservera dans tous les journaux où il passera (et qu'il a en fait inaugurée au *Bosphore*), des articles consacrés à l'édilité : il lutte sans cesse pour la propreté des rues, la santé publique, l'eau, la circulation, etc., problèmes mineurs à côté de la grande politique, mais importants pour la vie quotidienne . . . et qui attirent des lecteurs, dont, hélas, le journal a bien besoin :

> Le succès? Parbleu ! tout le monde en était sûr ; il s'était dessiné avant, il ne pouvait que s'affirmer après. Aux premières constatations, il fallut déchanter. Les abonnements, au bout de trois mois, ne dépassaient guère deux cents ; la vente au numéro se maintenait à cent, parfois elle atteignait cent cinquante. Le succès se dérobait et nous demeurions perplexes.

Munier n'a pas encore assez d'autorité pour imposer ses vues et, dans certains domaines, *L'Echo d'Orient* prendra une position contraire à celle qui sera bientôt la sienne. C'est ainsi qu'alors qu'il se fera le champion de la cause arménienne contre les Turcs, Lampre donnera sur l'Arménie des articles favorables à ces derniers[131]. Pour Lampre, pour Barrière et pour d'autres collaborateurs, il ne fait pas de doute que les Arméniens sont poussés par les Anglais. C'est sans doute au moins en partie vrai, car les missions évangéliques étaient bien implantées en Arménie, avec le soutien des églises anglaises ; et la propagande en faveur des Arméniens est bien orchestrée en Angleterre. Pour ces journalistes, il sortira de cette agitation une catastrophe, de plus, dont l'Angleterre sera responsable. Cela suffit à leur faire préférer la cause du Sultan à celle de ses sujets chrétiens. Cet exemple montre très bien l'ambiguïté dans laquelle l'anglophobie systématique peut placer la presse française d'Egypte.

Et puis, la violence de Barrière ne facilitait pas les choses, et Munier n'était pas automatiquement d'accord avec son ami sur ce point. Barrière, par exemple, s'exprime de la façon suivante sur le *Progrès*, journal créé par un Grec, Kyriacopoulo, venu de Constantinople, et fortement anglophile :

> « journal que la pudeur nous empêche de nommer, qui a poussé dans les bas-fonds policiers comme un champignon vénéneux sur des détritus en composition . . . (son directeur) est un visqueux auteur de vilenies[132]. »

Bien sûr, *Le Progrès* émargeait au Consulat de Grande Bretagne. Mais après tout, *L'Echo d'Orient* lui-même…

Munier, lui, n'est pas sans estimer l'adversaire, et sa présentation des choses est beaucoup plus nuancée :

> Dans le courant de l'année 1891, M. Kyriacopoulo fondait *Le Progrès*, qui prit rapidement une influence très grande parmi les plus zélés défenseurs du régime anglais.
>
> Dès ses premiers articles, M. Kyriacopoulo ne démentit point les espérances des anglophiles, et justifia les craintes de ses adversaires. Les confrères de l'opposition se posèrent alors cette question : « Que faut-il faire ? » Les uns disaient : « Toutes les opinions sont libres. » — « Jusqu'à un certain point », corrigeaient les autres. La majorité opina : « Il faut l'ignorer ».
>
> Peu après son apparition, *Le Progrès*, qui avait eu la prudence, au début, de présenter son journal sous un petit format, s'agrandit. Il opérait d'une façon contraire à celle des nombreuses feuilles qui pullulèrent à cette époque et qui, tout de suite, voulurent vaincre les indifférences à force d'audace et d'apparat, puis diminuèrent, diminuèrent jusqu'au néant. En l'espèce, un recul, presque toujours, est mortel.
>
> Lui, comme l'enfant qui vient de naître, avait commencé tout petit, réduisant ses dépenses au minimum : il ne lui fallait qu'une colonne, deux au plus, pour exprimer sa pensée, le reste du journal était alimenté par des coupures, des faits-divers et quelques réclames. Il exprima sa pensée en termes nets ; le reste lui vint par surcroît.
>
> Mais qui donc était M. Kyriacopoulo ? Assurément ce n'était pas le premier venu. Il avait affirmé sa puissante personnalité à Athènes d'abord, puis à Constantinople, où il passait déjà pour une forte plume et une forte lame.
>
> Certain jour, il se permit d'égratigner *L'Écho d'Orient*, dont Barrière bey était le rédacteur en chef et où je remplissais les fonctions de secrétaire de la rédaction.
>
> Il prit à Barrière bey des démangeaisons de riposter et de casser les vitres. Pour qui le fougueux tempérament de Barrière était connu, cela parut tout naturel. Je ne fus pas de cet avis : « Pour l'amour du ciel et de *L'Écho*, lui dis-je, ignorez *Le Progrès* ». Barrière déposa la plume et après un instant de réflexion, répondit : « Vous avez raison ; brûlons du sucre ».

Un peu plus tard, Munier exercera encore son influence modératrice, cette fois en plein accord avec Barrière, pour l'admission de Kyriacopoulo au sein du syndicat de la presse que lui-même, Munier, s'efforçait de mettre sur pied[133] :

> Cet état de sourde hostilité dura plusieurs mois. Au cours des tentatives qui furent faites — il y en eut une demi-douzaine — pour constituer un syndicat de la presse, nous apprîmes à connaître M. Kyriacopoulo. C'était un adversaire, certes, et un rude adversaire, ce n'était pas un ennemi. Je m'étais mis en tête, en 1896, de ressusciter cette question de syndicat. M. Philip, directeur de cette *Egyptian Gazette*, sur laquelle Barrière tombait à bras raccourci, avait courtoisement répondu : « Si Barrière en fait partie, je marche ». M. Philip rendait ainsi hommage au caractère loyal de son terrible antagoniste.
>
> On discuta pour savoir si l'on tenterait une démarche auprès du directeur du *Progrès*. Il y eut des *oui*, il y eut des *non*, et de l'un et de l'autre avec restriction. Je me mis du côté de Barrière bey, qui émit cet avis : « Du moment qu'il s'agit d'une question de journalisme, il me semble que tous les journaux, sans distinction d'opinions, doivent prendre part au

débat. » Cette observation de Barrière ramena les indécis et *Le Progrès* fut admis. Ce fut la première fois que j'eus l'occasion d'entrer en relations avec M. Kyriacopoulo. On pouvait combattre ses idées, on était forcé d'estimer l'homme.

Je sais bien qu'en exprimant ce jugement, je ferai pousser les hauts cris à quelques braves patriotes dont le fanatisme, à l'envers du mien, a survécu aux apaisements.

Quoi qu'il en soit, *Le Progrès* naissait juste à point, à l'heure grave où l'occupation avait à faire face à une menaçante levée de boucliers, et où il lui fallait une arme solide ; elle l'eut dans ce journal qui, à lui seul, soutint une lutte remarquable contre ses adversaires.

Le syndicat de la presse connaîtra des hauts et des bas, mais Munier y sera toujours très attentif. Il le voulait aussi ouvert que possible. A l'inverse de ses confrères, il évite les attaques personnelles dans ses articles, et on ne sait pas qu'il se soit jamais battu en duel, alors que les journaux d'Egypte de l'époque sont pleins des récits des rencontres sur le pré dont les journalistes étaient friands.

Cependant le succès ne venait toujours pas couronner les efforts de l'équipe de *L'Echo d'Orient* ; au bout de cinq mois (et non un an comme l'écrit Munier), le rédacteur en chef abandonne :

Entre temps Barrière bey, qui n'était pas tout à fait son maître à *L'Écho d'Orient*, se découragea et me fit part de sa détermination de quitter le journal. J'essayai de le faire revenir sur sa détermination ; il me laissa parler et en guise de réponse me montra la copie de la lettre qu'il venait de recevoir de Gavillot, qui acceptait sa collaboration au *Journal Égyptien.* Je me heurtais à un fait accompli ; je lui reprochai assez durement de nous abandonner, alors que nous n'étions tous entrés au journal que pour le suivre.

De la part de Barrière, le procédé était peu élégant, et il jeta certainement un froid entre les deux amis. Car la réputation de Barrière comme polémiste était telle que son passage au *Journal Egyptien* devait augmenter le tirage de celui-ci et diminuer d'autant celui, déjà insuffisant, de *L'Echo d'Orient.* Il appartenait à Munier de faire vivre le journal pendant dix-huit mois encore, en continuant à faire la preuve de ses qualités d'administrateur[134] :

M. Lampre était alors à Paris. Qu'allait devenir le journal, privé subitement de ses deux têtes ? Ce fut Lesieur qui sauva la situation. Nous avions de nouveau un excellent rédacteur en chef, mais le succès se faisait toujours tirer l'oreille. C'est alors que pour lui forcer la main, j'entrepris d'inaugurer au Caire la presse à cinq millièmes. Il fallut batailler ; on résistait, j'eus tout le monde contre moi. Je tins bon et fis si bien qu'on m'accorda de tenter l'aventure. Ce fut une révolution dans le journalisme ; certains confrères ne m'ont pas encore pardonné mon innovation ; mais depuis ce jour, la vente et les abonnements prirent un mouvement ascendant qui nous fit atteindre des chiffres inconnus jusque-là. Cette fois le succès était des nôtres et nous resta fidèle.

Munier voit donc son autorité reconnue. Il commence à être une figure de la société française du Caire. Il est en relations avec tous ; cercleux et disert, il sort beaucoup, voyage, anime des dîners, des cotillons, des réunions[135]. Ce n'est pas un homme d'intérieur. A partir de 1897, il est veuf avec trois enfants et il ne se remariera pas ; assez négligent, il confie volontiers l'éducation de sa progéniture à sa famille, ou à des pensionnats. Il est séduisant et ne laisse pas les femmes insensibles ; de son côté, il n'est pas homme à laisser passer les occasions qui se présentent. Un de ses amis entre un jour dans la librairie Chauvet, lieu de rencontre des Français du Caire, et raconte :

Voici la dernière de Munier. Je me trouvais ce matin à la gare du Caire, accompagnant N…, qui partait pour la Haute Egypte. Munier était avec moi ; il avait son chapeau melon,

son lorgnon et sa canne, bref sa tenue de ville, comme moi, puisque nous ne partions ni l'un ni l'autre. Nous bavardions tous trois sur le quai quand, tout d'un coup, Munier me tire par la manche : « Regarde cette belle personne », me dit-il. Et il me montre une élégante Levantine, voyageant visiblement seule. Quelques instants plus tard, il s'éclipse. Puis le train siffle, le chef de gare agite son drapeau. N… gagne son compartiment. Je reste seul sur le quai, me demandant où est passé Munier. Le convoi part ; il défile devant mes yeux. Et qu'est ce que je vois ? Munier assis en face de la belle inconnue, qui partait avec elle pour Louqsor.

Il y a du touche-à-tout dans le personnage ; c'est sans doute un des aspects de sa personnalité de journaliste. L'ex-père Hyacinthe Loyson[136], qui pourtant sent le soufre, alors que Munier est resté fidèle à l'Eglise, visite-t-il l'Egypte, pour une tournée de conférences, que Munier, dans son journal, pensant lui être agréable, le compare à Renan. Il s'attire de Madame Loyson cette réponse :

« De grâce, Monsieur, pas Renan, qui avait la tête d'un crapaud et une figure si laide que son âme pas plus que sa foi n'a pu embellir. Tous deux sont petits, gros et français, voilà tout. »

Avant de quitter l'Egypte, toutefois, Loyson laisse un message autographe à Munier, dans lequel il proclame la nécessité d'un rapprochement islamo-chrétien :

Entre nos deux religions, entre nos deux civilisations, il existe un antagonisme bien des fois séculaire, qui se réveille plus violent à certaines heures, et qu'à cause de cela, il importe de faire cesser une fois pour toutes. Le Christianisme et l'Islamisme ne peuvent s'isoler l'un de l'autre ; ceux qui cherchent à les opposer dans des luttes sanglantes sont aussi aveugles que ceux qui voudraient les confondre dans une fusion chimérique. Les hommes perspicaces en religion et en politique, s'efforceront de les rapprocher et de les unir comme les deux faces distinctes mais inséparables de la grande civilisation de l'avenir[137].

Voilà qui est intéressant. Mais à côté de cela, on est surpris de voir Munier se faire admettre allègrement à une société ronflante, l'Académie Christophe Colomb, de Marseille, vouée « *aux Beaux-Arts, à la Science, à la Littérature, à l'Industrie* ». On en conserve un diplôme mirobolant, signé du Président Fondateur, Commandeur de l'Ordre fantaisiste de la Rédemption[138], et se disant « *ex-consul* ». Sa signature voisine avec celle d'un sénateur italien et celle du vice-président d'une « Académie héraldico-généalogique », également italienne[139].

Or ce même Munier va prouver sa valeur morale et son courage dans une cause d'une autre importance : l'affaire Gabriélian.

En 1896, après plusieurs années de revendications, les Arméniens de l'Empire turc organisèrent une manifestation à Constantinople pour présenter une pétition au Grand Vizir. Ils réclamaient que les promesses du Traité de Berlin de 1878 les concernant, fussent tenues. Le gouvernement turc devait répondre par des arrestations d'abord, par des massacres ensuite. Ceux-ci furent massifs : 100.000 Arméniens auraient été exécutés, avec des raffinements effroyables de cruauté ; 236 églises et 53 couvents furent détruits ; 111 églises furent transformées en mosquées. L'homme de cœur qu'est Munier est indigné et il a décrit lui-même ce que, dans le cadre de ses activités de journaliste, il a été amené à faire[140] :

L'inauguration de la presse à cinq millièmes avait ouvert à *L'Écho d'Orient* les longs espoirs. Un événement imprévu lui donna sur l'opinion une influence prépondérante.

Les massacres de Sassoun, qui eurent leur répercussion à Constantinople et dans lesquels les Arméniens étaient tombés par milliers, avaient soulevé l'indignation de tous

les peuples civilisés. Un exode formidable avait jeté en Egypte un grand nombre de ces malheureux échappés aux sanglantes hécatombes. L'un d'eux, Moucheg Gabriélian, s'était réfugié au Caire, au fond du Mousky, à l'abri des représailles. Gabriélian exerçait à Constantinople l'humble métier de rouleur de cigarettes. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans environ, de mœurs paisibles. Avant de fuir la tourmente, il avait appris que sa mère et sa sœur avaient, au loin, souffert le martyre. Il restait seul au monde, ayant conservé dans le regard la vision des terribles agonies dont il avait été le témoin impuissant.

Un soir, dans un café situé à l'entrée du Mousky, un Turc faisait le récit des scènes de carnage auxquelles il avait pris lui-même une large part. Il raconta que là-bas, en Anatolie, il avait de sa propre main, tué une vieille femme et sa fille, « une jolie fille », ajouta-t-il, sur laquelle il s'était livré à d'odieuses violences avant de la décapiter. Gabriélian lui posa quelques questions, se renseigna sur le village où ce Turc avait accompli son forfait et sur la situation de la maison où habitaient les deux victimes. Il acquit ainsi la certitude que la vieille femme était sa mère, et que la jeune fille était sa sœur. Il dissimula sa colère pour être plus sûr de la vengeance ; il eut même le courage de louer la brutalité de l'assassin, alors que tout son être frémissait, et l'invita à passer la soirée chez lui. Le Turc, sans défiance, accepta. Quand ils furent seul à seul, Gabriélian tua le Turc.

On découvrit le crime ; on arrêta Gabriélian et on le jugea. . . . Ni ses explications, ni le récit émouvant de la mort de sa mère et de sa sœur, ni sa jeunesse n'attendrirent les juges. Il fut condamné à la potence.

Tandis que ce douloureux épilogue des massacres d'Arménie se déroulait au tribunal indigène du Caire, l'opinion suivait, anxieuse, les diverses péripéties de ce drame. Toutes les sympathies allaient à ce jeune homme dont le geste apparaissait, somme toute, naturel et même légitime. J'avais écrit à la grande Séverine pour qu'elle jetât dans la mêlée le poids de son généreux talent. Séverine écrivit dans l'*Écho de Paris* un vibrant appel à la clémence, un de ses plaidoyers les plus éloquents. Hélas ! rien ne put sauver le malheureux Gabriélian. On accueillit le verdict les larmes aux yeux.

Lesieur me dit : « Il est peu probable qu'on exécute la sentence, car toutes les fois qu'un chrétien a été condamné à mort, les khédives, par déférence envers l'Europe, ont toujours usé de leur droit de grâce. C'est une attitude courtoise et chevaleresque qui, jusqu'ici, n'a souffert aucune exception. » Je me renseigne, j'interroge et j'acquiers vite la conviction que, cette fois, il y aura « exception ». L'ordre était venu de Constantinople de ne faire aucune grâce aux Arméniens. Je fis part à M. Lampre de tous ces détails et je lui demandai de faire lui-même, au nom du journal, les démarches nécessaires, pour sauver Gabriélian. »

— Et si j'échoue, me dit-il, je porterai un grave préjudice au journal.

— Qu'à cela ne tienne, répondis-je, restez en dehors, j'agirai seul. Si je subis un échec, il n'y aura que ma personne en jeu ; si j'entrevois le succès, je vous passerai aussitôt la main.

M. Lampre accepte cet arrangement et tout de suite je me mets en mouvement. Le lendemain, un dimanche, je me rends dès le matin chez un notable arménien, M. Garabédian, avec lequel j'étais en excellents termes. On me dit qu'il était à l'église arménienne, où je me rendis promptement. Je fais sortir M. Garabédian et je lui explique le sens de ma démarche. Nous parlons haut, nous discutons ; les éclats de nos voix troublent quelque peu la cérémonie religieuse. Mais à l'église on entend le nom de Moucheg Gabriélian ; on sort en foule, j'expose les faits ; j'indique ce qu'il faut faire ; tout le monde se déclare prêt à marcher.

On décide qu'une délégation se rendrait le jour même à Alexandrie pour recueillir des signatures : une seconde délégation devait se charger du Caire, et l'on prend rendez-vous

pour le lendemain aux bureaux de *L'Écho d'Orient*, où chacun rendrait compte des résultats acquis. Nous n'avions que quarante-huit heures pour révolutionner l'opinion. De mon côté, je m'étais rendu dans tous les établissements religieux, où j'avais recueilli près de mille signatures. J'avais fait une visite à l'Agence de France et M. Cogordan, notre agent diplomatique, avait bien voulu me promettre son appui et un concours actif. J'avais aussi réussi à faire vibrer l'honorable cheikh Ali Youssef, directeur-propriétaire du journal *Al Moayad*, qui, après mûres réflexions, était allé à l'Agence de France et avait expliqué à M. Cogordan que, par humanité, il s'associait volontiers au mouvement de l'opinion, mais que la ligne de conduite de son journal lui interdisait de faire publiquement campagne en faveur d'un chrétien. Nous ne pouvions que nous incliner devant les raisons qu'invoquait notre confrère, qui, en cette tragique circonstance, acquit les sympathies de tous en se montrant tout le contraire d'un fanatique. Il fut d'une impeccable correction et entreprit de discrètes et pressantes démarches en faveur du condamné. Comme journaliste, il ne put que nous promettre de rester neutre, sans prendre parti pour ou contre ; c'était déjà beaucoup.

Tout semblait marcher à souhait. J'offris alors à Lampre de se mettre désormais en avant ; mais Lampre, par délicatesse, voulut me laisser tout l'honneur du succès. Car on croyait fermement au succès. Les listes de protestations se couvraient de signatures représentant des noms illustres. Des princes et des princesses de la famille khédiviale demandaient grâce au souverain. Malheureusement Son Altesse était prise entre l'enclume et le marteau ; elle ne pouvait intervenir sans blesser l'autorité suzeraine. Certainement son cœur l'inclinait à la clémence ; on vit le souverain en proie à une vive agitation, promenant sa fièvre pendant toute une nuit dans les salons de son palais, faisant télégraphier à Yildiz Kiosk, d'où venaient d'implacables réponses. Pendant toute cette affreuse nuit du dimanche au lundi, personne ne dormit ; mais tout fut inutile.

A l'aube du jour fatal, on signale un déploiement de force inaccoutumé sur la place Mohammed Ali, où nous nous rendons comme à un douloureux calvaire. On craignait une manifestation hostile, un complot, un enlèvement ! La place, en effet, était envahie par une foule énorme, retenue avec peine par un puissant cordon de troupes à pied et à cheval, carabine en main, sabre au clair.

La voiture cellulaire qui amène le condamné apparaît bientôt. Un prêtre arménien s'approche et bénit Moucheg Gabriélian, qui aussitôt descend. Il écoute la lecture de sa condamnation sans que son visage révèle la moindre émotion. La lecture terminée, il s'écrie d'une voie claire : « Qu'importe que je meure pourvu que ma patrie soit sauvée. Vive l'Arménie ! » Quelques instants après, la vindicte publique était satisfaite.

Un an après, j'accompagnais au cimetière le convoi de Mme Garabédian mère. Après la cérémonie religieuse, deux notables arméniens me prirent la main et, en silence, me conduisirent devant une tombe pieusement entretenue. L'un d'eux me dit ces simples mots : « Votre protégé, Moucheg Gabriélian ! »

Mais, si énergique qu'ait été l'action de Munier dans l'affaire Gabriélian, elle n'était qu'une partie d'un effort d'ensemble qui ne se relâchera pas pendant plusieurs années. Il intervient dans la presse et on trouvera plus loin le détail de la campagne qu'il mena dans le *Courrier d'Orient.* Ensuite, il écrit aux uns et aux autres, et les exhorte à agir pour la cause arménienne.

On conserve ainsi une correspondance qu'il eut avec Anatole France, lui-même ardent soutien des arméniens, et à l'occasion d'un passage de l'écrivain au Caire :

« Je serai très heureux . . . de vous recevoir, vous et M.M. les délégués de la colonie arménienne du Caire . . . La cause de l'Arménie m'est infiniment chère. Elle devrait être sacrée à tous les peuples civilisés[141]. »

D’autres lettres émanent de Millevoye[142], député de Paris. Il demande :

> « qu’on continue à me documenter sur cette grave question ; les articles *(de Munier)* peuvent m’être très utiles à la Chambre et ailleurs. »

On a aussi des traces d’une intervention auprès de François Coppée, le poète[143]. Et la colonie arménienne du Caire, à l’occasion d’une « Fête des Martyrs », qu’elle organisait en 1901, introduit un discours de Munier, dont a n’a malheureusement pas conservé le texte, par ces mots :

> « Monsieur Jules Munier, le sympathique publiciste arménophile, dont les nobles efforts qu’il a consacrés à la cause arménienne sont bien connus et estimés de notre colonie d’Egypte[144]. »

Dans un tout autre genre, l’action de Munier en faveur des Arméniens devait lui valoir une distinction curieuse. Le 14 octobre 1898, il est informé que :

> « Son Altesse Royale Guy de Lusignan, Prince de Jérusalem, de Chypre et d’Arménie, prenant en considération [de ses] mérites, a daigné vous nommer gracieusement officier de l’Ordre Royal et Humanitaire de Mélusine. »

Un diplôme pharamineux accompagnait le courrier, et aussi une correspondance qui indique que, déjà chevalier de cet ordre, il avait fait parvenir au prince ses articles sur l’Arménie. La correspondance du secrétaire du prince, dans un faux style des cours, est étonnante. On y apprend que celui-ci a consacré sa vie littéraire à la nation arménienne ; en outre :

> « Il se prive pour faire tant de bien à ses nationaux, [bien qu’il soit] impossible de plaire à tout le monde. C’est pour la même raison que Jésus-Christ est mort sur la croix. »

Munier était-il dupe de son côté un peu jobard, ou utilisait-il simplement un contact utile à Paris ? On ne sait. Il ignorait sans doute que Guy de Lusignan se nommait en réalité Calfa. Il avait été religieux catholique, de rite arménien, avait apostasié et était devenu prêtre du rite grégorien[145]. Finalement défroqué, il s’était marié deux fois, et la seconde avec la fille d’un riche vieillard parisien, Gabriel Naurois. Poursuivi par un autre Lusignan originaire de Constantinople, pour usurpation d’état-civil et de titre, il avait eu la chance de voir son adversaire débouté par le Tribunal de La Seine, qui s’était déclaré incompétent ; en effet, les parties au litige étant turques, et le nom qu’elles revendiquaient faisant partie de leur état en tant que personnes, seuls les tribunaux ottomans étaient compétents. Bien entendu, ni Calfa, ni les autres Lusignan n’allèrent porter leur contentieux à Constantinople et cette décision maladroite permit à Calfa de se faire naturaliser français, sans difficulté, sous le nom ronflant de Lusignan. La lignée était éteinte depuis le XVIème siècle, mais le nom était porté par des familles qui ne firent pas opposition. Le tour était joué.

Devenu Lusignan et prince de surcroît (de ce côté, la Chancellerie aurait pu agir), Calfa devait, il est vrai, se distinguer comme linguiste, laissant en particulier un dictionnaire français-arménien estimé. Il allait jouer un certain rôle comme fondateur de l’Ecole arménienne de Paris et comme publiciste pour la défense de la cause arménienne en France. Et Dieu sait qu’elle avait besoin d’appuis. Si mythomane qu’il fût, il rendait service et, qui sait ? Son titre de pacotille l’aidait dans son œuvre[146].

Son adhésion à la cause des Arméniens va sans doute, pour Munier, avoir une autre conséquence : lorsque certains éléments du mouvement nationaliste égyptien, avec lequel il sympathise, feront du panislamisme et de la turcophilie, il se raidira ; on en verra les conséquences un peu plus loin.

L’Echo d’Orient disparut en janvier 1897. Cogordan, Agent de France, en rend compte à

son ministre dans les termes suivants[147]*:*

> La disparition d’un journal français est toujours un incident fâcheux dans les circonstances actuelles. La surprise a été grande dans la colonie française et j’ai reçu des regrets des membres du Corps diplomatique. Il ne reste que le *Journal Egyptien* et le *Progrès*, qui prennent l’un et l’autre une attitude de plus en plus violente, le premier contre l’Angleterre, le second contre la France. N’est-il pas à craindre qu’ils choisissent le second qui, largement pensionné pour nous insulter, est plus documenté et plus rempli ?

Et il ajoute :

> Quelques journalistes ont fondé *Le Nil*, dont le premier numéro a paru hier. Mais la présence parmi ses rédacteurs de deux amis du Sieur Campana que j’ai fait embarquer en 1895 ne me permet pas de compter beaucoup sur eux, malgré les assurances de patriotisme qu’ils m’ont donné. Je leur ai répondu que je les attends à l’œuvre.

La carrière du *Nil* semble avoir été courte et obscure.

Page suivante : hors-texte n° 34

Carte de presse de Munier à *L'Echo d'Orient*

La carte indique qu'il était secrétaire de la rédaction.

Source : Archives Claude Py-Munier



L'ECHO D'ORIENT

Journal Quotidien, Politique, Littéraire et Commercial.

CAIRE

Carte strictement personnelle délivrée

à Monsieur Jules Meunier

Secrétaire de la Réd...

~~Correspondant~~ de l'*Écho d'Orient* à

Le Caire, le 1er ... 189

Signature du titulaire :

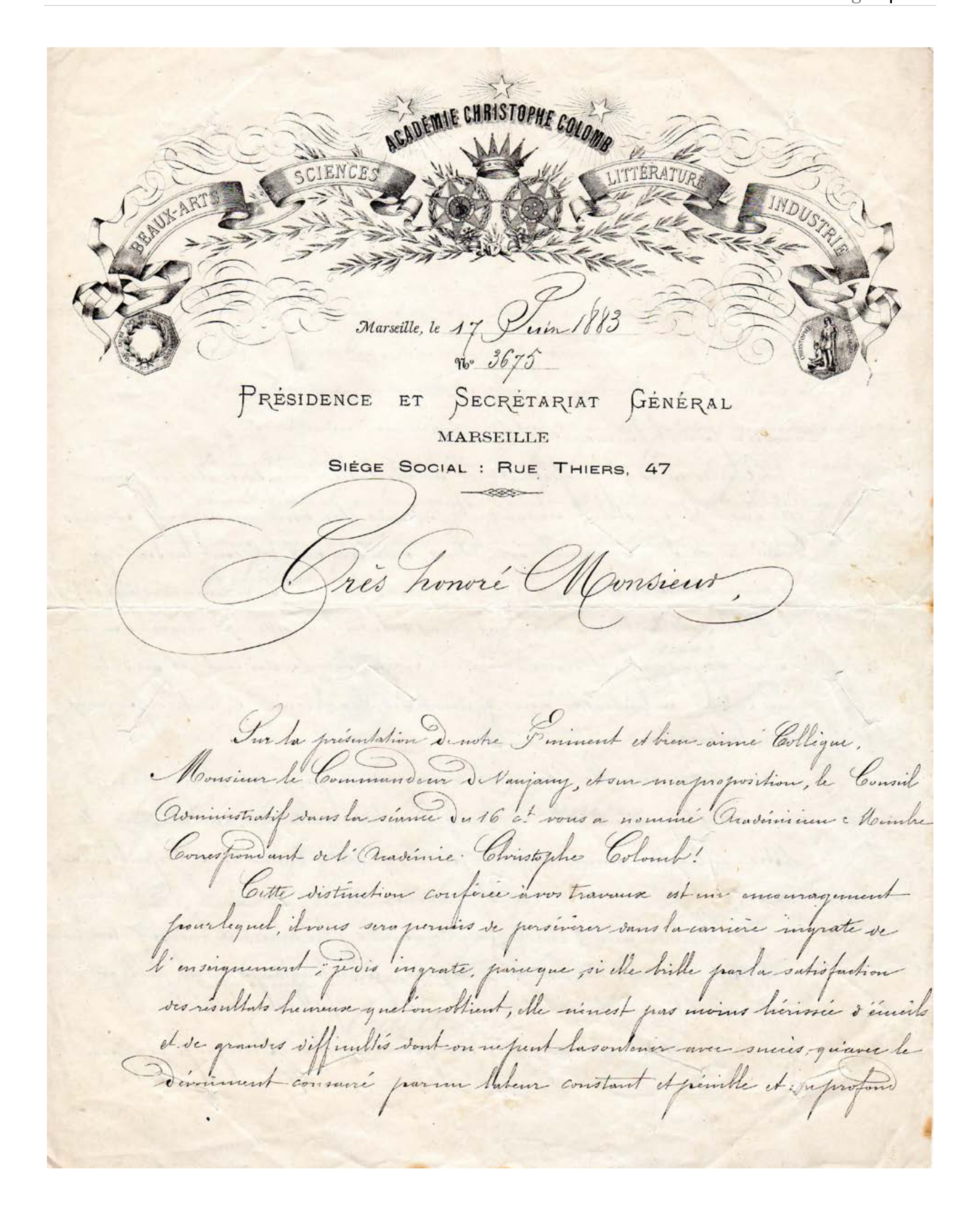
Page suivante : hors-texte n° 35

Lettre de l'Académie Christophe Colomb (1)

Si l'écriture est élégante, le style ronflant ne peut pas ne pas faire sourire.

> Marseille, le 17 juin 1883
>
> Très honoré Monsieur,
>
> Sur la présentation de notre Eminent et bien-aimé Collègue, Monsieur le Commandeur de Vaujany, et sur ma proposition, le Consul Administratif dans la séance du 16 c^{t} [courant, soit le mois de juin] vous a nommé Académicien et Membre Correspondant de l'Académie Christophe Colomb !
>
> Cette distinction conférée à vos travaux est un encouragement pour lequel il vous sera permis de persévérer dans la carrière ingrate de l'enseignement ; je dis ingrate parce que, si elle brille par la satisfaction des résultats heureux que l'on obtient, elle n'en est pas moins hérissée d'écueils et de grandes difficultés dont on ne peut la soutenir avec succès qu'avec le dévouement consacré par un labeur constant et pénible et un profond [. . .]

Source : Archives Claude Py-Munier



Marseille, le 17 Juin 1883

N° 3675

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

MARSEILLE

SIÈGE SOCIAL : RUE THIERS, 47

Très honoré Monsieur,

Sur la présentation de notre Éminent et bien-aimé Collègue, Monsieur le Commandeur de Vaujany, et sur ma proposition, le Conseil Administratif dans la séance du 16 ct vous a nommé Académicien & Membre Correspondant de l'Académie Christophe Colomb!

Cette distinction conférée à vos travaux est un encouragement pour lequel, il vous sera permis de persévérer dans la carrière ingrate de l'enseignement; je dis ingrate, parceque, si elle brille par la satisfaction des résultats heureux que l'on obtient, elle n'en est pas moins hérissée d'écueils et de grandes difficultés dont on ne peut la soutenir avec succès, qu'avec le dévouement consacré par un labeur constant et pénible et un profond

Page suivante : hors-texte n° 36

Lettre de l’Académie Christophe Colomb (2)

[. . .] amour pour l’humanité !

A mes yeux, le professorat est un véritable sacerdoce, et c’est pour cela que cet apostolat ne saurait jamais être assez encouragé par nos Gouvernements qui devraient au moins assurer aux Membres du corps enseignant une aisance digne de leurs labeurs et de leur existence !

Faisons tout pour le mieux dans l’intérêt de cette jeunesse que a soif d’apprendre ; et consolons-nous de remplir fidèlement et au-delà nos devoirs, en laissant à nos générations le souvenir de notre passage sur la terre !

Notre aimable Ami, Monsieur de Vaujany, est chargé de vous remettre la présente et le diplôme de notre Académie qui consacre le titre si légitimement acquis par vos qualités brillantes de l’esprit et du cœur !

Permettez-moi d’être le premier à vous féliciter de cet insigne honneur et puissiez-vous très honoré collègue, jouir longtemps de ces prérogatives qui ne sont que l’avant coureur d’une foule d’autres !

L’Académie recevra avec plaisir votre photographie pour être [. . .]

Source : Archives Claude Py-Munier

amour pour l'humanité !

A mes yeux, le professorat est un véritable sacerdoce, et c'est pour cela que cet apostolat ne saurait jamais être assez encouragé par nos Gouvernants qui devraient au moins, assurer aux Membres du corps enseignant une aisance digne de leurs labeurs et de leur existence !

Faisons tout pour le mieux, dans l'intérêt de cette jeunesse qui a soif d'apprendre, et consolons-nous de remplir fidèlement et au delà nos devoirs, en laissant à nos générations le souvenir de notre passage sur la terre !..

Notre aimable Ami, Monsieur de Vaujany, est chargé de vous remettre la présente et le diplôme de notre Académie qui consacre le titre si légitimement acquis par vos qualités brillantes de l'esprit et du cœur !

Permettez-moi d'être le premier à vous féliciter de cet insigne honneur et puissiez-vous très honoré Collègue, jouir longtemps de ces prérogatives qui ne sont que l'avant coureur d'une foule d'autres !

L'Académie recevra avec plaisir votre photographie pour être

Page suivante : hors-texte n° 37

Lettre de l'Académie Christophe Colomb (3)

[. . .] classée dans son livre d'or, de même que vos publications nous seront toujours utiles et agréables ; comme tout ce qui émane des membres de notre Association, que l'on garde précieusement dans les archives Académiques.

En attendant un accusé de réception et le plaisir qui nous est procuré de compter désormais un membre de plus à notre Aréopage, ce qui enrichit inévitablement notre correspondance ; et c'est dans cette douce idée que je vous prie d'agréer, mon très honoré Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Papi, Ex-consul ! . . . . .

A Monsieur Jules Munier

Officier d'Académie

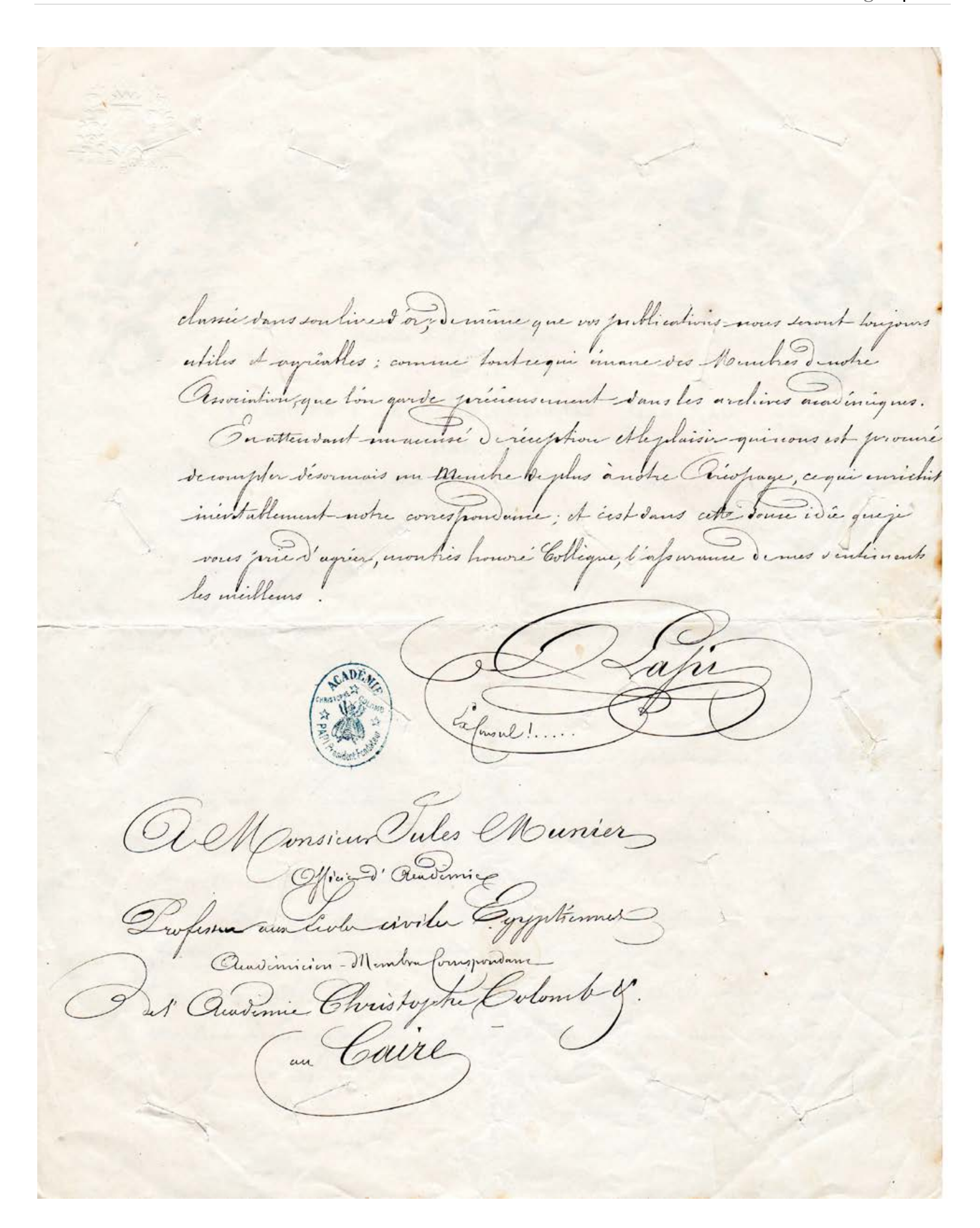
Professeur aux Ecoles civiles Egyptiennes

Académicien – Membre Correspondant

de l'Académie Christophe Colomb

au Caire

Source : Archives Claude Py-Munier



classée dans son livre d'or ; de même que vos publications nous seront toujours utiles et agréables ; comme tout ce qui émane des Membres de notre Association, que l'on garde précieusement dans les archives académiques.

En attendant un accusé de réception et le plaisir qui nous est procuré de compter désormais un Membre de plus à notre Aréopage, ce qui enrichit inévitablement notre correspondance ; et c'est dans cette douce idée que je vous prie d'agréer, mon très honoré Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs !

Papi

Le Consul ! ....

ACADÉMIE CHRISTOPHE COLOMB PAPI Président Fondateur

A Monsieur Jules Munier
Officier d'Académie
Professeur aux Écoles civiles Égyptiennes
Académicien - Membre Correspondant
de l'Académie Christophe Colomb &.
au Caire

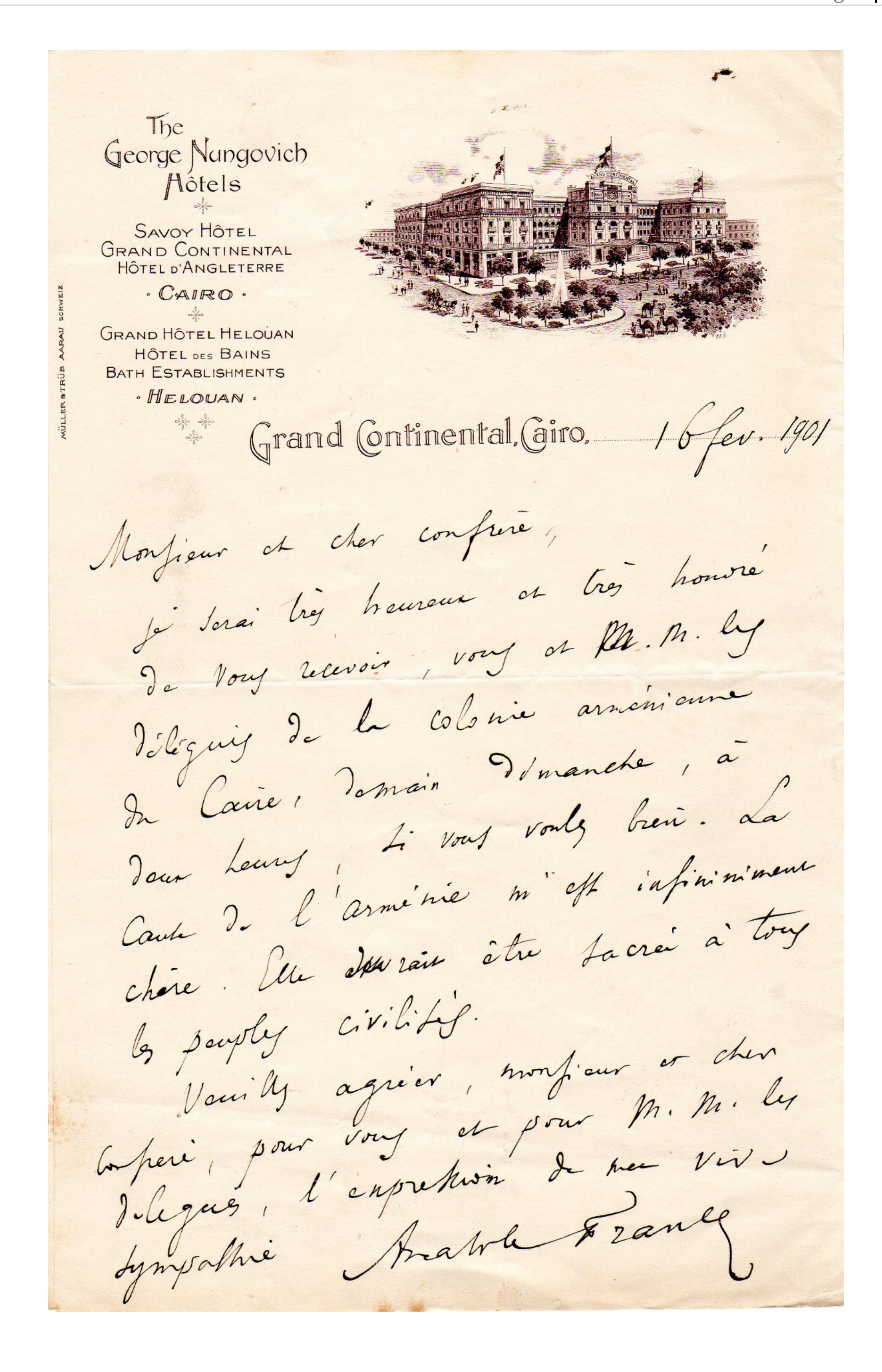
Page suivante : hors-texte n° 38

Lettre d'Anatole France

Munier rencontra le célèbre écrivain à l'occasion de son passage au Caire en 1901.

> Grand Continental, Cairo, 16 fev. 1901
>
> Monsieur et cher confrère,
>
> Je serai très heureux et très honoré de vous recevoir, vous et M.M. les délègués de la colonie arménienne du Caire, demain dimanche, à deux heures, si vous voulez bien. La cause de l'Arménie m'est infiniment chère. Elle devrait être sacrée à tous les peuples civilisés.
>
> Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, pour vous et pour M.M. les délégués, l'expression de ma vive sympathie.
>
> Anatole France

Source : Archives Claude Py-Munier



The George Nungovich Hôtels

Savoy Hôtel
Grand Continental
Hôtel d'Angleterre
· Cairo ·

Grand Hôtel Helouan
Hôtel des Bains
Bath Establishments
· Helouan ·

Müller & Trüb Aarau Schweiz

Grand Continental, Cairo. 16 fev. 1901

Monsieur et cher confrère,

Je serai très heureux et très honoré de vous recevoir, vous et MM. les délégués de la colonie arménienne du Caire, demain dimanche, à deux heures, si vous voulez bien. La cause de l'Arménie m'est infiniment chère. Elle devrait être sacrée à tous les peuples civilisés.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, pour vous et pour MM. les délégués, l'expression de mes vives sympathies

Anatole France

Page suivante : hors-texte n° 39

Lettre des arméniens (1)

Encore une fois, on ne peut pas ne pas admirer la calligraphie d'une personne qui devait être arménienne, instruite dans un établissement français du Caire.

Le Caire, le 11 septembre 1901

Comité d'Organisation
de la fête des martyrs.

Monsieur J. Munier

Monsieur,

Le Comité d'Organisation de la fête des martyrs, du 8 septembre, vous remercie infiniment pour l'accueil cordial avec lequel vous avez bien voulu prendre part à cette fête.

Il regrette infiniment qu'une indisposition, survenue au dernier moment, vous ait empêché de lire vous-même le si charmant discours que vous aviez préparé pour cette occasion.

En votre absence, ce discours a été prononce par Mr. Arménag Maloumian, jeune membre de la colonie arménienne de Caire, avec l'introduction ci-dessous :

« Monsieur J. Munier, le sympathique [. . .]

Source : Archives Claude Py-Munier

Comité d'Organisation
de la fête des martyrs.

Le Caire, le 11 Septembre 1901

Monsieur J. Munier.

Monsieur,

Le « Comité d'Organisation » de la fête des martyrs, du 8 Septembre, vous remercie infiniment pour l'accueil cordial avec lequel vous avez bien voulu prendre part à cette fête.

Il regrette infiniment qu'une indisposition, survenue au dernier moment, vous ait empêché de lire vous-même le si charmant discours que vous aviez préparé pour cette occasion.

En votre absence, ce discours a été prononcé par Mr Arménag Maloumian, jeune membre de la colonie arménienne du Caire, avec l'introduction ci-dessous:

« Monsieur J. Munier, le sympathique

Page suivante : hors-texte n° 40

Lettre des arméniens (2)

[. . .] publiciste arménophile, dont les nobles efforts qu'il a consacrés à la cause arménienne sont bien connus & estimés de notre colonie d'Egypte, étant invité à prendre part à la fête de cette nuit, a préparé un discours pour cette occasion.

Mais, malheureusement, une indisposition, survenue au dernier moment, l'empêche de le lire lui-même.

Voici ce charmant discours. » (Suit le discours).

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'expression de notre reconnaissance, nos salutations les plus empressées.

Les membres du Comité d'Organisation.

(Signatures)

Source : Archives Claude Py-Munier

publiciste arménophile, dont les nobles efforts qu'il a consacrés à la cause arménienne sont bien connus & estimés de notre colonie d'Egypte, étant invité à prendre part à la fête de cette nuit, a préparé un discours pour cette occasion. Mais, malheureusement, une indisposition, survenue au dernier moment, l'empêche de le lire lui-même.

Voici ce charmant discours. »

(Suit le discours).

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'expression de notre reconnaissance, nos salutations les plus empressées.

Les membres du « Comité d'Organisation »

Me. Kalfa O. Toumanian

M. Misak M. Khedech

Page suivante : hors-texte n° 41

Munier nommé Chevalier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine

Munier est nommé Chevalier en raison de son dévouement lors de la terrible épidémie de cholera de 1883, peu après son arrivée au Caire. Cette lettre, datée de février 1884, suit l'épidémie de quelques mois.

Paris, 29 février 1884

Monsieur,

J'ai l'agréable mission de vous annoncer que Son Altesse Marie de Lusignan, Princesse Royale de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie ayant pris en considération votre belle conduite pendant le terrible fléau qui vient de décimer si cruellement la population égyptienne, a daigné vous donner un témoignage de Son Auguste satisfaction en vous nommant gracieusement Chevalier dans Son Ordre Royal Humanitaire de Mélusine.

Son Altesse est persuadée Monsieur, que cette distinction honorifique vous rappellera sans cesse que vous vous êtes rendu digne de Son estime en vous dévouant au soulagement de vos semblables au risque de vos jours.

Recevez, Monsieur le Chevalier, l'assurance de ma considération très distinguée.

Camille de Vieuxval

Secrétaire

Monsieur C. Jules Munier

Chevalier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine

Source : Archives Claude Py-Munier

Hôtel de Lusignan
46 Avenue Victor Hugo

Paris, 29 Février 1884

Monsieur,

J'ai l'agréable mission de vous annoncer que Son Altesse Marie de Lusignan, Princesse Royale de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, ayant pris en considération votre belle conduite pendant le terrible fléau qui vient de décimer si cruellement la population égyptienne, a daigné vous donner un témoignage de Son Auguste satisfaction en vous nommant gracieusement Chevalier dans Son Ordre Royal Humanitaire de Mélusine.

Son Altesse est persuadée Monsieur, que cette distinction honorifique vous rappellera sans cesse que vous vous êtes rendu digne de Son estime en vous dévouant au soulagement de vos semblables au risque de vos jours.

Recevez, Monsieur le Chevalier, l'assurance de ma considération très distinguée.

Camille de Vieuxval
Secrétaire

Monsieur E. Jules Munier
Chevalier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine

Page suivante : hors-texte n° 42

Munier nommé Officier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine

Munier est nommé Officier en raison de son engagement pour l'Arménie. On se demande ce que fait Sainte Catherine dans cette histoire.

Le 23 septembre [18]98

Monsieur le Chevalier,

Son Altesse a reçu les journaux que vous avez eu l'obligeance de lui envoyer dans lesquels vous avez écrit des articles très intéressants sur l'Arménie. Vous vous conduisez dans cette circonstance comme un digne Chevalier. Aussi appréciant votre zèle et votre dévouement Monseigneur demandra au conseil votre promotion au grade d'Officier dans l'ordre de Ste Catherine. Il espère que cette distinction honorifique vous servira d'un grand encouragement et vous fera voir que vos efforts humanitaires sont appréciés pour continuer dans la même voie si courageusement que vous vous êtes tracé.

Recevez, Monsieur le Chevalier, l'assurance de ma considération très distinguée.

M. Baudouin

Monsieur J. Munier
Secrétaire de la Rédaction
du journal le *Courrier d'Orient*
Caire

Source : Archives Claude Py-Munier

Villa Lusignan
105 Avenue de Neuilly
Neuilly-Paris

le 23 Septembre
98

Monsieur le Chevalier,

Son Altesse à reçu les journaux que vous avez eu l'obligeance de lui envoyer dans lesquels vous avez écrit des articles très intéressants sur l'Arménie. Vous vous conduisez dans cette circonstance comme un digne Chevalier. Aussi appréciant votre zèle et votre dévouement Monseigneur demandera au conseil votre promotion au grade d'Officier dans l'Ordre de Ste Catherine. Il espère que cette distinction honorifique vous servira d'un grand encouragement et vous fera voir que vos efforts humanitaires sont appréciés pour continuer dans la même voie courageusement que vous vous êtes tracé.

Recevez Monsieur le Chevalier l'assurance de ma considération très distinguée

A. Baudouin

Mr J. Munier
Secrétaire de la Rédaction du Journal le Courrier d'Orient
Caire

Page suivante : hors-texte n° 43

Lettre officielle nommant Munier Officier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine

La lettre est datée le 14 octobre 1898. Pas de mots su sujet de Sainte Catherine.

Source : Archives Claude Py-Munier

ORDRE
DES
CHEVALIERS DE MÉLUSINE
(XIIe–XIXe SIÈCLES)

Créé au XIIe siècle
par la Reine SIBYLLE,
Sœur de BAUDOUIN IV, Roi de Jérusalem,
et Épouse de GUY DE LUSIGNAN,
Roi de Chypre.

GRAND MAÎTRE
S. A. R. GUY DE LUSIGNAN
Prince de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie

Réinstitué au XIXe siècle
par Leurs Altesses Royales
GUY et MARIE DE LUSIGNAN,
Prince et Princesse de Jérusalem,
de Chypre et d'Arménie.

Villa de Lusignan, 108, Avenue de Neuilly.

NEUILLY-PARIS, LE 14 Octobre 1898

N° 1956

Monsieur

J'ai l'agréable mission de vous annoncer que Son Altesse Royale GUY DE LUSIGNAN, *Prince de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, prenant en considération vos mérites, a daigné vous nommer gracieusement* Officier *de l'Ordre Royal et Humanitaire de Mélusine.*

Son Altesse est persuadée que cette marque particulière de Sa bienveillance ne fera que fortifier les sentiments de dévouement et de fidélité dont vous êtes animé envers Sa Personne et Sa Maison.

Elle ne doute pas que vous continuerez à vous rendre utile à l'Humanité, et particulièrement aux bonnes Œuvres placées sous Son patronage.

Le courrier de ce jour vous apportera le Diplôme consacrant votre nomination.

Agréez, Monsieur le Chevalier*, l'assurance de ma considération très distinguée.*

p. LE CHANCELIER DE L'ORDRE,

M. Baudouin

Monsieur Jules Munier
Secretaire de la Redaction du Journal
le "Courrier d'Orient" au Caire
Officier de l'Ordre Royal de Mélusine

5-93 1663. — Paris, Typ. Morris père et fils, rue Amelot, 64.

Page suivante : hors-texte n° 44

Diplôme de Munier d'Officier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine

Le diplôme est daté le 14 octobre 1898.

Source : Archives Claude Py-Munier



Créé au XII[e] siècle
par la Reine Sibylle,
Sœur de Baudouin IV, Roi de Jérusalem,
et Épouse de Guy de Lusignan,
Roi de Chypre.

ORDRE DES CHEVALIERS DE MÉLUSINE

(XII[e]-XIX[e] SIÈCLES)

Réinstitué au XIX[e] siècle
par Leurs Altesses Royales
Guy et Marie de Lusignan,
Prince et Princesse de Jérusalem,
de Chypre et d'Arménie.

NOUS

GUY DE LUSIGNAN

PRINCE ROYAL

DE JÉRUSALEM, DE CHYPRE ET D'ARMÉNIE

Appréciant les mérites, vertus et talents

de Monsieur Jules Munier « Secrétaire de la Rédaction du Journal le "Courrier d'Orient" (au Caire)

et désirant lui donner une marque particulière de Notre Estime et de Notre Satisfaction, lui avons conféré et conférons par le présent Diplôme, et de par les Droits que nous tenons de nos Ancêtres, le Titre et les Insignes de Officier *de Notre Ordre Royal et Humanitaire de Mélusine, dans l'espoir qu'il sera fidèle aux devoirs imposés par ce Titre et ces Insignes, et que résume l'antique Devise des* Lusignan : *POUR LOYAUTÉ MAINTENIR.*

Donné à Neuilly-Paris, *en la Villa de* Lusignan, *le* 14 Octobre 1898

et inscrit au LIVRE D'OR sous le N° 1956

Pour ampliation et enregistrement,

p. LE SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS,

Chancelier de l'Ordre de Mélusine et de l'Ordre de Sainte-Catherine.

M. Baudouin

LE GRAND MAITRE,

Guy

5-93 1662. — Paris. Typ. Morris père et fils, rue Amelot, 64.

Page suivante : hors-texte n° 45

Lettre officielle nommant Munier Officier de l'Ordre Royal Humanitaire de Mélusine

Munier est de nouveau nommé Officier de l'Ordre. Pourtant, la nomination précédente date d'il y a moins de deux ans. Cette nomination répétitive, et la syntaxe et grammaire approximatives de M. Baudouin renforcent l'aspect jobard de cet Ordre. Munier a-t-il vu cette histoire pour ce qu'elle était ?

Le 28 juin 1900

Monsieur le Chevalier,

Son Altesse a reçu le *Courrier du Nil* et voyant dans chaque numéro votre nom et lisant vos articles judicieux a compris la grande œuvre que vous avez entreprise. Pour vous récompenser de tous ces efforts humanitaires Son Altesse demandra au Conseil de l'Ordre de vous élever au grade d'Officier et elle est persuadée que vous n'oublierai pas plus que par le passé ses malheureux arméniens.

Monseigneur vous envoie ses amitiés et souhaite tous les succès que vous méritez.

Votre dévoué

M. Baudouin

Source : Archives Claude Py-Munier

Villa Lusignan
108, Avenue de Neuilly
Neuilly-Paris

le 28 Juin 1900

Monsieur le Chevalier

Son Altesse a reçu le Courrier du Nil et voyant dans chaque numero votre nom et lisant vos articles judicieuse à compris la grande oeuvre que vous avez entreprise. Pour vous récompenser de tous ces efforts humanitaire Son Altesse demandera au Conseil de l'Ordre de vous élever au grade d'Officier et il est persuadée que vous n'oublierai pas plus que par le passé ses malheureux arméniens

Monseigneur vous envoie ses amitiés et souhait tous les succes que vous méritez

Votre dévoué
M. Baudouin

Chapitre 14. Le Collège Monge (1897)

Munier se tourne à nouveau vers l'enseignement ; il prend la direction du Collège Monge, établi au Caire et à Ismaïlia comme collège secondaire classique et moderne[148]. On n'a pas de détails sur cette période de son existence, si ce n'est qu'il se rendit en France pendant l'été de 1897[149]. Sa qualité de directeur de ce collège est mentionnée sur le faire-part qui annonce la mort de son père en septembre de la même année. Il a dû occuper ses fonctions pendant deux années scolaires puisque, à l'automne 1898, il est de nouveau journaliste, à *L'Echo d'Orient* cette fois.

Mais, avant de passer à cette période de son existence, il faut mentionner sa collaboration au *Journal Egyptien* qu'on n'a pas pu dater exactement.

Cette page est intentionnellement dépourvue de texte.

Page suivante : hors-texte n° 46

Note à Munier au Collège Monge sur une épreuve de dessin

Mon Cher Munier,
Veuillez dire à Mr. Jarry de faire faire ce dessin en noir ou faire ressortir mieux "Collège Monge"
L'encre bleue n'apparaît pas au tirage de photogravure.
Si on l'avait pour demain matin on pourrait le faire paraître samedi
17 9bre 97
E. Chauvet

Si Jarry nous est inconnu, Edouard Chauvet était alors libraire de la « Librairie de l'Ezbékieh » au Caire et le cofondateur avec Munier du Darabouk[150]. En regardant le dessin de près, on voit en effet « COLLEGE MONGE » au dessus de la grille de fer, au bas à gauche du dessin. Noter que « 9bre » signifie « novembre ».

Source : Archives Claude Py-Munier et Pierre Costagliola



Mon cher Meunier
Veuillez dire à Mr Sarry
de faire faire ce dessin
en noir et faire ressortir
mieux "Collège Monge"
L'encre bleue n'apparaît
pas au tirage de photogravure.

Si on l'avait pour
demain matin on
pourrait le faire
paraître Samedi

17 9bre 97

E. Chaumet

Page suivante : hors-texte n° 47

Faire-part de décès de Claude Munier, père de Jules

Le faire-part désigne Jules Munier comme « directeur du Collège Monge au Caire ». Noter le nom de jeune fille de sa mère : « Milleret ». Certains actes d’état civil sont au nom de « Milleray ».

Source : Archives Claude Py-Munier



Madame veuve MUNIER-MILLERET ;
Monsieur JULES MUNIER; directeur du Collège Monge, au Caire ;
Madame JULES MUNIER ;
Messieurs HENRI et FERNAND MUNIER ;
Mademoiselle LOUISE MUNIER ;
Monsieur CHARLES BECKER ;
Madame veuve BRACONNOT, née MUNIER ;
Monsieur et Madame FRANÇOIS MILLERET ;
Monsieur et Madame DENIS MILLERET,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Claude MUNIER

leur époux, père et beau-père, grand'père, frère et beau-frère, décédé à Beaune, le 4 Septembre 1897, dans sa 74me année, muni des Sacrements de l'Église,

Et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu, en l'Eglise Notre-Dame de Beaune, le Lundi 6 Septembre, à 9 heures moins un quart du matin.

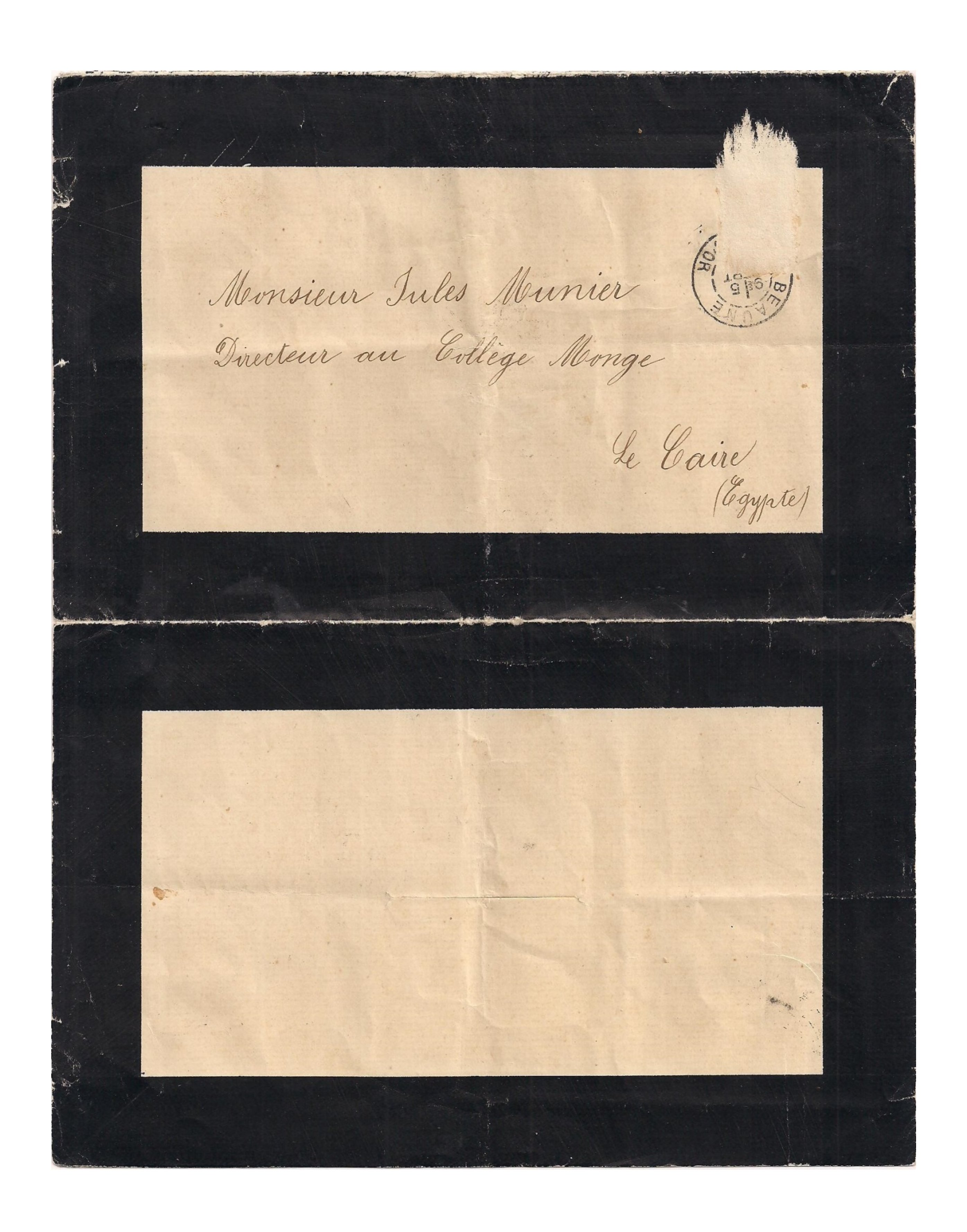
Priez pour lui !

On se réunira au domicile mortuaire, boulevard Bretonnière, nº 17.

Page suivante : hors-texte n° 48

Enveloppe du faire-part de décès de Claude Munier, père de Jules

Source : Archives Claude Py-Munier


Monsieur Jules Munier
Directeur au Collège Monge
Le Caire
(Egypte)

Chapitre 15. *Le Journal Egyptien*

Le Journal Egyptien a été créé en 1893, ce qui ressort sans aucun doute des collections dont on dispose[151]. *Dans* le récit qu'on va lire, Munier indique qu'il en a été le secrétaire de la rédaction, et, semble-t-il, au début de la parution de ce journal. Or, à ce moment, il est employé à l'Imprimerie Nationale, comme l'attestent diverses pièces datées de 1893 et 1894. Est-ce en 1897, immédiatement après avoir quitté *l'Echo d'Orient* qui vient de disparaître, et avant de prendre en charge le Collège Monge ? C'est possible, mais ce n'est pas établi par une lecture du journal, et cela est contredit par le texte de Munier lui-même. On en est réduit aux hypothèses. Cela ne doit pas empêcher de se pencher sur le contenu du *Journal Egyptien*, puisqu'à coup sûr il reflète la pensée de Munier.

On trouve dans « *La Presse en Egypte* » un récit des débuts du *Journal Egyptien*[152].

> Le *Journal Egyptien* fit des débuts sensationnels ; dans son article — programme, il affirmait qu'il s'était donné la mission de sauver le khédivat !
>
> Le fondateur, M. Guarnieri, italien, alors correspondant au Caire du *Pitare d'Alexandrie*, avait créé le *Journal Egyptien* avec Picard, publiciste parisien. Pas beaucoup d'argent en caisse au début ; mais il y avait Picard, spirituel et mordant.
>
> Un certain jour — je remplissais alors au journal les fonctions de secrétaire de la rédaction — je vois Picard maussade, nerveux, envoyant tout au diable.
>
> Je rencontre papa Mille qui cumulait les fonctions d'administrateur, d'expéditeur et d'encaisseur ; c'était une sorte de *bonne* à tout faire. Il avait entendu la « sortie » du patron ; je l'interroge du regard : « Pas le sou, me dit-il, et c'est jour de paye ».
>
> Le soir, Picard jouait au poker au Cercle Français, avec des rouleaux de livres sterling en poche. Il y avait eu pluie d'or dans l'intervalle. Picard nous disait : « C'est extraordinaire, il y a autour de nous une fée bienfaisante qui devine nos besoins. Quand je suis occupé à tirer des plans pour assurer les échéances, quelqu'un arrive juste à point pour sauver la situation ; c'est tantôt cinquante livres, tantôt cent. Je n'y comprends rien, absolument rien. Le bonhomme qui apporte la *galette* entre discrètement, dépose son fardeau sur mon bureau, devant moi, et disparait sans laisser de trace. C'est bizarre. »
>
> C'était bizarre, en effet. On interrogea l'intermédiaire, qui à toutes les questions répondait : « Je ne sais pas. » On essaya de dépister le bonhomme ; peine perdue, il s'évanouissait comme un mirage.
>
> On fit là-dessus les conjectures les plus extravagantes ; personne ne parvenait à deviner le pourquoi et le comment de cette aubaine. Si Picard sut quelque chose, il n'en révéla rien. L'attitude du journal, dès le début, justifiait, il est vrai, tous les encouragements. Rien ne lui manqua pour réussir : le talent, l'à-propos, les incidents d'actualité et le bannissement du fondateur : M. Guarnieri.
>
> Picard, français, défendait les intérêts de la France ; ses campagnes contre l'occupation anglaise étaient de bonne guerre ; mais M. Guarnieri était italien. En ce temps-là, l'Angleterre et l'Italie en était à la lune de miel de leur entente cordiale. *Le Journal Egyptien* agaçait l'Angleterre ; le ministre d'Italie fut invité à sévir, et Guarnieri fut *exilé* . . . en Italie. Exilé d'Égypte dans son propre pays, Guarnieri, de Rome, où il s'était fixé, envoya deux ou trois télégrammes qui tinrent l'opinion en haleine.
>
> Picard répondait par des télégrammes non moins sensationnels. Puis le calme se fit ; tout rentra dans le traintrain ordinaire, et *Le Journal Egyptien* déclina.

L'expulsion de Guarnieri met bien en valeur les difficultés auxquelles s'exposaient les

journalistes étrangers d'Egypte. Le régime des Capitulations les protégeait contre l'arbitraire du pouvoir local ; mais il les livrait à celui de leur gouvernement et de leur consul. Borelli traite de la question dans un éditorial bien écrit, qui paraît dans le *Bosphore* du 12 septembre 1894[153], et qui est intitulé « *L'expulsion d'un journaliste* » :

> Une ordonnance consulaire expulse d'Egypte M. Guarnieri, sujet italien.
>
> L'appréciation de cette mesure, au point de vue légal, nous échappe. C'est une question de droit public interne et de liberté individuelle à régler entre le gouvernement italien et son administré.
>
> Mais il est clair que cette exécution sommaire vise le directeur d'un journal d'opposition.
>
> A ce point de vue, elle nous touche et nous afflige.
>
> M. Guarnieri n'a certainement ni les allures d'un tribun, ni le caractère d'un agitateur politique. Rien ne l'a préparé à ce rôle qu'il n'a jamais songé à jouer. On le connaissait pour courtois et obligeant. Les violences n'allaient pas à son humeur.
>
> Personne ne croira qu'il ait pu compromettre la sécurité publique et troubler la société. Son journal était cruel dans la critique des fonctionnaires anglais ; mais sommes-nous encore au temps où les écarts de plume étaient punis d'exil ?
>
> Car c'est bien l'exil pour M. Guarnieri – l'exil qui le prive des ressources ordinaires de la vie en lui retirant son travail. Un journal n'est-il pas une propriété aussi sainte qu'un palais, une chaumière ou une charrue ?
>
> Nous serions étonnés que la colonie italienne, libérale et éclairée, ratifiât la décision des autorités consulaires. Si la politique de la *Consulta* ne permet plus à un Italien de soutenir par la plume les idées pour lesquelles combattait M. Guarnieri, était-il nécessaire de frapper sa personne ?
>
> Ne pouvait-on pas obtenir autrement la modification d'une ligne de conduite qui déplaisait ? Quel but a-t-on poursuivi ?
>
> A-t-on pris les moyens utiles pour arrêter une polémique trop vive ?
>
> Nous sommes très peinés de cet incident.
>
> Les Anglais sont plus libéraux. Ils supportent mieux les critiques de la presse.
>
> C'est eux que M. Guarnieri attaquait ; c'était à eux seuls de se défendre.
>
> D'ailleurs, nos journaux, rédigés en langues européennes, s'adressent à un public restreint, spécial et blasé.
>
> Ils ne sont un péril ni pour le gouvernement, ni pour les gouvernants.
>
> Leurs fautes sont inoffensives, quand ils en commettent. Leurs mérites sont peu récompensés, et ils en ont quelquefois.
>
> L'Europe a, dans sa mission civilisatrice, tout autre chose à faire en Egypte qu'à expulser des journalistes.

C'est la dernière fois que le *Bosphore* combat pour la bonne cause de la liberté de la presse, puisqu'il disparaît deux mois plus tard.

Munier continue ainsi sur le *Journal Egyptien* :

> Il déclinait doucement quand, une fois encore, la fortune lui apparut sous les traits de M. Percher, administrateur du *Journal des Débats*(1). *Le Journal Egyptien* devenait en quelque sorte une « filiale » des *Débats* en Egypte. C'était le salut et même la prospérité pour *Le Journal Egyptien*. Prospérité éphémère, hélas ! Il y eut bientôt comme une sorte

de liquidation, qui permit à Gavillot de reprendre son titre de directeur-propriétaire du journal.

En 1896, Picard partit pour ne plus revenir ; il disparut dans le tourbillon parisien. Gavillot prit ou plutôt accepta Barrière bey comme rédacteur en chef, avec la collaboration de Lesieur. Mais Gavillot et Barrière ne pouvaient s'entendre longtemps ; leur caractère entier devait se heurter en bataille[154].

---

(1) M. Percher mourait peu après des suites d'un duel qui fit beaucoup de bruit à l'époque.

On a pu consulter six mois du *Journal Egyptien* de janvier à juin 1897. A ce moment, France et Angleterre diffèrent sur presque tout : Capitulations, Tribunaux Mixtes, place des Français dans l'administration égyptienne, Dette, etc.

Outre Gavillot et Barrière, la rédaction comprend les rescapés de *L'Echo d'Orient,* entre autres Aubanel et Lesieur.

L'en-tête de chaque numéro annonce la couleur. Quatre citations rappellent leurs promesses aux Anglais. Il y a d'abord un extrait de la dépêche de Lord Granville à Sir Edward Mallet[155], lors de la Conférence de 1882 à Constantinople (Thérapia) :

> « Le lien qui unit l'Egypte à la Porte est . . . une importante sauvegarde contre l'intervention étrangère. C'est pourquoi notre but est de maintenir ce lien tel qu'il existe aujourd'hui. »

Ce qui rappelle que l'Egypte est ottomane. Puis vient un extrait de la lettre de l'Amiral Seymour au khédive lors du débarquement des troupes anglaises à Alexandrie :

> « Moi, amiral de la flotte britannique, je crois opportun de confirmer à Votre Altesse que le Gouvernement de la Grande-Bretagne n'a nullement l'intention de faire la conquête de l'Egypte il a pour unique objectif de protéger Votre Altesse et le peuple égyptien contre les rebelles. »

Comme il y a longtemps qu'il n'y a plus de rebelles, le *Journal Egyptien* signifie clairement que les Anglais n'ont plus rien à faire en Egypte.

Fait suite à ces deux citations un extrait de l'accord préliminaire à la conférence de Thérapia, signé par Lord Dufferin, représentant la Grande-Bretagne :

> « Les Gouvernements représentés s'engagent à ne rechercher, la concession d'aucun privilège exclusif, ni aucun avantage commercial pour leurs sujets et que ceux que toute autre Nation ne puisse également obtenir (25 juillet 1882).

A cet égard, l'argument tombait en partie à faux, car la déclaration de Thérapia se plaçait dans le cadre d'une « *action concertée* » des Puissances ; dès lors que l'Angleterre avait agi seule, elle pouvait se considérer dégagée de toute obligation dans ce domaine. Comme l'a écrit Charles-Roux[156] :

> « Il n'est pas dans les habitudes de la Grande-Bretagne de tirer les marrons du feu pour quelqu'un d'autre. »

Enfin, pour faire bonne mesure, le *Journal Egyptien* cite un extrait de la déclaration du Général Wollesley, lors de son arrivée en Egypte le 19 août 1882 :

> « Le gouvernement de Sa Majesté a envoyé des troupes dans le seul but de rétablir

l'autorité du Khédive. »

Comme en ce qui concerne les marins, cette citation est là pour signifier que, l'autorité du khédive ayant été rétablie, les troupes n'ont plus de raison d'occuper le pays.

L'épilogue judiciaire de l'affaire de Dongola permet au *Journal Egyptien* de faire la démonstration de la mauvaise foi anglaise.

Après le massacre de Khartoum et la mort du général Gordon en 1885, et comme on l'a vu plus haut, les troupes égyptiennes avaient abandonné le Soudan, qui était resté entre les mains des Mahdistes. Rien, ou à peu près, ne se passe pendant les années qui suivent ; on guerroie à la frontière, mais les Mahdistes n'ont pas l'intention de se précipiter à la conquête de l'Egypte. Côté britannique, un parti expansionniste se forme peu à peu, qui rêve de venger la mort de Gordon. Et puis, aussi longtemps qu'on nourrira l'opinion européenne de l'illusion que les Derviches sont une menace pour l'Egypte, on aura trouvé une justification à l'occupation qui se prolonge.

Il faut cependant financer l'expédition qui va se porter vers Dongola, première étape vers Khartoum. Qu'à cela ne tienne, la Caisse de la Dette est là. En 1895, les Britanniques obtiennent de la majorité des commissaires de la Caisse qu'ils consentent une avance de 500 millions de livres au Trésor égyptien. Lord Cromer, le maître en fait de l'Egypte, et Kitchener, commandant (ou *Sirdar*) de l'armée égyptienne depuis 1892, tiennent à un financement local d'une guerre coûteuse, pour éviter de voir Londres prendre en main les opérations si le Trésor britannique doit en payer le prix. Malheureusement, ni le commissaire français, ni le Commissaire russe, n'avaient avalisé la décision de la Commission, et les porteurs français des obligations de la Dette se firent un plaisir d'assigner le gouvernement égyptien devant les Tribunaux Mixtes. Le gouvernement perdit sa cause en première instance et en appel (2 décembre 1896). Lord Cromer et son général en furent mortifiés ; le Chancelier de l'Echiquier qualifia la décision de la cour d'appel d'« *absurde* », ce qui manquait d'élégance et mit le Foreign Office dans un certain embarras. Le gouvernement britannique avança la somme nécessaire au gouvernement du Caire, la Chambre des Députés française délibéra, et les relations entre la France et l'Angleterre en furent un peu plus acides. Pour le *Journal Egyptien*, l'expédition de Dongola n'est qu'une « *besogne louche* », pour reprendre le titre d'un article paru le 10 janvier 1897. Il s'agit simplement d'empêcher les Français de pousser vers le Nil à partir du Tchad; en effet, les Italiens ont été battus à Adoua en mars 1896, et le capitaine Marchand a débarqué à Loango en juillet de la même année. L'Angleterre veut être la première sur le Haut Nil ; cela pouvait se comprendre, mais ce n'était pas une raison pour faire payer l'opération par l'Egypte ou par ses créanciers. C'est ce qu'explique Gavillot le 1er mai 1897 dans « *La vallée du Haut Nil* » :

> « Le mouvement vers le Haut Nil a été décidé à cause de la menace française ; c'est pour cela qu'ils ont puisé dans la caisse. »

L'Angleterre étant, d'après Barrière, « *le commun ennemi de l'Europe* » (25 juin 1897), pourquoi ne pas s'entendre avec l'Allemagne ? L'occasion s'en présente lorsqu'en mars 1897, paraît au Caire le premier numéro du *Courrier d'Egypte*, hebdomadaire franco-allemand, dont le *Journal Egyptien* approuve immédiatement le « *programme commun anti-anglais* ». En effet, dès le 25 mars, le *Courrier* fait état de « *l'immoralité et la perfidie anglaise* ». Le *Journal Egyptien* exulte :

> « Nous ne nous serions pas exprimés plus catégoriquement. »

Le 13 avril, le *Journal Egyptien* cite le *Courrier*, cet « excellent confrère », qui plaide en

faveur d'un point de vue commun à la France et à l'Allemagne au sujet du Transvaal :

> « Un appui de la France ferait sur les esprits en Allemagne une impression bien plus forte et bien plus durable qu'on ne le croit à Paris. »

Il critique Berthelot[157] de n'avoir pas cherché une entente avec l'Allemagne plutôt qu'avec l'Angleterre.

Le 16 mai, Lesieur pose nettement la question dans « *L'Entente loyale* » :

> Oui, nous sommes partisans d'une entente avec l'Allemagne en ce qui concerne les questions africaines, dans lesquelles doit entrer le règlement de la question d'Egypte. Si d'autres comptes ne sont pas réglés encore, ne peuvent-ils être laissés en suspens, et n'est-il pas opportun de passer à l'examen d'autres comptes qui ont été ouverts depuis ? Les deux pays ont des intérêts communs en Afrique à défendre contre un ennemi commun, adversaire direct, acharné, qui ne lâche prise nulle part.

Le 7 mai, Barrière, sous le titre « *Péril du Sud* », avait écrit :

> « Une entente immédiate s'impose entre la France et l'Allemagne pour empêcher la marche de l'Angleterre vers le Tchad. »

Le 15 juin, il revient à la charge dans « *Trop de caresses* ». Il plaide de nouveau en faveur de l'alliance franco-allemande, et conclut :

> « les intérêts de l'Egypte ne peuvent être sauvegardés que par l'indépendance et la neutralité du Khédivat sous la garantie des Puissances. »

Il n'est plus question, notons-le en passant, de la suzeraineté turque : l'idée d'indépendance de l'Egypte, si elle est encore tempérée par une neutralité garantie par une entente entre les Puissances (c'est le cas du Royaume de Belgique), fait son chemin.

Cette campagne en faveur d'une alliance entre les deux grandes puissances continentales, dirigée contre l'Angleterre, n'est pas née de l'imagination du *Courrier d'Egypte* et du *Journal Egyptien*. Consciemment ou non (on se doute que les consuls étaient là pour orienter les journaux dans la bonne direction), ils reflétaient les politiques officieuses ou officielles. Depuis le début de 1896, la Whilhelmstrasse a fait des ouvertures à la France au sujet du Transvaal ; réciproquement, l'arrivée de Hanotaux au Quai d'Orsay, à la fin du mois d'avril 1896, a été suivie d'une importante initiative en direction de l'Allemagne. Une valse-hésitation diplomatique commence entre les deux pays, qui finalement ne mènera à rien, les méfiances étant trop fortes de part et d'autre[158]. La France s'orientera plus tard vers l'Entente Cordiale avec l'Angleterre.

De cette Entente Cordiale, précisément, le *Journal* ne veut à aucun prix entendre parler. Rendant compte, le 25 juin 1897, de la constitution à Londres d'un *Comité pour l'Entente Cordiale* il expose que celui-ci considère désirable que la France et l'Angleterre se connaissent mieux, et que leurs relations soient de la nature « *la plus amicale* ». Mais le Comité « *ne veut pas s'occuper de politique* ». Barrière fulmine :

> « De quoi s'occupera-t-il alors ? C'est l'odieuse politique extérieure de l'Angleterre qui sépare profondément les deux pays et vous entendez les rapprocher sans vous occuper de politique ? »

Et encore :

> « A quel état de gâtisme faudra-t-il arriver pour accepter un pareil rôle ? »

Il n'est pas seul de son avis, et Millevoye donne au journal des articles réclamant à la fois le départ des Anglais et l'indépendance de l'Egypte. Les incidents, moins rares qu'on ne pourrait le croire, qui opposent des Egyptiens aux occupants (soldat anglais tuant accidentellement un enfant le 20 juin 1897 ; mort d'un garçon de café indigène sous les coups de poing d'un consommateur anglais qui veut le filouter le 21 mai 1897, etc.) sont rapportés avec soin encore qu'avec prudence. Il faut aussi mentionner la *Lettre d'un Alsacien*[159] :

> « repousser une sorte d'armistice avec l'Allemand, qui nous permettrait d'imposer silence à la pieuvre des mers n'est ni habile, ni politique. »

Le *Journal Egyptien* rend compte également des efforts des Anglais pour saper les institutions qu'ils ne contrôlent pas, comme les Tribunaux Mixtes, ou pour éliminer leurs employés, quand ils ne sont pas Britanniques. S'agissant des tribunaux, les Anglais poursuivront leur effort bien avant dans le XXème siècle, hostiles autant à un droit qui n'est pas le leur qu'à l'institution elle-même. Et le 14 janvier 1897, le journal rend compte de la révocation de Gallois bey, Directeur des Eaux du Caire, remplacé par l'Anglais Willcocks, en présence d'un haut fonctionnaire anglais venu s'assurer que l'exécution prévue avait bien lieu.

On regrette de ne pas connaître la réaction de notre journal au grave incident que sera, en novembre 1897, le renvoi de Touchard, directeur des journaux officiels. Mais les archives du Quai d'Orsay permettent de combler cette lacune.

L'affaire Touchard est caractéristique. Touchard, en effet, avait été rédacteur de la partie en français de l'*Egyptian Gazette*, le journal anglais d'Alexandrie. Il devait par conséquent avoir ses entrées auprès de l'occupant. Et il est possible que cela l'ait rendu suspect auprès des autres journalistes français, comme on le verra plus bas. Le *Journal Officiel* qu'il dirigeait, rédigé en français, se divisait en deux parties ; la première était consacrée aux annonces officielles ; la seconde contenait des informations. Touchard y laissa insérer, à la demande expresse du Vice-Roi, la réplique d'un poète égyptien à un pamphlet dirigé contre le khédive, réplique qui contenait une ligne assez désagréable pour les anglais. Lord Cromer manifesta son désaccord, et réclama fermement du khédive la suppression de la partie non officielle du journal. Le khédive :

> « alternativement résolu et intimidé, donna son accord, sans du reste réaliser qu'il y perdrait, car cette partie non-officielle rendait compte de ses déplacements et de ses activités, et donc le mettait en valeur.[160] »

La manœuvre avait réussi : plus de nouvelles, plus besoin de directeur ; le poste de Touchard était supprimé, puisqu'il n'y avait plus de travail rédactionnel. Une fois de plus, un Français était éliminé d'un poste important.

Munier écrit à ce sujet, et trop sommairement :

> Après la mort de Santerre bey des Boves, ce fut à Touchard que l'on confia la direction des Journaux Officiels. Mais la politique veillait : plus de rédaction politique, mais la sèche publication des actes officiels : lois, décrets, nominations, promotions, etc. ; d'où suppression du titre et des fonctions de directeur de ces journaux. On promit à Touchard de lui ménager un autre poste, mais rien de certain. Ce brusque changement qui brisait son avenir « le frappa au cœur ». Le mot est de M. Canivet, directeur du journal *La Réforme*. Et tout le monde pensait comme *La Réforme*. Touchard fut frappé au cœur et mourut subitement alors qu'il villégiaturait en France, en congé régulier.

On comprend dans ces conditions que le *Journal Egyptien* se méfie de tout et voit la main de l'Angleterre dans tous les incidents. Tel est le cas lorsqu'un journal en arabe, le *Fayoum*, publié

dans la région du même nom, insère une caricature insultante pour la France, qui représente des Musulmans égorgés par des Chrétiens en Tunisie. Barrière bondit ; il voit là une manœuvre des Anglais. Perplexe, Cogordan, Ministre de France, demande au Quai d'Orsay, le 25 mars 1897, s'il n'y aurait pas lieu pour lui d'expulser le Directeur du journal, algérien et donc ressortissant français. Mais il n'était pas facile d'expulser d'Egypte un Musulman directeur d'une publication égyptienne ; cela pouvait être déplaisant pour les autorités locales et, d'autre part, créer un précédent dont les occupants tireraient parti. Le Ministère conseilla la prudence ; les choses restèrent en l'état et l'émotion se calma.

Mais l'incident est significatif. Au fur et à mesure que la France développe ses interventions coloniales dans des pays musulmans : Tunisie, Algérie, Maroc, elle se met en porte à faux vis-à-vis de l'opinion égyptienne. On ne pouvait, sans paraître se contredire, critiquer le bombardement d'Alexandrie et approuver celui de Sfax. Et la presse française d'Egypte souffrira de ce dilemme.

Toujours imprécis, Munier situe la liquidation du *Journal Egyptien* en 1893[161], ce qui est impossible. Il a disparu en 1898 ; d'après Munier, il est mort à la fois de la mésentente entre Gavillot et Barrière et de ce que :

> « un fait nouveau s'était produit : l'apparition de *L'Écho d'Orient* qui, tout de suite, éclipsa ses confrères. Deux journaux rivaux ne pouvaient vivre côte à côte ; l'un d'eux devait disparaître : ce fut l'ancien qui disparut[162]. »

Tout cela est inexact. *L'Echo d'Orient*, on l'a vu, a disparu en janvier 1897. Munier confond avec le *Courrier d'Orient*, qui va bientôt apparaître, mais qui ne semble pas avoir concurrencé le *Journal Egyptien*, déjà disparu.

Pour la petite histoire, et avant de clore la saga du *Journal Egyptien*, on notera qu'il a annoncé, le 13 mars 1897, l'apparition du cinéma en Egypte, lorsque les premiers films des frères Lumière ont été projetés au Caire.

Mais l'année 1898 est celle du double mouvement de Marchand vers l'est et de Kitchener vers le sud. A la fin de juillet, Marchand, après une marche de plus de 4500 km, plante le pavillon français à Fachoda sur le Haut-Nil.

Le 2 septembre, Kitchener écrase les troupes derviches à Omdurman, et parvient à Fachoda deux mois après Marchand. Une crise s'ouvre, qui mettra l'Angleterre et la France à deux doigts de la guerre.

Chapitre 16. L'été de Fachoda et *Le Courrier d'Orient*

Le Collège Monge a-t-il échoué dans son entreprise ? N'avait-il été pour Munier qu'une solution d'attente ? On ne sait. Toujours est-il que, au début de l'été 1898, il réapparaît dans les milieux du journalisme. Il s'associe aux entreprises de Me Clavel, qui a déjà créé, sept mois auparavant, une publication dénommée *L'Union islamique*, sur laquelle on ne sait malheureusement à peu près rien[163].

Munier, dans « *La Presse en Egypte* »[164], détaille la création du *Courrier d'Orient*, dont Clavel va prendre la direction. Mais, toujours un peu incohérent dans son récit, il place la création de ce journal immédiatement après la disparition de l'*Echo d'Orient*, alors que plus de dix-huit mois séparent les deux événements :

> Lorsque, dans le public, on apprit la disparition de *l'Écho d'Orient*, on en chercha naturellement à en connaître le pourquoi. Comment pouvait-on songer à *suicider* un journal que le talent de son directeur avait placé si haut dans l'opinion et rendu si fort ? Il y avait, hélas ! parmi les reporters un *microbe* qui, sous des allures agréables et bon enfant, avait la maladie de l'intrigue. Il n'en était pas d'ailleurs à son coup d'essai ; nous ne le sûmes que dans la suite. Il avait le talent — le seul qui lui appartint en « propre», si l'on peut dire — de faire battre des montagnes, selon la forte expression populaire. Directeur et bailleur de fonds, découragés, jetèrent le manche après la cognée. Ainsi mourut subitement ce journal, en pleine santé, fin décembre.
>
> Me Clavel collaborait au journal, et ce lui fut une peine douloureuse de voir supprimer cette tribune où il parlait avec tant d'éloquence.
>
> Me Clavel était un avocat et un jurisconsulte d'un talent incontestable et incontesté. Avant de se fixer en Égypte, il avait occupé avec succès diverses chaires de faculté de droit en France et en Algérie. Tout de suite au Caire, son talent d'avocat, sa vaste érudition en matière de wakf, lui avaient valu la considération la plus distinguée et l'estime de tous ses confrères du Barreau du Caire. D'un tempérament combatif et fougueux, Me Clavel aimait à lutter contre l'obstacle ; c'était un torrent impétueux contre lequel rien ne résistait. Or la tribune ouverte à son vigoureux talent lui résistait, il trouverait une autre tribune : la presse.
>
> Comment s'y prit-il ! Les événements qui suivirent méritent de retenir l'attention. On y verra comment certaines personnalités de l'entourage d'un souverain peuvent compromettre leur maître alors que ce maître ignore tout d'agitations trop zélées.
>
> Peu de temps après la disparition de *l'Écho d'Orient*, le bruit courait au Caire que l'on allait créer un journal dont le programme serait de défendre le khédivat. Les principaux rédacteurs étaient même désignés : Touchard, Clavel et moi. Touchard était bien en cour ; il était tout naturel que le souverain, que Touchard avait servi avec tant de dévouement et de fidélité, lui remît le pied à l'étrier. On comprenait moins le choix des deux autres. Mais j'appris ensuite qu'il y avait eu d'intimes conversations. Il y eut non seulement conversations parlées, mais conversations écrites. Et *scripia manent*. Me Clavel, aux premières ouvertures, avait tout de suite, en bon camarade, stipulé que je ferais partie de la rédaction, mais qu'à aucun prix et sous aucun prétexte il n'accepterait la collaboration de Touchard. Le personnage qui avait engagé les pourparlers, plaida la cause de Touchard, mais en vain.
>
> Je rencontrais souvent Touchard, qui me parlait du futur journal comme d'un fait accompli. Par délicatesse, on lui laissa jusqu'au bout l'illusion d'une collaboration certaine : « Nous serons trois bons camarades, me disait-il ; nous nous accorderons parfaitement ».

L'affaire en était là quand la Cour partit en Europe. Ce devait être à son retour que l'on commencerait les opérations. Touchard, tranquille sur l'avenir, se rendit en France pour se reposer. On sait comment il mourut subitement.

Dans le public, on savait qu'un journal allait bientôt paraître ; les bavardages devinrent si compromettants que j'insistai pour une mise en train immédiate. Me Clavel objectait, avec juste raison, que dans toutes les lettres échangées, il n'y avait d'engagé que l'intermédiaire. Me Clavel se décida. Il trouva les premiers fonds chez ses confrères du Barreau, et bientôt parut le *Courrier d'Orient*, un titre qui rappelait *l'Écho d'Orient*, dont le souvenir hantait toujours nos esprits.

Le *Courrier d'Orient* fit son entrée dans le monde de la presse vers la fin de septembre 1898. Il n'eut qu'une durée très éphémère : trois mois tout au plus. Mais pendant cette courte période, il avait pris l'ampleur d'un drapeau.

Le représentant de la France, Lefèvre-Portalis[165], rendra compte à son ministre de la visite que Clavel a tenu à lui faire avant le lancement de son journal. Clavel, note Lefèvre-Portalis, veut :

« un journal français et nettement libéral ; il désire se conformer aux vues du gouvernement de la République mais ses moyens d'existence sont notoirement précaires. »

Cependant, le journal est bien accueilli. En effet, une césure se produit dans la presse française d'Egypte, entre opportunistes et intransigeants. Jusque-là, seul le *Progrès* de Kyriacopoulo, Grec au demeurant, défend, avec constance, les Anglais. Mais voici que la *Réforme* tourne casaque :

« Il n'est guère de jour où la *Réforme* n'adresse un gracieux entrefilet aux personnages les plus en vue de l'occupation[166] »,

ce qui fait froncer les sourcils des patriotes. Et, en janvier 1899, Canivet créera un second organe, le *Journal du Caire*, « sorte de dédoublement de la *Réforme* d'Alexandrie », ce qui renforce le courant favorable aux Anglais. Son premier numéro préconisera « des rapports décents avec l'Angleterre »[167]. Protégé français, apparemment subventionné, Takla pacha, officier de la Légion d'honneur, pratique à l'occasion dans *Al Ahram*, des remarques désagréables à l'égard de la France[168]. Bref, du point de vue français, le *Courrier d'Orient* ne sera pas de trop.

Il ne devait vivre que trois mois, qui recouvrent la période cruciale de la crise franco-anglaise, de septembre à décembre 1898. Dès le mois de novembre, l'issue de cette crise est connue, lorsque Marchand reçoit du gouvernement l'ordre de se retirer :

Un coup sensible est porté au prestige de la France en Egypte, par le dénouement de l'incident de Fachoda. Il apparait dès lors aux indigènes éclairés que, pour amener l'Angleterre à évacuer le pays, ou à y introduire plus de liberté, ils ne sauraient compter sur la France. L'impression produite par le rappel de la mission Marchand est telle qu'à peine la nouvelle est-elle parvenue au Caire, les deux-tiers des élèves des écoles gouvernementales, qui s'étaient fait inscrire aux classes de français, présentent des demandes à leurs parents, tendant à les verser dans des classes d'anglais. Evidemment, une telle perte de prestige au détriment de la France, de la seule grande puissance européenne notoirement opposée à l'occupation anglaise, constitue un affaiblissement pour le courant d'opinion indigène anti-anglais[169].

Le ton du journal se ressent de ces difficultés. Les Français sont sur la défensive. Heureusement, la collection du *Courrier* existe encore[170] et on peut suivre son contenu au jour le jour. Munier est secrétaire de la rédaction comme à l'*Echo*, mais il est beaucoup plus actif.

Le premier numéro expose le programme du journal. En ce qui concerne la politique française, il s'affirme, sans ambiguïté, républicain radical, voire socialiste :

> « Nous estimons que l'opportunisme a fait son temps en France et que le pays peut et doit exiger, après tant d'années de patience, et de crédit fait aux beaux parleurs, de voir enfin les revendications sociales du peuple qui peine et qui souffre autrement écoutées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. »

Mais il se refuse à être anticlérical. C'eût été en effet difficilement concevable à l'époque en Orient, alors que la presse française insère en première page les communiqués du consul de France invitant « de façon pressante », ses compatriotes à se rendre aux offices religieux lors des grandes fêtes liturgiques, lui-même s'y rendant en grande tenue et accompagné de son personnel. Mais il n'y avait pas unanimité : le *Bosphore* par exemple, affectait dans une certaine mesure d'ignorer les manifestations et les tenants et aboutissants de la Chrétienté. Il avait participé à une campagne pour la création de cimetières non-religieux pour les libre-penseurs et avait même reproduit avec beaucoup de complaisance des articles anticléricaux médiocres, parus dans des journaux français[171].

Le *Courrier d'Orient* se réfère explicitement aux idées radicales dans la formule :

> « La place n'est plus aux réactionnaires, mais elle est désormais à ceux qui veulent radicalement [N.D.R. le mot est souligné dans le texte du journal] la marche en avant du peuple, non sa stagnation et son piétinement sur place. »

En ce qui concerne l'Egypte, le journal exige, bien sûr, le départ des troupes anglaises :

> Nous poursuivrons avec énergie la libération du territoire . . . nous ne comprenons . . . la prépondérance d'un peuple en Egypte que comme la résultante de services plus grands rendus aux Egyptiens. Sur ce point, nous ne transigerons jamais. Mais, peu enclins à célébrer les bienfaits de l'occupation, nous nous garderons de toute critique de parti pris. Nos sympathies pour le monde musulman sont notoires.

Pendant les trois mois que va vivre le journal, sa lecture est ponctuée par l'alternance des articles d'Eugène Clavel et de Jules Munier. L'un concentre ses efforts sur la politique française et sur les attaques contre l'occupation anglaise. L'autre, qui désormais signe ses travaux, se consacre à ses sujets favoris : le sort des Arméniens, l'emploi de la langue française, l'enseignement.

On ne peut passer sous silence le style de Clavel, d'une rare violence. Il accuse l'Angleterre de renier la parole qu'elle a donnée d'évacuer le pays (3 septembre 1898, sous le titre « *La question d'Egypte* ») ; et

> « Il n'est pas de couleuvre qu'elle n'ait fait avaler à notre jeune et sympathique souverain . . . elle est allée jusqu'à l'insulte grossière et brutale, abreuvant le khédive Abbas Hilmi d'humiliations et d'injures » (*idem*).
>
> « Nous voulons un pays libre, sous l'autorité effective de son Khédive ; nous voulons qu'elle évacue l'Egypte » (15 octobre 1898, « *La vraie question* »).
>
> Les Anglais sont les écumeurs du monde, les détrousseurs des peuples ; leur temps se passe à étudier la planisphère afin de rechercher quelle nation ils pourront bien spolier, quels territoires il leur est possible d'annexer . . . le monde n'a été tiré du néant par le Créateur que pour devenir la chose de l'insulaire à poil roux, si bien que tout ce qui n'est pas coulé dans le moule anglo-saxon ne saurait prétendre au droit à l'existence. Les tentacules de ces hommes absorbant gros et petits, sèment, là où elles passent, la terreur, la

désolation et la mort. Cette race néfaste a une dose incommensurable d'audace et une jactance sans pareil. (23 septembre 1898, « *La pieuvre* »).

« L'Egypte est dévalisée et annexée. »

« Chaque fois qu'on a parlé à l'Angleterre haut et fort, elle s'est arrêtée. »

« C'est malgré l'opposition de l'Angleterre que, grâce au génie et aux ressources de la France, le Canal de Suez a été percé et cette œuvre gigantesque a déjà rapporté à l'Angleterre 24 millions de livres sterling » (17 novembre 1898, « *Offres de coquins* »).

Le 8 octobre 1898, l'article « *Le droit de la guerre* » fait état des massacres d'aborigènes australiens, avec prime de 5 livres par tête d'adulte et de 2 livres par tête d'enfant. Au total, d'après de bons auteurs, 500.000 aborigènes périrent[172].

Le 19 octobre, « *John Bull sur le Nil* » fait état de la campagne de menaces et d'intimidations de la presse anglaise au sujet de Fachoda. D'autres titres sont « *Comédie* » (26 octobre 1898), « *Duplicité* » (21 octobre), « *Tartuffe and Co* » (12 novembre), « *Allez-vous-en* » (12 novembre), etc. Hélas, la disparition du journal après 82 numéros met fin à ce florilège.

Clavel n'est bien entendu pas seul. Le 3 octobre, un de ses collaborateurs, sans doute belge, L. de Courten, propose la création d'une Ligue des intérêts égyptiens, laquelle regrouperait Français, Hellènes, Italiens, Allemands, « *contre l'ennemi commun* ».

De son côté, Munier attaque, dans le journal, au sujet de la politique anglaise en matière d'éducation, qui vise à éliminer l'enseignement de la langue française :

Il s'est trouvé des enfants et des parents récalcitrants, qui avaient la prétention d'apprendre quelque chose. On a essayé de prendre ces réactionnaires par la douceur . . . les élèves qui se contenteraient d'apprendre l'anglais seraient appelés à participer aux agapes budgétaires ; seuls, ils seraient dotés d'appointements provisoires pendant toute la durée de leurs études. Il y en aurait long à dire sur les coups de Jarnac répétés par lesquels, à l'ombre ou au grand jour, on a essayé d'annihiler cette vieille langue française qui avait l'audace de résister et de rester l'objet des préférences de la jeunesse égyptienne (15 septembre 1898, « *A l'Instruction Publique* »).

On crée des sections anglaises dans les écoles, on pousse les élèves vers la section anglaise, puis on décide que les sections ayant moins de dix élèves seront fermées, ce qui pousse tout le monde vers la dite section anglaise. . . . Un directeur d'école a été convoqué au Ministère parce qu'il a fait admettre un élève indigène à l'enseignement du français (2 novembre 1898, « *Le jargon officiel, l'anglais* »).

A chaque rentrée scolaire, nous apprenons que de nouveaux professeurs, dûment anglais, viennent grossir les cadres du personnel enseignant ; c'est l'idée absolutiste anglaise ; on tient à bourrer les écoles de personnel anglais.

Mais c'est aussi dans le *Courrier d'Orient* que Munier poursuit sa campagne en faveur des Arméniens, avec l'appui de Clavel, alors que nous avons vu que Lampre, dans *L'Echo d'Orient*, laissait passer des articles très favorables aux Turcs. Munier publie d'abord, du 3 septembre au 8 octobre 1898, une série d'articles narrant l'histoire du peuple arménien, sous le titre « *Histoire de l'Arménie* », dans lesquels il condamne « l'odieuse conduite de la Porte » et « l'insouciance de l'Europe ». Pour Clavel aussi, du reste beaucoup plus brutal que Munier, les massacres d'Arménie sont « la honte de l'Europe » parce que celle-ci n'a pas bougé. Sous le titre « *Pasteurs d'hommes* », il écrit le 4 octobre 1898 :

L'Europe a fini par se dire qu'il est dans la condition des Chrétiens du Levant d'être

égorgés comme des animaux de boucherie, en gros et en détail. Pour un peu, elle leur ferait grief des récriminations, des cris de douleur et des râles qui, si affaiblis soient-ils, arrivent pourtant jusqu'à elle et l'agacent.

A la fin de sa série d'articles, Munier lance un nouvel appel à l'Europe. Mais Clavel veille : pas n'importe quelle Europe. Il dénie aux Anglais le droit de se mêler de l'affaire :

> Le passé du gouvernement anglais justifie toutes les suspicions. Lorsque, prise d'un zèle nouveau, l'Angleterre est venue se poser en champion des Chrétiens égorgés comme un vil troupeau, les autres nations, peu habituées à voir le cabinet britannique aussi soucieux de la sécurité des sujets chrétiens du Sultan, se sont demandées quelle intrigue nouvelle machinait l'Angleterre, sur quelle autre Chypre[173] ou quelle autre Alexandrie ses flottes s'apprêtaient à planter leur drapeau. . . . La politique anglaise avait d'avance discrédité la philanthropie anglaise. Soupçons injustes, défiances exagérées dont les disciples de Gladstone ont le droit de s'indigner, mais qui ne sauraient beaucoup surprendre les héritiers de Beaconsfield, si longtemps patrons aveugles des brigands kurdes ou des pachas turcs ou encore négateurs obstinés des atrocités bulgares[174] (« *Rien n'a été fait* », 8 octobre 1898).

Dans le sillon de Munier et de Clavel, P. Baudin d'Allauch, l'un des nombreux collaborateurs du journal, mentionne sa brochure « *La vérité sur l'Arménie* », publiée en 1895, un an avant les massacres ; il prend loyalement la défense des Arméniens.

Parmi les autres chroniques du *Courrier d'Orient*, qui est fort bien fait, ce qui est à l'honneur de Munier, on peut encore signaler d'assez nombreux compte-rendus d'incidents entre des soldats anglais ivres et des Egyptiens ; un article de Clavel sur les accidents de travail, sujet bien peu fréquent à l'époque ; l'annonce du décès de Touchard bey, dont on a vu que Clavel avait refusé la collaboration, sans doute à cause de son passé à l'*Egyptian Gazette* (22 septembre 1898) ; un article hostile au duc d'Orléans, coupable d'avoir voulu faire son service militaire, quoique frappé par la loi d'exil (21 septembre 1898) ; un éditorial demandant la révision du procès Dreyfus (16 septembre 1898). Tout cela est caractéristique de la ligne politique adoptée par Clavel et ses collaborateurs.

Le khédive n'avait pas été mis au courant des démarches faites en son nom pour créer un journal en sa faveur. Le *Courrier d'Orient* se trouva bientôt en difficulté :

> A la fin d'octobre, tout le monde était rentré d'Europe et personne ne donnait signe de vie malgré les appels pressants de Clavel. Si bien qu'au commencement de décembre la situation était intenable ; le dénouement qui aurait pu prendre une vilaine tournure si notre Agent diplomatique, M. Cogordan, mis au courant des événements, n'était intervenu et n'avait démontré, preuves écrites en main, le bien-fondé des réclamations de Clavel. Coron bey, alors directeur du Crédit Foncier, aida discrètement M. Cogordan dans ses démarches réparatrices. Me Clavel mourait peu après, à Paris.

Le *Courrier d'Orient* disparaît le 6 décembre 1898. Munier en liquide l'actif et le passif. Dix-huit mois s'écouleront avant qu'il prenne en mains un nouveau journal, bien que, là encore, son propre texte laisse croire que l'apparition du *Courrier du Nil* suive de peu la disparition du *Courrier d'Orient*. En effet il écrit[175] :

> Je considérai dès lors l'affaire comme très compromise, quand un certain soir ; je fus appelé par le personnage dont Clavel avait été jusqu'alors le seul confident. Des conversations qui suivirent naquit le *Courrier du Nil*, dont le premier numéro sortit des presses vers la mi-juin.

Page suivante : hors-texte n° 49

Carte de presse de Munier au *Courrier d’Orient*

La carte indique qu’il était secrétaire de la rédaction.

Source : Archives Claude Py-Munier

LE COURRIER D'ORIENT

Journal politique quotidien.

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE : EUG. CLAVEL

LE CAIRE

CARTE de Secrétaire de la rédaction

délivrée à Mr J. Munier

au Caire

Le Caire, le 15 septembre 1898

Eug. Clavel

Le Directeur-Propriétaire,

Eug. CLAVEL

Imp. Moussa Roditi.

Page suivante : hors-texte n° 50

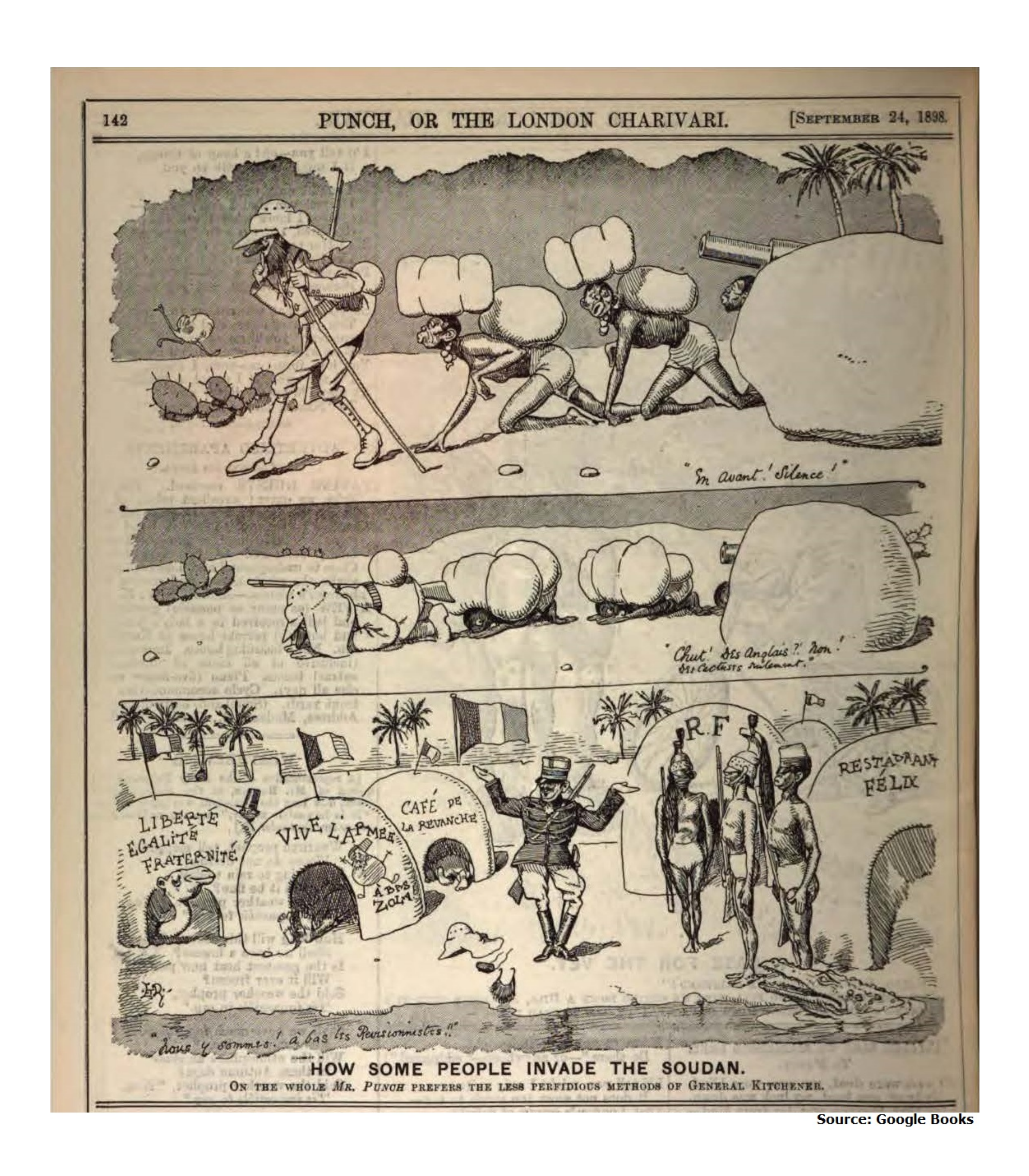
Les Français comme les Anglais les voient : des intrus sur le Haut-Nil (1)

La colonne du Commandant Marchand entre en catimini au Soudan, au le dos des anglais.

> « En avant ! Silence ! »
> « Chut ! Des anglais ? Non ! Des cactus seulement. »
> Les graffiti sur les cases :
> Liberté Egalité Fraternité
> Vive l'armée ; A bas Zola
> Café de la Revanche
> R[épublique] F[rançaise]
> Restaurant Félix
> « Nous y sommes ! à bas les révisionnistes !! »
> Comme certaines gens envahissent le Soudan.
> Tout pris en compte, *Mr. Punch* préfère les méthodes moins perfides du General Kitchener.

La France de 1898 est en pleine affaire Dreyfus. Cette affaire marqua la présidence de Félix Faure (1841–1899) à qui Zola adressa sa fameuse lettre ouverte « J'accuse… » du 12 janvier 1898, et en l'honneur de qui le restaurant du dessin est certainement nommé. *Punch* n'hésite pas à mettre le doigt dans la plaie.

Source : Google Books. Extrait de *Punch* du 24 septembre 1898



HOW SOME PEOPLE INVADE THE SOUDAN.

ON THE WHOLE *MR. PUNCH* PREFERS THE LESS PERFIDIOUS METHODS OF GENERAL KITCHENER.

Source: Google Books

Page suivante : hors-texte n° 51

Les Français comme les Anglais les voient : des intrus sur le Haut-Nil (2)

Une tribu de Français a usurpé la possession de Fachoda, où elle est du reste isolée, dépendant des propriétaires légitimes, représentés par l'armée de Kitchener, pour sa subsistance et ses communications.

> Fachoda préhistorique.
>
> Il y avait en ces jours une « tribu » excentrique qui avait la plus grotesque des manières de s'infiltrer et de s'installer sur la propriété d'autrui ; plus leur position était intenable, plus ils se vantaient de leur bravoure et de leur sagacité à y arriver. Ils dépendaient de la charité des tribus occupées pour nourriture et vêtements, et pour les communiquer avec leurs amis. Ce fut une joie éphémère, mais qui leur offrit un plaisir extrême tant qu'elle dura.

Source : Google Books. Extrait de *Punch* du 15 octobre 1898

PREHISTORIC FASHODA.

e was an eccentric "tribe" in those days who had a most ludicrous little way of creeping in and squatting on other people's property; the more untenable the ground the more they gloated over very and sagacity in getting there. They relied on the charity of the invaded tribe for food and clothing, and the means of communicating with their friends. It was a transient joy, but afforded quisite pleasure while it lasted.

Source : Google Books

Page suivante : hors-texte n° 52

Les Français tels que les Anglais les voient : Fachoda (1)

John Bull explique à Marchand qu’on l’a assez vu et qu’il peut le remercier pour l’avoir débarrassé des derviches. Dejà, quelques mois plus tôt, *Punch* se gaussait de la présence française en Afrique.

> Marchez ! Marchand !
>
> Le Général John Bull (au Commandant Marchand). Allez, Professeur, vous avez fait une belle promenade scientifique ! J’ai écrasé les Derviches—bien heureusement pour *vous*—et maintenant je recommande que vous emballiez vos drapeaux et que vous rentiez chez vous !!

Source : Google Books. Extrait de *Punch* du 8 octobre 1898



Source : Google Books

Page suivante : hors-texte n° 53

Les Français tels que les Anglais les voient : Fachoda (2)

John Bull surprend un explorateur français au Soudan allumant paisiblement sa pipe.

En termes clairs.
John Bull. « S'cusez moi, M'sieur ! Que faites-vous sur mes terres ? »
L'explorateur français. « Mon cher, je n'y suis pas. » (A part) « Mais, j'y reste !! »
John Bull. « Vous n'êtes p'être pas là. Mais allez-vous-en !! »

Source : Google Books. Extrait de *Punch* du 5 mars 1898



PLAIN ENGLISH.

JOHN BULL. "'SCUSE ME, M'SOO! WHAT ARE YOU DOING ON MY GROUND?"
FRENCH EXPLORER. "MON CHER, JE N'Y SUIS PAS." (*Aside.*) "MAIS, J'Y RESTE!!"
JOHN BULL. "YOU MAYN'T BE THERE. *BUT OUT YOU GO!!*"

Source: Google Books

Page suivante : hors-texte n° 54

Dédicace manuscrite du Commandant Marchand

J'avais déjà préparé deux photographies volées au Capitaine Baratier et à vous destinées quand celles que vous avez envoyées sont arrivées. Je vous les renvoie donc avec nos dédicaces et l'assurance de mes meilleurs sentiments de sympathie.

Com[t] Marchand

Source : Archives Raymond Vendé, Saint Germain-en-Laye

AGENCE
ET
CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE EN EGYPTE

J'avais déjà préparé deux photographies volées au Capitaine Baratier et à vous destinées quand celles que vous avez envoyées sont arrivées – Je vous les renvoie donc avec nos dédicaces et l'assurance de mes meilleurs sentiments de sympathie –

Comt Marchand

Page suivante : hors-texte n° 55

Le Commandant Marchand à Port-Saïd en mai 1899

Passage de la mission Marchand à Port-Saïd lors de son retour en France à bord du d'Assas. Cette photographie fut prise par Antoine Mourès (à ne pas confondre avec son père eponyme), beau-frère de Jules Munier, et dedicacée par le Commandant Marchand.

Source : Archives Raymond Vendé, Saint Germain-en-Laye



Page suivante : hors-texte n° 56

Le Commandant Marchand et son entourage à Port-Saïd en mai 1899

Passage de la mission Marchand à Port-Saïd lors de son retour en France à bord du d'Assas. Cette photographie fut prise par Antoine Mourès, beau-frère de Jules Munier.

Source : Archives Raymond Vendé, Saint Germain-en-Laye



Chapitre 17. Munier, cheikh Ali Youssef, Lesieur et *Al Moayad*

C'est sans doute à ce moment que Munier, qui semble avoir été un bon arabisant, prend la rédaction de la version française d'*Al Moayad*, que lui confie Massoud effendi, le rédacteur en chef de ce journal et son ancien élève. Ce que Munier écrit d'*Al Moayad* et de son créateur témoigne du profond respect que, peu à peu, et sans que cela altère sa lucidité, il a acquis pour la culture arabe au contact de laquelle il vit depuis plus de vingt ans[176] :

> *Al Moayad, que* l'on vit éclore presque en même temps qu'*Al Mokattam*, débuta plus modestement en 1888. Le cheikh Ali Youssef, qui en fut le fondateur, n'était pas alors le personnage considérable qu'il devint. Simple ouvrier typographe à l'imprimerie de MM. Costagliola frères, il n'avait pour vivre qu'un très maigre salaire. D'une vive intelligence, lettré, laborieux et d'une religion sévère, il suivait d'un regard attentif les événements ainsi que le tumulte des batailles d'idées où des noms, inconnus la veille, émergeaient soudain entourés d'une auréole. Volontiers, lui aussi, eut dit comme Thémistocle que les lauriers de Miltiade l'empêchaient de dormir. Il n'eut bientôt plus rien à envier aux Miltiades égyptiens, en l'espèce Takla pacha et M. Nimr. Il réussit à intéresser à sa cause les plus intransigeants parmi les musulmans. Pour lui « foi, religion » et « patrie » formaient une trinité divine. On écouta ce jeune cheikh plein d'ardeur et de piété ; il eut le précieux honneur d'être *généreusement* soutenu par le khédive Abbas Hilmi, qui lui témoigna sa haute satisfaction autrement que par des paroles.
>
> Ce fut certainement pour le cheikh Ali Youssef un jour béni entre tous que celui où il put lancer parmi les fidèles de l'Islam le premier numéro d'*Al Moayad*, un titre qui, à lui seul, était tout un programme. Son journal eut un succès retentissant et ne tarda pas à franchir les frontières de l'Egypte ; *Al Moayad* devint promptement pour tous les Musulmans du monde l'organe de l'orthodoxie la plus pure et du patriotisme intégral. On le lisait avidement, dévotement même ; les plus intransigeants parmi les fidèles de l'Islam étaient heureux et fiers d'entendre une parole puissante, qu'on eût dit inspirée, traduire si fidèlement les plus intimes aspirations de leur cœur.
>
> *Fanatique*, a-t-on dit en parlant du cheikh Ali Youssef ! Cette épithète fut souvent accolée au nom du fondateur d'*Al Moayad.* L'était-il vraiment ? Une anecdote à ce sujet servira de réponse.
>
> Après la liquidation du *Journal égyptien*, en 1893, M. P. Lesieur, dont la mort toute récente à Nice, où il s'était retiré, a profondément attristé ses amis d'Egypte, se trouva du jour au lendemain sans situation et sans ressources. Malgré ses relations très étendues et l'estime dont il était entouré, Lesieur connut des jours sombres ; on répondait à ses appels par de bienveillantes promesses. J'ai eu l'honneur de connaître Lesieur très intimement à l'agence Havas d'abord, puis au *Bosphore*, à *L'Écho d'Orient* et au *Courrier du Nil*, car il collabora très activement à tous ces journaux ; je savais que Lesieur n'était pas l'homme des démarches tant soit peu humiliantes. Tandis qu'il achevait la liquidation du *Journal égyptien*, quelqu'un veillait ; quelqu'un, aussi anxieux que les amis de Lesieur étaient impuissants, se demandait : « Que va faire cet honnête homme, quand la liquidation sera terminée ? » Ce quelqu'un-là n'était autre que le cheikh Ali Youssef, qui, sans attendre la fatale échéance, se préoccupa de lui assurer au moins la tranquillité matérielle. Il ne pouvait songer à l'employer à son journal, dans lequel tout était rédigé en arabe, depuis la première jusqu'à la dernière ligne. Pour Lesieur, il fonda, en 1899, une édition française hebdomadaire d'*Al Moayad*. Massoud effendi, rédacteur en chef de l'édition arabe, devait traduire en français les principaux articles de la semaine pour les publier dans l'édition hebdomadaire. Le rôle de Lesieur se bornait à vérifier et corriger au besoin les traductions qui lui étaient soumises. Mais étant donné la rare facilité avec laquelle Massoud maniait la

langue française, la besogne était réduite presque à rien.

Donc, peu après la disparition du *Journal égyptien*, le cheikh Ali Youssef offrit à Lesieur de prendre la direction du *Moayad* français qu'il allait créer et, de ce chef, lui offrait douze livres égyptiennes mensuellement (un peu plus de 300 francs).

Massoud effendi, ensuite directeur à *Al Minbar* (*La Tribune*), me confiait : « Vous ne sauriez imaginer à quel point le cheikh Ali Youssef vénère M. Lesieur. C'est pour lui seul qu'il a pris cette décision. »

De fait, chaque fois que Lesieur entrait au bureau, l'honorable cheikh se levait, s'inclinait et lui pressait la main. Et tout le personnel d'*Al Moayad* suivait l'exemple du maître. Lesieur me disait qu'il ne se serait jamais imaginé que le cheikh Ali Youssef fût si affable et si désintéressé.

Un certain jour, Lesieur avait écrit un article qui fut traduit en arabe pour l'édition quotidienne, article dans lequel il dénonçait certaines fraudes douanières. Le gouvernement égyptien, intenta un procès au *Moayad* « pour diffamations ». Tout autre que Lesieur eût été irrémissiblement remercié. Le cheikh Ali Youssef ne fit aucune remontrance ; il fit agir de hautes personnalités pour arranger l'affaire et le procès n'eut pas lieu.

Quand, enfin, on offrit à Lesieur une situation moins modeste à l'Institut français d'Archéologie, le cheikh Ali sut traduire en ses paroles d'adieu l'affection, la vénération qu'il avait pour son collaborateur et ami.

Lesieur m'avait averti que la place occupée par lui au *Moayad* allait être vacante et qu'il me recommanderait au cheikh Ali Youssef. Ce qu'il fit en effet.

Le directeur d'*Al Moayad* ne me connaissait nullement, mais déjà Massoud effendi, qui avait été mon élève aux écoles du gouvernement, lui avait parlé de son ancien maître. Lesieur aidant, c'est moi qui eus à m'occuper de l'édition française d'*Al Moayad* jusqu'à sa disparition en 1900.

Là encore, on a quelques problèmes avec la chronologie de Munier. Comme on le verra plus loin, tout d'abord, il n'est pas certain que la version française du *Moayad* ait disparu en 1900 ; ensuite, il est peu probable que Lesieur soit resté en panne six ans de 1893 à 1899 ; la création de cette édition française doit donc être antérieure à 1899. Quoi qu'il en soit, on doit ici faire comme Munier, qui a voulu, après avoir décrit la situation faite à Lesieur par le cheikh Ali Youssef, rappeler qui était Lesieur et quel avait été son rôle dans la presse française d'Egypte. On reproduit donc ici son propre texte[177] :

Les contemporains de l'âge épique du journalisme ne me pardonneraient pas d'avoir évoqué le nom de Lesieur comme un nom de simple comparse, d'un acteur ne jouant que les utilités. Lesieur était, certes, une figure de premier plan ; il importe de le mettre en pleine lumière, car sa vie demeure un enseignement, un enseignement de haute probité civique et littéraire.

Il était venu en Egypte tout jeune, il y a près d'un demi-siècle, au début des grands travaux de percement de l'isthme de Suez. Il avait fait de solides études au lycée de Versailles. Tout de suite, l'administration naissante du Canal le compta parmi ses meilleurs fonctionnaires. Mais l'isthme devint bientôt une nouvelle Californie, où l'or et le génie sortaient de terre, tels les épis de blé sur les bords du Nil. Les cerveaux enfantaient les combinaisons les plus fantastiques ; on inventait des machines, on inventait des métiers, des industries ; on se grisait de combinaisons en escomptant l'avenir. Lesieur, intelligence très primesautière, abandonna vite ses fonctions de bureaucrate. Les commerces les plus insolites se multipliaient avec une spontanéité qui tenait du miracle. Les fortunes et les ruines se heurtaient en fracas de bataille. Lesieur se jeta dans la mêlée avec cette activité

dont nous avons tous été témoins et qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. La fortune ne lui sourit pas. Sans se décourager, il redevint l'employé modèle qu'il avait été auparavant. Après avoir occupé pendant plusieurs années les fonctions de directeur du Crédit Lyonnais à Port-Saïd, il vint au Caire pour succéder à Landry . . .

Landry, on doit le rappeler ici, était ce directeur de l'*Agence Havas* disparu en bonne fortune (page 35).

A cette époque, il est vrai, Havas ne comptait qu'un très petit nombre d'abonnés ; toutefois il importait d'assurer le service des télégrammes de et pour l'Egypte. C'est alors que Lesieur brigua la succession de Landry et fut accepté comme directeur de cette agence, qui, avec lui, connut des jours inespérés de grande prospérité. Ce fut Lesieur qui fit de l'agence Havas en Égypte la rivale de Reuter. Quand Barrière prit la direction du *Bosphore*, il y eut nécessairement des relations d'affaires entre ces deux hommes, relations d'affaires qui devinrent promptement des relations d'amitié. Lesieur, érudit et lettré délicat, collabora anonymement au *Bosphore*, dans lequel il publia sur la politique européenne des articles parfaitement documentés qui furent très appréciés. Il se plaisait d'ailleurs aux combats du journalisme. En ce moment où les idées se heurtaient en bataille, il cinglait les lâchetés et attaquait énergiquement les abus. Mais sa parole n'avait rien d'acerbe ; on sentait qu'elle émanait d'un cœur loyal, sincère qu'indignaient toutes les compromissions malsaines. L'honnête homme qu'était Lesieur harcelait tout particulièrement les concussionnaires, les administrateurs incapables ou corrompus. Ses satires remettaient en mémoire le Cicéron des Verrines. C'est ainsi que pendant de longues années, il aida au travail de relèvement moral et intellectuel qui s'accomplissait en Égypte.

Au moment où le cheikh Ali Youssef lui tendit une main confraternelle, Lesieur n'apparaissait plus seul ; sa vie entière marchait avec lui : quarante années d'honneur, de fatigues, de triomphes, de revers, de blessures au service de la France et de l'Egypte. Le cheikh Ali Youssef, par son geste généreux, honorait ce que Lesieur fut jusqu'à la fin de sa vie : un écrivain probe et un honnête homme.

Lesieur quitta l'Egypte en 1904 ; j'eus la bonne fortune de faire en sa compagnie cette traversée qui, pour lui, devait être la dernière. Il se retira sur la côte d'Azur, à Nice, avec une modeste pension, si modeste que, souvent, dans nos conversations à bord, il se laissait aller à d'amères réflexions. Mais il ne tarda pas, dans sa retraite, à collaborer à une revue niçoise. Et c'est ainsi qu'en restant sur la brèche, il acheva lentement de mourir. Toute la presse, niçoise et égyptienne, comme tous ses amis — c'est-à-dire tous ceux qui l'ont connu, — lui ont adressé leur dernier adieu, pleurant sa mort comme on pleure celle d'un frère[178].

Mais la collaboration de Munier au *Moayad* a une autre signification : il est plus proche d'une tendance du mouvement indépendantiste égyptien que de l'autre.

On a vu plus haut que, depuis 1892, le jeune Moustapha Kamel bataille, avec l'appui du khédive, pour l'évacuation et pour l'indépendance. Or, dans ce domaine, Ali Youssef l'a précédé et il ne peut que prendre ombrage de l'apparition de son compatriote. Alors que les rapports entre Moustapha Kamel et le Palais d'Abdine connaîtront des hauts et des bas, Ali Youssef restera jusqu'à son décès en 1913, très dévoué au Khédivat. Et puis, les Européens, même favorables à l'évacuation, comme Munier, et encore plus ceux qui, en fin de compte, s'accommodent de la présence anglaise, sont susceptibles et méfiants. Ils se souviennent des désordres de 1882. Bien sûr, il y a Européen et Européen, mais, comme l'écrira un jour la *Bourse Egyptienne*[179] :

« Pour un Musulman égyptien, il n'y a ni Français ni Anglais, ni Grec, ni Italien. Il y a simplement un chien d'Infidèle qu'il faut mettre à la porte d'Egypte. »

On pouvait ne pas souscrire à ce jugement brutal ; le fait qu'il ait été formulé est ce qui compte.

Moustapha Kamel a pris soin de préciser, dans les deux discours qu'il a prononcés à Alexandrie en 1896, s'adressant à une audience égyptienne d'abord, à une audience formée essentiellement d'Européens ensuite, qu'il n'avait aucune animosité à l'égard des étrangers en tant que tels, mais seulement à l'égard de l'occupation anglaise et de ceux qui la soutenaient[180] :

> « Mais ses attaques contre les *dukhala* (étrangers) dans le discours destiné aux Egyptiens amena certains observateurs non-Egyptiens, et en particulier les Syriens qui publiaient *Al Muqattam*, à mettre en doute sa sincérité. »

Après tout, considéraient certains étrangers, nous ne sommes pas plus « *intrus* » que d'autres ; ce pays est en fait gouverné par une classe dirigeante ottomane, et non pas égyptienne. Borelli avait développé dans le *Bosphore*, au début de l'occupation, la notion que les étrangers qui résidaient en Egypte avaient un droit acquis à participer à son gouvernement, tout en conservant leurs liens avec leur patrie d'origine. On retrouvera ce courant de pensée dans tous les pays occupés à l'ère coloniale ; il n'a en fin de compte mené à rien, mais il est intéressant de noter qu'il a été exprimé en Egypte à l'époque qui nous concerne. Il resurgit en Europe dans le dernier tiers du XXème siècle au sujet du droit de vote des immigrés.

Borelli écrivait, entre autres :

> « L'Egypte *aux* Egyptiens, c'est à dire aux fellahs comme aux Européens qui vivent au bord du Nil » (« *Sir Evelyn Baring* », 13 septembre 1883).
>
> « L'Egypte ne sera ni turque ni fellahine. L'Egypte sera égyptienne » (« *Nouveau ministère, nouvelle politique* », 2 janvier 1884).
>
> « L'Amérique aux Américains, ce n'est pas l'Amérique aux fils des Incas et des Peaux-Rouges. L'Egypte aux Egyptiens, c'est l'Egypte à tous ceux qui, au bord du Nil, ont leur patrie d'origine ou d'adoption » (« *L'Egypte aux Egyptiens* », 22 mai 1885).

Bien sûr, tout cela, en 1899, a vieilli. Mais l'idée que le nationalisme égyptien peut se traduire par de la xénophobie inquiète les étrangers et surtout les Levantins, victimes désignées de troubles éventuels. La distinction que fait Moustapha Kamel leur paraît bien subtile. A partir de ce moment, il sera accusé de tenir un double langage, en fonction de l'audience à laquelle il s'adresse et de la langue qu'il emploie. Il se défendra toujours contre cette accusation, comme on le verra plus loin.

Incontestablement, la popularité et l'autorité de Moustapha Kamel se développeront plus rapidement que celle de tout autre nationaliste égyptien, y compris le cheikh Ali Youssef. Celui-ci avait d'abord accueilli Moustapha Kamel dans ses colonnes, mais les rapports entre les deux hommes se relâchèrent peu à peu et, en 1900, Kamel lançait *Al Liwa* (*L'Etendard*), qui vint concurrencer l'*Al Moayad*. Il y a donc désormais deux journaux nationalistes, ce qui montre que le mouvement s'amplifie, mais apporte la preuve qu'il se divise.

Dans la mesure de ses moyens, et par la voie du journal qu'il va diriger, Munier apporte son appui à ce mouvement. Ce n'est pas rien, car, hors l'édition française du *Moayad*, qui précisément relève de Munier, les nationalistes n'ont pas de tribune auprès de la colonie française qu'il leur faut s'assurer et rassurer. Munier se trouve porté au premier rang du mouvement.

Page suivante : hors-texte n° 57

Carte de presse de Munier à L’*Al Moayad*

Source : Archives Claude Py-Munier

AL MOAYAD

JOURNAL QUOTIDIEN POLITIQUE

EDITION FRANÇAISE

Rédaction et Administration : Boulevard Mohamed Aly

Mr Jules Munier

Le Caire, le 1er avril 1900

Le Titulaire, Le Directeur,

Page suivante : hors-texte n° 58

Les Anglais tels qu'un Egyptien les voit (1)

Britannia tient la vache égyptienne, qu'elle veut tuer ; ses compatriotes se précipitent pour traire l'animal ; le fellah appelle au secours, mais l'Europe est indifférente (de gauche à droite, l'italien, l'autrichien, l'allemand, le russe, et le français). C'est un des thèmes favoris de Munier.

Source : Université de Heidelberg *; Journal d'Abou Naddara du 22 mars 1897* ; *http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html*

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

FONDATEUR
Directeur et Rédacteur en Chef
J. SANUA ABOU NADDARA
6, Rue Geoffroy-Marie, PARIS

Le Journal d'Abou Naddara

Toute communication et demande d'abonnement doivent être adressées au Directeur du Journal

N° 3. 22 Mars 1897

ABONNEMENTS :
Avec la revue *Attawadod* et suppléments.... 1 an. 26f »
Abonnement simple, 1 an. 15 «

بيان هذا الرسم فى مقالة يا حسرتي عليكي يا مصر

Source : Université de Heidelberg ; Jounal d'Abou Naddara

Chapitre 18. Le *Courrier du Nil* (1900)

Munier installe à l'Ezbékieh, au cœur du Caire moderne, ses bureaux du *Courrier du Nil* ; l'entreprise présente deux aspects remarquables : le journal a une édition en arabe, et celle-ci est dirigée par une femme, Madame Zénab Fouad.

Le premier numéro expose le programme. Le journal se veut, selon les termes mêmes de Munier, « organe de combat » :

> « Nous nous proposons de mener une énergique campagne contre tous ceux qui mentent, frappent, persécutent et écrasent. »

L'objectif à atteindre est :

> « Une Egypte délivrée, obtenant le droit à une vie indépendante, libre, internationalisée sous le contrôle des Puissances européennes et sous la souveraineté de la Porte. »

L'éditorialiste ajoute, assez curieusement :

> « Il faut lutter pour cette chose simple, la Patrie . . . arriver à ce total formidable et libérateur, la Révolution. »

La référence à la souveraineté de la Porte sur l'Egypte est significative. Munier ne l'a certainement pas insérée par sympathie pour la Turquie, mais à cause du Palais, et parce qu'elle correspond aux vues de ses amis nationalistes qui attendent de Constantinople qu'elle joue son rôle de suzeraine de l'Egypte en la débarrassant des Anglais. Bons musulmans aussi, ils respectent le Commandeur des Croyants.

Par contre, Munier sait, et les Egyptiens aussi, que pour libérer l'Egypte, on ne peut plus guère compter sur la France.

A la suite de Fachoda, la détente était intervenue dans les rapports franco-anglais. Elle s'était matérialisée par la Déclaration du 21 mars 1899 dans laquelle les deux pays s'étaient reconnus des zones respectives d'influence en Afrique : les Anglais s'engageaient à n'acquérir ni territoire ni influence à l'ouest de la ligne de partage des eaux entre Nil et Congo, cependant que les Français prenaient le même engagement en ce qui concerne les territoires situés à l'est de cette même ligne. C'était laisser la main libre aux Anglais au Soudan, possession turque confiée au khédive.

De savantes démonstrations juridiques, présentées en particulier par Delcassé, Ministre des Affaires Etrangères, et par Freycinet, Ministre de la Guerre, s'efforçaient de démontrer que la question d'Egypte demeurait ouverte. Les Anglais ne s'y trompaient pas qui, au cours même de leurs négociations avec la France, et sans en attendre l'issue, avaient signé avec le khédive le 19 janvier 1899, un accord organisant la co-souveraineté anglo-égyptienne sur le Soudan. En s'engageant, deux mois plus tard, à ne pas intervenir, et même si elle n'adhérait pas formellement à l'acte du 19 janvier, la France faisait un premier pas vers la reconnaissance *de jure* de la présence anglaise en Egypte. Sa position devenait à vrai dire intenable, compte tenu de la carence de l'Europe. Freycinet devait écrire :

> Après Fachoda, le silence se fit sur l'Égypte. Fierté d'un côté, bon goût de l'autre, s'opposaient à la reprise du sujet. . . . La France a pensé que depuis vingt ans elle jouait un rôle peu avantageux. Elle avait été . . . le soldat du droit, mais sans succès. Ses réclamations concernant l'Egypte étaient demeurées stériles. Décidée à ne pas déchaîner la guerre pour

un objet de valeur après tout secondaire, elle ne pouvait réussir que par l'ascendant moral, si l'Europe joignait sa voix à la sienne. Or, jamais l'Europe ne l'avait appuyée ; elle avait paru attendre, dans l'indifférence, le résultat de démarches accomplies dans l'isolement. Et ces démarches, non seulement n'aboutissaient pas, mais elles perdaient chaque fois de leur autorité. En dernier lieu, elles avaient failli amener une rupture déplorable. Le moment n'était-il pas venu d'imiter la conduite de l'Europe, de laisser sommeiller sans les sacrifier des droits incontestables, et de s'abandonner au courant naturel qui portait deux grandes nations l'une vers l'autre[181] ?

Dès le départ, Munier sait que cette détente entre la France et l'Angleterre est irrésistible :

« La France et l'Angleterre, ont serré les nœuds de l'Entente Cordiale ; les souverains (?) des deux pays festoient . . . mais pendant ce temps, les lords soudoient ostensiblement la résistance des Hovas aux Français . . . (« *Un peu d'histoire* », 22 juin 1900).

Cela lui permet de prendre ses distances vis-à-vis de l'Agence de France, où il ne va chercher ni ordres ni subsides. Cogordan, Agent de France, le relève avec un peu de dépit, dans une lettre à son Ministre :

Le *Courrier du Nil* a pour directeur M. Jules Munier. Celui-ci a dès l'origine adopté vis-à-vis de l'Agence une attitude très déférente, mais il se montre toutefois peu disposé à venir y chercher ses directions. Il s'est dès le début posé dans son journal en défenseur intransigeant des droits de l'Egypte et en adversaire irréductible du régime anglo-égyptien, qu'il attaque avec autant de vigueur que de partialité et qui lui fournit d'ailleurs de fréquentes occasions d'exercer sa critique. Le *Courrier du Nil* s'occupe aussi avec un soin tout particulier du Soudan et son directeur laisse volontiers entendre qu'il est directement soutenu par des chefs de tribus de l'Afrique Centrale, qui veulent échapper au joug anglais. Il est assez difficile de savoir ce que cette assertion contient d'exact[182].

Le jugement de Cogordan est tout à l'honneur de Jules Munier qui, ne trouvant plus auprès de l'Agence de France l'appui nécessaire, établit ses distances.

Sur l'internationalisation, il est douteux que Munier et ses amis égyptiens soient d'accord. C'est une idée périmée dont les égyptiens ne veulent plus. Si même certains d'entre eux ont accepté l'occupation anglaise, c'est parce que, à tout prendre, ils jugent que, à terme, un occupant sans titre est moins dangereux que plusieurs tuteurs aux droits garantis par des accords internationaux. Le départ de cet occupant est bien à l'ordre du jour ; l'établissement d'un régime international ne l'est plus. Munier a pu ne pas être dupe et avoir voulu rassurer ses lecteurs européens.

Il a réuni autour de lui une bonne équipe d'amis, et a repris certains des collaborateurs du *Courrier d'Orient*. Il y a là le docteur Sadic, J.H. Rumy, L. de Courten, Coldre, de l'*Echo de Paris*, « ancien camarade de collège et ami », Hiroux, tous français, belges, égyptiens, syriens, pénétrés de culture française. Il rameute aussi la publicité des entreprises françaises d'Egypte, et il semble qu'il ait trouvé un écho au pays natal, puisqu'il publie des annonces proposées par des cousins, les Petitjean et Cie, de Meursault, lesquels se disent « exportateurs de grands vins de Bourgogne ».

Heureusement, les collections qui subsistent de ce journal[183], quoiqu'incomplètes, permettent de se faire une bonne idée de son contenu. Le *Courrier du Nil* se veut à la fois « Organe des intérêts égyptiens » et « journal politique ». Les sujets traités sont multiples et divers : l'occupation, des appels à la révolte contre les Anglais, la guerre des Boers et autres expéditions coloniales anglaises, le rappel des obligations de l'Europe vis-à-vis de l'Egypte, l'avenir du Soudan, la défense du peuple égyptien contre ceux qui l'exploitent, et qui ne sont pas forcément étrangers, les relations avec la Turquie, les problèmes d'éducation. On peut dire que Munier

regarde à la fois en arrière et en avant ; son journal ne se résigne pas à l'occupation, qui est déjà vieille de vingt ans, mais il voit aussi monter une Egypte nouvelle.

Dans le second numéro, l'éditorial est consacré au « *Péril anglais* » :

> « Dans les petites choses comme dans les grandes, l'Anglais montre à nu son effroyable égoïsme. »

Le 20 juin 1900, le troisième numéro évoque les Capitulations en ces termes :

> Une des combinaisons anglaises vise à abolir les Capitulations. Ce fait accompli, nous serions soumis à tous les arbitraires britanniques, et de cela nous ne voulons pas. Que l'Angleterre s'en aille d'abord, nous pourrons ensuite, avec l'Egyptien, et avec lui seul, aborder la question des Capitulations. Entre amis, on s'entend toujours (« *Capitulations* »).

On reste un peu rêveur, quand on pense que le but des Capitulations avait été de protéger les Chrétiens venus d'Europe contre les abus possibles d'un système qui n'était pas fait pour eux, et que Munier les voit désormais comme un moyen de se protéger d'un occupant européen…

Quelques jours plus tard vient un véritable appel à l'insurrection sous le titre « *L'Heure propice* », allusion aux difficultés que l'Angleterre éprouve dans la guerre des Boers :

> « L'Angleterre est-elle ici chez elle ? Non. L'Egypte a-t-elle le droit d'être maîtresse chez elle ? Oui. . . . Encore un incendie et c'en est fait de l'Angleterre. Faisons d'abord jaillir l'étincelle. Dieu allumera l'incendie. »

Munier se réjouit des revers essuyés par les Anglais dans la guerre des Achantis (6 juillet 1900). Ce sont du reste « *Les crocodiles* » (12 juillet 1900), et ces crocodiles

> « ont quitté l'Egypte pour partir en congé d'été. Il en est de même des fonctionnaires du Soudan. L'Egypte et le Soudan ne s'en portent pas plus mal. Pourquoi dès lors l'Europe ne prie-t-elle pas, poliment ou autrement, l'Angleterre, de quitter l'Egypte, non pas seulement pendant la moitié de l'année mais pour l'année entière et pour toujours ? »

Hermès, collaborateur du journal, pseudonyme qui cache probablement un Grec francophone, écrit le 27 juillet 1900 sous le titre « *Rapprochement* », que l'Angleterre, en 1858, n'ayant pu faire échouer les projets du Canal de Suez, avait demandé au Sultan la concession d'un chemin de fer de Sidon au Liban vers l'Euphrate, qui aurait contourné le canal et détourné son trafic. Le Sultan ayant refusé, l'Angleterre avait armé les Druzes pour fomenter une révolte et trouver un prétexte de débarquer à Sidon. Mais les Druzes, loin de se révolter contre les Métoualis[184] de la montagne, s'étaient jetés sur les Chrétiens Maronites, ruinant ainsi le Liban pour trente ans. Et, après avoir tiré différents exemples des développements en Chine, au Transvaal et même en Afghanistan, le collaborateur de Munier conclut :

> « Il resterait à dresser un bilan des pertes de vies humaines causées par l'Angleterre depuis 1860. »
>
> « Joli cadeau que Dieu a fait au monde civilisé en lui donnant l'Angleterre »,

écrit Munier le 18 août 1900 (« *Casse-tête chinois* »).

L'Angleterre est « une nation d'épiciers » (« *Trinité anglaise* », 6 septembre 1900). Il faut s'en débarrasser. C'est à quoi invite « *Par le glaive* » (11 septembre 1900), nouvel appel à la révolte :

> « Les Egyptiens ne sauraient hésiter. Comme les Boers ils choisiront la route qui conduit à la liberté, à l'honneur, à la vie, par le glaive. »

Sous le titre « *Copenhague 1807, Alexandrie 1882* », Hermès écrit encore :

« La Némésis, la vengeresse marche. Elle marche irrésistiblement au Transvaal, à la Côte d'Or, en Irlande, aux Indes bientôt » (11 juillet 1900).

L'Egypte, écrit Munier, a le choix entre « *Servitude et liberté* » (22 octobre 1900) :

C'est en vain que nos publicistes réclament du dehors aide et protection. Les protections s'achètent et le plus souvent, on en est victime. L'Egypte a devant elle deux destinées : ou de s'accommoder de sa misère actuelle, ou d'agir par elle-même, avec son seul courage, et renaître à la vie des peuples fiers, sans peur et sans reproche.

Un autre pamphlet encore :

« L'Angleterre donne des leçons de cruauté et d'esclavage au nom de la justice et de la liberté. . . . On reconnaît les vendeurs d'opium, d'alcool avarié ou de potences, à leur casque, à leur packet, à leur morgue et à leur accent » (7 juillet 1900).

« Loyauté, probité, sont des mots vides de sens dans la langue politique des lords ; la fidélité aux traités est duperie et trahison » (22 juin 1900, « *Un peu d'histoire* »).

Le 14 septembre 1900, il commémore l'anniversaire de l'occupation :

C'était hier le 13 septembre, le 18ème anniversaire de l'occupation anglaise en Egypte. Nous entrons dans la 19ème année de l'expiation. Le 13 septembre 1882, l'Anglais s'est introduit en Egypte par la fraude ; il s'y est maintenu par le mensonge et il y est encore par le parjure (« *Anniversaire* »).

Le 15 septembre, il conclut dans « *L'Obstacle* » :

« Il n'y a qu'un seul obstacle à la prospérité et au bonheur du peuple égyptien : l'Anglais. »

Par contre, il n'a pas un seul mot hostile à l'égard des autres puissances : Autriche, Prusse, Empire allemand, Italie, etc.

Munier s'attaque à ceux qu'il considère comme les valets de l'occupant. L'une de ses bêtes noires, comme à tous les journalistes français d'Egypte depuis 1882, est la *Gazette d'Alexandrie,* à édition bilingue sous le titre anglais d'*Egyptian Gazette.* L'un des amis de Munier, J. Hiroux, décrit la maladie dite « *albionisme* », qui s'est répandue en Egypte depuis l'arrivée des Anglais :

La maladie a fait son apparition il y a dix-huit ans et frappe aussi bien indigènes qu'Européens.

La forme bénigne se manifeste par les symptômes ci-après : retourner le bas de son pantalon, quelque temps qu'il fasse, porter des cols raides et empesés de onze à douze centimètres, vraies conques qui infligent à l'albioniste une torture volontaire à laquelle sa perversion mentale lui fait prendre certain plaisir ; prendre la manie de sucer le pommeau de sa canne, et celle d'insérer ses dents dans un brûle . . . bouche en racine de bruyère, celle de se servir de casquettes de jockey, que le malade ne retire jamais, surtout lorsqu'il y a des dames . . . de porter des jambières, puisqu'il ne monte pas à cheval . . . de se promener en ville portant sous le bras une raquette de lawn-tennis, dont il ne connaît pas le premier mot . . . de couper la queue de son cheval, de monter dans des voitures à roues énormes.

La guérison est rare si on atteint la période aiguë où on se met à parler anglais (28 août 1900).

Le *Courrier du Nil* moque aussi l'ignorance de la langue arabe par les Anglais :

« Le commandant de la police du Canal vient de passer son examen d'arabe. Il a été interrogé sur la lettre B » (29 juin 1900).

Cette page est intentionnellement dépourvue de texte

Page suivante : hors-texte n° 59

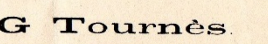
Louange de Ferdinand de Lesseps

« Port-Saïd. Petit souvenir amical du 17 X^{b} [décembre] 1900 à Monsieur Munier, Directeur du *Courrier du Nil* au Caire. G. Tournès ». Nous ignorons qui était G. Tournès, « vieux médecin de la Cie. [du Canal de Suez] ». Il en faut trop s'imaginer que les terrassiers louaient « le Père de Lesseps » d'une façon aussi dithyrambique. Nubar pacha décrit les conditions de travail sordides auxquelles les terrassiers égyptiens furent soumis[185] :

> . . . on arrive à ce résultat que la population de l'Egypte était condamnée à tour de rôle, à donner à la compagnie deux à trois mois de son temps [par an], de son travail et de sa vie, sans rémunération aucune ; car, au mépris de l'entente intervenue et qui aurait dû assurer un franc par jour de travail, la compagnie les renvoyait sans salaire aucun, laissant même la nourriture à leur charge. . . . Il est facile de concevoir, en outre, la perturbation qu'amenait dans le pays ce mouvement mensuel de vingt mille hommes allant [rejoindre le chantier du canal], vingt mille séjournant et vingt mille revenant [chez eux] ; mais qui s'en souciait, qui, même, s'en apercevait, qui en parlait ? . . . Je suppose que c'est la peur de se heurter à la compagnie qui empêchait et Saïd et Ismaïl; la compagnie aurait nié, elle aurait rejeté le témoignage des travailleurs; le consul serait intervenu et on aurait accusé et même prouvé au besoin, que le vice-roi insultait la compagnie, c'est-à-dire le gouvernement français dans son honneur.

Source : Archives Claude Py-Munier

Petit souvenir amical du 17.Xbre 1900 Port-Saïd
à Mr Meunier · Directeur du Courrier du Nil
Caire – G. Tournès fils



A

FERDINAND DE LESSEPS

(Ses ouvriers)

Laissons les orateurs, et laissons les poètes,
Célébrer de Lesseps, en ce grand jour de fêtes.
Nous ; de la première heure ; venons modestement
Nous incliner bien bas, devant ce monument.
Là ! sur le Seuil d'Elguirs, nous l'appelions le *Père !*
Et lui nous répondait : Merci ! braves enfants.
Il me faut le canal ! Creusez, creusons la terre !
Souvenirs ! que jamais, n'effaceront les ans !
Des Indes, de Gama ; au loin montra la route.
Mais de Lesseps survint : et lui, créa la route.
Aussi quand l'univers, tout fier de son succès,
Acclamait de partout, Lesseps le grand Français !
Que son nom s'inscrivait, aux pages de l'histoire,
Que devant, lui s'ouvraient, les portes de la gloire !
« Qu'importe ! s'écria le vieux terrassier Heps,
Pour nous, il restera : le Père de Lesseps ! »

(Ab uno disce omnes)

— Ce cri du terrassier vaut tout un long poème,
Que dis-je ! il vaut bien mieux ; c'est le cri du cœur [même !
Et je bénirai presque, ma demi-cécité.
Puisqu'elle m'a laissé la possibilité ;
De voir à Port-Saïd, dominant cette plage,
Cet homme ! dont le nom, grandira d'âge en âge.
Salut ! à toi Lesseps ! -- le roi de conquérants,
Contemple ce désert ; ta paisible conquête --
Nous venons devant toi, tous incliner la tête.
Du haut de ce granit : Bénis ! tes vieux enfants.

Modeste et sincère hommage
d'un vieux médecin de la Cie. (El Guirs.)
1860–61......

G Tournès

Chapitre 19. Le Soudan

Cet Anglais, Munier le voit mettre la main sur le Soudan égyptien. L'éditorial « *En partie double* » (21 septembre 1900), fait observer que :

> « Le Soudan anglo-égyptien sera anglo pour les recettes et égyptien pour les dépenses. »

Cette remarque simple est si exacte qu'on la retrouvera bien des années plus tard, sous la plume de l'historien britannique J.C.B. Richmond, qui a écrit sans fard[186] :

> Au cours des premières années de l'occupation du Soudan, lorsque l'administration du pays coûtait régulièrement plus que les recettes qu'elle pouvait faire rentrer, le déficit était à la charge du contribuable égyptien. . . . La situation de l'autre partenaire (l'Egypte) dans le Condominium était moins glorieuse. L'Egypte avait payé les deux-tiers du coût de la reconquête, son armée avait fourni plus des deux-tiers des troupes en campagne, et avait subi plus des deux-tiers des pertes.

Le Soudan avait été conquis, à partir de 1820, par le second fils de Méhémet Ali, Ismaël. Or Méhémet Ali était, on le sait, vassal de la Porte. Donc, lorsque le Soudan fut repris aux Derviches par l'armée anglo-égyptienne de Kitchener, celui-ci agissant en tant que sirdar égyptien et non pas en tant que général anglais, le territoire aurait dû repasser sous la domination égyptienne, elle-même contrôlée par la suzeraineté turque. L'administration anglaise d'Egypte ne l'entendait pas ainsi, en particulier parce que cela aurait conduit à soumettre le Soudan au même degré de contrôle international que l'Egypte. Lord Cromer et ses services élaborèrent la théorie suivant laquelle le Soudan avait été reconquis par les gouvernements britanniques et égyptiens, agissant de concert ; dès lors, ces deux pays avaient acquis un droit indivis de souveraineté, par droit de conquête. Juridiquement, cette construction ne tenait pas debout. Le gouvernement britannique avait si peu participé à la décision de faire campagne que Cromer n'avait eu recours à son appui et à des renforts métropolitains qu'en tout dernier ressort, quand de tels renforts s'étaient avérés indispensables pour emporter la décision. La doctrine de Cromer fut cependant la base de la convention de condominium du 19 janvier 1899, qui donnait le pouvoir à un gouverneur général, nommé par décret du khédive sur proposition du gouvernement anglais, et qui ne pouvait être relevé de ses fonctions sans l'accord de celui-ci. Le gouverneur légiférait seul pour le Soudan, où les lois égyptiennes n'étaient applicables que dans la mesure où il les y promulguait. Les tribunaux égyptiens n'y avaient pas compétence, et aucun consul étranger ne pouvait être admis dans le pays sans l'accord de Londres.

Par contre, et puisque l'Egypte était souveraine, elle réglait la note. Pendant dix ans, elle combla le déficit, après qu'elle ait, comme on l'a vu, financé l'expédition de reconquête.

Munier décortique tout cela avec une parfaite clairvoyance, et il revient sur le sujet à de nombreuses reprises dans des articles bien documentés :

> « C'est du vol, du mensonge, du parjure… »,

écrit-il le 26 septembre 1900 dans un de ses nombreux éditoriaux intitulés « *Au Soudan* ». Lorsque l'Angleterre met la main sur le Darfour, au sud-ouest du Soudan[187], il écrit, qui est exact :

> « Nos prévisions se réalisent avec une rare exactitude. »

Chapitre 20. L'Europe, le khédive et l'Islam

Munier veut placer l'Europe face à ses responsabilités vis-à-vis de l'Egypte. D'où du reste son intérêt et sa sympathie pour les Capitulations : aussi longtemps qu'ils profiteront des Capitulations, les Européens porteront un intérêt à la question égyptienne.

Dans « *Droits et Devoirs* » (30 juin 1900), il écrit :

> L'Europe doit demander compte à l'Angleterre de la gestion des affaires de l'Egypte. Pourquoi est-ce le gouvernement anglais qui régente seul le pays ? Par l'Accord de Thérapia[188] du 25 juillet 1882, les gouvernements se sont engagés à ne rechercher aucun avantage territorial ni la concession d'aucun privilège exclusif . . . l'Europe a des droits, elle a aussi des devoirs ; elle est tenue moralement de seconder les justes aspirations de la nation égyptienne. Qu'on accorde à l'Egypte l'autonomie et l'internationalisation.

Dans « *Et l'Egypte ?* » (5 juillet 1900), il revient à la charge pour déplorer l'abandon dans lequel on laisse le pays :

> « Rares sont ceux qui osent stigmatiser en face le vice botté, éperonné, couronné en tête et le glaive à la main »,

ce qui est une description assez inhabituelle de la *Britannia* dont le profil s'étale partout.

Le 9 juillet, il titre « *Indifférence* » un éditorial sur l'Europe ; il l'accuse de ne rien faire, qu'il s'agisse des Arméniens, des Cubains, des Egyptiens ou des Boers :

> « Sachons importuner l'Europe. A force de lui crier à l'oreille, elle finira peut-être par écouter nos doléances. »

Le 11 septembre, dans « *Par le Glaive* », il écrit :

> « L'Egypte a une presse patriote, qui s'époumone à tirer quelques larmes des yeux de la vieille Europe. Autant chercher à faire pleurer un marbre. »

Et il conclut le 7 décembre, dans « *Mise au point* » :

> « Puisque les Puissances européennes semblent se désintéresser de l'Egypte, que les Egyptiens poursuivent eux-mêmes cette œuvre patriotique et, pour mettre les chances de leur côté, qu'ils recherchent de solides alliances parmi leurs frères de race et de religion. »

C'est l'appel à l'Islam et à l'union derrière le Sultan, que nous retrouverons plus loin. C'est aussi un appel à la fermeté et un avertissement :

> « Que pourrait Lord Cromer si un souverain d'Egypte refusait nettement de souscrire à une de ses propositions ? »

Cette fermeté, Munier ne cesse de la conseiller au khédive. Le voyage que celui-ci fait à Londres, où il a été invité à participer aux fêtes du jubilé de la Reine Victoria, est l'occasion d'une série d'interventions du *Courrier du Nil.*

Dans « *Lettre ouverte à S.A. le Khédive* » (2 juillet 1900), Munier essaie de détourner le souverain de s'y rendre :

> « On essaiera d'étaler à vos yeux de fastueuses parades, où l'Angleterre maquillera ses laideurs et voilera ses vices sous de séduisantes hypocrisies. »

Il note avec ironie les termes du rescrit khédivial, qui établit la régence et dans lequel le

souverain indique qu'il veut « *changer d'air* », ce que Munier considère tout à fait normal, compte tenu des conditions dans lesquelles les Anglais le font vivre (5 juillet 1900). Tout au long de l'absence du khédive, Munier protestera contre cette visite, qu'il juge inopportune. Et il sera trop heureux, dans « *L'avenir de l'Egypte* » (16 juillet 1900), d'analyser un article du *Times* sur le séjour du souverain à Londres, car le journal officieux britannique écrit dédaigneusement :

> « Nous espérons que le Khédive retournera en Egypte confirmé dans sa conclusion que l'administration égyptienne sous la direction anglaise, est la meilleure pour ses sujets. »

C'est, remarque Munier dans son éditorial, « le manuel du parfait vassal ».

Or, le khédive Abbas Hilmi II, qui a succédé à son père en 1892, à l'âge de dix-huit ans, est certainement moins souple que celui-ci à l'égard des occupants[189]. Il avait résisté, on l'a vu, lors de la formation de son premier ministère et, depuis, il soutenait en sous-main la cause nationaliste, finançant *Al Moayad*, accueillant Moustapha Kamel, allant même jusqu'à critiquer Kitchener sur son encadrement des troupes égyptiennes. Bref, Munier travaillait sur un excellent terrain.

Dans un éditorial du 31 octobre 1900, qui reprend pour titre la devise des nationalistes « *L'Egypte aux Egyptiens* » il écrit :

> « L'Angleterre a capitonné l'Egypte. Dans les administrations on a fait table rase des indigènes pour les remplacer par des Anglais. Tous les services sont entre les mains des protecteurs, même les services religieux. »

Lorsque le khédive rentre dans sa capitale, Munier commente dans « *Retour* » (2 novembre 1900) :

> « La fête est purement apparente . . . manque de vigueur dans les conseils du souverain, nonchalance et obséquiosité de la part des Puissances, obséquieuse soumission de la part du peuple, d'où un total effacement progressif de l'Egypte et des Egyptiens. Il faut un miracle maintenant pour relever sur des solides fondements le trône d'Egypte. »

Un peu plus tard, sous le titre « *Les étapes d'une occupation* » (8 et 9 novembre 1900), deux longs articles décrivent le « programme de lente absorption » des Anglais et son exécution :

> Effacement de l'autorité khédiviale, conversion de la présidence du conseil à la religion victorienne—Nubar pacha y a laissé ses illusions anglophiles—. . . Le Ministère des Affaires Etrangères n'est plus qu'une succursale du Foreign Office . . . soudanisation de l'armée . . . main-mise anglaise sur le Soudan . . . projets d'irrigation organisés au profit des entrepreneurs anglais . . . éducation anglaise . . . contrôle de la police . . . élimination des Capitulations qui protègent les communautés étrangères.

Munier veut éviter à tout prix au khédive un tête-à-tête avec l'Angleterre et il défend dans ce but l'autorité du Sultan, alors même qu'il n'a aucune sympathie pour les Turcs, à cause des Arméniens. Le *Mokattam* anglophile ayant rendu compte d'une interview du khédive, à son retour d'Angleterre, dans lequel Abbas Hilmi avait déclaré que son intérêt était dans la protection de l'Angleterre et que le Sultan « n'a rien à voir dans les affaires de l'Egypte, et l'Europe non plus », Munier écrit, après avoir rappelé que le khédive était vassal du Sultan (6 août 1900, « *Une interview* ») :

> « Ce n'est pas au Caire ni à Londres que soit se dénouer la question égyptienne, mais à Constantinople. »

Célébrant l'anniversaire impérial, il s'incline devant

> « cette force qui s'appelle Abdul Hamid . . . les Musulmans passent par-dessus leurs princes, simples chefs politiques, pour affirmer leur attachement au khalife de Constantinople, chef spirituel et religieux. »

Une personnalité, Damet pacha, serait-elle expulsée d'Egypte, que Munier pose la question :

> « De quoi se mêle Lord Cromer ? La question ne regarde que l'Egypte et le Sultan » (« *Leurs moyens* », 18 octobre 1900).

Il rappelle encore au khédive qu'il est vassal de la Porte, dans « *Suzerain et vassal* » (21 août 1900). Et il publie avec complaisance une lettre ouverte d'un lecteur au Sultan, dans laquelle il le supplie de « *maintenir la grandeur de la Turquie et de l'Islam* » (20 août 1900).

L'Islam, Munier, bien mieux que d'autres, en voit les progrès, parallèles à ceux du nationalisme égyptien. En même temps, il s'affirme résolument anticolonial, ce qui est nouveau et inhabituel. Il a, à cet égard comme à tant d'autres, pris ses distances vis-à-vis de la France, dont les problèmes l'intéressent désormais beaucoup moins que ceux de l'Egypte. D'une part la lutte des peuples colonisés se fait en général contre l'Angleterre, d'autre part, il est hostile à toute forme d'oppression :

> « Cette révolte de Chypre, qui met le comble aux embarras de la Grande-Bretagne, est bien faite pour répandre un baume salutaire sur la blessure de l'amour-propre national des Egyptiens » (« *Les embarras de la Grande-Bretagne* », 24 juillet 1900).

Puis, s'attaquant à la colonisation en général, et faisant allusion aux Boers du Transvaal, il écrit :

> « Tant que les forçats de la civilisation ne furent que des Noirs, l'Europe dédaigna d'élever la voix. Il aura fallu que des Blancs, frères de race et de religion, fussent l'objet d'effroyables convoitises pour faire éclater les indignations » (7 juillet 1900).
>
> « Le riche assassine le pauvre, et c'est ce dernier qu'on traite d'assassin » (5 juillet 1900).
>
> « C'est bien à un réveil de l'Islam que nous assistons, réveil formidable avec lequel bientôt l'Europe devra compter » (« *Orient et Extrême Orient* », 23 juillet 1900).
>
> « A l'Europe divisée, le Khalife opposera l'Islam uni, voilà un raisonnement que l'Europe ferait bien de méditer (« *Une proposition* », 28 juillet 1900).

Enfin, le 2 août 1900, sous le titre « *Péril musulman* », il raconte une conversation avec un uléma, qui a plaidé la cause des peuples opprimés, et il conclut :

> « Toute personne que ne dominent ni les haines aveugles, ni les préjugés de race, ne peuvent que s'incliner devant d'aussi justes protestations. »

Mais Munier, anticolonial, est également « social ».

Chapitre 21. Munier, les exploités et les exploiteurs

Munier est aussi un défenseur des pauvres et des misérables, ce qui rend un son nouveau dans cette presse, avant tout soucieuse de politique pure. Et le journaliste y a du mérite, qui fait après tout partie de la clientèle de riches familles d'Egypte.

Dans « *Les grèves* » (11 juillet 1900), il analyse les suites d'un arrêt de travail des ouvriers cigarettiers :

> « Les ouvriers égyptiens ont imité leurs camarades d'Europe. Il y eut une solution pacifique au conflit, ce qui tendrait à démontrer que les ouvriers avaient quelque raison d'agir ainsi. »

Dans « *Triste situation* » (12 octobre 1900), il évoque le sort des Egyptiens pauvres :

> « qui meurent de honte et de faim . . . toute cette collection de misères n'a pas l'air de secouer la moindre fibre des ministres qui nous gouvernent. Tout ce monde-là ne perd ni un coup de dent, ni un plaisir, ni une villégiature. Ceux qui souffrent sont les petits cultivateurs, c'est à dire la presque totalité du peuple égyptien. »

> « Les fonctionnaires, gros propriétaires et rentiers sont à plat ventre devant les maîtres du jour, ce sont des planches pourries » (« *Peuple égyptien* », 7 août 1900).

Le 21 décembre 1900, il prend le parti des ouvriers d'Assouan en grève, qui n'ont pas été repris après la crue, malgré les promesses données :

> « Sous prétexte que dans ce pays, on a construit les pyramides à coups de fouet, les surveillants, entrepreneurs et directeurs traitent les ouvriers en vil bétail : le bourgeron du travailleur protège moins que la redingote. »

> « Le vrai peuple égyptien travaille sous la lourdeur des impôts, les injustices du fisc, les persécutions de la nation occupante » (2 août 1900).

Au demeurant, les Egyptiens sont non seulement dominés, mais aussi exploités par l'occupant. Le Dr Sadic, l'un des collaborateurs réguliers du journal, dénonce l'invasion du pays par les sociétés anglaises (18 juillet 1900). Les marchés sont complaisamment attribués à des entreprises britanniques (« *Leurs travaux* », 3 novembre 1900) :

> « Les adjudications se passent à peu près dans les formes régulières quand il s'agit de travaux de second ordre que l'on peut abandonner sans danger à des exotiques, et par exotiques, nous entendons les Egyptiens eux-mêmes. Mais, dès qu'il s'agit d'œuvres à millions, on fait intervenir les grandes raisons sociales britanniques. »

L'irrigation se fait « au profit des entrepreneurs anglais » (9 novembre 1900). Ou encore :

> « On décrète des travaux qui ne furent jamais exécutés, mais qui furent fort bien payés . . . nous ne parlerons que pour mémoire des canons que le Trésor égyptien a payés comptant, mais que l'Angleterre a expédiés au Transvaal pour mitrailler les Boers » (« *Profits et Pertes* », 4 juillet 1900).

Autre forme d'exploitation de l'Egypte occupée : la mainmise sur l'éducation nationale. Munier et ses amis ne tarissent pas sur le sujet.

Le 18 juillet 1900, Ahmed Naguib, collaborateur égyptien de Munier, publie une « *Lettre ouverte à S.E. Fakhry Pacha, Ministre de l'Instruction Publique* », au sujet du suicide d'un jeune élève qui avait échoué au baccalauréat. En fait, ce drame a été causé par la suppression par Douglas

Dunlop, le trop fameux Directeur de l'Enseignement secondaire, de deux divisions de l'Ecole Tewfik

> « pour pouvoir remercier deux professeurs français. »

Dunlop restera une des bêtes noires de Munier, et de la plupart des Français et sympathisants français :

> « il avait commencé sa carrière comme inspecteur des écoles, mais ne cessera de s'imposer jusqu'à devenir une sorte de potentat négatif de l'Instruction Publique[190]. »

Le mépris de Dunlop pour les *natives* était total. Il faisait écarter d'office tout professeur britannique sachant un tant soit peu d'arabe, de peur qu'il ne se rapproche des élèves et subisse l'influence du pays : « Cela leur donne des idées romantiques sur les indigènes », disait-il[191].

Mais Dunlop n'était pas là par hasard. Il faisait partie du système Cromer :

> L'Instruction Publique n'occupait qu'un des postes les plus modestes du budget. La réticence du régime envers l'instruction s'accentue envers la culture. Selon beaucoup de témoignages anglais, Cromer ressent à l'égard des savants et des intellectuels défiance ou agacement. L'occidentalisation des pachas constitue pour lui un thème d'ironie et de diatribe. . . . Mais ce n'est pas chez lui, on s'en douterait, réserve d'ethnologue ou d'esthète ; bien plutôt crainte concurrentielle de l'influence que la culture et la langue ouvriraient au rival français[192].

Munier avait violemment attaqué Dunlop depuis l'époque du *Bosphore*. Il avait même, alors, trouvé des appuis parmi les Anglais eux-mêmes, et avait reçu à ce sujet une lettre édifiante d'un correspondant britannique, qu'il s'était empressé de publier :

> Vous faites tort aux Anglais en leur faisant endosser la responsabilité des actes de Monsieur D. J. Dunlop, le directeur de l'enseignement de l'anglais au Ministère de l'Instruction Publique. Ce monsieur est écossais et il a tous les défauts de sa race. Au Ministère, il est entouré de compatriotes qui n'ont rien de commun avec les vrais Anglais. Ils se distinguent par un vice de prononciation irrémédiable et il est certain que leurs élèves ne seront jamais à leur place parmi la bonne compagnie anglaise, dont ils ignorent la politesse et le savoir vivre. C'est injurier les Egyptiens que les contraindre à recevoir l'enseignement de tels maîtres (26 janvier 1893).

Comme aurait dit Munier : « A qui se fier ? »

Dans « *Ecoles libres* » (21 septembre 1900), le Dr Sadic est de nouveau sur le sujet ; il réclame des écoles purement égyptiennes, critiquant l'indifférence et l'insouciance de ses compatriotes, qui font passer leurs enfants de l'école publique, contrôlée par les Anglais, à celle des Frères, qui sont français :

> Il n'y a qu'une voix dans le peuple et dans la presse pour flétrir la décadence scolaire à laquelle travaillent consciencieusement les Anglais, au moyen de leur suppôt Dunlop, . . . l'enseignement secondaire est mort, les programmes Dunlop l'ont tué.
>
> S'agissant des écoles primaires, on recherche par-dessus tout des professeurs parlant anglais, ou esclaves des Anglais. Consultez les programmes. On y enseigne de préférence la littérature anglaise ; en géographie, la longue nomenclature des possessions anglaises ; en histoire, les batailles où les armes anglaises ont eu quelque éclat ; en arithmétique, le système de mesures et de monnaies anglaises et la conversion des monnaies anglaises en monnaie égyptienne et vice-versa.
>
> De ce fait, les deux tiers, si ce n'est les trois quarts des enfants vont aux Congrégations.

Mais les Frères sont européens comme les Anglais. Nous nous décernons un brevet d'incapacité et d'insouciance.

Le Dr Sadic veut donc créer un système d'écoles libres entièrement égyptiennes :

« Il va sans dire que la base de l'enseignement sera arabe, langue que l'on élimine chaque jour des programmes officiels, pour mettre l'anglais à la place. »

Munier prend le relais le 3 octobre 1900 sous le titre « *Instruction publique* » :

Les rentrées aux écoles du gouvernement sont chaque année plus lamentables. L'Egypte n'a plus d'écoles nationales. . . . L'admirable phalange d'il y a dix ans a été disloquée, anéantie . . . il faut que le mal soit bien grand pour que les musulmans envahissent en si grand nombre les écoles chrétiennes . . . rien n'a pu arrêter cet exode . . . on a révoqué des fonctionnaires coupables d'avoir mis leurs enfants chez les Jésuites ou chez les Frères.

Comme les journaux qui l'ont précédé, le *Courrier du Nil* contient son plein de nouvelles locales et internationales. Il y a d'abord Kruger, que Munier ira saluer lors de son passage à Port-Saïd, et auquel il consacre de nombreux articles à la fois combatifs et apitoyés : l'occasion est trop belle d'attaquer les Anglais sur un autre terrain. Il y a l'affaire Simon Philippart, financier indélicat, au sujet de laquelle Munier s'indigne, avec le ton d'un honnête homme étranger, ô combien, aux affaires d'argent. Mais l'affaire Philippart aide dans une certaine mesure à lancer le journal, et met Munier en relations avec Manse, nouvel arrivé, qui va jouer un rôle important, au cours des années à venir, dans la presse française d'Egypte :

Une des premières affaires qui le mit en vedette fut celle de l'*Industrielle* d'Alexandrie, par laquelle Philippart devint populaire. Au moment où cette triste affaire affolait toutes les têtes et les capitalistes, il y eut scission dans l'opinion publique ; on prit parti pour ou contre. Presque en même temps que notre confrère *Les Pyramides*, je frappai, comme lui, sur le colosse aux pieds d'argile. C'est ainsi que nous entrâmes en relation, l'ami Manse et moi.

M. Manse fut un des ouvriers appelés dès la première heure à lancer *Les Pyramides*, édition française d'*Al Ahram*, que son propriétaire, Takla pacha, avait transporté d'Alexandrie au Caire ; car cette dernière ville était devenue la seule capitale officielle de l'Égypte. Quand *Les Pyramides* prirent leur essor, ce fut le succès immédiat. Le journal démêla tout de suite les dessous de l'affaire Philippart, et dans une série d'articles fort remarqués, éclaira l'opinion publique. Dans la presse indigène, comme dans la presse européenne, il y eut deux camps opposés ; on se lança ferme dans la mêlée : *Pyramides* et *Courrier du Nil* étaient contre. Parmi les admirateurs de l'Industrielle figurait *Al Moayad*, qui, en cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, donna une fois de plus une preuve incontestable de l'indépendance de son caractère. Quand l'idole fut à terre, l'*Al Moayad* écrivait : « Un homme comme Philippart est un bloc d'or, et quand ce bloc est brisé, les morceaux conservent encore toute leur valeur. »[193]

Philippart avait détourné un million de francs comme administrateur des Tramways d'Alexandrie :

« Combien encombrante et bruyante s'est révélée la personnalité de M. Philippart depuis le jour où cet industriel a mis le pied sur le sol de l'Egypte » (« *Spéculation* », 11 juillet 1900).

Le *Courrier du Nil* se penche aussi sur la mauvaise gestion des douanes et du chemin de fer, de la police, de la voirie car Munier, on l'a déjà noté, s'est toujours intéressé aux questions

d'édilité. Il y a aussi les désordres causés par les troupes d'occupation, et encore :

> « Un suspect présumé coupable a été assassiné purement et simplement par un officier de police anglais. Cela s'est passé il y a quatre ans, et les organes de l'occupation se sont bien gardés d'en faire état dans leurs colonnes. On vient d'arrêter le coupable, un bandit qui a été amené au poste par Moustapha bey Abou Rehab. »

On trouve aussi dans le journal l'écho des luttes avec « les journaux de l'occupation », en particulier l'*Egyptian Gazette.* A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, ce journal a le mauvais goût de publier un article dans lequel il moque les « *loqueteux* », sujets français algériens, tunisiens ou noirs, qui se pressent au consulat ; le *Courrier du Nil* répond net et clair :

> « Si les loqueteux français, algériens et tunisiens, sont secourus avec l'argent français, les Anglais ont mis à l'engrais avec l'argent égyptien, les loqueteux qui arrivent de Londres ; avec ceux-ci, l'Angleterre fait des fonctionnaires qui émargent grassement au budget de ce pays » (Paul Hiroux, *in* « *Poutre et Paille* », 17 juillet 1900).

Paul Manse fait écho dans « *Les Pyramides* » :

> « Cela vaut mieux que de marquer son influence uniquement en faisant vivre aux crochets du Trésor égyptien des fonctionnaires mendiants laissés pour compte par les administrations de la très grande Angleterre et de ses vastes colonies. »

L'*Egyptian Gazette* n'insiste pas.

C'est dans le *Courrier du Nil* que Munier rend un dernier hommage à Barrière, à l'occasion du décès de celui-ci (11 décembre 1900).

> Barrière bey était devenu, comme Giraud, très populaire ; c'est pourquoi, après les défaillances mortelles du journal qui provoquèrent sa démission,[194] l'opinion publique crut que le gouvernement français, pour récompenser les dix années de luttes de son vaillant serviteur, allait lui confier la direction d'une agence consulaire. Le bruit de sa nomination courut même avec tant d'insistance que Barrière dut démentir formellement tous les racontars dont il était l'objet. De fait l'Agence de France lui assura une pension mensuelle de 13 livres (300 frs. environ) à condition qu'il écrivît dans un journal de langue française, afin de justifier le payement de cette somme sous la rubrique : « Subvention de presse. » La difficulté était de trouver un journal prêt à accepter la collaboration de Barrière.
>
> Quand, en 1896, un an après la disparition du *Bosphore*, il avait à sa disposition *L'Écho d'Orient*, puis *Le Journal égyptien*, Barrière n'était pas embarrassé ; mais après ? En 1900, année stérile au point de vue presse française au Caire, il ne lui était guère facile de justifier l'emploi des libéralités officielles ; ce fut M. Paul Oziol qui sauva la situation en fondant une revue financière, *Le Bulletin d'Égypte*, hebdomadaire, qui sous la plume de Barrière devint bientôt plus politique que financier.
>
> Barrière mourut peu après, mais Oziol avait fait une bonne action, ses amis ne sauraient l'oublier.[195]

Munier ne s'étend pas sur les différences qui ont pu, à un moment ou à un autre, le séparer de Barrière. Et il veut, par son hommage au grand polémiste, écrit-il :

> « réveiller la voix de la Providence ou de la conscience de ce peuple égyptien, qui meurt de l'indifférence et de l'égoïsme universels. »

Le *Courrier* n'est pas avare d'anecdotes sur la vie de tous les jours. On doit citer celle publiée sous le titre « *Caviar de momie* » (5 juillet 1900) : l'égyptologue français J. de Morgan[196] rentre au Caire par le train, venant de Fayoum, avec une momie. Il arrive à la gare du Caire, où il

est arrêté par un employé de l'octroi, qui veut prélever des droits sur la « marchandise ». Morgan argumente, et l'employé est lui-même embarrassé, car les momies ne figurent pas au tarif. On appelle le receveur ; celui-ci regarde la momie, forcément pas fraîche, et tranche : « *Morue séchée, payez trois piastres* ».

En même temps qu'il dirigeait le *Courrier du Nil,* Munier continuait à collaborer au *Moayad*. Mais le cheikh Ali Youssef prenait une position de plus en plus hostile à la politique française en Algérie, en Tunisie et au Maroc. En novembre 1900, Munier écrit à ses lecteurs :

> « Je tiens à déclarer ici qu'à la suite des articles qui ont paru hier dans le *Moayad*, malgré mes protestations, j'ai cru devoir donner ma démission de rédacteur de l'édition française de ce journal. »

En fait, un document de 1902 nous indique qu'il a repris sa collaboration ; en effet, il a écrit un sonnet acrostiche en l'honneur d'une amie de rencontre, sur du papier à en-tête de ce journal…

N'ayant pu mettre la main sur une collection du *Moayad* de langue française, il est impossible à l'auteur d'analyser la contribution de Munier. C'est d'autant plus regrettable que les difficultés entre ce journal et la France vont se développer au cours des années suivantes. Le *Moayad* est interdit en Algérie et au Maroc en 1903. Puis le cheikh Ali Youssef, lui-même en conflit avec le Parti Nationaliste de Moustapha Kamel, ira jusqu'à demander une subvention déguisée à l'Agence de France pour lancer un journal en arabe au Maroc. Avec assez de cynisme, le Consul de France acceptera la combinaison et écrira à son ministre :

> « Quant au *Moayad*, on le subventionnera en faveur de notre politique au Maroc. On rédigera des correspondances à l'Agence ; cela coûtera 600 francs » (11 juillet 1907).

Au début de 1901, par contre, Moustapha Kamel se fait remarquer par sa modération à l'égard de la France, où il trouve d'excellents appuis. D'après l'Agent de France :

> « Il s'applique à présenter ses critiques d'une façon courtoise et dans un langage mesuré[197]. »

Munier a l'estime des uns et des autres. Au sujet de l'article « *Châtiment* », un nationaliste lui écrit :

> J'ai lu avec intérêt l'article « *Châtiment* ». Pour être exact, je devrais dire qu'on l'a lu, car dans nos réunions d'indigènes, où se trouvent un grand nombre de lecteurs de l'édition française du *Courrier*, je l'ai entendu commenter et très apprécié. Nos yeux se sont ouverts ; ce fut comme un voile qui se déchire et qui laisse pénétrer un flot de lumière[198].

En même temps, on ne voit rien sous sa plume qui soit insultant pour ses adversaires, journalistes anglophiles ou autres ; il n'est pas l'homme des attaques personnelles, et il n'a pas la violence de Clavel ou de Barrière, même si le prix de cette modération est un style plus lourd, et si sa sincérité le conduit parfois à l'emphase.

Dès mars 1901, l'Agent de France considérait que le journal de Munier

> « avait un tirage très restreint et semblait voué à une vie éphémère[199]. »

Il n'en a rien été. On conserve diverses correspondances de Munier, datant de cette époque. Elles établissent que Munier a dirigé le journal jusqu'au printemps 1904. En même temps, il continue à mener un style de vie assez libre, se partageant entre cercle, théâtre, banquets, reportages, excursions ou mariages. Il versifie, mais, des pièces de vers qu'il écrit, à l'occasion

d'événements mondains, ou de rencontres féminines, aucune ne mérite de passer à la postérité. L'activité qu'il mène, les preuves qu'on a de ses contacts avec la presse parisienne, de la gratitude que son attitude inspire aux représentants de la République Sud-Africaine, l'intérêt que présenteraient ses réactions face à l'évolution des rapports franco-anglais, tout cela fait, ô combien, regretter que la seule collection connue de son journal s'arrête à la fin de 1901.

Page suivante : hors-texte n° 60

La perception des impôts

Telle que la voit le *Journal d'Abou Naddara* (1879). Les agents du khédive Ismaïl n'hésitaient pas à attacher les contribuables récalcitrants à un arbre ou un poteau, ou alors à les coucher sur le ventre, pour les fouetter jusqu'à ce qu'ils cèdent leur dernière piastre ou succombent au traitement.[200]

> Le cruel Dasud exécute les ordres du Père et du Fils et laisse chanter le premier qui voudrait abolir ces bons moyens de percevoir les impôts.

Source : Université de Heidelberg ; *Journal d'Abou Naddara nº 27, 1879* ;
http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html



Source : Université de Heidelberg ; Journal d'Abou Naddara

Chapitre 22. Le *Journal d'Abou Naddara* (1901–1905)

La collaboration de Munier au *Journal d'Abou Naddara* nous fournit cependant quelques recoupements sur cette époque.

Cheikh Abou Naddara (1839–1910), de son vrai nom James Sanua, était un israélite d'Alexandrie, égyptien mais de lointaine origine italienne. Le pseudonyme « Abou Naddara » signifie « le Père-Lunettes », ce qu'il était de fait. Abou Naddara avait commencé sa carrière comme professeur à l'Institut Polytechnique du Caire. Il était ensuite devenu auteur dramatique et, comme tel, avait participé à la création du premier théâtre moderne de la capitale. Le khédive l'avait qualifié de « *Molière égyptien*[201] ».

De là, Abou Naddara était passé à la politique. Dès sa fondation, à l'époque d'Arabi pacha, il appartenait au premier parti national. Dans un journal satirique rédigé en français et en arabe, qu'il lançait en 1877, *Le Journal d'Abou Naddara*, il attaquait : le khédive, auquel il reprochait ses dépenses et des dettes, le système fiscal, la corvée, la courbache, l'usure, bref tous les abus dont souffrait l'Egypte. Rapidement frappé d'exil, Abou Naddara partait pour Paris, d'où il continuait à répandre son libelle. Le *Journal* pénétrait en fraude en Egypte et circulait sous le manteau ; avant la révolte d'Arabi, il était très lu dans l'armée.

Le « *Punch arabe*[202] », comme on l'a appelé, améliorait peu à peu sa présentation. Mensuel, toujours bilingue, illustré avec esprit, il donnait le texte de saynètes, de monologues, de pamphlets, de chroniques et de pièces de vers, dont Abou Naddara était prolixe. Il moquait et fustigeait l'occupation anglaise et la soumission des khédives, plaidant la cause de la Turquie, de l'entente entre les diverses religions, et des peuples de l'Orient en général. Il couvrait d'éloges la France, en prose et en vers :

Frères, il faut aimer la France
Et l'acclamer avec ardeur.
C'est le pays par excellence
Où règnent la vertu, l'honneur.

Vis prospère, Ô France chérie,
Heureux ton peuple sous ta loi.
Quand pourrai-je voir ma patrie,
L'Egypte, aussi libre que toi ?

(1887)

Au Caire, de bons amis assuraient la correspondance, et renseignaient le cheikh : à leur signature dans le *Journal*, on reconnaît les collaborateurs de Munier. Quant à celui-ci, il voit certains de ses articles du *Courrier du Nil* insérés tels quels, sous des chapeaux amicaux et flatteurs. Cela permet de constater que, à la veille de la signature des accords de 1904 entre la France et la Grande-Bretagne, Munier n'a pas renoncé à dénoncer l'emprise des Anglais sur l'économie égyptienne, ou leurs manœuvres pour le contrôle du Soudan. Ainsi :

> La présence sur le sol égyptien de MM. John Aird, Benjamin Baker et Frank Rhodes (frère de Cecil), sans compter d'autres personnalités apparentées au Foreign Office, préoccupe quelque peu nos populations urbaines et rurales. . . . On tressaille, non de joie hélas, mais de crainte. Quels moyens, dit-on, ces messieurs vont-ils encore inventer pour nous pressurer davantage ? Car ce sont là des noms qui sonnent comme les trompettes

guerrières des régiments qui marchent à l'assaut des mines d'or du Transvaal.

L'Egyptien ne se fait pas d'illusion : ce ne sont pas les réservoirs de M. John Aird qui vont inonder les campagnes et les couvrir d'un limon fertile ; ce sont les campagnes, au contraire, qui vont inonder les coffres-forts des maisons anglaises exploitantes et les couvrir d'or. Après un réservoir deux réservoirs, et ainsi de suite, ainsi que l'a dit, sinon éloquemment, du moins très clairement M. John Aird lui-même.

Et il en sera des réservoirs comme des passes d'Alexandrie, qui, malgré les millions absorbés, restent, comme avant, à l'état d'impasses. Vous verrez qu'avant dix ans, il ne se remuera plus un caillou en Egypte sans qu'on ne fasse appel à un entrepreneur de Londres. (février 1901).

Justifiée en ce qui concerne l'attribution des marchés de travaux, la critique de Munier ne l'est pas en ce qui concerne l'enrichissement des sociétés ; commerces, banques et industries françaises sont très présentes en Egypte et profitent de la manne[203].

En 1902, un intermède se place, dont les détails nous indiquent que Munier et cheikh Abou Naddara se connaissaient de longue date : le cheikh célèbre ses noces d'argent ; ses amis parisiens organisent des réjouissances. Il écrit à Munier, retenu en Egypte[204] :

Pends-toi, brave Munier, la fête littéraire
Donnée à ton ami, Cheikh Abou Naddara,
Pour ses noces d'argent, touchant anniversaire,
Eut un succès superbe, et tu n'étais pas là !

Munier répond en vers, bien entendu, et le cheikh va insérer le poème dans le *Journal :*

… Et je n'étais pas là ! … Vos paroles vibrantes,
Je n'ai pu les entendre. Aux coupes enivrantes,
Pleines d'un doux nectar, mes lèvres n'ont pas bu ;
La fête était superbe, et mes yeux n'ont rien vu !
Les voiles du lointain me cachaient ton sourire ;
Ma main n'a pu presser la tienne, c'est tout dire…
Mais mon cœur était là, battant avec vos cœurs ;
Mon âme frémissante errait parmi les fleurs
Que t'offrait l'amitié. Le meilleur de moi-même
Etait avec vous tous, puisque l'ami que j'aime
Etait là. Comme une ombre attachée à tes pas,
Mon cœur te suit partout et ne te quitte pas.
Dis-moi : quand tes amis, présents à cette fête,
Célébraient en beaux vers ta gloire de poète,
Dis, n'as-tu pas senti quelque chose passer
Sur ton front de penseur, comme un souffle léger,
Un suave zéphyr aux ailes embaumées
T'apportant le parfum des rives bien aimées
Où tu rêvais jadis, où tu reçus le jour,
Que ta muse en exil chante avec tant d'amour ?
Pour tes noces d'argent, l'Egypte tout entière
Acclamait, elle aussi, l'enfant dont elle est fière.
Ton vieux Nil, dont les bords se déroulaient plus beaux,
En ce jour glorieux, faisait chanter ses eaux,

Et le sphinx accroupi devant les Pyramides
Eut un éclair joyeux sous ses paupières vides.
Oui, nous avons pris part au festin solennel ;
Nos âmes t'ont porté le salut fraternel ;
L'âme de tes amis, comme l'âme des choses
Etaient autour de toi, martyr des nobles causes,
C'est ainsi qu'invisible et pourtant bien présent,
J'assistais de tout cœur à tes noces d'argent.
Le Caire, le 3 mars 1902.

Ce n'est qu'un entracte. La polémique politique continue.

En 1904, Munier écrit dans l'*Abou Naddara* (« *L'Anglais et le Soudan* ») :

> Combien y a-t-il de diplomates qui se souviennent de l'accord anglo-égyptien, de cet accord par lequel il fut convenu que l'Egypte supporterait toutes les charges et toutes les dépenses, tandis que l'Angleterre retirerait tous les profits et tous les bénéfices ? Et si les charges sont considérables, les bénéfices sont énormes. . . .
>
> Personne ne . . . surveille [l'Angleterre au Soudan] ; personne ne la contrecarre. Et la voilà qui se taille un empire colonial sur le Haut Nil. . . . l'Europe veule, ignorante, décrépie, la laisse faire. . . . L'Anglais [est] habile à profiter des ignorances ou des complaisances comme des trahisons…
>
> Il y aurait un curieux volume à écrire sur l'astuce, l'esprit de suite, les intrigues, les cruelles perfidies de l'Angleterre, pour manœuvrer, dans la vallée du Nil, sans éveiller l'indiscrète curiosité de l'Europe. . . . la France [commet une] irréparable faute . . . depuis vingt ans en laissant à sa plus dangereuse ennemie les mains libres dans une contrée où nous sommes appelés à avoir des intérêts de premier ordre.

On le voit, Munier, à l'intention de la presse française (Abou Naddara fait paraître les articles de son ami dans les journaux parisiens), utilise l'argument de la défense des intérêts français, et non pas égyptiens, qu'il utiliserait bien sûr en Egypte.

Une lettre importante qu'il envoie à Abou Naddara, le 30 avril 1904, fait le point de son sentiment sur l'Egypte. Après avoir remercié son correspondant de la diffusion de ses articles, il écrit[205] :

> Je ne mérite pas les éloges que vous faites de mes correspondances égyptiennes ; vingt-cinq ans de résidence dans ce beau pays, dont j'ai eu la bonne idée d'apprendre la langue et de fréquenter les habitants riches et pauvres m'ont fait connaître à fond l'opinion publique, sans quoi je n'aurais pu pendant si longtemps combattre l'occupation britannique de la Vallée du Nil dans mon journal, au Caire, souvent reproduit par nos confrères indigènes.
>
> Vous avez raison de ne pas désespérer comme beaucoup de vos compatriotes de la délivrance de l'Egypte et de ne pas vous laisser séduire comme eux par l'or anglais. Vous avez promis de faire vivre votre feuille patriotique trente ans, de 1877 à 1907. Puissiez-vous d'ici là voir votre pays comme votre cœur le souhaite.
>
> Tout le monde vous aime ici, ô Abou Naddara : les Egyptiens, dont vous défendez la cause ; les Français, dont vous faites connaître l'histoire, la littérature, le commerce et l'industrie ; les Ottomans, dont vous célébrez la valeur ; et les Musulmans, dont vous glorifiez l'Auguste Khalife.
>
> Quant à la situation actuelle de la terre des Pharaons, je la résume en quatre mots :

> progrès matériel, progrès politique.
>
> Il serait certes puéril de nier la marche en avant de l'Angleterre en ce qui concerne les questions agricoles. Les terres sont mieux cultivées et surtout mieux arrosées. De gigantesques travaux d'irrigation sont achevés, d'autres sont en cours d'exécution. La conséquence toute naturelle est que le bien-être pénètre partout. La meilleure part, naturellement, va aux Anglais ; ce n'est que par contre-coup que le fellah se trouve en meilleure posture ; il ramasse les miettes qui tombent des tables somptueuses servies aux grandes sociétés industrielles, toutes anglaises.
>
> Quant au progrès politique, l'Anglais a les pieds très longs et marche à pas de géant, au détriment de toutes les colonies en général et de la colonie française en particulier.
>
> D'ailleurs, j'arriverai très prochainement à Paris, et là, nous pourrons parler à cœur ouvert.

On retrouve cet aveu que la présence des Britanniques est à l'origine d'une certaine prospérité matérielle, dans l'article que Munier écrira dans *L'Orient* le 19 avril 1907, à l'occasion de la démission de Lord Cromer. Après avoir fait d'expresses réserves sur tout ce qui concerne « le terrain des libertés égyptiennes », il reconnaît que :

> « la population égyptienne a comparé l'arbitraire, la misère et la détresse d'autrefois avec la justice, la prospérité et la tranquillité d'aujourd'hui. »

Et, là encore, il n'est pas exact que les fortunes se fassent toujours au profit des entreprises anglaises. Que diable ! Les intérêts bancaires français sont particulièrement actifs dans le domaine hypothécaire, et on voit bien le rapport entre cette activité et l'augmentation de la valeur des terres, qui résulte de l'irrigation.

D'autres fêtes devaient marquer, en 1905, les noces d'or littéraires de cheikh Abou Naddara. Aux célébrations organisées à Paris, un déjeuner champêtre répondit au Caire. Munier en était, que l'on voit représenté à la table d'honneur, dans un dessin qui illustre le *Journal* de juin 1905 (*hors-texte nº 66*). A cette occasion, il écrit un sonnet acrostiche sur le nom d'Abou Naddara, genre littéraire qu'il affectionne, mais qui n'est pas ce qu'il a produit de meilleur (*hors-texte nº 67*).

Au printemps de la même année, Abou Naddara s'est glissé au Caire pour quelques jours. Il en ramène des vers dont la mélancolie traduit bien la déception de l'exilé :

Pauvre Egypte ! Je désespère
De te revoir comme jadis
Libre, heureuse, riche et prospère,
N'appartenant qu'à tes chers fils.

A l'Angleterre on t'abandonne,
Qui te tient depuis vingt-quatre ans.
Quant à tes biens elle les donne
A ses insatiables enfants.

Mais il semble que cette vie
D'esclavage et de pauvreté
N'inspire au peuple aucune envie
De réclamer sa liberté.

Muse, quitte ta pyramide

Et prends congé des fils du Nil,
Contents d'Albion la perfide,
Et vis avec moi dans l'exil[206].

Jusqu'au bout, Munier et Abou Naddara lutteront de concert. Bien que le cheikh ait voulu, à la suite des accords franco-anglais, mettre une sourdine à ses critiques, le *Journal,* numéro après numéro, revient sur le thème de la vache à lait égyptienne traite par John Bull, qui est bien l'un des thèmes préférés de Munier. Abou Naddara et Munier avaient beaucoup en commun, et, avant tout, une soif de justice sociale. Dès 1877, le cheikh avait rappelé ses devoirs au khédive : l'intérêt du peuple et l'amélioration de la condition paysanne. Munier, on l'a vu, s'est très exactement placé sur ce terrain, avant bien d'autres, et avant beaucoup de ses compatriotes, plus sensibles parfois aux intérêts des porteurs de titres de la Dette qu'à ceux du fellah.

La mort d'Abou Naddara dut par conséquent être cruelle à Munier, qui perdait à la fois un ami très cher et un correspondant précieux. Elle fut bien entendu saluée dans la presse des pays d'Europe, où le cheikh s'était fait connaître par sa plume et par plus de mille conférences. Le *Times*, chauvin par vocation et inélégant par tradition, se contenta de la mention du décès de cet « ancien professeur de l'Instruction publique au Caire, agitateur pour l'indépendance égyptienne ». A peu de choses près, l'épitaphe aurait pu convenir pour Munier…

Celui-ci mène un combat difficile. *Le Courrier du Nil*, son journal, disparaît, semble-t-il, au printemps 1904. Ses commanditaires se sont-ils découragés devant le changement de politique française que signifiait l'Entente Cordiale ?

Cette page est intentionnellement dépourvue de texte.

Page suivante : hors-texte n° 61

Manuscrit du poème de Jules Munier au cheikh Abou Naddara (1)

Source : Archives de l'auteur

3 Mars 1902

Noces d'argent d'Abou-Naddara.

A mon ami J. Munier.

Pends-toi, brave Munier, la fête littéraire
Donnée à ton ami, Cheikh Abou-Naddara
Pour ses noces d'argent, touchant anniversaire
Eut un succès superbe, et tu n'étais pas là !
Abou-Naddara.

...Et je n'étais pas là !... Vos paroles vibrantes,
Je n'ai pu les entendre. Aux coupes enivrantes,
Pleines d'un doux nectar, mes lèvres n'ont pas bu ;
La fête était superbe ~~Mon corps était absent~~ et mes yeux n'ont rien vu.
Les voiles du lointain me cachaient ton sourire ;
Ma main n'a pu presser la tienne, c'est tout dire...
Mais mon cœur était là, battant avec vos cœurs ;
Mon âme frémissante errait parmi les fleurs
Que t'offrait l'amitié. Le meilleur de moi-même
Etait avec vous tous, puisque l'ami que j'aime
Etait là. Comme une ombre attachée à tes pas,
Mon cœur te suit partout et ne te quitte pas.
Dis-moi : quand tes amis, présents à cette fête,
Célébraient en beaux vers ta gloire de poète,

Page suivante : hors-texte n° 62

Manuscrit du poème de Jules Munier au cheikh Abou Naddara (2)

Source : Archives de l'auteur

Dis, n'as-tu pas senti quelque chose passer
Sur ton front de penseur, comme un souffle léger,
Un suave zéphir aux ailes embaumées
T'apportant le parfum des rives bien-aimées
Où tu rêvais jadis, où tu reçus le jour,
Que ta muse en exil chante avec tant d'amour?
Pour tes noces d'argent, l'Egypte tout entière
Acclamait, elle aussi, l'enfant dont elle est fière.
Ton vieux Nil, dont les bords se déroulaient plus beaux,
En ce jour glorieux faisait chanter ses eaux,
Et le sphinx accroupi devant les Pyramides
Eut un éclair joyeux sous ses paupières vides.
Oui, nous avons pris part au festin solennel;
Nos âmes t'ont porté le salut fraternel;
L'âme de tes amis, comme l'âme des choses
Etaient autour de toi, martyr des nobles causes.
C'est ainsi qu'invisible et pourtant bien présent,
J'assistais de tout cœur à tes noces d'argent.

Le Caire, 3 Mars 1902.

Page suivante : hors-texte n° 63

Les Anglais tels qu'un Egyptien les voit (2)

Résumé des avatars de James Sanua : il est expulsé d'Egypte et John Bull se réjouit sur la rive (bien qu'à cette époque (1878) l'Egypte ne soit pas encore occupée); son journal est vendu à la sauvette, malgré la police ; alors que l'Anglais se pliait en deux devant le khédive, c'est désormais le khédive qui fait sa cour à l'occupant ; l'Anglais et sa maigre épouse s'apprêtent à traire la vache égyptienne, du reste épuisée.

Source : Université de Heidelberg ; *Journal d'Abou Naddara de décembre 1902* ; *http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html*



Source : Université de Heidelberg ; Journal d'Abou Naddara

Page suivante : hors-texte n° 64

Abou Naddara voyage secrètement en Egypte

1. Abou Naddara se substitue à un journaliste américain pour voyager en Egypte ; 2. La police fouille Abou Naddara à son arrivée à Alexandrie mais ne découvre pas le subterfuge ; 3. Abou Naddara assiste à une soirée où il rencontre « plusieurs notables égyptiens » qui lui disent « le bien et le mal que les Anglais font dans la vallée du Nil. »

Source : Université de Heidelberg ; *Journal d'Abou Naddara du 1 juillet 1906* ;
http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html



بيان هذه الرسومات فى مقالة رحلتى السرية

ABOU NADDARA EN ÉGYPTE

Eh bien, oui. J'ai passé toute une semaine à Alexandrie et au Caire, et personne ne m'a reconnu : j'étais si bien déguisé ! Voici en quelques mots le récit de mon voyage que je décris en cinq longues colonnes dans la partie arabe de ce numéro.

Un confrère parisien me présente le directeur d'un journal américain partant pour l'Egypte et me prie de lui donner quelques lettres de recommandation à mes compatriotes afin qu'ils l'aident à interviewer des hauts personnages sur l'opinion publique et sur les agissements des Anglais dans la vallée du Nil.

« J'ai 2.500 dollars en poche pour les frais de mon voyage dans votre pays, me dit Mister Dick. Est-ce suffisant ?

— Donnez-moi les 250 dollars, lui dis-je, et restez à Paris dans ce paradis terrestre, où vous dépenserez les 2.250 dollars que je vous économise en jouissant de tous les plaisirs et tous les amusements du monde. J'irai moi en Egypte et vous renseignerai sur la position actuelle de ma patrie.

— Vous ? Abou-Naddara ? Mais le gouvernement anglo-égyptien qui vous redoute défendra à ses ministres et à tous ses fonctionnaires de vous recevoir et de se laisser interviewer par vous.

— Ils me recevront et ils s'entretiendront avec moi sans me reconnaître ; car j'aurai une grande belle barbe noire comme la vôtre, des lunettes bleues concaves comme les vôtres et me coifferais d'un chapeau américain comme celui que vous portez ; puis, muni de votre passeport, je débarquerai à Alexandrie et, par vos cartes de visite, je me ferai annoncer à tous ceux que je désire voir. Demain, c'est mercredi ; venez me dire adieu à la gare de Lyon avec mon confrère ici présent et je parie qu'en nous regardant l'un près de l'autre, il ne pourra dire qui est Mister Dick et qui est le Cheikh Abou-Naddara. »

Le lendemain, ainsi qu'on le voit dans le dessin n° 1, Mister Dick et mon confrère parisien m'attendaient à la gare, me complimentaient sur mon déguisement et me souhaitaient bon voyage.

Six jours après, ainsi qu'on le voit dans le dessin n° 2, je débarquais à Alexandrie et deux douaniers, dont un agent de la police secrète, fouillaient mes bagages et examinaient mon passeport. Aux plusieurs

PARIS IMP. G. LEFEBVRE. 5 & 7 RUE CLAUDE VELLEFAUX.

Tirage justifié : 15.000. — *Le Gérant* : G. Lefebvre T. S. V. P.

Source : Université de Heidelberg ; Journal d'Abou Naddara

Page suivante : hors-texte n° 65

Les Anglais tels qu'un Egyptien les voit (3)

John Bull ordonne aux fellahs de nourrir les trois vaches grasses que sont la Basse et la Haute Egypte et le Soudan, pour le bénéfice des fils d'Albion qui mènent la traite.

Source : Université de Heidelberg ; *Journal d'Abou Naddara de décembre 1906* ; *http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html*



LES MALHEUREUSES VACHES NILOTIQUES

John Bull. — Dépêchez-vous, chiens de Fellahs, paresseux paysans de notre Vallée du Nil. Courrez vite à nos champs fertiles et coupez toutes les herbes fraîches que vous y trouverez et revenez de suite pour donner à manger à nos bêtes bien aimées. Il faut les engraisser afin qu'elles puissent nous nourrir de leur lait délicieux. Voyons! vous n'êtes pas encore de retour? Goddem! vous allez sentir les coups de mon fouet.

Les Fellahs. — Non, non, ne nous bats pas; nous exécuterons tes ordres avec empressement; nous connaissons ta cruauté, la scène effroyable de la flagellation et de la pendaison de nos frères de Dincheway est encore présente à nos mémoires. (*A part*). Au jour du grand jugement, Dieu te châtiera. (*Ils courent aux champs et reviennent chargés de* bersim, *herbe égyptienne*). Es-tu content, ô John Bull?

John Bull. — Oh! Yes. Très content. (*aux Anglais*) Allons, mes braves enfants britanniques, attaquez-vous aux mamelles de ces trois vaches grasses, sucez autant de bon lait que vous pourrez et envoyez tout ce qui reste à vos frères du Royaume-Uni.

Le grand Fellah (*voyant ses enfants nourrir les bêtes que les envahisseurs épuisent, dit*). — Mais ces vaches, ô John Bull! ne t'appartiennent pas; elles sont à nous. Ce sont la Haute-Egypte, la Basse-Egypte et le Soudan qui les élèvent pour nous nourrir, nous, leurs paisibles habitants.

John Bull (*fièrement*). — Mais, ces contrées que tu viens de nommer forment la Vallée du Nil que nous avons conquise par notre épée, voilà un quart de siècle.

Le grand Fellah (*ironiquement*). — Par votre épée... dis plutôt par l'or anglais que vous avez donné aux Bédoins, alliés d'Arabi-Pacha qui l'ont trahi à Tel-el-Kebir et vous ont livré notre patrie presque sans coup férir. Voyons, éloigne tes fils de nos bêtes et laisse-les nourrir ceux qu'elles virent naître et grandir.

John Bull — Va-t-en, vieux Fellah, et laisse les fils d'Albion jouir de leur conquête. L'Egypte et le Soudan sont à nous aujourd'hui et je défie les armées d'Orient et d'Occident de nous les enlever.

Le grand Fellah. — Et Allah, le Dieu des armées, le défies-tu aussi?

John Bull. — Dieu est Anglais, autrement il ne nous aurait pas accordé la victoire sur vous et il ne fera triompher aucun peuple sur nous (*il chante*) « God save the king ».

Le grand Fellah. — Tu blasphèmes, ô infidèle, Dieu n'est pas un homme, Dieu est notre créateur; il ne peut donc être ni Anglais, ni Arabe; il est le Roi des Rois, le Tout-Puissant qui récompense les bons et châtie les méchants. C'est pour nous faire expier nos péchés qu'il nous a livrés à votre tyrannie; mais notre sincère repentir va nous attirer sa clémence et sa miséricorde. Attendez, attendez, ô fils d'Albion! Le jour de la vengeance divine est proche; j'en vois briller l'aurore. Ne

PARIS IMP. G. LEFEBVRE. 5 & 7. RUE CLAUDE VELLEFAUX.

Tirage justifié : 15.000. — *Le Gérant* : G. LEFEBVRE

T. S. V. P.

Source : Université de Heidelberg ; Journal d'Abou Naddara

Page suivante : hors-texte n° 66

Dejeuner en l'honneur des noces d'or littéraires d'Abou Naddara (1)

Munier est à l'extrême gauche, au premier rang portant le fez.

Source : Université de Heidelberg ; *Journal d'Abou Naddara de juin 1905* ; *http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html*





Le déjeuner champêtre par lequel on a célébré au Caire les noces d'or littéraires du Cheikh Abou Naddara.

Source : Université de Heidelberg ; Journal d'Abou Naddara

Page suivante : hors-texte n° 67

Déjeuner en l’honneur des noces d’or littéraires d’Abou Naddara (2)

Description du déjeuner et sonnet acrostiche de Munier.

Source : Université de Heidelberg ; *Journal d’Abou Naddara de juin 1905* ; *http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html*

LES NOCES D'OR LITTÉRAIRES DU CHEIKH ABOU NADDARA A PARIS

La presse française et étrangère, toujours aimable envers le Cheikh, a consacré des jolis comptes rendus à son cinquantenaire de journaliste et de conférencier, célébré le 6 mai. Nous la remercions sincèrement de ses sympathies pour notre Directeur et nous lui empruntons un de ses entrefilets pour donner une idée à nos chers lecteurs de l'importance de cette fête.

Sous le titre de : « Noces d'or littéraires », *le Figaro* du 9 mai, dit :

« Les confrères et amis français et étrangers du Cheikh Abou Naddara ont célébré, hier soir, par un grand banquet, ses Noces d'or littéraires.

» Une centaine de convives environ entouraient notre distingué confrère Abou Naddara, qui a reçu également, à cette occasion, de nombreuses lettres et dépêches.

» Au dessert, de nombreux discours ont été prononcés et des poésies ont été dites en l'honneur du Cheikh. Celui-ci a prononcé une allocution fréquemment applaudie, dans laquelle il a, une fois de plus, témoigné de son affection pour notre pays. »

PARIS. IMP. G. LEFEBVRE. 5 & 7. RUE CLAUDE VELLEFAUX.

Tirage justifié : 15.000. — *Le Gérant* : G. Lefebvre

T. S. V. P.

Voici une des poésies adressées au Cheikh pour ses noces d'or littéraires :

Sonnet - Acrostiche

Alléluia cordial ! La gloire enfin sourit,
Maître, à ton art si pur et si plein d'harmonie.
Incorruptible et grand, vois la cime où fleurit,
Aux brises, le laurier, prix de ton fier génie.

Brille au milieu de nous par les dons de l'esprit;
Oppose aux envieux ta noblesse infinie;
Un nom comme le tien sur l'airain est écrit :

Nom éclatant et pur de neige non ternie.

Auréolé d'exil, on t'acclame aujourd'hui !
Dans ton ciel le soleil clair d'Austerlitz a lui.
Dédaigne désormais le vertige que donne

A tous la vision des abîmes béants.
Règne en paix, place-toi sur les sommets géants,
A ceux dont le front est ceint d'une couronne.

Munier.

Le Caire, 18 avril 1905.

Source : Université de Heidelberg ; Journal d'Abou Naddara

Chapitre 23. L'Entente Cordiale

La période cruciale de l'évolution des relations entre la France et l'Angleterre, en ce qui concerne l'Egypte, va de 1901 à 1904 ; elle se termine par la Convention signée le 8 avril 1904.

Plusieurs courants de pensée sont à l'origine de cet accord, en France et en Angleterre, outre, et sans la négliger, la bonne volonté d'une partie de l'opinion publique des deux pays, dont on a vu qu'elle se manifeste dès 1898, à la surprise méfiante d'irréductibles comme l'équipe du *Journal Egyptien*.

En France, le parti colonial veut engager à fond le pays au Maroc, et l'acquiescement de l'Angleterre est ici nécessaire. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a tenté de nouer le dialogue avec l'Allemagne, mais n'a pu déboucher sur rien. Il est donc conduit à envisager un rapprochement avec l'Angleterre.

En Grande-Bretagne, on a aussi considéré d'abord une alliance avec l'Allemagne, mais un projet de traité a échoué en 1901. En 1902, Delcassé, qui a placé Paul Cambon à Londres, commence à sonder le gouvernement anglais. Celui-ci ne prête l'oreille qu'à la fin de l'année : Joseph Chamberlain, Ministre des Colonies, s'entretient avec le consul de France au Caire au mois de décembre : l'Angleterre est obligée d'abandonner sa politique d'isolement ; elle désire maintenant acquérir l'amitié de la France. En fait, la guerre des Boers a montré la faiblesse de son armée ; cette faiblesse n'a échappé à personne et, comme l'écrit le Chargé d'affaires de France :

> « L'expérience a été le commencement de la sagesse. »

Très habilement, Delcassé et Cambon mettent les Anglais en position de demandeurs en ce qui concerne l'Egypte. Un premier aide-mémoire français adressé au Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, Lord Lansdowne[207], omet délibérément l'Egypte, ce que son destinataire ne manque pas de relever. Cambon lui objecte le caractère international des questions égyptiennes : canal de Suez, Dette publique, Capitulations, Tribunaux Mixtes. On notera que c'est bien la position que Munier, à son modeste niveau, a toujours soutenue.

A partir de ce moment va se jouer une partie serrée, car tout le contentieux anglo-français est sur le tapis. Juridiquement, l'occupation anglaise est précaire ; accepter de la reconnaître, et d'abandonner le caractère international du statut du pays, ne peut se faire que contre des avantages correspondants au Maroc.

Or, si la France a des droits reconnus par les traités, par exemple en ce qui concerne la Dette, sur les affaires de l'Egypte, l'Angleterre n'a, *stricto sensu*, aucun droit au Maroc autre que d'y créer des difficultés à qui veut s'y établir. L'opinion française ne s'y trompera pas. Un caricaturiste montre l'Angleterre offrant le Maroc à la France, et lui disant :

> « Prends-le, je te le donne ; de toute façon, il n'est pas à moi. »

On ne rappellera pas ici le détail des négociations, qui aboutirent à la Déclaration du 8 avril 1904[208]. Le gouvernement britannique y indiquait que :

> « il n'avait pas l'intention de changer l'état politique de l'Egypte. »

De son côté, le gouvernement de la République déclare

> « qu'il n'entravera pas l'action de l'Angleterre dans ce pays en demandant qu'un terme soit fixé à l'occupation britannique ou de toute autre manière. »

S'agissant de la Dette, le gouvernement français faisait d'importantes concessions, qui allaient permettre à l'Egypte de disposer des réserves accumulées de la Caisse de la Dette. Il s'engageait par ailleurs à ne pas changer l'état politique du Maroc, dépendant que le gouvernement de Sa Majesté

> « reconnaissait qu'il appartenait à la France . . . de veiller à la tranquillité dans ce pays, et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes économiques, administratives, financières et militaires dont il avait besoin. »

Par diverses autres clauses, les deux puissances se reconnaissaient des droits plus ou moins réciproques dans l'un et l'autre pays. Mais certaines de ces clauses étonnent, et on ne comprend pas qu'elles aient pu être insérées sans que les juristes des chancelleries présentent des objections. Par exemple, une clause indique que :

> « Les écoles françaises en Egypte continueront à jouir de la même liberté que dans le passé »,

et une autre que :

> « La direction générale des antiquités continuera à être confiée à un savant français. »

Or, l'Angleterre n'avait aucune qualité pour s'engager sur ces deux points et la France obtenait un engagement illusoire, qu'elle n'avait pas le droit de solliciter de son partenaire. En effet, dans les deux cas, il s'agissait de l'organisation de services égyptiens, placés sous l'autorité de ministres du khédive, les Anglais étant au plus des conseillers ; il n'y avait même pas, dans l'accord, une reconnaissance d'un quelconque protectorat qui aurait pu donner des compétences d'administration aux Britanniques. La *doctrine de Granville* n'était pas non plus mentionnée. Il aurait été intéressant, compte tenu de l'attention que Munier portait aux questions d'éducation et culturelles, de savoir sa réaction sur ces deux points.

Munier s'est rendu en France au cours de l'été 1904, année de la déclaration. Au pays natal, il dut prendre la mesure du changement intervenu. En novembre, il rentre en Egypte par le paquebot *Portugal*, comme en témoigne un sonnet acrostiche en l'honneur d'une belle Levantine, à qui il jure, comme à d'autres et en alexandrins, un amour éternel. Le sonnet est rédigé sur papier à en-tête du paquebot. Ce document est aujourd'hui malheureusement égaré.

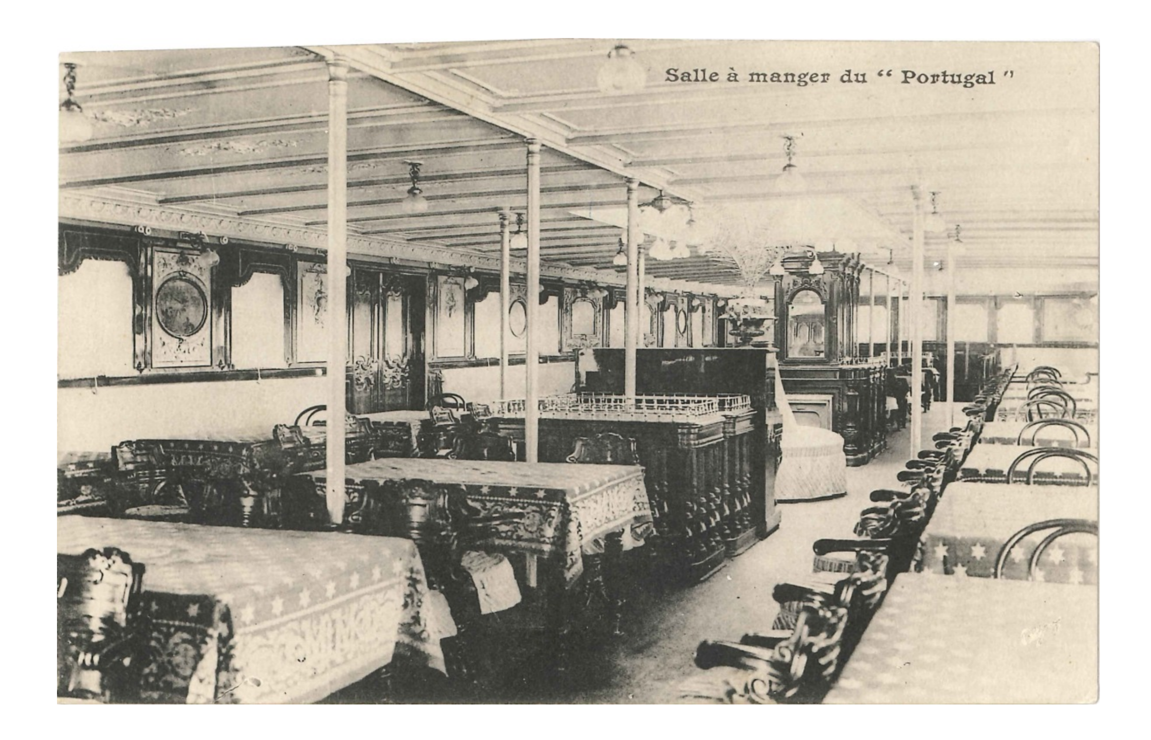
Page suivante : hors-texte n° 68

Le paquebot *Portugal* et sa salle à manger

Cartes postales dont la première est datée du 6 septembre 1907. Les *hors-textes 68 à 70*, qui ne proviennent pas des archives Munier, donnent une idée de ce qu'était un voyage par bateau au début du XXème Siècle.

Source : Archives de l'auteur


LE " PORTUGAL "
6 SEPT
5c
POSTES


Salle à manger du " Portugal "

Page suivante : hors-texte n° 69

Menu de première classe du diner du 20 octobre 1896 à bord du paquebot *Portugal* (1)

Source : Archives de l'auteur


1re CLASSE
Le 18.
PAQUEBOT
MESSAGERIES MARITIMES
IMP. MARSEILLAISE R. SAINTE, 39.
MOD. N° 42

Page suivante : hors-texte n° 70

Menu de première classe du diner du 20 octobre 1896 à bord du paquebot *Portugal* (2)

Source : Archives de l'auteur

PREMIÈRE CLASSE

le 25 Octobre 1896

PAQUEBOT "Portugal"

DINER

POTAGE Crécy croutons

RELEVÉ Poitrines farcies champignons

ENTRÉES

Poisson grillé ravigote

Quartier de dinde Toulouze

ROTIS

Gigot Cresson

SALADE Verte

LÉGUMES

haricots verts à l'anglaise

ENTREMETS Glace pralinée

DESSERT Chester roquefort

Poires. raisins Biscuits

CAFÉ

Chapitre 24. Munier à *L'Egypte*

On retrouve Munier à *L'Egypte*, journal du groupe Manse, à partir de 1905. *L'Egypte*[209] est un journal d'information du matin, d'allure moderne, qui a été fondé en octobre 1903. En mars 1904, il prend franchement parti en faveur de l'Entente Cordiale. Sous la signature de Jacques Lorrain, l'un de ses principaux collaborateurs, on lit :

> Grâce à de mutuelles concessions, l'Angleterre et la France reconnaissent mutuellement leur rôle prépondérant vis-à-vis de l'Egypte, vont s'employer à supprimer toutes les difficultés pouvant surgir entre elles dans la situation actuelle et c'est l'Egypte qui profitera de cet accord des deux grandes nations européennes.
>
> Il importe d'ajouter que cet accord, plus important dans son principe que dans son détail, a été facilité et rendu si aisément acceptable ici par les représentants des deux pays, et particulièrement grâce au tact, à la courtoisie de l'éminent homme d'Etat qui, renonçant aux plus hautes destinées de son pays, s'est consacré au relèvement moral et matériel de l'Egypte (27 mars 1904).

On le voit, dès le départ, *L'Egypte* manie l'encensoir avec énergie. Lorrain est relayé entre temps par un journaliste italien, Max di Collalto, également très favorable aux accords, et qui renchérit le 13 avril suivant :

> « Ceux qui pensent, dans la colonie française d'Egypte comme dans toutes les colonies de l'étranger, que l'intérêt de . . . quelques-uns ne saurait être mis en balance avec l'intérêt supérieur de la mère-patrie, se réjouiront de cette entente. »

Naturellement, le journal n'a guère de sympathie pour les nationalistes égyptiens, qu'il juge sévèrement. Le cheikh Ali Youssef, pourtant modéré, réclame-t-il qu'on crée une Chambre des Députés, *L'Egypte*, par la voix de Lorrain, répond avec hauteur (« *Le parlement égyptien* », 27 février 1904) :

> Avant de demander un Parlement, les leaders du parti national devraient s'inquiéter de constituer des groupements, s'inspirant d'après un programme déterminé. Pour qui, sur quoi voterait-on demain ? Probablement pour des personnalités qui n'ont ni programme, ni politique, ni financière, ni économique. Que peuvent des élus sans programme ? Jacasser à l'aventure, faire des propositions biscornues, entretenir des querelles de boutique ou approuver d'un grand affaissement d'échine tout ce que diront les maîtres du jour et les dispensateurs de titres et de décorations.

Moustapha Kamel, de son côté, réclame-t-il des réformes tout en affirmant sa loyauté à l'égard du Sultan ? On lui répond à L'*Egypte*, et la réponse n'est pas inexacte :

> « Le mot *réformes* est un mot depuis longtemps interdit dans l'empire de S.M. Le Sultan, qui ne leur donne pas des Osmanieh[210] pour tenir un langage séditieux. »

De toute façon, si les Egyptiens avaient voulu être libres, ils auraient pu, depuis vingt ans, et d'après notre journal, s'agiter un peu. La remarque est étrange de la part de *L'Egypte*, qui précisément reproche aux nationalistes de trop s'agiter. Il y a tout de même quinze ans que le cheikh Ali Youssef écrit et dix ans que le parti national s'est constitué. *Al Moayad* du premier et *Liwa* du second tirent à eux deux à 12.000 exemplaires, ce qui n'est pas rien dans un pays qui compte encore peu de lettrés. Quoi qu'il en soit, Lorrain estime qu'en Egypte, il y a deux camps et deux camps seulement :

> « des mécontents inhabiles et impuissants, incapables d'une action commune, et des

ignorants, des indifférents ou de serviles thuriféraires du Pouvoir, d'où qu'il vienne » (16 avril 1904).

Ce jugement est dur pour les nationalistes, même si on considère que les divisions de leur mouvement tendent à nuire à leur image. Mais est-il un mouvement de ce genre qui ne soit pas divisé ?

A partir de mai 1904, *L'Egypte* passe à huit pages, dont une partie en anglais. Et Lorrain renchérit dans un conformisme béat qui doit combler d'aise les Agences de France et d'Angleterre :

> Le plus élémentaire sentiment de la déférence et de la discipline vis-à-vis de la politique nouvelle, qui vient de bouleverser le monde, nous dispense de toutes autres explications ; c'est à l'œuvre de lord Cromer, de M. Cogordan, de M. de La Boulinière, acceptée et appuyée par le gouvernement égyptien, que nous voulons apporter notre modeste, mais fidèle concours.
>
> Cela ne nous empêchera pas de défendre en toutes circonstances les intérêts publics et tout particulièrement ceux de la population indigène, dont nous nous efforcerons de faire connaître aux colonies européennes les aspirations et les opinions (20 mai 1904).

On pourrait se demander ce que Munier vient faire dans cette galère, si, précisément, la galère, en 1905, n'était en train de changer d'armateur. Paul Manse en prend le contrôle pour lui adjoindre un supplément hebdomadaire illustré et en faire un organe puissant. Manse s'était fait remarquer par son succès aux *Pyramides,* dont le représentant de la France notait dès 1901 qu'il était :

> « le plus répandu des journaux français du Caire et le moins mal fait. »

Avec l'arrivée de Munier et de Manse, *L'Egypte* change de ton. Munier prend la direction en 1906. Manse acquiert l'*Egyptian Morning News*, qui constitue la partie en anglais du journal. Elle est aussi sous le contrôle de Munier, quoique son rédacteur, Bernie Mansfield, soit britannique. Bien que Mansfield soit très loyal et estimé de ses collègues, il lui arrive de tempérer les critiques des occupants, en provenance de la partie française de *L'Egypte*, voire de caviarder un passage trop déplaisant. Manse réagit avec fermeté. On possède un ordre de service signé de lui, en date du 23 juin 1906, qui précise que :

> l'édition anglaise ne doit être que la reproduction de la partie française . . . *L'Egypte* est avant tout un journal égyptien, [c'est Manse qui souligne], respectueux de tous les intérêts, français et anglais . . . c'est *L'Egypte* qui dicte la conduite de la partie anglaise . . . sur ce point, aucune transaction n'est possible et j'approuve toute décision prise dans ce sens par MM Munier et Coudor.

Munier est resté à l'*Egypte* de l'ordre d'une année. Là encore, on ne dispose que de collections tronquées du journal, mais elles permettent de se faire une assez bonne idée des positions qu'il a prises à cette époque. Il s'y manifeste d'abord par une chronique intitulée « *Au jour le jour* », qui s'étoffera peu à peu autour de ses thèmes favoris : édilité, justice sociale, polémique sur les occupants, et surtout, prise de position vis-à-vis du nationalisme.

Chapitre 25. Anecdotes et tragédie : l'année de Denchawai

Il y a d'abord, dans les chroniques de Munier, tout un côté anecdotique, « *vie quotidienne* » qui, tout en n'étant pas sans intérêt, ne mérite qu'une attention très générale. Munier se plaint ainsi de ce que « la lie de l'Europe débarque en Egypte » et reproche à l'occupant de ne rien faire à cet égard. C'est assez vrai, mais c'est oublier aussi que les Capitulations ne facilitent pas la tâche de la police.

Aussi :

> « L'Egypte est la terre des déportés où viennent échouer les écumes de tous les mondes » (4 janvier 1906).

C'est un vieux couplet, qui a été chanté *ad nauseam* pendant tout le XIXème siècle.

Munier critique l'incurie des fonctionnaires égyptiens

> « dont l'occupation à peu près unique consiste à griller une cigarette en buvant un moka » (11 janvier 1906).

Il fustige le travail noir des ingénieurs de l'Etat, qui mord sur leurs heures de travail (21 janvier 1906), la médiocrité des constructions, l'incurie de la police, la malhonnêteté des médecins (7 août 1906), la mauvaise gestion des chemins de fer et de leur comptabilité (25 août 1906), la traite des blanches et la prostitution. Celle-ci est soit sordide, soit mondaine, voire élégante. Munier rapporte « *La promenade fatale* » (7 août 1906) :

> deux élégantes dames turques en victoria adressaient leurs plus engageants sourires aux jeunes effendis de leur connaissance . . . elles eurent l'audace d'attirer par une mimique des plus prometteuses l'attention d'un des plus hauts fonctionnaires du Caire, qui s'est ému devant un geste que la morale qualifie d'obscène [*et qui fait arrêter les belles pêcheresses*].

Et Munier conclut impeccablement, de façon presque un peu benoîte :

> « Les gens vertueux—qui sont en majorité au Caire—ne pourront qu'applaudir à la mesure prise en cette circonstance, et rendre hommage à la pudeur d'un fonctionnaire haut placé. »

Plus intéressantes sont ses remarques sur les rapports entre Européens et Egyptiens. Il n'est pas défavorable aux Capitulations, qui ont donné aux consuls un privilège de juridiction pour protéger leurs ressortissants. D'aucuns voudraient les supprimer, ou au moins en limiter l'effet. Ainsi de Lord Cromer, qui n'a rien obtenu là-dessus dans les accords de 1904. Il est vrai que le régime donne des résultats choquants : un Italien ayant assassiné un de ses compatriotes, les tribunaux égyptiens sont dessaisis au profit du consul. Jacques Lorrain écrit :

> « Que doit penser l'indigène, lorsqu'il voit que l'auteur d'un flagrant délit est réclamé par son agent consulaire au nom des lois destinées à protéger l'étranger ? » (20 avril 1905).

Mais Munier craint pour la sécurité des Européens dans les provinces reculées : il y a des dénis de justice, de la concussion, un désordre financier et administratif qui ne favorise pas cette sécurité :

> « On est brutal à propos de rien et insolent à propos de tout » (13 mai 1906).

Rode toujours cette crainte de discrimination au détriment des Chrétiens. Munier avait relevé dans le *Courrier du Nil* qu'au cours d'une bagarre dans les rues d'Alexandrie entre un Grec

et des Arabes, le sergent de ville arrivé sur les lieux avec sa patrouille s'était écrié, avant toute vérification : « Assommez le Chrétien » (12 juillet 1900).

Pourtant l'affaire de Denchawai va permettre à Munier de prendre fermement la défense des Egyptiens. Cet incident devait causer une agitation considérable contre les Anglais et il aura des répercussions jusqu'en Angleterre ; là, les milieux libéraux ont pris conscience qu'il y a une question d'Egypte, qui ne se ramène pas à des combinaisons politiques entre puissances européennes.

Au cours d'un déplacement de troupes entre Le Caire et Alexandrie, en juin 1906, des officiers anglais cantonnés à Menoufiya (ou Menufeya) avaient eu l'idée de chasser le pigeon près du village voisin de Denchawai. Mais les pigeons étaient des pigeons domestiques, dont l'élevage était la spécialité de l'endroit. Les habitants protestèrent ; un coup de feu malheureux blessa la femme de l'imam ; l'agitation grandit ; deux officiers furent blessés ; leurs compagnons, paniqués, se mirent à tirer, puis battirent en retraite, laissant des prisonniers derrière eux et emmenant les blessés ; l'un d'eux, le lieutenant Bull, s'effondra en route, soit de la suite de ses blessures, soit d'insolation, soit des deux. Les fuyards revinrent avec des renforts, et trouvèrent un paysan penché sur le corps du lieutenant, mourant, qu'il s'efforçait de secourir. Nouvelle méprise : des coups de crosse bien ajustés tuèrent ce bon Samaritain ; puis on arrêta 53 villageois sans faire de nuances, et on les traduisit devant un tribunal spécial, en application d'un décret de 1895 sur les crimes et délits commis à l'égard des troupes d'occupation.

Le tribunal spécial jugeait sans appel. Présidé par le ministre chrétien de la justice, Boutros Ghali [211], il était composé d'officiers et de magistrats anglais et égyptiens. Quatre avocats nationalistes assuraient la défense, mais l'avocat égyptien qui occupait le siège du ministère public demanda des sanctions exemplaires aux juges.

Ceux-ci ne traînèrent pas. Le 27 juin 1906, ils condamnaient quatre des paysans à mort, quatre autres aux travaux forcés à perpétuité et dix-sept à la bastonnade ou à des peines de prison, ou même aux deux.

L'émotion fut considérable devant un verdict aussi sévère. Dès le lendemain, sans se concerter avec d'autres, Munier lança un appel à la clémence. Ce n'était pas sans mérite ; les journaux favorables à l'occupation se taisaient, y compris l'arabe *Al Mokattam.* Munier écrivait :

> Il est certain que les paysans ne sont pas allés chercher les officiers. Pourtant, ce sont les paysans qu'on écroua ; non pas quelques-uns, mais 53, soit presque tout le village. Le tribunal était composé de trois juges anglais, et deux égyptiens . . . l'interrogatoire des 53 accusés prend trente minutes ; or les auteurs des coups dont est mort le capitaine [*sic*] Bull se sont enfuis. Les Anglais, agresseurs peut-être, en tout cas acteurs dans cette bagarre, donc inculpés jusqu'à ce qu'on ait fait la lumière sur les événements, restent libres et ont seul le droit de s'expliquer. Les 50 accusés qui n'ont pas fui sont enfermés dans des cages . . . la partie n'est pas égale. A un témoin qui, à l'enquête, avait chargé ses compatriotes et qui, pris de remords indique que ce sont les Anglais qui ont commencé, le Sieur Bond [N.D.R. Vice-Président de la Cour d'Appel indigène du Caire, et juge au Tribunal Spécial bien qu'il ait mené l'enquête], répond: « *Cette contradiction ne m'étonne nullement de votre part. Tous les Egyptiens se ressemblent, aucun ne mérite confiance* ». Nous voyons immédiatement l'effet de cette insulte gratuite sur les fronts des deux juges indigènes. Le témoin de la défense, agent de police qui accuse les officiers anglais, avait été écarté ; il vient déposer de lui-même et raconte les faits comme il les a vus ; bien sûr, il dérange . . . (*L'Egypte*, 28 juin 1906).

Pour finir, Munier demande la grâce des condamnés. Le Roi Edouard VII, écrit-il, doit la solliciter du khédive. Bernie Mansfield, le rédacteur anglais de *L'Egypte*, écrira plus tard dans le même sens (14 septembre 1906). Il lui était indifférent, disait-il, d'être accusé de se comporter en partisan de la « petite Angleterre » (*Little Englander*) comme l'étaient les libéraux gladstoniens anti-impérialistes, si cela lui permettait de soutenir les Egyptiens.

Peine perdue. Les sentences seront exécutées sur les lieux mêmes de l'affaire, devant les familles et les voisins des victimes, en commençant par un vieillard de 72 ans, qui fut pendu haut et court. Pourtant, les Anglais eussent été bien inspirés d'écouter Munier. Car les nationalistes auront tôt fait d'exploiter Denchawai. Moustapha Kamel se rendra à Londres, où il n'aura pas de peine à démontrer à l'opinion publique l'absurde cruauté du jugement. D'après l'*Abou Naddara* d'août 1906, l'affaire aurait même suscité des émotions en Angleterre. Cinq mois plus tard, Cromer démissionnait « *pour raisons de santé* ». Il était remplacé par Sir Eldon Gorst[212], considéré comme plus libéral.

L'un des arguments de ceux qui approuvaient la sentence prononcée, et il y avait parmi eux des journalistes européens, était que le fanatisme de la population musulmane mettait en danger les Européens.

Munier, malgré sa clairvoyance à cet égard, n'est pas de cet avis, et il s'en explique dans *L'Egypte* le 26 juillet 1906 :

> « Pour qu'on puisse accuser un pays de fanatisme, il faut qu'il y ait bloc ; on ne peut appliquer ce mot à l'Egypte, où il n'y a que des cas isolés. »

Il approuve donc le *Moayad*, qui a rappelé que les Egyptiens ont obéi à des gouvernements dont ont toujours fait partie des Chrétiens : Boghos, Nubar, Tigrane, etc., et que le fanatisme est « *l'enfant des ténèbres* ». Donc, écrit le *Moayad*, « dispersez-le par des flots de lumière ». Pour Munier :

> « Nous aurions aimé entendre ces paroles sur les lèvres des hommes d'Etat britanniques. »

Et de critiquer leur recours à la force, le renforcement des garnisons, la création de postes militaires.

> Pour nous, nous ne cesserons d'invoquer les grands principes sociaux, humanistes et civilisateurs, l'instruction et l'éducation des masses, la multiplication des rapports entre indigènes et colons. . . . Et nous ne cesserons de rappeler ces principes, dussions-nous par nos répétitions, agacer jusqu'à l'énervement. Certaines vérités, comme les clous, ont besoin de coups répétés pour s'enfoncer jusqu'à la tête, et produire tous leurs effets.

Même son point de vue sur les Capitulations évolue. Il n'est finalement pas défavorable à leur abolition, et à l'extension des pouvoirs de Tribunaux Mixtes (2 août 1906) :

> II serait désirable que le système désuet des Capitulations fût aboli, pourvu que le pays fût soumis à un régime présentant des garanties suffisantes pour tout le monde. Nous sommes allés plus loin : nous avons dit que les Tribunaux Mixtes étaient tout indiqués pour prendre la succession des tribunaux consulaires, au moins au criminel.

Munier nie que les Egyptiens soient, comme on le prétend, incapables de gérer leurs affaires :

> Quant au brevet d'incapacité générale que certaine presse décerne au peuple égyptien,

c'est là une injure gratuite qui ne vaut même pas la peine d'être relevée.

On croit pouvoir refuser au peuple égyptien le droit de se gouverner lui-même. Le prétexte ? Il paraît que l'Egypte manque d'hommes. C'est la seule raison que donnent depuis Lord Dufferin[213] ceux qui répondent aux aspirations de la population par un *non possumus* intransigeant (14 et 15 septembre 1906).

Pour lui, il n'y a aucun doute qu'il s'agit là d'un mauvais prétexte des Anglais pour mettre la main sur le pays :

« Si Lord Cromer, poussé par un impérialisme intransigeant, veut, sous des formules voilées, arriver à la main-mise complète sur l'Egypte, pourquoi ne pas le proclamer hautement ? » (2 août 1906).

Mais il précise que, sur ce dernier point, il n'engage pas le journal. Il est clair en effet que, malgré les efforts de Munier, *L'Egypte* demeure opportuniste et assez accommodante vis-à-vis de l'occupant. L'arrivée d'un nouveau collaborateur, Raymond Colrat, qui sera rédacteur en chef en novembre 1906, élargit le fossé entre Munier et ses collègues. Comme on le verra plus loin, Munier, qui est favorable aux nationalistes, va polémiquer cependant avec Moustapha Kamel; mais Colrat, lui, leur est franchement hostile. En outre, franc-maçon notoire (il parlera au nom des loges lors de l'inauguration du monument de Garibaldi, en 1907), Colrat amène avec lui un souffle anticlérical que Munier n'aime probablement pas respirer. Il écrit des articles agressifs sur la « nécessaire » laïcisation des écoles françaises en Orient :

« Laïque, la France doit l'être partout où elle se trouve » (15 décembre 1906).

Colrat participe aussi à la fondation d'une « *Union Républicaine des Français du Caire* », orientée vers « la fonction républicaine . . . les écoles laïques . . . une France moderne ». Munier, dont on sait combien il est républicain, et même d'idées avancées, n'est pourtant pas homme à se laisser embrigader.

Et puis, comme beaucoup de ces farouches républicains, Colrat est véritablement ébloui lorsque Lord Cromer daigne jeter sur lui son regard d'aristocrate. N'est-il pas reçu par « *Sa Seigneurie* » ! Le voilà conquis, et qui flagorne de façon ahurissante dans *L'Egypte* :

« M. Colrat a été véritablement touché de l'aménité et de la cordialité de la réception que lui a faite Lord Cromer ; cela ne peut d'ailleurs que conforter les sentiments de sympathie et de considération dont jouit le représentant de la Grande-Bretagne » (11 mai 1906).

A la fin de 1906, pour des raisons qu'on ne connaît pas, Manse vend le journal. L'acheteur en est Idris bey Ragheb, Egyptien anglophile. Dès le mois de mars 1907, il met Bernie Mansfield à la porte. Le journal nationaliste *L'Etendard Egyptien* informe ses lecteurs que cette exécution s'est faite à la demande de Lord Cromer, dont le respect pour la liberté de la presse ne s'étend pas à ses compatriotes.

Munier quitte *L'Egypte* et rejoint le nouveau journal de Manse, *L'Orient.* Lorrain l'accompagne, qui est un peu revenu de ses illusions sur les accords de 1904.

Page suivante : hors-texte n° 71

La néfaste affaire des pigeons, d'après le *Journal d'Abou Naddara* d'août 1906

Source : Université de Heidelberg ; *Journal d'Abou Naddara de juin 1905* ; *http://kjc-sv016.kjc.uni-heidelberg.de:8080/exist/apps/naddara/index.html*



Les habitants de Danchiwây se dirigeant vers le cimetière pour pleurer sur les tombes des martyrs et prier Dieu de leur ouvrir les portes du Paradis.

LA NÉFASTE AFFAIRE DES PIGEONS

Et maintenant que nos maîtres britanniques ont jugé, condamné et exécuté leur sentence en pendant quatre paysans de Danchaway et en flagellant et emprisonnant plusieurs autres, nous pouvons parler de ce drame qui va servir de prétexte au gouvernement anglais, non seulement d'éterniser son occupation de la Vallée du Nil, mais d'y augmenter le nombre de ses soldats.

On accuse les Egyptiens de fanatisme religieux. Rien n'cst plus faux, car, s'ils étaient fanatiques, ils n'auraient pas assistés, résignés, à la pendaison et à la flagellation de leurs malheureux frères de Danchaway qui, pour eux, sont innocents, car les coupables sont les officiers qui savent que les paysans égyptiens tiennent à leurs pigeons, qu'ils élèvent avec beaucoup de soins, et à leurs greniers, qu'ils remplissent du produit de leur labeur. Or les nobles officiers ont tué les pigeons et brûlé les greniers; voilà les causes du soulèvement des paysans qui, pour défendre leurs biens, ont tenté de désarmer les officiers qui, habillés en costume de chasse, ont été pris pour des simples touristes. Les officiers, menacés de perdre leurs fusils, ont criblé les assaillants de coups de poing et de pied, et, involontairement peut-être, une balle de leurs fusils tua une femme arabe. C'est alors que les paysans eurent recours à leurs *naboutes*, leurs fameux bâtons, dont les coups n'ont pas tué le capitaine anglais, mort, selon la constatation des médecins, d'un coup de soleil. C'est donc l'astre du jour et non pas les quatre malheureux paysans de Danchaway que le tribunal anglais aurait dû condamner à la pendaison; mais le soleil est pendu déjà au ciel et il dut se couvrir d'épais nuages la face pour ne pas être témoin de la pendaison et de la flagellation de ceux qui l'admirent et adorent son Créateur.

Grâce aux coupures de l'agence du *Courrier de la Presse* de Paris, j'ai sous les yeux presque tous les articles de fond que les grandes feuilles londoniennes ont consacrés à ce triste événement et je vois avec satisfaction que l'opinion publique dans le Royaume-Uni blâme sévèrement le jugement du tribunal correctionnel anglais qu'elle qualifie de barbare. Le *Star* du 29 juin, dit :

Les pendaisons et les flagellations nous indignent comme une débauche révoltante de sauvagerie et rien ne nous fera admettre que des pareilles choses doivent être faites au nom de l'Angleterre.

Et, plus loin, le *Star* dit :

Les paysans de Danchaway ont agi comme agissent les garde-chasse en Angleterre.

PARIS. IMP. G. LEFEBVRE. 5 & 7. RUF CLAUDE VELLEFAUX.

Tirage justifié : 15.000. — *Le Gérant* : G. Lefebvre T. S. V. P.

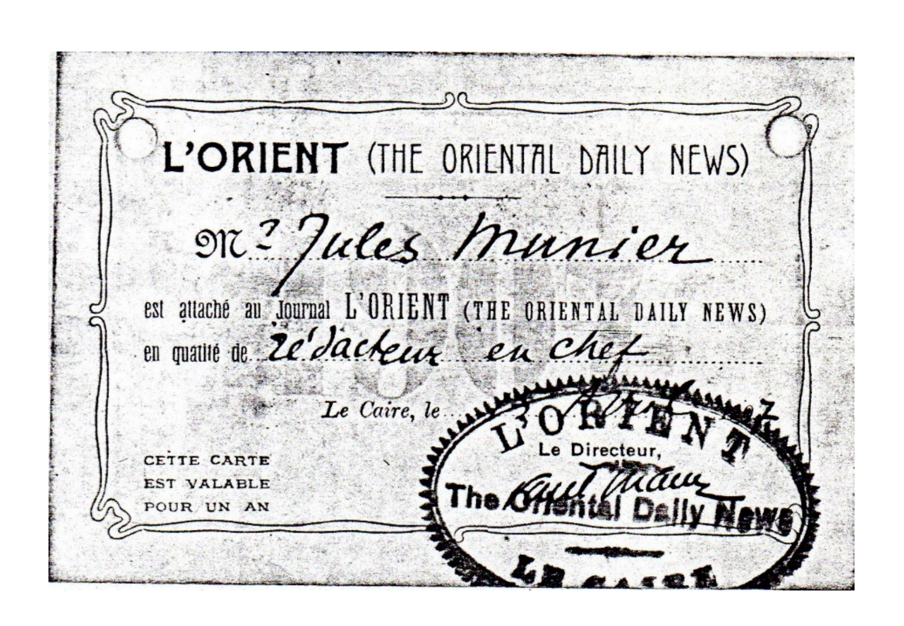
Source : Université de Heidelberg ; Journal d'Abou Naddara

Page suivante : hors-texte n° 72

Carte de presse de Munier à *L'Orient*

La carte indique qu'il était rédacteur en chef.

Source : Archives Claude Py-Munier



L'ORIENT (THE ORIENTAL DAILY NEWS)

Mr Jules Munier

est attaché au Journal L'ORIENT (THE ORIENTAL DAILY NEWS)

en qualité de rédacteur en chef

Le Caire, le

CETTE CARTE
EST VALABLE
POUR UN AN

L'ORIENT
Le Directeur,
The Oriental Daily News
LE CAIRE

Chapitre 26. A *L'Orient*

Du point de vue qui nous intéresse, il n'y a pas de différence essentielle entre *L'Egypte* et *L'Orient.* Munier va continuer dans le second journal à traiter les sujets qu'il abordait dans le premier et, dans ce qui suit, on trouvera alternativement des articles publiés dans l'un et l'autre de ces journaux.

L'Orient, comme avant lui *L'Egypte*, comprend une partie en anglais, sous le nom de *The Oriental Daily News.* Il se veut « *exclusivement* » d'information, et soutien du khédive. Mais il est en faveur de la réforme des Capitulations—c'est déjà plus que de l'information—et il veut « concilier les intérêts des Egyptiens et des étrangers. »

Dans le premier numéro, du 28 novembre 1906, Jules Munier publie un historique « *La presse égyptienne depuis cent ans* ». Comme il l'expliquera plus tard, ce sera le point de départ de « *La Presse en Egypte* », dont il publiera une partie dans *L'Orient*, sous le titre « *Vieux Souvenirs* », à compter du 6 décembre 1906. Ces souvenirs lui avaient été demandés par ses amis français et francophiles : il apparaissait déjà comme le survivant d'une époque.

Cette première publication, il l'évoque ainsi[214] :

> Au mois d'octobre 1906, lors de la fondation du journal l'*Orient*, j'avais sur la demande de M. Manse, son fondateur, publié, dans le premier numéro, une étude dans laquelle j'avais esquissé à grands traits l'historique de la presse européenne en Égypte. Je n'avais voulu que marquer une étape ; c'était une simple revue, une revue *express*, où j'avais relevé les changements de front qui se sont produits depuis l'origine (1799) jusqu'en l'an de grâce 1900. Il paraît que, dans ces lignes brèves, j'avais ressuscité tout un monde de souvenirs : tout un monde qui vibre encore dans le cœur des vieux Égyptiens. On aurait voulu que je fusse plus complet, prolixe même. Il eût fallu m'étendre sur une foule de détails, relever les noms de tous les confrères et des camarades, les disparus et les vivants : un fort volume quoi ! « Et ce vieux *Bosphore égyptien*, ce héros des combats épiques de la belle époque ? Pourquoi deux mots seulement ? » On me posait cette question comme un reproche, avec, presque, des larmes dans la voix. « Parlez-nous du *Bosphore* », me disait-on de toutes parts, comme Béranger, dans ses chansons napoléoniennes, faisait dire aux petits-fils — qui sont aujourd'hui nos grands-pères : — « Parlez-nous de *lui*, grand'mère, parlez-nous de lui ».

Malgré sa discrétion voulue, *L'Orient* ne pratique pas à l'égard des Anglais le genre « *Embrassons-nous Folleville* » que son prédécesseur *L'Egypte* avait cru devoir adopter. Munier y jouira d'une bonne liberté d'expression.

Chapitre 27. Où l'on retrouve Douglas Dunlop

Sur Dunlop, qui est monté en grade dans le Ministère, et que le *Bosphore*, le *Courrier du Nil* et *L'Echo d'Orient* ont déjà durement attaqué, Munier demeure intarissable.

Le 5 mai 1905, il le prend à partie dans *L'Egypte*, sur la réforme qu'il propose, de rendre obligatoire le français dans la section anglaise des écoles secondaires, mais sans obligation réciproque d'apprendre l'anglais dans la section française. C'est là, explique Munier, un coup de la perfide Albion, malgré son innocence apparente. En effet, la section française, devenue ghetto francophone, se videra au profit de la section anglaise ; après quoi, on la supprimera.

Mais qu'importe ! Dunlop va cesser de nuire, car il est proche de la retraite. Il n'en est rien ; Dunlop prend bien sa retraite comme secrétaire général à 1200 livres, mais il reprend le même jour du service comme conseiller du ministre avec un salaire de 2.000 (mars 1906). La pirouette déclenche des protestations des nationalistes :

> « L'occupant agit à l'encontre des vœux du pays. » (*Al Moayad*).
>
> « Lord Cromer a voulu récompenser les services que Dunlop a rendus à l'Angleterre au détriment de l'Egypte. » (*Lewa*).
>
> « Il est récompensé de l'appui donné à la politique adoptée par l'occupant en ce qui concerne l'instruction publique en Egypte. » (*Al Moayad*, autre article).

Malheureusement, on n'a pas l'opinion de Munier, parti en Palestine, d'où il revient du reste avec une intéressante série d'articles sur le développement de l'influence allemande et des colonies sionistes russes en Terre Sainte. Ses commentaires font preuve d'une singulière prescience à ce sujet.

« Que valent les écoles de l'Etat ? », demande Munier un peu plus tard, tandis qu'il reprend avec énergie sa campagne contre Dunlop (juin 1906) :

> « J'ai le très grand regret de répéter pour la nième fois qu'elles sont égales à zéro. »

Il plaide pour un enseignement en arabe, des matières scientifiques en particulier. Sur ce point, il est très en avance sur son temps[215]. En même temps, il réclame une instruction véritablement publique et non confessionnelle.

On retrouvera ses idées sur l'enseignement en arabe dans un article publié le 8 mars 1907 dans *L'Orient.* Il y soutient les vues de Saad Zaghloul pacha, qui préconise l'emploi exclusif de l'arabe pour l'étude des sciences. Munier écrit à ce propos :

> « La moyenne des élèves comprend difficilement l'enseignement scientifique lorsqu'il leur est délivré en langue maternelle, à plus forte raison quand il l'est dans une langue étrangère. . . . On a fait à cet égard mouvement en arrière : il y a vingt-cinq ans, il y avait une école supérieure de langues ; on n'a jamais su pourquoi on l'avait supprimée. »

Aussi, le 25 mai 1907, se félicite-t-il lorsque Sir Eldon Gorst, nouveau consul général de Grande-Bretagne, relance l'enseignement des sciences en langue arabe. Munier salue « la disparition du fanatisme politique et patriotique de M.D. Dunlop, contre lequel il lutte depuis vingt ans ». Mais Gorst a beaucoup de mal à se faire suivre de ses services, fidèles à la tradition établie par Cromer. Et Dunlop est toujours là !

Le 28 mai 1907, Munier s'étonne de ce que, sur 91 candidats à l'examen d'aptitude (baccalauréat), en provenance de la section française, il y ait seulement 15 admis, quand les 7/10

de ceux de la section anglaise sont reçus. *L'Etendard Egyptien* écrit à ce propos :

> « Il y a là une disproportion qu'on peut hardiment attribuer à de tout autres causes qu'à la sollicitude pédagogique des examinateurs. »

Pour conclure, Munier formulera un jugement sévère sur l'œuvre de Lord Cromer en matière d'enseignement :

> « L'enseignement tel qu'il existe en Egypte est son œuvre, dans ce sens qu'il a laissé M. Dunlop, en qui il avait mis toute sa confiance et toute ses complaisances, agir suivant sa fantaisie » (14 juin 1907).

En juillet 1907, autre décision de Dunlop : suppression des classes de français à l'Ecole Normale de Khedivieh, de langue anglaise, qui doublait l'Ecole Normale Tewfikieh, de langue française, « berceau des sciences et source de lumière » selon les termes de *L'Etendard Egyptien* (16 juillet 1907). Du coup, écœuré, le Directeur, Peltier bey, donne sa démission et Munier vole à son secours : « On ne veut plus de M. Dunlop », écrit-il le 29 juin 1907.

L'affaire Lambert-Hill donne à Munier une autre chance de croiser le fer avec Dunlop ; elle conduira peu ou prou à la démission de ce dernier en 1908.

M. Lambert, professeur à la Faculté de Droit de Lyon, était Directeur de l'Ecole khédiviale de droit, créée en 1886, par éclatement de l'Ecole des Langues et d'Administration du Caire. C'était assez pour être mal vu de Cromer et de son équipe, qui ne comprenaient rien aux systèmes juridiques autres que ceux issus de la *common law*.

En juin 1906, Lambert se prépare à rentrer en France pour l'été ; il dépose sa demande de congé, qui est acceptée, retient sa place de paquebot, prend toutes ses dispositions. Au dernier moment, sous un prétexte futile, Dunlop, dont il relève, refuse son visa. Impulsivement, Lambert offre sa démission ; Dunlop, qui n'attendait que cela, l'accepte et, immédiatement, fait nommer à sa place un britannique nommé Hill. C'est un professeur d'histoire, au passé d'étudiant en droit peu brillant, et qui a échoué à ses examens.

Dans les milieux francophones, l'émotion est considérable. Bien que n'étant pas spécifiquement désignée dans l'accord de 1904, il est clair que la direction de l'Ecole de Droit, fondée par Vidal pacha, et qui a formé de très brillants juristes, revient à la France, ne serait-ce que parce que le droit égyptien moderne s'inspire du droit français.

Les nationalistes égyptiens, Munier et ses amis, tous prennent feu et flamme. « On ne veut pas de M. Hill », écrit Munier, sur trois colonnes, le 28 juin 1907. Il y a là une violation de l'accord de 1904 ; et Munier de rappeler ce que M. Cogordan, Agent de France, disait à la colonie française, au moment des accords :

> « Nous gardons toutes nos positions ; et quand, dans les administrations, l'Angleterre nommera un fonctionnaire anglais, la France aura le droit de nommer un Français pour remplir des fonctions de même importance. »

On ne pouvait pas trop en vouloir à Cogordan : il était dans son rôle en essayant de vendre aux ressortissants français les accords de 1904.

Al Ahram constate (30 juin 1907) :

> La guerre que l'autorité anglaise poursuit contre les Français ne fait qu'augmenter leur prestige aux yeux de la nation, qui a continué à être française de civilisation, de langue, de sentiments et d'aspirations après 25 ans d'occupation. Sir Eldon Gorst a voulu supprimer

l'influence française et empêcher la jeunesse égyptienne d'avoir une éducation patriote et libérale.

Mais il y a une presse de langue française, celle du *Progrès,* du *Journal du Caire,* et bien sûr de *L'Egypte*, désormais sous la coupe de Colrat, qui veut à toute force trouver des excuses aux Anglais. Ces journaux insistent sur l'erreur commise par Lambert, qui aurait dû prendre contact avec l'Agence de France, laquelle, prévenue trop tard, n'a pu ni protester, ni intervenir. Le nationaliste *Etendard* ne manque pas de prendre cette presse servile en défaut, sous le titre « *L'Entente Cordiale en Egypte* » (25 juin 1907) :

> Aux bords de la Tamise et de la Seine . . . on dîne, on toaste, on prononce de pathétiques discours, on s'embrasse dans la chaleur communicative des banquets. C'est la face franco-anglaise de l'entente cordiale.
>
> Mais, au bord du Nil, on flanque les Français à la porte. C'est la face anglo-égyptienne de l'entente cordiale.
>
> Il semble qu'à voir le sans-gêne avec lequel M. Dunlop s'est débarrassé de M. Lambert, la presse française du Caire aurait dû s'indigner et protester avec énergie.
>
> Aujourd'hui il faudrait toucher aux Anglais, et les journaux français du Caire se taisent. (H. Kastner).

Munier, qui à ce moment est engagé dans une polémique avec *L'Etendard,* que l'on analysera plus loin, se félicite de la fermeté de son confrère :

> Je suis d'accord avec *L'Etendard* et, sincèrement, je désirerais l'être sur toutes les questions . . . je conclurai comme lui que si on voulait nommer un Anglais, on pouvait choisir un juriste éminent. En nommant M. Hill, Sir E. Gorst semble dire aux Egyptiens que le premier venu est assez bon pour eux et vouloir perpétuer la tradition imprimée par Lord Cromer, qui fait de l'Egypte le fromage de Hollande de tous les fruits secs et de toutes les incapacités professionnelles de l'administration ou de la politique impérialiste.

Il revient à la charge deux mois plus tard, et, parlant du passé, il écrit :

> « L'instruction, dans tout cela, devenait ce qu'elle pouvait. Peu importait les élèves, pourvu qu'il y ait des professeurs anglais. »

Munier, malgré ce qu'en dit Kastner, n'a pas été le seul à protester. Verdier a pris position dans *Les Pyramides,* et Les Merlettes dans *L'Orient.* Pour *Les Nouvelles*[216] :

> « Nos amis les Anglais ont décidément une façon bien spéciale de comprendre l'Entente Cordiale. »

Canivet est également très ferme dans *La Réforme* :

> « La cordialité unilatérale de la France doit avoir des limites ; elle devra s'y maintenir le jour où l'on viendra lui parler des Capitulations. Des histoires comme celle de M. Lambert donneront lieu à d'utiles réflexions au Quai d'Orsay ; il faut l'espérer. »

Munier a toutefois été le seul de tous les journalistes à se placer d'un point de vue égyptien et non français, et à considérer l'affaire sous l'angle de l'intérêt de l'enseignement en Egypte et non pas sous celui de la présence française. Il est bien dans la ligne de la tradition qu'il a inaugurée dans le *Courrier du Nil.* Par contre, un de ses confrères protestataires écrit dans le *Journal du Caire*[217] :

> « Nous n'avons nullement en vue la personnalité du Directeur, mais nous nous plaçons seulement du point de vue des Accords de 1904, et de leur esprit » (26 juin 1907).

Autrement dit, qu'importe le professeur, pourvu qu'il soit français. On voit la différence.

Munier est également le seul à se féliciter de la nomination d'Ahmed bey Kamha comme sous-directeur de l'Ecole de Droit :

> « Tous les Egyptiens y applaudiront de grand cœur. Sa science juridique, ses services éminents, la bienveillance et l'esprit de justice qui l'animent et le font aimer, le désignaient tout naturellement au poste que le gouvernement vient de lui confier » (26 juin 1907).

Finalement, Hill restera en place, malgré une démarche de la colonie française. Sir E. Gorst aurait dit :

> « Tant mieux s'il est ignorant, il sera plus souple[218]. »

Pour faire bonne mesure, et comme pour montrer leur indifférence aux réactions de l'opinion publique, les Anglais feront nommer un Britannique à la tête des Postes et Télégraphes, où il remplacera un Egyptien (juillet 1907). Munier repart en guerre à ce sujet et se place sur le terrain de l'efficacité en mettant en valeur les insuffisances des services publics gérés sous la direction des occupants : eaux, chemins de fer, cadastre, etc. Il a cette formule :

> « L'Egypte est un endroit où les fonctionnaires anglais viennent se reposer de leurs vacances. »

Chapitre 28. Munier et Moustapha Kamel pacha (1906)

Dans ces conditions, on aurait pu s'attendre à trouver Munier au premier rang des partisans du chef du parti national, Moustapha Kamel pacha (ou Mustafa Kâmil). Il n'en sera rien, malgré leurs liens dans le passé ; pendant deux ans, et jusqu'à la mort prématurée de Kamel en 1908, les deux journalistes vont se chercher sans se trouver. Ils sont tous deux indomptables, et l'indépendance farouche de Munier se traduit bien dans ses mouvements incessants d'un journal à un autre.

En 1906, Munier, à partir de *L'Egypte*, suit l'évolution de Kamel, à l'égard duquel il n'éprouve pas d'hostilité, bien au contraire. Rendant compte d'une fête donnée en l'honneur de Chekri Ghanem, traducteur d'Homère en arabe, il écrit :

> « Mustapha pacha Kamel se hisse de toute sa force de tribun au milieu de la salle et proclame d'un ton véhément et . . . éloquent les beautés de la littérature et la supériorité de la race arabe » (16 janvier 1906)[219].

Mais les rapports entre ses amis du *Moayad* et M. Kamel ne sont pas aisés, et *L'Egypte* rend compte, à propos d'une polémique entre le *Lewa* et le *Moayad*, que la rédaction de ce dernier journal

> « a trouvé avec surprise dans le *Lewa* deux colonnes d'injures et de calomnies. »

Pour Kamel, en effet, toute personne, tout journal qui n'est pas pour lui est contre lui ; le *Lewa*, désormais, prend violemment à partie les autres mouvements nationalistes ; M. Kamel écrira (12 novembre 1907) qu'il n'a pas serré la main de cheikh Ali Youssef depuis 1903 !

En janvier 1906, il réunit en un volume, sous le titre « *Egyptiens et Anglais* » une série de textes déjà publiés, comme ceux des conférences prononcées à Londres ou à Paris, ou des discours d'Alexandrie et du Caire. A Munier, il adresse cet ouvrage ainsi dédicacé :

> « A Monsieur Munier, hommage de celui qui se rappelle avec plaisir avoir été son élève. »

Bien qu'il soit touché par la dédicace, Munier réagit peu favorablement à l'ouvrage. Il n'en critique pas le fond qui correspond trop bien à sa propre pensée ; il regrette seulement que Moustapha Kamel ne renouvelle pas assez la sienne. Il n'est pas le seul à le juger ; il l'écrit, et ce sera probablement l'origine d'un grave malentendu. Après tout, Moustapha Kamel est en train de rédiger son testament politique.

Munier écrit :

> Ce que j'ai retiré d'une lecture rapide, ce ne fut pas une impression, mais une déception. Mais où sont les neiges d'antan ? Le temps passe, les années fuient, et les discours font de même. Simple recueil des discours d'antan, feuille respectable sans doute, mais dont la printanière fraîcheur a disparu. De là cette déception que les amis de Kamel pacha ont éprouvée.
>
> On attendait de l'écrivain des sons de fanfare nouveaux, quelque chose d'inédit dans la forme sinon dans la pensée. Il y a dans cette suite de discours des faits, des arguments, des envolées, qui font réfléchir et qui réconfortent. Mais nous sommes fixés depuis longtemps. L'écrivain n'a-t-il plus rien à nous dire, qu'il se contente simplement de redire ? Croit-il que la page d'histoire de l'Egypte est définitivement écrite *ne Varietur* ? « Une voix qui tombe et une ardeur qui s'éteint ? » Il n'en sera pas ainsi sans doute. Je me contente

> de reproduire ici une réflexion qui n'est pas la mienne, mais qui a été celle de beaucoup d'amis de S.E. Mustapha Kamel pacha.

Pendant le reste de l'année 1906, Munier va pourtant continuer à soutenir, sur le fond, le leader nationaliste. Il en a en particulier l'occasion lorsque, après l'affaire de Denchawai, celui-ci prononcera un important discours-programme à Londres, le 26 juillet.

> « Ce discours, écrit Munier, est très sensé et tel qu'il devait être » (*L'Egypte*, 3 août 1906).

Moustapha Kamel s'est efforcé de démontrer que l'Egypte n'était pas un pays de fanatisme. Munier se méfie, à cause des doubles interprétations possibles :

> « Les humbles, les cerveaux frustes inhabiles aux exégèses, comme aux discussions spéculatives, diront « *tue* » là où les intellectuels diront « *pardonne* ». Arabi s'est soulevé au nom de la religion, le Mahdi a couvert le Soudan de ruines en son nom. »

Moustapha Kamel a rappelé les engagements pris solennellement par l'Angleterre de rendre l'Egypte aux Egyptiens et utilisé une formule frappante :

> « La parole donnée n'a pas de prescription. »

Il a protesté contre la mainmise sur le Soudan, et l'élimination des Egyptiens des emplois, au profit des Anglais, disant :

> « Il est permis de se demander ce que l'Angleterre a fait en Egypte depuis 24 ans si vraiment les Egyptiens sont encore incapables de se gouverner eux-mêmes. »

Pour Munier, « la remarque ne manque ni de finesse ni d'à-propos. »

En ce qui concerne l'Instruction Publique, Kamel pacha a déclaré que le programme actuellement appliqué consistait à éloigner la classe pauvre des écoles, à tout enseigner en anglais, l'arabe étant sacrifié comme langue scientifique, et à faire des élèves des instruments et des fonctionnaires dociles.

Il a proposé enfin que les Tribunaux Mixtes jugent les crimes et délits commis par les étrangers. Et, pour finir, il a évidemment réclamé l'indépendance de l'Egypte.

Tout cela est pleinement conforme à ce que demande Munier, qui conclut :

> Comme nos lecteurs ont pu s'en rendre compte dans cette longue analyse, Mustapha Kamel s'inspire des idées générales que nous avons nous-mêmes souvent émises et défendues. On y trouvera mille arguments que nous nous sommes efforcés de mettre en valeur et de faire pénétrer parmi les hommes d'Etat de bonne volonté. Mais pourquoi notre éminent confrère, qui raisonne si judicieusement lorsqu'il parle en français, prend-il une autre mentalité lorsqu'il s'adresse en arabe à ses compatriotes ?

Moustapha Kamel pacha se défend énergiquement d'avoir deux attitudes et deux discours, suivant l'audience à laquelle il s'adresse. Il s'explique à ce sujet dans *Le Temps*, de Paris, et Munier lui répond dans *L'Egypte* du 11 septembre 1906. Cette réponse est modérée et témoigne d'une immense bonne volonté vis-à-vis du chef du parti national :

> Votre protestation vise le journal *L'Egypte*, où j'ai moi-même déploré la dualité de votre plume. Et mon observation a tout de suite fait le tour de la presse. C'était une preuve que j'avais bien traduit les sentiments de la collectivité égyptienne. Vous avez tenu à dissiper l'équivoque ; c'est avec joie que j'ai accueilli votre énergique protestation. Entre confrères loyaux, on peut toujours s'entendre. Vous qui maniez si bien la langue française,

pourquoi n'avoir pas surveillé de plus près les traductions ? Vous auriez pu, au jour le jour, rectifier les trahisons ainsi que les commentaires d'une certaine presse arabe, commentaires qui souvent nous ont servi à compléter votre propre pensée, en en tirant les conclusions que vous réfutez aujourd'hui.

Il y a quelques mois, je me suis vu dans la nécessité de vous être désagréable, avec pourtant la meilleure volonté possible (*à propos de* « L'Egypte et les Anglais »). Vous m'avez expliqué que cette publication marquait une étape du passé, et que vous alliez faire un pas en avant qui serait le premier de l'étape de l'avenir, ayant pour but l'émancipation de l'Egypte. Vos déclarations faites d'un ton très amical, affectueux même, votre appel à nos anciennes relations ne pouvaient que me toucher profondément, comme aussi votre charmante dédicace.

Dans une mêlée aussi confuse et acharnée, on n'est pas trop maître de sa plume ; l'expression peut parfois dépasser la pensée.

Quoique tardive, votre protestation sera bien accueillie. Vous demandez que l'on respecte les droits de l'Egypte : tout le monde vous donnera raison ; vous déclarez que vous resterez uniquement égyptien: tous nous vous en félicitons ; vous souhaitez l'entente de l'islam et du christianisme : avec infiniment de joie, mon cher Pacha. J'aurais préféré toutefois une entente de peuple à peuple, sans faire vibrer de Corde religieuse. Nous sommes des hommes de bonne volonté. Restons sur ce terrain humain et social et laissons en paix les questions de conscience. Que vous soyez musulman ou chrétien, peu me chaut ; si vous êtes un brave cœur, cela me suffit.

La position de Munier est d'autant plus courageuse que, sous l'influence de Raymond Colrat, *L'Egypte* part en guerre contre le mouvement national. A l'inverse de Munier, Colrat pratique l'attaque personnelle. A partir de septembre 1906, c'est à dire au moment même où Munier lance son appel (et où il va quitter *L'Egypte* pour *L'Orient*), Colrat souffle sur le feu.

Il écrit ainsi le 19 septembre :

« Nous sommes de ceux qui ne croient pas à la patrie égyptienne »,

alors que Munier y croit depuis 1895. Et Colrat ajoute :

« La patrie égyptienne n'existe pas. »

« Je suis sceptique à l'égard de ceux qui font pour leur personne une réclame continuelle et qui mettent au service de leurs passions, de leurs rancunes et de leurs ambitions les sentiments les plus nobles qui puissent animer le cœur des hommes. »

Moustapha Kamel veut-il s'appuyer sur l'Islam ? Pour Colrat, fermé au phénomène religieux :

« Il ne pense pas en Egyptien, il raisonne en musulman. »

Il fait appel à la suzeraineté turque ? Sur ce point, on ne peut que donner cent fois raison à Colrat lorsqu'il fait remarquer que :

« L'Egypte nation prospère et civilisée ferait une folie en se confiant à un khalife qui changerait le doux asservissement en un abominable esclavage. »

Il a critiqué la France, dont les Egyptiens les plus francophiles peuvent considérer à bon droit qu'elle les a abandonnés ? Colrat le lui reproche :

« Il s'est attaqué à la France par des calomnies grossières et des insinuations perfides. »

Le terme « *intrus* » que Kamel a, comme on l'a vu, employé au sujet des Britanniques et

qui a produit un si fâcheux effet sur les colonies étrangères, est resté en travers du gosier de Colrat ; mais celui-ci refuse de reconnaître que tous les hôtes de l'Egypte, même autres que les Britanniques, ne méritent pas forcément la sollicitude de la presse. Munier le sait de longue date ; pour Colrat, Kamel est « brouillon » ; son attitude n'est « pas franche » (3 octobre 1906). Il va jusqu'à écrire, avec une grande maladresse de la part d'un étranger :

> « L'Egypte peut très bien vivre sans Mustapha Kamel »,

ce à quoi on peut répondre qu'elle vivait très bien sans Colrat, nouvel arrivé dans le pays. Du reste, pour notre publiciste, la cause est entendue :

> « L'Egypte est en tutelle comme un mineur. Tous les mineurs veulent l'émancipation, c'est bien normal. Ils l'auront quand ils seront prêts. » (29 septembre 1906).
>
> « Le régime anglais est profitable pour l'Egypte » (6 octobre 1906).
>
> « Moustapha Kamel est un mauvais élève » (23 octobre 1906).

Une Université égyptienne, comme Kamel en réclame une depuis 1905 ? C'est trop tôt, et ce serait un foyer d'agitation.

Finalement, les insolences de Colrat provoquent des réactions. Wissa Wassef[220], bourgeois copte, vice-président du parti national, et de surcroît ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud, proteste avec beaucoup de dignité (25 octobre 1906, inséré dans *L'Egypte*) :

> Je ne vois pas bien pourquoi vous en voulez tant à Mustapha Kamel. Est-ce parce que son patriotisme est teinté d'un peu de religion comme celui de vos compatriotes catholiques ? Est-ce parce qu'il est si consterné, comme la plupart de nous tous, de l'état actuel des choses, que vous trouvez admirable ? Je ne crois pas qu'il mérite vos attaques. Le projet de création de l'université peut ne pas vous plaire, c'est votre affaire. Mais nous vous contestons le droit de nous appeler des enfants, lorsque c'est toute l'élite de notre nation qui l'a adopté . . . j'ai entendu de tous côtés des cris de colère contre l'intempérance de langage de certains de vos collaborateurs . . .

Colrat se calme un peu et dirige ses attaques vers le cléricalisme catholique, ce qui le dédouane du côté des Musulmans (« *De profundis* » 19 décembre 1906). Munier s'en va de son côté : il est clair que Colrat et lui ont des points de vue différents. Quant à Moustapha Kamel pacha, en froid avec le Palais depuis trois ans, il se rapproche du khédive ; il le rencontre secrètement en octobre 1906[221] et, de leur accord, sortiront les deux journaux nationalistes rédigés en français et en anglais, *L'Etendard Egyptien* et *The Egyptian Standard*, qui paraissent à partir du début mars 1907.

Chapitre 29. *L'Etendard Egyptien*

L'Etendard Egyptien porte en exergue ces mots qui sont un programme : « *Libres chez nous, hospitaliers pour tous* ». Aux côtés de Moustapha Kamel, directeur, on trouve une équipe de journalistes français: Lefebvre Saint-Ogan, Kastner, puis plus tard Charles Sauvage. De Paris, Pierre Loti, Juliette Adam, Jean de Metz, Flourens, envoient des articles.

Dans l'un des premiers numéros, Lefebvre Saint-Ogan pose le dilemme : les Français du journal se veulent à la fois « *Egyptiens et Français* » (5 mars 1907) ; le journaliste se réfère à une lettre ouverte parue dans *Les Pyramides* quelques jours auparavant :

> Mon confrère proteste que la France est de toutes les nations celle à laquelle on peut le moins reprocher son égoïsme et son indifférence à l'égard des peuples opprimés.
>
> J'en suis d'accord et c'est justement à cause de cette générosité habituelle de sa politique qu'on a pu s'étonner et s'indigner de voir M. Delcassé abandonner tout d'un coup l'Egypte dont nous avions favorisé l'indépendance. Cette brusque désertion d'une amitié séculaire pour les nouveaux amis de l'Entente Cordiale n'est pas conforme aux traditions de notre nation.
>
> . . . notre pays ne pouvait être rendu tout entier solidaire de ce changement d'attitude sur lequel il n'a pas été consulté puisque cette politique a été menée à l'insu des Chambres.
>
> Nous devons nous efforcer de ramener à la France les sympathies du peuple égyptien et de réparer autant qu'il nous est possible le préjudice moral qu'elle a subi.

Le 3 mars, le journal précise sa position :

> « Nous ne sommes ni révolutionnaires ni anti-européens. Nous voulons seulement que l'Egypte soit une nation libre et recouvre l'indépendance. . . . nous avons vu, avec une tristesse profonde, des Européens attaquer et calomnier le patriotisme égyptien. »

Quelques jours plus tard, Kastner montre, sous le titre « *La France en Egypte* », ce que notre pays a perdu du fait des accords de 1904 :

> La France a renoncé en Egypte à toute action politique ; il importe d'autant plus qu'elle exerce son action morale et intellectuelle, qu'elle continue son œuvre séculaire, dont les résultats avaient été si heureux pour l'Egypte.
>
> Nous avons dû sacrifier nos droits séculaires et renoncer à la position privilégiée que nous avaient garanti les traités et l'amitié des khédives.
>
> Faut-il s'effacer servilement ? L'Angleterre ne nous en saurait aucun gré. . . . L'accord a pu sacrifier nos droits, il n'a pu supprimer nos obligations. En politique, la lâcheté est toujours mauvaise conseillère . . . (9 mars 1907).

Il n'y a dans tout cela rien qui doive heurter Munier, bien au contraire. Pourtant, il doit être de nouveau en train de polémiquer avec Moustapha Kamel, à en juger par cette remarque de Jean Lorrain dans *L'Orient* :

> « Je ne suis pas d'accord avec mon ami Munier sur les erreurs du nationalisme égyptien. »

Hélas, les mois de janvier et février 1907 manquent à la seule collection connue de *L'Orient* et on ne sait pas ce qu'y a écrit Munier, qui justifie cette remarque. Mais celui-ci répond:

> « Je proteste. Je ne suis pas anti-nationaliste . . . je respecte les Egyptiens qui veulent faire triompher leurs droits et conquérir cet idéal qu'on appelle l'indépendance. J'ai

seulement combattu des personnages d'égotisme absolu . . . à double face. » (8 mars 1907).

Il s'agit bien d'un conflit entre deux attitudes, celle de Moustapha Kamel et celle de Munier, qui lui reproche un goût excessif pour le tapage, plutôt que pour le travail en profondeur qui améliorerait vraiment le sort des Egyptiens. Ainsi dans le domaine de l'éducation, où Munier défend le fellah qui réclame la scolarisation :

> « Il n'y a encore aucune école primaire à Alexandrie ! Or, l'Egypte est une des rares contrées asservies dans lesquelles existe un parti indigène » (« *Le fait du jour* », 12 mars 1907).

Là-dessus éclate l'affaire Grandmoulin, qui envenime les choses. Grandmoulin, ancien professeur de droit au Caire et employé supérieur au contentieux du gouvernement, tue un enfant égyptien à la chasse. Deux versions du meurtre sont mises en circulation : celle suivant laquelle il l'a tué de propos délibéré, parce qu'il lui reprochait de s'engager sur des terres cultivées ; c'est celle de l'*omdeh*[222] du village ; et celle, qui est la sienne, suivant laquelle il s'agit d'un accident, du reste dû, d'après son récit même, à son imprudence et à sa maladresse. Or, il se trouve que, moins d'un an après Denchawai, les Egyptiens sont exaspérés par le sans-gêne et les imprudences des chasseurs européens, causes d'incessants accidents et incidents.

Munier, qui n'est pas chasseur, est d'accord sur ce point et il écrira dans *L'Orient* que :

> « Les chasseurs sont arrivés à considérer la terre d'Egypte comme leur appartenant » (21 mars 1907).

L'Etendard réagit assez modérément. Puisque Grandmoulin ne relève que des tribunaux consulaires, en application des Capitulations, le journal note que :

> « La concorde entre les Egyptiens et les colonies européennes dépend surtout de l'égalité de traitement devant la justice. Et c'est pourquoi nous avons demandé l'extension des pouvoirs des Tribunaux Mixtes pour juger les crimes et délits commis par les étrangers. »

Là encore, Munier et *L'Etendard* sont bien d'accord. Pourtant, l'affaire Grandmoulin, la foi plus ou moins grande qu'on doit accorder aux déclarations respectives de l'*omdeh* et du chasseur, vont être l'occasion d'une polémique qui tourne une fois de plus autour de la question du « double discours ». Le 14 mars 1907, Kamel écrit, sous le titre « *Egyptiens et Européens* » :

> Les Européens n'ont rien à craindre ni à perdre d'un réveil national égyptien, qui donnera au pays plus de force et de prospérité. . . . L'Egypte libre, c'est la patrie hospitalière, acceptant tous les concours loyaux et appelant tous les bons ouvriers. L'Egypte anglaise, c'est la fin de toute influence européenne. . . . La chute de l'influence française devant l'accaparement anglais est déjà une leçon et un avertissement pour toute l'Europe.
>
> Nous les prions tous de réclamer avec nous l'extension de pouvoirs des Tribunaux Mixtes pour leur permettre de juger les crimes et les délits commis par les étrangers.

Mais, le lendemain, Munier, qui a lu quelque chose d'un tout autre ton dans le *Lewa*, réplique avec une violence qui ne lui est pas habituelle, dans son éditorial de *L'Orient* :

> Hospitalier de tous, dit la devise de *L'Etendard*. Or, l'hospitalité que nous offre Son Excellence ressemble fort à celle d'un coupe-gorge. . . . Il se sert de l'étincelle avec sa violence habituelle. Lui qui, dans les langues européennes, se dit ami de l'étranger, déverse sa haine en arabe, et attise les rancunes toute prêtes à faire explosion. Tout lui est permis,

> car il possède à la fois le moyen d'envelopper de décence, en français et en anglais, les extravagances qu'il débite en langue arabe. . . . Qui pourra indiquer par quels moyens Son Excellence a su draguer à son profit la cause nationaliste ? Il personnifie la suffisance, l'emphase orgueilleuse, la prétention arrogante.

Moustapha Kamel pacha ne répond pas directement, mais revient à la charge le 25 mars, sous le titre « *Nos sentiments envers les Européens* » :

> Nous demandons à tous les Européens désireux de vivre avec nous en paix et dans la concorde, de ne pas nous froisser par des critiques et des attaques injustifiées. . . . L'Angleterre a pris à son service des journalistes de toute couleur pour effrayer les Européens et créer une agitation.

Si l'allusion visait Munier, elle était d'une insigne maladresse et d'une mauvaise foi que Moustapha Kamel ne pouvait pas ignorer, quand on pense à l'appui que, depuis vingt-cinq ans, Munier donnait aux Egyptiens dans leur lutte contre l'occupant. C'était peut-être le cas, car, le 28 mars, trois jours plus tard, un entrefilet perfide de *L'Etendard* rend compte d'une réunion amicale de journalistes, à laquelle la rédaction de *L'Etendard* n'a pas assisté ; sa forme laisse entendre une sorte de conspiration entre les Anglais et les autres Européens, dont Munier :

> Hier soir a eu lieu au Shepheard's Hotel un dîner de journalistes : Paul Manse, directeur de *L'Orient*, Brown, du *Journal*, Colrat, de *L'Egypte*, di Collalto, du *Progrès*, Munier, de *L'Orient*, di Pompeo, de *L'Imparziale*, Wiworth Jones, de l'*Oriental Daily News*, assistaient à ce dîner, qui a été très cordial.

Or, il s'agissait simplement d'une manifestation du syndicat de la presse, que Munier s'efforçait d'animer, et qui avait pour but de regrouper les journalistes dans la défense de leurs intérêts communs, sans distinction d'opinion.

La tension risque d'autant moins de diminuer que les journaux de Moustapha Kamel continuent leur campagne sur les « *intrus* » en continuant d'employer ce terme particulièrement malheureux. *L'Etendard* ne cache pas son hostilité à l'égard des Levantins et des Grecs, très nombreux à l'époque[223]. Le 23 juin 1907, l'éditorial « *Intrus et Etrangers* » commence par ces mots significatifs :

> « Dès leur arrivée en Egypte, rejetés par la Syrie, les intrus… »

Le 30 mai, sous le titre « *Les Intrus* », le *Lewa* écrit :

> « Ce sont ces intrus qui nous dépouillent, achètent nos propriétés à vil prix pour les revendre ensuite à un taux exagéré, qui changent d'attitude suivant leurs ambitions. Ils sont orientaux avec nous, occidentaux auprès de leurs semblables, musulmans à tarbouches pendant le jour, chrétiens à chapeaux la nuit tombée. »

On ne peut pas dire que la critique du *Lewa* porte à faux. Munier sait à quoi s'en tenir là-dessus, lui qui s'est levé souvent contre la pègre et les affairistes qui inondent le pays. Mais en même temps, il n'est pas xénophobe ; il a des amis israélites ; il protège les Arméniens ; les Syriens sont francophones. En dehors des Anglais, et parce qu'ils sont les occupants, il n'éprouve d'antipathie pour aucune nation étrangère. Interpellé par le *Progrès* au sujet de ses remarques sur les colonies allemandes de Palestine, où il est retourné en 1907, il s'empresse de préciser (5 mai 1907) dans *L'Orient*, qu'il n'a absolument rien contre les allemands. Bref, comme il est internationaliste et bien sûr toujours attaché à l'église catholique, sans être pour autant clérical, le panislamisme turcophile de Moustapha Kamel pacha lui est suspect, malgré la présence du copte Wissa Wassef aux côtés du leader nationaliste. Et tous les Coptes ne sont pas kamelistes, beaucoup

s'en faut. Il y a en eux cette sourde inquiétude commune à tous les Chrétiens d'Orient, qui se traduira par la constitution du mouvement copte, dont le congrès se tiendra en 1910.

Kastner, le principal collaborateur français de Kamel, finit par avouer qu'il y a bien une différence de ton entre les différents organes du parti nationaliste, *Lewa*, *Etendard* et *Standard.* Il écrit le 12 juin 1907 :

> « Il est assez naturel que le *Lewa*, organe des revendications nationales de l'Egypte, se soit montré quelquefois plus vif vis-à-vis des occupants du pays et de ceux qui le soutiennent. »

Ce demi-aveu confirme Munier dans sa crainte que le distinguo ne soit pas perçu par certains des lecteurs du *Lewa*, ainsi encouragés à la violence. La conviction qu'il y a double discours est renforcée, et sera reflétée par le Ministre de France au Caire, dans une lettre aux Affaires Etrangères, du 6 janvier 1909, lorsque *L'Etendard* cessera de paraître :

> « Il n'était pas difficile de s'apercevoir qu'il y avait différence entre *Lewa* et *Etendard*, . . . on truquait les pièces du procès devant le public étranger[224]. »

L'attitude des collaborateurs de Kamel n'arrange pas les choses. Ils en viennent à des méthodes de petit journalisme. Sous leur plume, Munier devient « Mu Niais », un hurluberlu atteint d'une maladie bizarre, la *kamelomanie.* On lit sous la plume de Gil de Ré (2 juin 1907) :

> « De Mu Niais, nous devons de connaître encore la forme morose, hargneuse, et pédagogique du kamélomane hybride. »

La polémique sur l'affaire Grandmoulin tourne à leur confusion : le rapport de l'*omdeh*, qui ne sait ni lire ni écrire, se révèle apocryphe[225]. De même, dans une affaire Doszay, un Hongrois interné pour dérangement mental après un incident avec un notable égyptien, et qui est en fin de compte, comme Munier l'avait soutenu contre *L'Etendard*, sain de corps et d'esprit et victime de la malveillance[226].

Munier conclut sur cette agitation dans *L'Orient* (26 avril 1907) :

> Les menées actuelles ne peuvent que mener la nation à la plus détestable anarchie. Le *Lewa* a réussi à exciter les esprits. Son œuvre est néfaste ; elle a failli, dans la dernière grève, avoir de désastreuses conséquences. Les traductions françaises des articles de Mustapha Kamel pacha sont tronquées. On néglige de traduire ce qui s'adresse aux indigènes. On finira par une nouvelle loi sur la presse. Voilà le résultat.

Il ne se trompait pas, comme on le verra plus loin. Mais on verra aussi qu'il sera violent à l'occasion.

Au fil des mois, cependant, l'atmosphère s'éclaircit. *L'Orient*, de Manse et Munier, *La Réforme*, de Canivet, et *Les Pyramides*, de Sékaly, se rapprochent fortement de *L'Etendard.* Par contre, le *Progrès*, *L'Egypte*, et *La Bourse Egyptienne* donnent toujours leur appui à l'occupant. Le premier est financé par l'Agence anglaise, le second y prend en fait, d'après *L'Etendard*, ses instructions, et le troisième appartient à un agent de change, Boutigny. C'est sans doute à lui que le journal égyptien *Al Minbar* fait allusion le 17 mars 1907 en écrivant qu'il est :

> « L'un de ceux qui font croire à leurs lecteurs que leurs intérêts financiers et commerciaux seraient mis en péril sans l'occupation. »

L'une des causes de ce rapprochement est le développement de l'affaire Lambert, qui rebondit. Elle est évoquée au Parlement français et au Parlement britannique. Et surtout, en octobre

1907, Lambert écrit une longue lettre à la presse, dans laquelle il sort de la réserve qu'il s'est jusque-là imposé. Il y détaille les avanies qu'il a subies du fait de Dunlop, et révèle que celui-ci sabote ou fait saboter l'exécution des instructions du ministre égyptien dont il est le conseiller, freinant le recrutement de cadres égyptiens, humiliant les Français, et faisant tout pour mieux assurer l'influence anglaise. *L'Etendard* publie la lettre *in extenso* en première page.

Pendant que, embarrassés, les journaux de l'occupation se tiennent coi, c'est un tollé dans la presse digne de ce nom. *L'Etendard* en tire immédiatement des conclusions d'ordre général :

> « L'entente franco-anglaise de 1904, chef d'œuvre de la politique anglaise, et la plus grave aberration peut-être de la politique française, a eu pour résultat immédiat l'écroulement de l'influence française en Egypte, de ce qui en restait du moins depuis 1882 » (12 octobre 1907).

Les Pyramides laissent également libre cours à leur indignation, sous le titre « *Déloyauté* » (11 octobre 1907) :

> Déloyauté envers la France par la haine aveugle et les sourdes machinations perfidement tramées pour tarir à jamais ce qui lui reste encore d'influence dans ce pays qu'elle a régénéré par le génie de ses savants et la lumière de sa science. Déloyauté envers ce noble pays, auquel on en arrive en quelque sorte à devoir faire grief de sa confiance, de sa trop grande confiance en la parole reçue. Déloyauté envers l'Egypte, par la perfidie et l'astuce apportées dans l'œuvre de banqueroute intellectuelle et morale, poursuivie avec un acharnement digne d'une meilleure cause, cependant que du haut de leurs tribunes, les Grey, les Gladstone, les Campbell-Bannermann affirmaient solennellement leur désintéressement et la pureté de leurs intentions. . . . Que Dunlop s'en aille. Qu'il s'en aille donc, et avec lui ce régime néfaste d'étouffement intellectuel et de dénationalisation. Il en est temps…

Déjà, bien des années auparavant, Munier avait relevé dans un de ses journaux que les Anglais menaient en Egypte une « *œuvre de démoralisation* »[227].

Mais il y a mieux, parce que, au même moment, l'Agent de France au Caire, A. Guy, qui assure l'intérim du poste, se fait scrupule de ce que le leader nationaliste égyptien semble favorable à la France. Une angoisse saisit notre fonctionnaire : est-ce qu'on ne va pas risquer de déplaire aux Anglais ? Il écrit à son ministère :

> Depuis quelque temps, le leader nationaliste n'a cessé de multiplier ses tentatives de rapprochement avec la France ; . . . son attitude à notre égard est de plus en plus nette. Si je ne pense pas qu'il soit de notre intérêt à le maintenir par trop de rigueur dans l'irrédentiste opposition qu'il nous faisait naguère encore, je ne perds pas de vue qu'une attention trop marquée à son adresse pourrait susciter de légitimes susceptibilités de la part des Anglais dont il ne cesse de critiquer violemment l'administration[228].

Surtout, pas de vagues ! Les vagues seront le fait de Munier, qui écrit dans *L'Orient* :

> Le peuple égyptien a le droit d'être tenu au courant et de savoir s'il peut être toléré qu'un conseiller, chargé par ses fonctions d'éclairer un ministre de ses avis, s'érige en antagoniste de celui dont il est le subordonné et agisse à son insu. Il y a là une équivoque qu'il s'agit de dissiper au plus tôt.

Même à Londres, *The Nation* fait remarquer que le plus clair résultat de la politique de Dunlop a été de faire passer tous les étudiants dans le parti de Moustapha Kamel (21 octobre 1907).

Les nationalistes, cependant, provoquent la méfiance par leurs luttes internes et leurs

divisions. A *L'Etendard*, dont le directeur est gravement malade, l'atmosphère est pénible. Quatre rédacteurs en chef français se succéderont en un an, et le départ d'un des plus brillants, Kastner, se fera dans une ambiance hostile (4 décembre 1907). En juillet 1907 se crée le parti *Wahed*. Pour Charles Sauvage, rédacteur à *L'Etendard*, il s'agit

> « d'une bêtise menée par des aventuriers. »

Il est difficile pour Moustapha Kamel de prétendre représenter toutes les tendances d'une société égyptienne déjà complexe. Un nouveau journal modéré, *Al Jarida*, paraît depuis mars 1907. En septembre, se fonde le parti *Umma*, qui est lui aussi modéré et rejette la tendance panislamique du parti national. En décembre, *Al Moayad* devient le porte-parole d'un nouveau parti, le *Parti de la réforme constitutionnelle*. En 1909 apparaîtra un autre mouvement, dit *Jeune Egypte*, qui lancera à Genève un journal bilingue, anglais et français, *L'Egypte libre*. Tous ces groupements restent d'importance modeste par rapport au parti nationaliste, mais ces divisions servent les Anglais qui, éventuellement, manipulent les uns ou les autres.

Munier est donc très clairvoyant quand, dans *L'Arte*, auquel il collabore en même temps qu'à *L'Orient*, il écrit le 28 décembre 1907 :

> Le nationalisme n'est plus seulement la question du jour ; il menace de devenir la question de tous les jours. D'où vient cette floraison de mouvements ? A la dernière création, échappée des bureaux du *Moayad*, on s'est écrié : « Encore un ! Décidément, ils sont trop ». Et c'est pour cela que la cause dite nationaliste est fortement compromise. Ce ne sont pas, en effet, des groupements qui se donnent aide et protection, ce sont de petites chapelles qui s'élèvent les unes contre les autres, des chapelles ennemies. Tous ces partis qui se créent sont composés d'ambitions particulières dont le but est non pas de délivrer la patrie, mais d'annihiler les efforts du voisin. . . . Et l'on est amené à se poser la question : est-ce qu'il n'y aurait pas derrière tous ces fantoches quelqu'un qui tire les ficelles ? Et ce quelqu'un ne favoriserait-il pas l'éclosion de ces groupements antagonistes pour diviser le pays en vertu de la devise chère aux Médicis : « diviser pour régner ».

Et il laisse entendre qu'il ne peut s'agir que du « représentant subtil de l'Angleterre », Sir Eldon Gorst. Munier n'ajoute pas ce que l'on sait, qui est que, dès son arrivée au Caire, Gorst a travaillé à séparer le khédive de Kamel pacha.

Cette intervention de *L'Arte* en matière politique n'est pas isolée ; on a l'impression que la publication de son ami Cenci sert à Munier de seconde tribune politique. Cela fait du reste froncer les sourcils de Sauvage, de *L'Etendard*, qui considère que *L'Arte* ferait mieux de se cantonner dans le domaine qui est le sien. Un article ne lui ayant pas plu, il conseille à Cenci

> « d'éviter de prendre pour collaborateurs des gaffeurs et des mazettes » (10 mars 1908).

Ces publications dans *L'Arte* posent une fois de plus le problème des chronologies de Munier. Dans « *La Presse en Egypte, 1798–1900* », il fixe la création de *L'Arte* à 1892, et indique que la revue a paru pendant plus de dix ans[229]. Cela mènerait à 1903–1904. Or, *L'Arte* paraît en 1907–1908. A-t-il disparu de 1903 à 1907 ? C'est possible, car Sauvage, nouveau venu en Egypte, en salue « l'apparition » en 1907. Il a pu ignorer qu'il s'agissait d'une réapparition, si cela est le cas. Le numéro 15 est du 29 février 1908 ; on ne dispose que d'une maigre collection[230].

Munier utilise également *L'Arte* pour y placer, entre deux éditoriaux politiques, des articles sur les sujets d'édilité, qui ont toujours retenu son attention[231].

Enfin, c'est dans cette revue que, le 16 février 1908, il salue la mort de Moustapha Kamel, décédé quatre jours auparavant. Un cortège de 15.000 personnes a conduit le leader nationaliste à sa tombe. Elèves des écoles et étudiants ont déserté les bancs pour le suivre. Douglas Dunlop, qui ne perd aucune occasion de se rendre odieux aux Egyptiens, sanctionne ces absences par des punitions que le Ministre de l'Instruction Publique, excédé, ira lui-même lever dans tous les établissements. Ce sera un des derniers exploits du conseiller, qui démissionnera en juin 1908, après du reste que Munier ait de nouveau polémiqué contre lui.

Munier écrit donc :

> Personne ne conteste que le fondateur des *Etendards* ait été une personnalité de haute valeur.
>
> On a pu mettre en doute sa sincérité, attaquer ses idées, combattre ses moyens d'action, mais il est admis qu'il a remué tout un monde, le monde égyptien : tous ceux qui ont versé de vraies larmes sur sa tombe, tous ceux qui, de tous les coins du territoire égyptien, ont envoyé des télégrammes et des lettres de condoléances.
>
> J'ai moi-même été un de ses adversaires les plus résolus. Non que j'aie attaqué sa sincérité ; quel est l'homme qui a la puissance de sonder les reins et les cœurs ? Mais j'ai cru devoir critiquer—un peu vivement peut-être, ses moyens d'action.
>
> Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur l'Excellence défunte, il n'en reste pas moins acquis qu'il [*sic*] a créé, sinon la chose, du moins le mot *Patrie*. Avant lui, ce mot était inconnu en Egypte. Grâce à lui, on entend maintenant les Egyptiens de tout rang se dire *patriotes*. C'est déjà quelque chose. Et, devant les témoignages de sa dévorante activité, comme très probablement devant la postérité, il restera le patriote égyptien par excellence. C'est un titre de gloire suffisant pour que le nom de Mustapha Kamel pacha demeure populaire et impérissable.

Il est étrange, et il est dommage, que Munier et Kamel se soient ainsi séparés, pendant une période aussi cruciale. Ils étaient plus proches l'un de l'autre, ils se connaissaient depuis plus longtemps, que n'importe lesquels des gens de presse, égyptiens ou français d'Egypte. Parmi ces derniers, vite usés par les luttes, le climat, le manque d'argent, les duels et la vie de bohème, Munier fait déjà figure de vétéran, plus informé que tout autre des affaires d'Egypte.

Il y avait même chez Munier quelque chose qui manquait dans une certaine mesure à Moustapha Kamel, au moins dans son discours en français : une pitié pour les humbles, une sympathie pour les pauvres, qui reviennent à intervalles réguliers sous sa plume, entre deux séries de polémiques sur Dunlop, Cromer ou autres Anglais. Munier est de ceux qui protestent contre la vie chère (*L'Orient*, 3 mai 1907) ; qui mènent campagne pour la construction d'habitations à loyers modérés, avec possibilité d'accession à la propriété (14 juin 1907) ; qui, comme on l'a vu, veulent des écoles primaires. Bref, il est de ceux que le social préoccupe autant que le politique. Et il écrit des dirigeants :

> « ces messieurs, dispensateurs de grâces et d'aubaines, vivent en grands seigneurs, tandis que, dans les chaumières, on meurt de faim » *(L'Arte*, 14 juin 1907, « *La question du jour : gouvernés et gouvernants* »).

On peut soupçonner aussi l'entourage français de Kamel pacha, formé de Français d'Egypte de fraîche date, d'avoir construit autour du leader nationaliste un mur qui leur réservait une position privilégiée :

> « les leaders nationalistes ont eu recours à des gens qui connaissaient peu la mentalité islamique, mais étaient des avocats crédules ou peu scrupuleux, dont les plaidoyers . . .

[*devaient avoir*] le plus d'effet possible sur l'opinion occidentale. »

Telle est l'opinion de Geoffroy, Ministre de France au Caire[232]. Et une lecture attentive de *L'Etendard* nous le montre rempli d'allusions blessantes et d'attaques de collègues, qui ne viennent pas de Moustapha Kamel, absent ou malade ; elles se poursuivent après son décès.

D'autre part, que les nationalistes soient parfois éloignés des aspirations des masses est indéniable. En 1909, ils s'efforceront de provoquer, à l'occasion du 27ème anniversaire de l'occupation, des manifestations orchestrées par de violents articles du *Lewa*. Mais Moustapha Kamel n'est plus là pour soulever l'enthousiasme et l'opinion ne réagit guère. Le Ministre de France, A. Ribot, peut écrire au Quai d'Orsay[233] :

> La masse continue d'opposer une certaine inertie à des excitations, qui émanent d'un groupe relativement restreint, composé de personnages apparentés à la presse, au barreau, aux professions libérales, au milieu des étudiants. Aussi le *Lewa* a invité sans succès ses lecteurs à porter le deuil en ce 14 septembre, par des manifestations extérieures : crêpes aux vêtements, drapeaux en berne, etc. Ce jour coïncidait cette année avec la fête de la Royiah, qui célèbre la première apparition de la lune du Ramadan : rien n'est venu troubler les réjouissances populaires d'usage.
>
> Le parti national égyptien est trop européanisé pour agir à l'unisson des sentiments populaires. Il se complaît parfois en des démonstrations qui restent incompréhensibles pour la masse. On se rappelle que, lors du boycottage autrichien, les nationalistes avaient décidé de se coiffer du fez blanc en signe d'ostracisme des produits autrichiens. On vit alors dans Le Caire une demi-douzaine de personnes affublées de cette coiffure bizarre. L'exemple ne fut pas suivi[234].

La raideur de Moustapha Kamel pacha, qui s'est accentuée au fur et à mesure qu'il prenait de l'importance, a contribué à l'éloigner de Munier, qui le trouvait « solennel et gourmé »[235], alors que lui-même était simple et cordial. La méfiance de Munier à l'égard du panislamisme et de la turcophilie ont fait le reste. Du moins l'indépendance d'esprit de Munier lui aura-t-elle épargné le spectaculaire retournement de veste qui fut celui de Colrat. Celui-ci, en effet, découvrira les vertus de Moustapha Kamel et la puissance du sentiment national égyptien sur la tombe du défunt. Il couvrira d'éloges celui dans lequel il voyait « un faux patriote », un homme qui avait « du bagout à défaut d'arguments ».

Bientôt Colrat se battra en duel avec Santorelli, de *L'Orient*[236], et partira en guerre contre l'occupant. On verra plus loin ce qu'il adviendra de ce journaliste.

Cette page est intentionnellement dépourvue de texte.

Page suivante : hors-texte n° 73

L'Etendard Egyptien annonçant la mort et les funérailles de Moustapha Kamel pacha

Source : Bibliothèque du Congrès, Washington

Etendard Eg

ORGANE NATIONAL QUOTIDIE

ɔis Un mois
1/2 12 1/2
1.

Fondateur: MOUSTAFA KAMEL PACHA

FUNÉRAILLES DE S.E. MOUSTAFA

Or, c'est précisément parce qu'il était te et ferme, décidé et inébranlable, 'il fut bon. Son grand cœur était au vice d'une perspicacité rarement pri- en défaut. Sa bonté couronnait et com- tait harmonieusement sa justice. Et ns les moindres détails de l'existence, reconnaissait en lui l'homme qui fut triote parce que c'était son devoir et droit de l'être, l'homme qui s'enflam- it généreusement parce que cet élan it dicté par un souci constant d'équité.

l manifesta sa bonté tous les jours de vie. Certes, on m'accordera qu'il fut mirablement bon au cours de l'affaire Denchawaï, qui obséda sa pensée, oubla son sommeil, rongea son âme jour le jour.

Jamais il ne put se faire à l'idée que atre malheureux fellahs avaient payé leur vie le crime d'avoir défendu leurs ens et leur honneur. Le sang de ces atre disparus étouffait sa respiration. est une vision qui le hantait. C'est un pplice qui le torturait.

Il voulut racheter les fautes des autres délivrer les prisonniers. Il y réussit. vécut cette belle journée. Il obtint ce omphe, trop tard hélas! pour que sa ie put interrompre et arrêter les pro- ès d'un mal dont il savait la gravité.

Mais ce triomphe lui-même était insuf- ant, n'était pas à la hauteur du crime, nt que les injustices dont souffraient s veuves et des orphelins innocents avaient pas été réparées. Et en admet-



tuaire, nos bureaux, notre grande cour, envahis en permanence, la rue El-Dawa- wine fut à son tour noire de monde bien

dante, trop dense, trop innombrable pour qu'il soit possible de dire leurs noms. La liste de ces assistants ne serait-elle pas

avaie et leu

Et l'atte leur Pach tance en lu aussi cette sion citer de l'I

Vo cha, patri qu'el

Vo citée de M

O venu force

O t toute lèven voir s

Il Mous jeune

O t tout s

Chapitre 30. La succession au *Progrès*

C’est probablement vers cette époque que Munier se voit sollicité de prendre la suite de Kyriacopoulo à la tête du *Progrès*. On sait que ce journal avait été créé en 1891, Kyriacopoulo arrivant de Constantinople, dont il avait été expulsé après y avoir dirigé le *Phare du Bosphore*. Son journal était, au Caire, le plus en flèche des partisans de l’occupation. Il était fort mal vu de l’Agence de France.

Or, Kyriacopoulo désirait à la fois se retirer et voir le journal infléchir sa ligne de conduite. Il fallait pour cela un journaliste ayant suffisamment d’autorité et d’indépendance pour réussir l’opération, qui impliquait une rupture habile des liens avec le Consulat de Grande-Bretagne. Il pense donc à Munier pour cela. L’intermède tourne court, *Le Progrès* étant trop engagé pour qu’on puisse le sortir de l’impasse où Kyriacopoulo l’avait placé.

Munier a laissé le récit de cette tentative, qui ne peut se situer avant 1900, comme son texte pourrait le faire croire : Kyriacopoulo, on en a de nombreuses preuves, ne serait-ce que par les prises à partie de *L’Etendard*, était encore en place en 1907.

Munier écrit :

> Mais l’effort quotidien auquel se livra M. Kyriacopoulo, devait promptement user son énergie. Il se vit bientôt obligé de résigner ses fonctions de directeur et d’abandonner ce journal dont il était le propriétaire et l’animateur.
>
> M. Kyriacopoulo vint me trouver et après un exorde très insinuant, me proposa de me céder le journal en toute propriété. — « J’aime ce journal auquel j’ai donné la vie, me dit-il ; ce me serait un grand chagrin de le voir disparaître. J’ai pensé à vous ; je sais bien qui vous êtes ; je me fie à votre loyauté et à votre tact pour ménager la transition. Depuis les accords qui sont intervenus entre la France et l’Angleterre, vous pouvez très bien conduire l’évolution du journal sans casser les vitres et lui conserver sa vieille réputation tout en restant fidèle à votre programme. »
>
> Je demandai quarante-huit heures de réflexion avant de prendre une décision.
>
> J’allais sans retard prendre langue à l’Agence de France. Mais le seul nom de *Progrès* avait le don d’agacer les nerfs de la colonie française et d’apparaître comme une sorte de spectre de Banco. Il n’y avait rien à faire.
>
> Je transmis fidèlement à M. Kyriacopoulo le résultat de mes démarches et tous mes regrets de ne pouvoir accepter cette lourde succession. Ce fut M. di Colalto, publiciste italien, qui fut l’héritier du fondateur du *Progrès* et qui donna à ce journal une allure franchement anglo-allemande, et agressivement anti-française. *Le Progrès* ne résista pas longtemps au nouveau régime qu’on lui avait imposé ; il mourut tristement, abandonné de tous ses anciens lecteurs. Cette disparition fut accueillie avec un vif soulagement dans toutes les colonies. M. di Colalto fut invité à quitter l’Egypte. Il disparut sans laisser de regrets.

En effet, et pour reprendre les termes employés par l’Agent de France dans son rapport au Quai d’Orsay[237], *Le Progrès* continua à défendre *per fas et nefas* les occupants. Un peu plus tard, un autre Agent de France précisera[238] :

> « Il est notoirement à la solde de l’Agence britannique. »

Munier demeure donc à *L’Orient*, où il va bientôt prendre position sur la liberté de la presse. Des poursuites ont, en effet, été engagées contre un rédacteur du *Lewa*, pour propos calomnieux ;

il sera acquitté en première instance et en appel. Le point de vue de *L'Orient* est le suivant :

> La liberté de la presse est la seule dont on jouisse en Egypte. . . . la presse doit être tendancieuse ; c'est son devoir. Un journal qui n'a pas de tendance n'est qu'un *Moniteur de l'Epicerie*. . . . Il ne faut pas qu'une censure apparaisse à l'horizon sous le prétexte de défendre un ordre public qui n'est pas menacé. J'espère que mes confrères européens se joindront à moi pour protester contre ces poursuites[239].

Kastner, transfuge de *L'Etendard Egyptien* et qui, désormais signe des éditoriaux à *L'Orient*, écrit un peu plus tard, en même temps qu'il prend la défense du *Lewa* :

> On me dit : la polémique du *Lewa* est intolérable. Il attaque tout, il injurie tout. Je le sais. J'y ai été personnellement traité de menteur par un de ses rédacteurs anonymes dont la lâcheté égale l'hypocrisie, car je crois savoir son nom, et qu'il fut lors de ma collaboration à *L'Etendard* un des plus amicaux et des plus empressés à mon égard[240].

ce qui donne la mesure de l'atmosphère dans le groupe *Lewa-Etendard*.

Au cours de l'été 1908, *L'Orient* et le *Courrier d'Egypte,* journal créé en 1906[241], et qui se dit « français et indépendant », fusionnent. On relève ces termes, caractéristiques de la détente intervenue entre le groupe auquel appartient Munier et le parti national :

> « Mohammed Farid bey, vaillant successeur de Mustapha Kamel. »

C'est pour le moins bienveillant.

Pendant cet été 1908, on peut aisément suivre les contributions de Munier au *Courrier d'Egypte-L'Orient*, où il traite, le 16 juillet, un sujet inhabituel de sa part ; sous le titre « *Rites et Patriarcats* », il y prend la défense des églises orientales :

> « Certains esprits géométriques, par amour de la symétrie, peuvent rêver d'une centralisation absolue qui supprime en faveur de l'Occident tous les centres orientaux d'administration religieuse. Qu'ils rêvent ! Si vous êtes géomètre, moi je suis historien. »

Et il approuve Léon XIII, esprit éclairé, d'avoir maintenu rites et patriarcats, les concordats et la morale religieuse. Il mentionne que ce pape a, le 24 novembre 1895, rétabli le patriarcat copte catholique. Mais, en bon laïc, qu'il est, il est d'avis que les pouvoirs civils des patriarcats doivent être supprimés ; cette suppression doit « être prompte, mais se faire à l'amiable ».

Mais Akhar Bonnet, le directeur du journal, prend le vent. Il penche pour un protectorat anglais, et écrit le 13 octobre 1908 :

> « L'Europe approuvera. . . . L'Egypte ne s'en trouvera que mieux. Pour l'indépendance telle que la rêve le parti national, il n'y a plus de place. »

Est-ce trop pour Munier ? Il semble se détacher peu à peu du *Courrier d'Egypte-L'Orient*. On va le retrouver aux *Pyramides*, alors qu'une période difficile commence pour la presse d'Egypte.

Chapitre 31. Munier aux *Pyramides* : le décret de 1909 sur la presse

Munier avait vu clair en prévoyant que l'excès de polémique exciterait la xénophobie et entraînerait un contrôle de la presse. Il y a des incidents désagréables, que les journaux européens rapportent avec inquiétude : telle cette attaque d'un tramway à Choubrah, aux portes du Caire, par des malfaiteurs, le 18 août 1909 : la police n'intervient pas, parce que la plupart des voyageurs sont étrangers.

En novembre 1908, le khédive renvoie Moustapha Fehmi, Premier Ministre depuis 1895, et lui substitue un Chrétien, Boutros Ghali, qui a présidé le tribunal de Denchawai. De plus en plus panislamiste depuis la mort de Moustapha Kamel, le *Lewa* se déchaîne contre le nouveau Premier Ministre. La tension monte et l'immense talent de Moustapha Kamel n'est plus là pour manier alternativement le chaud et le froid. Le 29 mars 1909, le Gouvernement remet en vigueur la loi sur la presse de 1881, soumettant en particulier tous les journaux à autorisation préalable. Le lendemain, il publie au *Journal Officiel* une liste des journaux autorisés, y compris, incidemment, une liste des journaux français et étrangers.

Les réactions sont celles qu'on pouvait attendre : des manifestations encouragées par les milieux de la presse. Sous forme de litote, le représentant de la France écrit à son gouvernement que :

> « L'opinion publique ne paraît pas prendre très facilement la chose[242]. »

C'est dans *Les Pyramides*, journal auquel collabore désormais Munier, que l'on peut suivre ses réactions et celles, unanimes, de ses collègues :

> « Nous ne pouvons que protester contre ce retour au barbarisme et à la tyrannie. »
>
> « C'est un retour à l'absolutisme » (24 mars 1909).

Il y a des manifestations, des cortèges dans les rues, aux cris de « *A bas la loi* », « *Vive la liberté* », etc. Cela finit naturellement par l'énervement de la police, et les plaintes redoublent contre ses brutalités[243].

Qui plus est, la France considère que la loi de 1881 n'est pas applicable aux journaux possédés par des étrangers, car, entre autres raisons, cela entraînerait, en cas d'infractions et de poursuites, la compétence des tribunaux égyptiens, ce qui serait contraire aux Capitulations. Le vieux problème du *Bosphore* revient sur le tapis. Mais, dans un régime où la presse locale serait muselée, l'existence d'une presse étrangère qui permettrait à l'opposition nationale de s'exprimer, fût-ce par personne interposée, devient capitale. Paradoxalement, les nationalistes se trouvent ainsi amenés à favoriser le maintien du régime capitulaire, comme à sourire aux journaux étrangers, qu'il y a peu, ils accusaient d'être soumis à l'occupant.

Pris de court devant un raisonnement juridique peu faillible, les Anglais, qui ont bien entendu encouragé le gouvernement dans sa démarche, sont assez ennuyés. Sir Eldon Gorst vient voir le représentant de la France à ce sujet ; c'est assez significatif : on ne sait pas si le « roi Cromer[244] » se serait ainsi dérangé. Il est éconduit, bien qu'il soit allé jusqu'à louer la presse française,

> « dont il reconnaît la parfaite modération[245]. »

Rien n'y fait. On est trop près de l'affaire Lambert, et l'Agence de France ne veut pas faire de cadeaux au Consulat de Sa Majesté. Geoffroy, ministre de France, a très bien vu le machiavélisme du représentant de la Grande-Bretagne, qui a laissé le khédive se compromettre dans cette affaire :

> « Un tuteur soucieux de ses intérêts modérerait les tendances du Khédive. Mais la nation occupante a trop d'intérêt à priver un mouvement national de son chef naturel, pour ne pas encourager le Vice-Roi dans une voie qui l'éloigné de ses sujets[246]. »

Tout au plus prend-il en considération le cas où un journal indigène serait acquis par un Européen, qui servirait ainsi de prête-nom. Il y là évidemment un problème, mais il peut se régler au coup par coup. La France laisse traîner les choses, le consul s'efforçant, par la persuasion, de maintenir un peu de discipline dans le monde remuant des gens de plume.

Les esprits ne se calment pas au cours de l'année 1909. Des incidents prennent place en novembre, lorsque les étudiants de l'Ecole Khédiviale de Droit huent les officiels pendant la fête commémorant la naissance d'Edouard VII. Abd el Aziz Shawish, rédacteur en chef du *Lewa*, du reste d'origine tunisienne, est emprisonné à la suite d'un article attaquant le Premier Ministre. Au début de 1910 prend place le congrès du Parti national, en présence de journalistes français, au demeurant obscurs[247]. Puis le khédive rentre d'un pèlerinage à La Mecque. Il reçoit un accueil enthousiaste qui est une manifestation anti-anglaise, parce que Boutros Ghali est connu comme anglophile. Mais il y a encore un incident désagréable bien de nature à inquiéter les étrangers et leur clientèle : des protégés italiens font élever des arcs de triomphe avec la croix de la maison de Savoie ; les musulmans retirent cet insigne chrétien. Le journal maronite *El Ahram* s'apprête à relever l'incident et à le commenter de façon acerbe, quand le prince Hussein Kamel, le futur sultan de 1914, réussit par une démarche amicale à l'en dissuader[248].

Munier continue à collaborer aux *Pyramides*, et il s'affirme franchement d'opposition. Le 6 janvier 1910, sous le titre « *La carte à payer* », il dénonce la ponction opérée sur le budget égyptien par le Soudan. Le 13 janvier, dans « *Nos finances* », il approuve les discours d'Abaza pacha et de Yehia pacha qui, au Conseil législatif, ont

> « mis le doigt sur la plaie contre les exigences du Soudan. »

Munier écrit :

> « On a épuisé le fonds de réserve, contre la thésaurisation duquel on s'indignait dans le passé. Il a fondu de 20 millions à zéro[249]. »

Pour lui, *Le Remède* (18 janvier 1910), c'est un développement de la démocratie. Le Conseil législatif doit avoir entière liberté de parole et refléter exactement l'opinion publique ; les grandes villes comme Le Caire doivent avoir une municipalité.

L'opinion publique est hostile à l'extension au-delà de 1968, et pour quarante ans, de la concession de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, ce que la dite compagnie proposait, contre une augmentation de la part des profits versée à l'Egypte. Munier ne se place pas du tout, pour traiter le problème, d'un point de vue français, mais égyptien. Sous le titre « *Un problème obscur* », (5 février 1910), il s'inquiète surtout de savoir si les intérêts de l'Egypte seront bien préservés.

Et puis, le gouvernement du modéré Boutros Ghali l'exaspère, qui ne voit pas l'évolution profonde de la société égyptienne. Et ce vétéran du journalisme en Egypte brûle ses vaisseaux dans un article retentissant dont la violence rappelle celle du *Lewa*. Sous le titre « *Attitude de sphinx* »,

il écrit le 14 février 1910 dans *Les Pyramides* :

> La mentalité du gouvernement actuel est restée la même que celle des gouvernements passés : ne rien faire et laisser dire. Mais les temps ont changé. Le fellah discute et raisonne, mal peut-être, mais il a conscience d'avoir des droits et plus seulement des devoirs. Il est beaucoup moins disposé à se laisser mettre la corde au cou sans se rebiffer. La patrie pour lui, c'est une maison de réclusion ; il sait qu'un vrai peuple ne se compose pas de multitudes asservies et opprimées ; nos confrères indigènes ont eu le soin et le mérite de faire son éducation politique. . . . Le voilà devenu conscient de ses droits et prêt à la lutte.
>
> Nous voudrions connaître le nom du Camille Desmoulins des bords du Nil, qui invitera, au péril de sa liberté, ses compatriotes à secouer le joug du tyran. Nous attendons le Danton égyptien dont la rude voix retentira avec des appels à faire trembler les trônes. Nous sommes prêt à saluer le Mirabeau en tarbouche qui, s'appuyant sur la volonté du peuple, affirmera sa résolution de résister « même à la force des lois ».

Or, peu de temps auparavant, l'honnête consul de France au Caire écrivait au Quai d'Orsay :

> « La polémique de notre presse ne sort pas des limites d'une discussion modérée dans le fond et courtoise dans la forme[250]. »

On ne sait pas ce que Munier voulait provoquer, mais le résultat dépasse toutes les espérances : une semaine plus tard, le Premier Ministre est assassiné sur le perron du Ministère de la Justice. Son assassin est un jeune pharmacien nationaliste, al-Wardani ; il appartient à une des sociétés secrètes qui se développent depuis quelques années et qui réclament à la fois des réformes politiques et des réformes sociales.

Les Coptes sont atterrés, les Musulmans indifférents, voire satisfaits. Des étudiants se répandent dans les rues en scandant :

> Wardani, Wardani,
> Illi'atal al Nasrani !
>
> Wardaní ! Wardani !
> Qui a tué le Nazaréen !

Cet événement ouvre la voie à un certain nombre de meurtres politiques que connaîtra désormais l'Egypte, et dont, en particulier, le *Sirdar* de l'armée égyptienne, Sir Lee Stack, sera la victime en 1924. Le représentant de la France constate :

> « La politique de la nation occupante reste impuissante à gagner, quoi qu'elle fasse, la reconnaissance des classes éclairées, qui sont résolument hostiles à l'occupation et à qui le caractère anglais est profondément antipathique[251]. »

Mais le gouvernement s'est ému de l'éditorial flamboyant de Munier. Il veut y voir une excitation des esprits, ouvre une enquête, demande des explications au journal, et alerte l'Agence de France pour qu'elle sévisse contre le journaliste ; mais Munier a des amis :

> Mohamed Saïd pacha en fut pour ses frais. La femme de haute intelligence, qui dirigeait alors[252], avec autant de discrétion que de talent, la politique de ses deux journaux, *Al Ahram* et *Les Pyramides*, était trop libérale et trop courageuse pour se laisser émouvoir par la démarche du Président du Conseil des ministres. Jules Munier fut laissé tranquille[253].

Toutefois, l'incident paraît bien avoir interrompu la collaboration de Munier aux *Pyramides*, au moins sous sa signature, car celle-ci n'apparaît plus dans les mois qui viennent, et

l'interruption de la collection consultée ne permet pas de déterminer à quelle date il a repris son activité.

On ne sait donc pas ce qu'il a pensé des difficultés que va rencontrer la presse française d'Egypte dans les années qui précèdent immédiatement la guerre de 1914.

Chapitre 32. Une presse sous surveillance (1910–1914)

Bien que la loi de 1881 continue, en principe, à ne pas être applicable aux journaux étrangers, le représentant de la France doit bien tenir compte des pressions qu'il subit, soit de la part du gouvernement égyptien, soit de la part du Consulat de Grande-Bretagne. Lord Kitchener remplace Sir Eldon Gorst en 1911 ; Gorst aura vainement tenté une ouverture libérale, toujours insuffisante aux yeux des ennemis de l'occupation, et vue comme une complaisance et un encouragement aux désordres par les autres. Privé par la mort de Moustapha Kamel d'un leader incontestable, le parti nationaliste va s'effilocher en factions, ce qui ajoutera au trouble des esprits. Un procès sur la succession de Moustapha Kamel entraîne le séquestre du *Lewa* ; un nouvel organe du parti est créé, *Al Alam* (le Drapeau).

En avril 1910, la question se pose de savoir si le Congrès National Egyptien se tiendra à Paris au mois de septembre. C'est important pour les nationalistes ; le Comité rival du Congrès des Jeunes Egyptiens, plus modéré, et qui a une audience en Europe, réside à Genève. Un congrès à Paris donnerait au parti national l'*aura* dont il a besoin. Il est en effet divisé ; certains de ses dirigeants sont poursuivis, et son journal a été suspendu. Ses rapports avec le khédive se sont détériorés.

Malheureusement, Ribot, consul de France au Caire, est hostile à la tenue de ce congrès :

> « la discussion politique en France de la question égyptienne peut présenter des inconvénients sérieux[254]. »

Le Ministre des Affaires Etrangères alerte le Ministre de l'Intérieur : le congrès, explique-t-il, ne doit pas se tenir :

> « étant donné le caractère particulièrement amical de nos relations avec l'Angleterre ; en outre, il pourrait avoir un fâcheux retentissement parmi les populations indigènes de l'Algérie et de la Tunisie[255]. »

Le dernier argument est caractéristique d'une inquiétude qui travaille les autorités françaises depuis plusieurs années, et qui échappe généralement aux français d'Egypte, partisans des nationalistes égyptiens, ou qu'ils veulent ignorer.

L'Intérieur traîne les pieds. Ribot se fait plus pressant (9 septembre 1910), et explique que, de son point de vue, l'occupation est ce qu'il y a de mieux pour les intérêts français :

> La garantie des droits et des intérêts étrangers en Egypte consiste principalement dans le maintien et l'amélioration des institutions existantes ; elle n'est nullement liée au développement de l'autonomie égyptienne, au moins telle que l'entendent les nationalistes égyptiens.
>
> S'il est vrai qu'une trop-brusque main-mise britannique sur l'administration de l'Egypte pourrait affecter de façon sensible les intérêts européens, il est non moins certain que ceux-ci seraient beaucoup plus inquiétés, sinon compromis, le jour où, par impossible, l'Egypte libre de ses destinées, serait gouvernée par les nationalistes d'aujourd'hui[256].

Le 15 septembre, à la dernière minute, ce qui n'est pas de bonne administration, le Congrès est interdit et va se tenir à Bruxelles, où son audience est bien moindre. Jaurès proteste dans *L'Humanité* :

> « C'est une décision humiliante pour l'amour-propre de la nation française. »

En Egypte, les milieux favorables à l'occupation anglaise félicitent la France. Charles-Roux, intérimaire du poste, écrit au ministère :

> La presse européenne a presque unanimement approuvé, sauf *La Dépêche Egyptienne*[257], et *L'Egypte*, sous les signatures de MM. Derroja et Colrat. M. R. Colrat nous a depuis longtemps habitué à son intempérance de plume. Il a écrit « qu'il regrettait la regrettable complaisance du gouvernement de la République envers l'Angleterre »[258].

On retrouve donc Colrat, ancien pourfendeur des nationalistes, de l'autre côté de la barrière. Mais il en fallait bien peu à Charles-Roux pour considérer qu'il y avait « intempérance de plume », et cela augurait très mal de l'avenir. Le diplomate devait reconnaître que les journaux arabes, même modérés, étaient furieux de la mesure prise et attaquaient violemment la France sur l'Afrique du Nord. Il fallait s'y attendre. Peut-être pour rassurer, il insiste sur le fait que les quatre journaux en français d'Alexandrie ont été « très favorables » à la décision. Ce n'est pas très probant : *La Réforme* a toujours été assez anglophile, *Le Phare* est le journal des milieux d'affaires et Ribot lui-même avait écrit que *La Bourse Egyptienne*

> « puise d'ordinaire ses inspirations à l'Agence anglaise. »

La démonstration ne serait donc convaincante qu'en ce qui concerne *Les Nouvelles*, depuis quelque temps plutôt favorables aux nationalistes. Cela démontrerait que le parti perd effectivement de son audience.

Le 24 septembre 1910, Ribot écrit :

> « Mr Milne Cheetham[259] m'a naturellement exprimé la plus vive satisfaction de la mesure prise par le gouvernement de la République. »

Toutefois, il ajoute piteusement :

> « mais il a pris soin d'ajouter que son gouvernement n'avait jamais attaché une grande importance à la réunion du Congrès. »

Ainsi l'Angleterre ne laissait même pas à la France le bénéfice de sa complaisance ; il est vrai que le gouvernement de Londres n'avait rien demandé et qu'on s'était précipité au-devant de ses désirs. Pourquoi se gêner vis-à-vis d'un allié aussi dévoué ? Ce qui est clair aussi, c'est, dans les soucis de Ribot, l'inexistence du gouvernement égyptien. A aucun moment, il n'envisage l'avenir à court et à long terme de l'Egypte et de ses relations avec la France. Tout le problème est vu sous l'angle de l'entente franco-anglaise et bien sûr de la politique française dans le Maghreb. La France a renoncé à avoir une politique égyptienne. Le temps n'est pas éloigné où un journaliste égyptien écrira avec une cruelle franchise :

> « Les Français ont tout perdu en Egypte, sauf notre sympathie[260]. »

Il reste à régler le compte de la presse française qui ne s'est pas alignée sur les positions officielles. Derroja publie le 30 novembre 1910 un article hostile au khédive, dont la position, publique et privée, s'est peu à peu affaiblie au cours des ans. Une semaine plus tard, le consul le met au paquebot. Le consul d'Espagne, tout aussi discipliné, expulse de son côté le propriétaire du journal, un de ses concitoyens et administrés.

Derroja est remplacé par un autre français, E. Richet, nouvellement arrivé en Egypte, qui se lance dans de violentes attaques contre l'occupant :

> Les fonctionnaires anglais d'Egypte sont les brasseurs d'affaires véreux de la vallée du Nil, les mitrailleurs de prisonniers soudanais, buveurs de whisky qui connaissent à

merveille l'art de poignarder les gens dans le dos. L'Angleterre a peuplé l'Egypte d'ivrognes et de sans-culottes, qui par la suite sont devenus châtelains avec l'argent des fellahs[261].

Le consul se renseigne à Paris. Cela tombe bien, Richet est un personnage douteux qui a obtenu une subvention de 10.000 francs du Gouvernement général de Madagascar, pour l'étude d'une liaison permanente entre l'Egypte, l'Ethiopie et Madagascar. On le fait prier par le Ministre des Colonies de quitter immédiatement l'Egypte ; il s'exécute, mais en laissant des dettes[262]. *La Dépêche Egyptienne* disparaît d'elle-même en janvier 1911, au grand soulagement du Consulat de France.

Mais les autres journaux s'émeuvent, même ceux qui sont favorables aux occupants. Max di Collalto proteste dans le *Progrès Egyptien* contre l'expulsion de Derroja. Il fait avec complaisance l'historique des « embarquements » des dernières années. Colrat, bien entendu, s'agite dans *L'Egypte*. *La Bourse* publie des articles sur « *Le chapitre des expulsions* ». On rappelle l'histoire du *Bosphore Egyptien*. Cette cohésion indique au Consulat de France qu'il ne pourra pas aller trop loin dans sa tentative d'imposer à la presse ce qu'il considère comme « le minimum de discipline nécessaire ».

En 1912, Colrat quitte *L'Egypte*, journal généralement favorable à la France, dirigé par Idris bey Ragheb, franc-maçon comme lui et de haut parage. Il va fonder *Le Nil*[263] et il reprend ainsi un titre ancien parmi les journaux en français d'Egypte. Il y commence avec vigueur une campagne contre l'Angleterre ; Lord Kitchener s'en émeut assez pour écrire au consul ; il lui demande l'expulsion de Colrat ; il s'agit pour lui d'une simple formalité, et il précise à son gouvernement que :

« Il est notoire que Monsieur Colrat est payé par le Khédive et que ses articles sont inspirés par Son Altesse[264]. »

Mais Ribot n'est plus à l'Agence de France. Defrance, qui l'a remplacé[265], est à la fois plus ferme et plus fin. Il oppose une fin de non-recevoir au représentant de la Grande-Bretagne, qui se déclare « très étonné » ; il rend compte à Paris :

« *Le Nil* a été fondé il y a dix-huit mois avec l'appui du Président du Conseil, dont il était l'organe très officieux. Sa ligne de conduite a été ensuite inspirée par le Khédive. La campagne qu'il mène est désagréable au représentant britannique mais la plupart des critiques qu'il formule sont fondées[266]. »

Et il avertit le département que, si on expulse le journaliste, le khédive trouvera cela désobligeant.

Colrat, régulièrement convoqué au consulat pour s'y faire présenter des observations, continue à exercer sa verve aux dépens des occupants, puis quitte l'Egypte de lui-même en 1913 pour échapper à ses créanciers. *The Egyptian Gazette* se complaît à publier des lettres de correspondants qui font planer des doutes sur sa délicatesse[267]. C'est même, pratiquement, la seule mention de la presse française qu'on trouve dans ce journal de l'occupation.

Le Nil disparaît en juillet 1913. On retrouvera Colrat ultérieurement en Egypte[268].

Defrance écrit des journalistes français :

Ils nous font grand tort à notre renom de courtoisie, et l'une des obligations les plus pénibles de ma charge consiste à recevoir les plaintes continuelles qui me sont adressées contre leurs directeurs ou leurs rédacteurs, et à pallier autant que possible d'un côté les

torts de ces journaux, tout en les conseillant, les morigénant et les menaçant de l'autre[269].

Mais que demandaient les journalistes, si ce n'est la liberté de s'exprimer, dont ils avaient joui sous Cromer ? Sans doute l'avaient-ils appréciée car, lors de son départ, même ceux qui, comme Munier, avaient été ses plus farouches opposants, lui ont rendu hommage[270].

On peut donc avancer que, à la veille de la guerre de 1914, la presse française d'Egypte est à peu près alignée et soumise à un contrôle de fait. Elle n'est plus que l'ombre de celle qu'on avait connu au tournant du siècle. La guerre va rendre inopportune et impossible, du fait de l'état de siège, toute polémique qui diviserait les Alliés, ce dont les Anglais vont profiter pour essayer de réduire encore plus l'influence française dans le Levant. Du côté Egyptien, il faudra attendre 1919 et les efforts du grand parti du *Wafd*, au premier rang duquel figureront des anciens du parti national, et la reprise de la lutte pour l'indépendance, pour retrouver une autre atmosphère.

Page suivante : hors-texte n° 74

Banquet au Caire sous la tente, en 1910

Jules Munier, chauve et quelque peu empâté, est au fond à l'extrême-gauche, tenant dans sa main droite un fusil (pourtant, il ne chassait pas !). A l'extrémité de la rangée de convives assis à gauche, tête nue, juste contre la table, son futur gendre, Marcel Grosdidier de Matons (il est sixième dans la rangée commençant avec la dame portant vison et tenant une flûte de champagne à la main). A la première place de la rangée assise en face, avec les mains croisées et portant le fez, son fils Henri Munier. L'homme à la main gauche de Jules Munier pourrait être Paillard compte tenu de la ressemblance avec l'homme accompagnant Munier sur la photo de l'avion de Védrines (voir *hors-texte nº 84*). Marcel Grosdidier de Matons a séjourné en Egypte de 1910 jusqu'à la fin de 1912, ce qui donne une date approximative de la photo.

Source : Archives de l'auteur



Chapitre 33. *L'Echo d'Egypte*

Pendant cette période, il semble que Munier s'efface peu à peu. En 1912, son fils aîné, Henri, qui a commencé une carrière de bibliothécaire spécialisé dans la langue et la littérature coptes après avoir renoncé, pour raison de santé, à entrer dans les ordres, se marie et fait souche en Egypte. Son second fils Fernand va, comme Frère des Ecoles Chrétiennes, enseigner alternativement au Caire, à Alexandrie, et à Port-Saïd. Sa fille Louise se marie quelques jours après son frère Henri ; elle rentrera définitivement en France l'année suivante[271].

Est-ce parce qu'il est désormais libre de tout souci familial, s'il en a jamais eu ? Toujours est-il que, en février 1912, il sollicite et obtient l'autorisation de créer un journal bimensuel, *L'Echo d'Egypte*, ce qui, du reste, démontre l'acceptation de la remise en vigueur de la loi de 1881.

« *Journal politique en français* », *L'Echo d'Egypte* ne nous est connu que par un unique numéro. C'est une publication d'aspect désuet, qui n'a rien de commun avec la grande presse illustrée qui fleurit désormais en Egypte. Son aspect rappelle celui du *Bosphore* et autres *Echo d'Orient* de la période précédente.

Mais le contenu n'est pas négligeable, et sans doute une analyse des revues de presse des confrères, lorsqu'on pourra y procéder, nous le confirmera. Munier traite, dans un éditorial, le sujet qui lui a toujours tenu à cœur : l'envahissement de l'Egypte par la lie de la société européenne. Deux articles sur l'ouverture des magasins le dimanche, qui prive de repos les employés, et sur la durée excessive du temps de travail, rendent le ton social qui est bien dans la manière de Munier. Les « *Propos d'un Egyptien* » sont signés d'un vieil ami, le Docteur Sadic, ancien du *Courrier du Nil*. Or, son *Propos* est fort intéressant, car il concerne la façon dont la police, qui est sous contrôle anglais, traite les étrangers :

> il semble bien que, depuis quelque temps, on oriente les gestes de la police contre les garanties capitulaires. Les agents ne se gênent plus pour passer à tabac les honnêtes Européens qui ont quelques plaintes à formuler au caracol [N.D.R. commissariat]; les plaignants qui accusent sont reçus comme des accusés. Ces mêmes agents pénètrent comme en pays conquis dans les domiciles protégés par les Capitulations et, quand on proteste, ils menacent. Cela est grave…
>
> Mes compatriotes seront peut-être tentés d'applaudir à la destruction complète des quelques lambeaux de privilèges qui restent encore aux étrangers. Sans doute, théoriquement, avec un gouvernement conscient de ses responsabilités, il serait désirable que chacun rentrât dans le rang. Mais il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que le jour où l'étranger ne comptera plus en tant qu'étranger, nos libertés nationales et nos prérogatives d'Egyptiens suivront le même chemin que les libertés et les prérogatives d'exception accordées aux Européens. Les unes protègent les autres.

La réflexion est significative, quand on consulte en même temps la presse anglaise, essentiellement *The Egyptian Gazette* : elle consacre des colonnes entières à des attaques en règle contre les Capitulations, accusées de tous les maux. Le Docteur Sadic voit très bien ce qui se prépare :

> Je ne ferai pas à mes compatriotes l'injure de les croire assez dénués de clairvoyance pour faire, de gaîté de cœur, le jeu d'une politique dont les conséquences peuvent se résumer en ces quelques mots : notre condamnation à mort. C'est pourquoi je prends la liberté d'inviter mes confrères indigènes à ne pas se départir d'une extrême prudence et à éviter les écarts de langage et de plume.

La sympathie du journal va par ailleurs aux milieux et aux institutions proches de l'église catholique. Le gendre de Munier, Marcel Grosdidier de Matons, catholique libéral mais sourcilleux, fait partie du conseil d'administration du journal.

L'Echo d'Egypte a sans doute disparu en 1914, si ce n'est avant. La censure ayant été établie en même temps que la loi martiale était promulguée, l'Egypte transformée en protectorat et le khédive remplacé, en novembre 1914, il est douteux que Munier ait continué son activité de journaliste pendant la guerre. Cela reste à établir. Le plus extraordinaire est que ce sexagénaire, probablement aussi impécunieux que jamais, continue à versifier : Guillaume II ou le roi de Grèce Constantin lui inspirent des vers satiriques ; et comme il ne peut rien offrir à sa fille pour le Nouvel-An de 1917, il le lui dit en vers, en terminant ainsi une douzaine de strophes :

En attendant la fin du siège
Content' toi d'un joli bleuet
Avec un beau lis blanc comm'neige
Une églantine . . . Et v'là l'bouquet

Fais excus', ça manque d'opulence
L'an prochain, l'bouquet s'ra plus beau
Mais j'tenvoi' les couleurs de France
Viv' not' pays ! Gloire au drapeau ![272]

Et il y a, bien entendu, toujours des vers pour des amitiés féminines.

Munier est un homme estimé :

« un des notables de la colonie française » ;

« un représentant d'une des meilleures familles du Caire, de celles qui ont fait notre influence ici et dont l'histoire est intimement liée à celle de notre colonie d'Egypte depuis un demi-siècle » ;

« un écrivain distingué et connu[273]. »

Des récompenses viennent. En 1907, André Ribaud, le Chargé d'affaire de France lui fait obtenir les Palmes académiques ; en 1914 son viel ami Edouard Chauvet veut qu'il soit nommé officier d'académie, pour le 14 juillet ; il le recommande comme un :

« homme modeste, propagateur de la langue française, depuis trente-quatre ans en Egypte[274]. »

Chauvet lui dédie un sonnet acrostiche, « Impromptu en 8 secondes dédié à un bon ami de 81… », signé Capitaine Satan le 30 novembre 21 à la brasserie Petrograd (voir *hors-texte nº 76*) :

Muse Calliope ici je n'ai besoin de rien ;
Un vieil ami français, un savant ô combien !
Nous ne nous voyons pas souvent je le regrette,
Il ne sait pas encor que je suis vieux poète,
En un sixain si court je ne puis de Munier
Raconter ce qu'il faut pour le personnifier.

En 1917, ses services sont retenus par l'Université égyptienne pour enseigner le français aux étudiants qui se préparent aux examens d'histoire de la littérature française. L'année suivante, il est élu Président de l'Union des professeurs français en Egypte, et il occupera ce poste pendant plusieurs années[275].

Grâce à son ancien élève Victor Mosseri, il entre en 1914 au service de l'Union des Agriculteurs, important organisme professionnel, dont il deviendra le secrétaire en 1918 ; il en dirigera les services jusqu'à quelques mois avant son décès en 1929.

Les années s'écoulent, qu'il partage entre Le Caire et Alexandrie. Il est plusieurs fois grand-père. A Alexandrie, il se partage, lors de ses séjours, entre la demeure de son fils Henri et le Collège Sainte Catherine où professe Fernand et où, suivant un témoin, il est soigné « comme un coq en pâte ». Un dernier voyagé l'amène en France après la guerre ; il y fait connaissance des premiers enfants de sa fille.

Il se rend fort utile dans ses fonctions ; lors de son décès, l'Union des Agriculteurs constatera que :

> « grâce à lui, la marche de notre bulletin fut assurée de façon régulière ; il y consacra les dernières années de sa vie ; grâce à lui également, notre administration prit cet air de bonne tenue qu'elle a conservé jusqu'à ce jour[276]. »

Mais sa santé décline. En 1928, l'Union reconnaît :

> « qu'il n'est plus en mesure de se rendre utile . . . en témoignage de sympathie et de reconnaissance, elle lui accorde 100 livres de gratification[277]. »

Il meurt au Caire le 22 janvier 1929. Les éloges ne manquent pas pour saluer la mémoire du vieil Egyptien

> « qui combattit pour le relèvement de l'Egypte et les grands principes de tout idéal humain, d'une plume alerte, mais toujours courtoise et désintéressée, d'un style agréable et clair[278]. »

Ses fils, ses petits-enfants, de nombreux amis, et les vétérans de la colonie française, suivirent son cercueil au Cimetière Latin du Vieux Caire.[279]

La presse cairote n'est pas restée indifférente à son décès. Annoncé en première page, il est celui « du doyen des journalistes français d'Egypte . . . de l'ami affable et plein de courtoisie, d'un doyen aimable, qui joignait à un réel talent une grande modestie, un témoin des temps héroïques un homme qui a toujours fait preuve, dans ses articles, de beaucoup de bon sens et d'une profonde sympathie pour les aspirations nationales de l'Egypte »[280].

Le journal catholique *Le Réveil*[281] prend soin d'ajouter que :

> « dans *L'Echo d'Egypte*, il a soutenu le bon combat pour la cause que nous défendons. »

Cela semble confirmer que *L'Echo d'Egypte*, de 1912, sur lequel nous avons si peu de renseignement, a bien eu plus d'importance qu'il ne paraîtrait au premier abord. Mais la remarque du *Réveil* a cela de piquant que l'intérêt de Munier pour la cause catholique a été vraiment tardive.

Outre « *La Presse en Egypte* » et les « *Notes de lexicographie* », déjà mentionnés, il laissait une « *Petite histoire anecdotique de l'Egypte durant le dernier demi-siècle* », qui est mentionnée dans une notice bibliographique consacrée à son fils Henri et qui a été malheureusement perdue de vue. Peut-être a-t-elle été publiée sous forme de livraisons dans un journal ou une revue du Caire, comme l'avait été « *La Presse en Egypte* » : Il faudrait pouvoir le vérifier. Enfin, il avait rédigé ce gros manuscrit sur les événements de 1882, dont on a déjà mentionné la disparition[282].

Grâce à « *La Presse en Egypte* », Munier n'est pas tombé dans l'oubli total, et très

regrettable, qui entoure Giraud et Barrière, Lesieur et de Lagarenne, et tous les autres journalistes d'Egypte, à l'exception de Borelli, justement le plus discutable. J.E. Goby mentionne « *La Presse en Egypte* » dans sa biographie de Henri Munier[283], et il note que

> « l'intérêt en fait regretter la faible diffusion. »[284]

Deux auteurs américains ont mentionné « *La Presse en Egypte* » : A. Goldschmidt, Jr, dans une note sur l'affaire du *Bosphore* de son étude sur le parti nationaliste égyptien[285] et I.L. Gendzier dans une note de son ouvrage sur le cheikh Abou Naddara. Elle écrit, toujours au sujet du *Bosphore* :

> « Pour un point de vue français sur la crise, voir Munier, « *La Presse en Egypte* ». Munier, qui a été rédacteur en chef de *L'Echo d'Orient*, journal français publié au Caire, fut un observateur de la scène égyptienne ; il a laissé de nombreux témoignages, éventuellement partiaux[286]. »

Plus récemment, Alessandra Marchi , une universitaire italienne, a cité Munier dans son étude sur la presse italienne en Egypte de 1845 à 1950[287]. On ne peut que se réjouir de voir la plaquette de Munier continuer d'être utile aux universitaires.

Quant aux égyptiens, ils n'avaient pas tout à fait oublié. Plus de trente ans après sa mort, un de ses petits-fils, banni d'Egypte et bloqué en France par l'expédition de Suez de l'automne 1956, demanda en 1960 à retourner à Port-Saïd, où il habitait, pour mettre en ordre ses affaires personnelles.[288] A son grand étonnement, il se vit accorder un visa d'entrée, que l'on refusait à tous. A Port-Saïd, où il put se rendre sans encombre, il alla rendre visite au gouverneur, qu'il avait du reste connu autrefois. Il lui demanda la raison de cette faveur. Et le haut fonctionnaire lui répondit :

> « Monsieur Munier, sachez que les petits-fils de votre grand-père seront toujours considérés comme Egyptiens en Egypte. »

Quel plus bel hommage pouvait-on rendre à ce solide et gai Bourguignon, à cet homme désintéressé, un peu naïf, un peu vain, plein de cœur et de soif de justice, qui avait consacré sa vie à l'Egypte, qui s'était élevé contre les persécutions, et que la misère du fellah avait remué alors qu'elle laissait encore les autres indifférents ?

Page suivante : hors-texte n° 75

Poème manuscrit de Jules Munier

A un cheveu
de Mme L.T.

O charmant cheveu blond qui bouclait sur sa tête,
Je te revois, ami.
Quelle fée a donc pu, d'un coup de sa baguette,
T'amener jusqu'ici ?

Serais-tu le jouet d'une indiscrète brise
Qui te fit envoler,
Et délicatement te posa, par surprise.
Où tu vins me troubler.

Est-ce Madame enfin, qui . . . mais je n'y crois guère . . .
Et, messager divin,
Viendrais-tu m'apporter d'une gente bergère
Le cheveu, puis la main ?

Non . . . c'est toi qui, plutôt, auras par aventure,
Deviné quelque chose.
Quand mon regard flambait devant sa chevelure
Et son sourire rose ?

Tu t'es dit : Je voudrais consoler ce vieux Jule,
Il ne m'en voudra pas,
Ni Madame . . . J'accours, malgré la canicule,
Me jeter dans ses bras.

15 août 1917. M

Source : Archives Claude Py-Munier

A un Cheveu

de Mme L. E.

O charmant cheveu blond qui bouclait sur sa tête,
Je te revois, ami.
Quelle fée a donc pu, d'un coup de sa baguette,
T'amener jusqu'ici ?

Serais-tu le jouet d'une indiscrète brise
Qui te fit envoler,
Et délicatement te posa, par surprise,
Où tu vins me troubler.

Est-ce Madame enfin, qui... mais je n'y crois guère...
Et, messager divin,
Viendrais-tu m'apporter d'une gente bergère
~~Et le cœur et~~ Un cheveu, puis la main ?

~~Mais, beau rayon d'aurore, aurais-tu~~ Non... C'est toi qui, plutôt, auras, par d'aventure,
Deviné quelque chose,
Quand mon regard flambait devant sa chevelure
Et son sourire rose ?

Tu t'es dit : Je voudrais consoler ce vieux Jule,
Il ne m'en voudra pas,
Ni Madame... J'accours, malgré la canicule,
Me jeter dans ses bras.

15 Août 1917.

Page suivante : hors-texte n° 76

Acrostiche du Capitaine Satan (Edouard Chauvet)

Source : Archives Claude Py-Munier

Acrostiche – Impromptu en 8 3
dédié à un bon ami — 81

Muse Calliope ici, je n'ai besoin de rien;
Un vieil ami français, un savant ô combien!
Nous ne nous voyons pas souvent je le regrette,
Il ne sait pas encor que je suis vieux poète,
En un sixain si court je ne puis de Munier
Raconter ce qu'il faut pour le personnifier.

Capitaine Satan
30 9bre 21
à la Brasserie Bétragnard

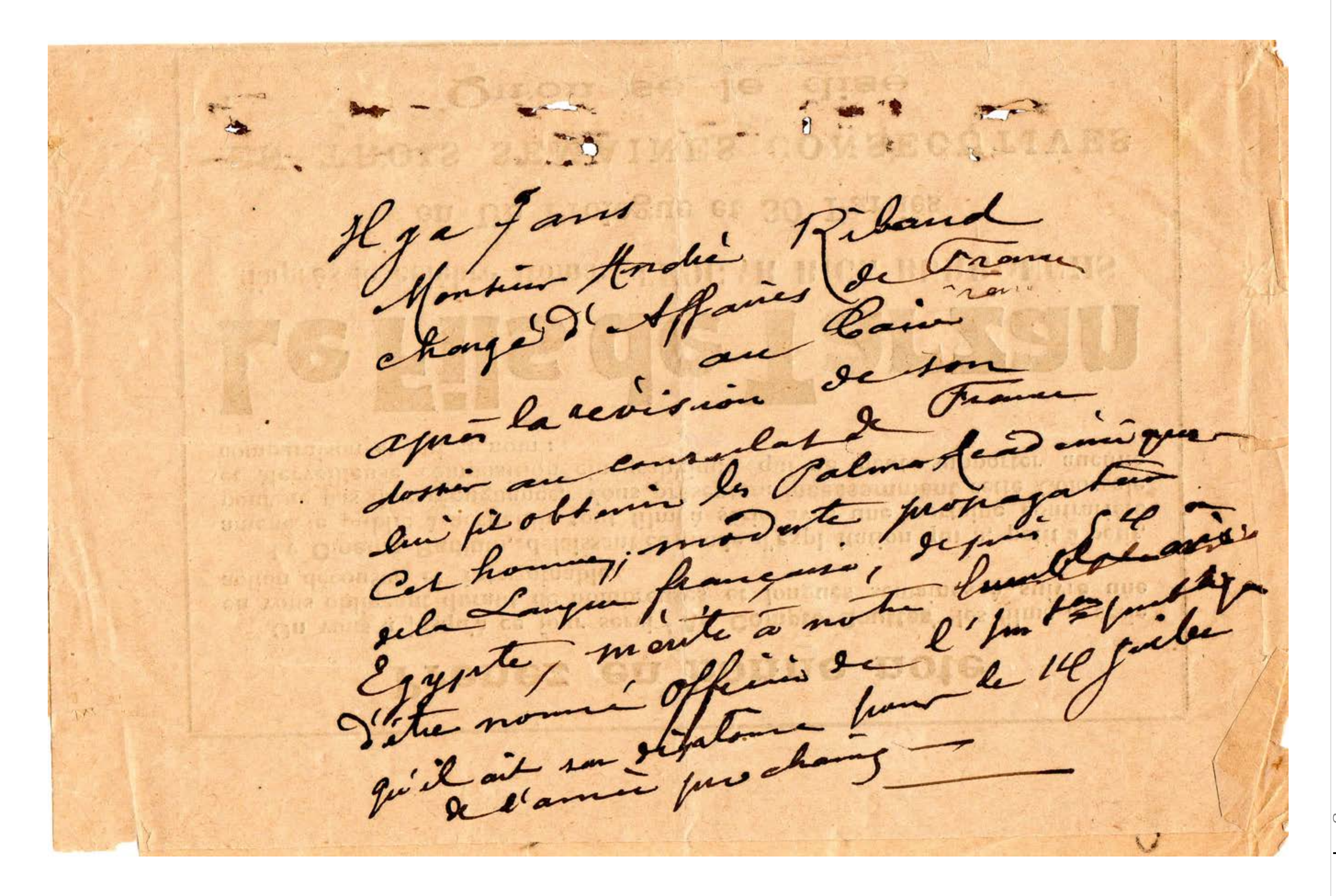
(Ed. Chauvet)

Page suivante : hors-texte n° 77

Envers de l'acrostiche du Capitaine Satan

Il y a 7 ans
Monsieur André Ribaud
Chargé d'Affaires de France
au Caire
après la révision de son
dossier au consulat de France
lui fit obtenir les Palmes Académiques.
Cet homme ; modeste propagateur
de la langue française, depuis 54 [ans, l'age de Munier] en
Egypte, mérite à notre humble avis
d'être nomme officier de l'Instruction Publique
qu'il ait son diplôme pour le 14 juillet
De l'année prochaine.

Source : Archives Claude Py-Munier



Il y a 7 ans
Monsieur André Ribaud
Chargé d'Affaires de France
au Caire
après la révision de son
dossier au consulat de France
lui fit obtenir les Palmes académiques
Cet homme, modeste propagateur
de la Langue française, depuis 40 ans
en Egypte, mérite à notre humble avis
d'être nommé Officier de l'Instruction publique
qu'il ait sa distinction pour le 14 juillet
de l'année prochaine —

Page suivante : hors-texte n° 78

Munier nommé Officier de l'Instruction Publique

Source : Archives Claude Py-Munier



14-2,641 E-0110

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'article 32 du décret organique du 17 mars 1808;

Vu les ordonnances royales des 14 novembre 1844, 9 septembre 1845 et 1er novembre 1846;

Vu les décrets des 9 décembre 1850, 7 avril et 27 décembre 1866, 24 décembre 1885 et 4 mai 1898,

Arrête :

Monsieur Munier (Jules), professeur de français au Caire (Egypte)

est nommé Officier de l'Instruction publique.

Pour ampliation :
Le Chef adjoint du Cabinet,
Maurice Leblond

Fait à Paris, le 4 avril 1914.
Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,
Signé : **RENÉ VIVIANI.**

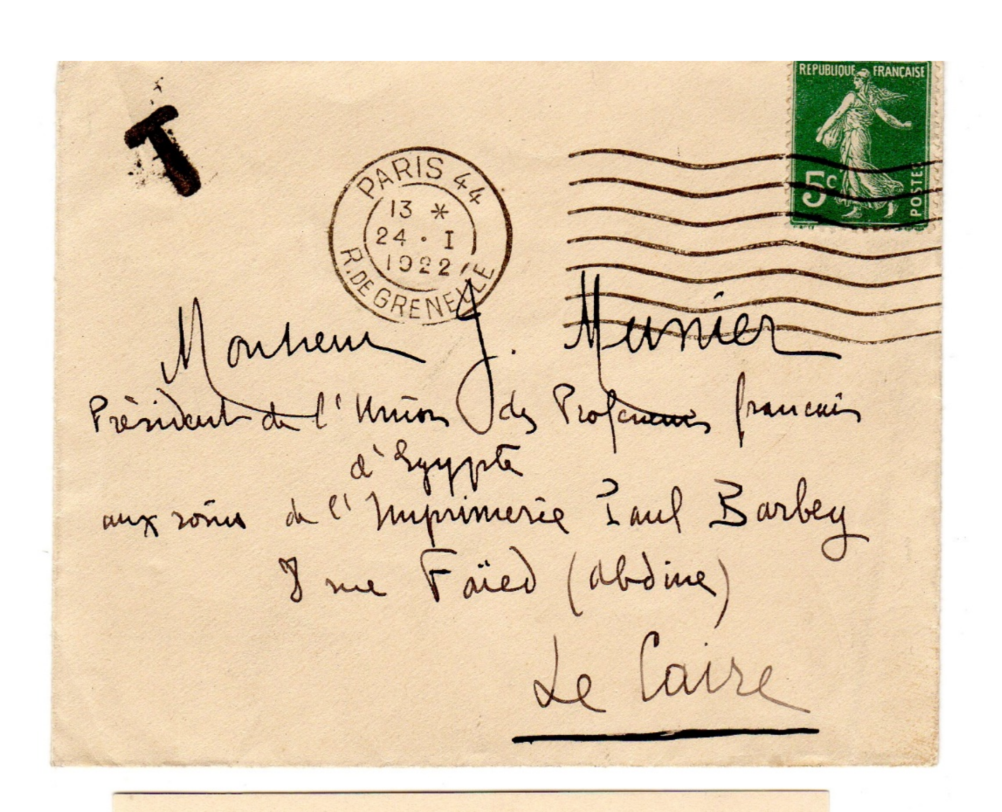
5-162-1914.

Page suivante : hors-texte n° 79

Carte du Maréchal Foch

« Ancien Commandant en Chef des Armée Alliées »

Source : Archives Claude Py-Munier



Monsieur J. Munier
Président de l'Union des Professeurs français d'Egypte
aux soins de l'Imprimerie Paul Barbey
8 rue Faïed (Abdine)
Le Caire

LE MARÉCHAL FOCH

Ancien Commandant en Chef des Armées Alliées.

Page suivante : hors-texte n° 80

L'Echo d'Egypte, 1912

Source : Archives Raymond Vendé, Saint Germain-en-Laye

Première Année. -- N° 18. Le Numéro 5 [illegible]ièmes Dimanche 1er Septembre 1912.

L'ÉCHO D'ÉGYPTE

JOURNAL BI-[illegible]ENSUEL

Directeur-Propriétaire : Jules MUNIER

BUREAU et ADMINISTRATION : 7, Rue [illegible] Pacha, LE CAIRE.
A L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ÉGYPTIENNES

ABONNEMENTS : EGYPTE....... UN AN : P. E. 16.
ÉTRANGER. UN AN : P. E. 20.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

SOMMAIRE

Plaie Sociale. — Echos et Nouvelles. — Billet de la Quinzaine. — La défense des Employés de Magasin. — Fernand Mourès. — Bulletin politique. — Chronique financière. — Le Père Jujube. — Propos d'un Egyptien. — Le repos hebdomadaire. — L'Union libre. — Le Roi Soleil. De Quelques locutions. — A travers le Monde. — Causerie d'Hygiène.

Plaie Sociale

Nous sommes encombrés de vagabonds. C'est un fait. Les récriminations de la presse tant indigène qu'européenne obtiendront-elles quelques sanctions satisfaisantes, tout au moins quelques palliatifs ? On ne peut que le souhaiter. Autrefois, en Egypte, les déshérités de la fortune, les estropiés, les déclassés avaient toute liberté d'accaparer la rue et de solliciter la charité publique. Nous en voyons encore aujourd'hui de trop lamentables échantillons, mal endémique, [illegible]

d'émotion au Caire, l'affaire des faux-monnayeurs, est un indice troublant de la perversion que nous tous sommes menacés de cotoyer sans avoir aucune arme offensive ou défensive pour détourner la menace. Ces messieurs fréquentent parmi les honnêtes gens, se faufilent dans les meilleures places, se font redouter comme journalistes, alors qu'en réalité ce ne sont que de vulgaires apaches.

Le remède ? Il est bien simple. Il n'y aurait qu'à imiter l'exemple des Etats-Unis, où les immigrations sont nombreuses et menaçantes, comme elles le sont en Egypte même. Pays fortunés qui attirent les déclassés et les brigands [illegible] ainsi que par les facilités qu'ils offrent aux audacieux de faire fortune.

Surveiller les immigrants, leur faire montrer patte-blanche, exiger des garanties d'identité, contrôler sévèrement les certificats dont ils sont porteurs, exiger surtont qu'ils justifient de moyens d'existence, voilà sinon la panacée totale, du moins un ensemble de moyens préventifs dont on pourrait essayer l'efficacité.

Les scandales, depuis quelque temps, sont trop nombreux pour que l'on s'en tienne à une coupable [illegible] le Tribuna non seulement du

faveur. Dans les villes européennes il est de règle d'attendre la mort d'une personnalité en vedette pour lui accorder cette sorte de parrainage. Et ce[illegible] tradition s'inspire de la plus élémentair[e] prudence. On peut avoir été et être honorable pendant quatre-vingts ans et p[illegible] puis faire lamentablement faillite à [illegible] un passé d'honneur. L'homme est à merci d'un accident ou même d'un incident. Ne nous pressons donc pas pour élever des statues ou pour baptiser rues et boulevards du nom de nos contemporai[ns].

***

Histoire édifiante.

Un de nos excellents com[pa]triotes, M. J. S., victime d'une manœuvre déloyale s'en alla porter plainte [au] caracol. Il s'agissait, dit-on, d'un chèque portant une fausse s[illegible]. Le cas était grave. Le lendemain la police [illegible] M. S. pour explications, puis le surlendemain et jours suivants, on le harcela toujours pour supplément d'enqu[ête]. On lui fit perdre ainsi une semai[ne en] marches et contre-marches. Il sembl[ait] que ce fût lui le coupable. Quant [à l']autre, on le laissa parfaitement tranq[uille].

C'est ainsi que depuis [quel]ques années on en use avec les Euro[péens] — avec les Français plus spécialem[ent. Le] mot d'ordre, est de leur créer tous [le]s ennuis et embarras possibles. C'est [l]a guerre à coups d'épingles : ainsi [va] la politique du jour.

***

La voirie se donne beaucoup de peine pour nous asphyxier par le drainage

bientôt un si désolant vacarme que les voûtes gémirent tristement.

Je levai les yeux. A la fenêtre qui se dressait en face de moi deux yeux luisaient dans la pénombre, et, dans le cadre étroit, entr'ouvert pour aérer la Chapelle, un diable, vêtu comme un vrai diable, c'est-à-dire en maillot rouge avec deux petites cornes et des pied fourchus, se tenait accroupi.

Quand le chœur faisait silence — doux moments ! — le gredin demeurait tranquille, accrochant parfois ses pieds à l'embrasure de la fenêtre et s'étalant à plat contre les parois du mur, comme une vilaine bête ; mais lorsque le chant reprenait, il se relevait aussitôt et, renversant la tête et se tenant les côtes, il trépignait d'aise et riait aux éclats.

Au Tantum ergo — [illegible] dire qu'on célébrait un salut — [illegible] sait comme, sur un air connu, la joie du Malin devint du délire ; il se balança sur son orteil en battant la mesure avec son petit corps ; sur un signe qu'il leur fit, deux ou trois diablotins avancèrent une tête simiesque, échangèrent quelques coups d'œil d'intelligence avec leur patron et, quasiment suspendus dans l'air, se mirent à imiter ses gestes.

Je haletais ; de grosse gouttes de sueur coulaient, glacées, dans mon dos, et mes regards, parfois, se tournaient instinctivement vers la Vierge aux joues roses que j'avais si sévèrement jugée l'autre jour.

Au moment où la clochette ti[nt]a pour la bénédiction, le monstre se [illegible] précipi-

cialement ce jour-là ? C'est un préjugé dont les patrons sont eux-mêmes les victimes sans qu'ils songent à s'en affranchir.

Si ce n'est pas pour sacrifier à ce préjugé ridicule que les patrons ouvrent le dimanche pour ces fêtes, mais bien pour obéir à un sentiment d'intérêt matériel, on doit en déduire qu'ils espèrent une vente intensive et donc des bénéfices corrélatifs ; alors pourquoi n'auraient-ils pas un geste d'humanité envers leur personnel en lui payant un supplément pour le travail subi et la privation du repos ? Ce ne serait que justice.

Nous élevons la voix pour réclamer cette réparation en faveur des humbles, des petits et nous [illegible] espérer qu'elle sera [illegible]

Dans tous les cas nous rappelons vivement à tous les membres de la Ligue Sociale Catholique d'acheteurs et à tous nos amis qu'ils chargent leur conscience d'une faute de la plus haute gravité en faisant travailler le prochain le jour du dimanche.

GILLES CLOEREC.

Fernand MOURÈS

La colonie française douloureusement éprouvée depuis quelque temps, vient encore de perdre un de ses membres les plus distingués [illegible]

Page suivante : hors-texte n° 81

Munier et son fils cadet Fernand (Frère *Joseph Félix*)

Fernand est au centre, en habit ecclésiastique. Jules Munier est juste à la main droite de Fernand, avec une cravate claire, une moustache foncée par rapport à la barbe et sans lunettes. Fernand, né au Caire en 1886, mourra à Peltre en Moselle le 20 septembre 1965. Il fut en religion Frère *Joseph Félix*, professeur de philosophie et Directeur du Collège Saint Marc d'Alexandrie, chevalier de l'Instruction Publique. Il fut mobilisé comme infirmier pendant la Grande Guerre.

Source : Archives Pierre Costagliola et de l'auteur

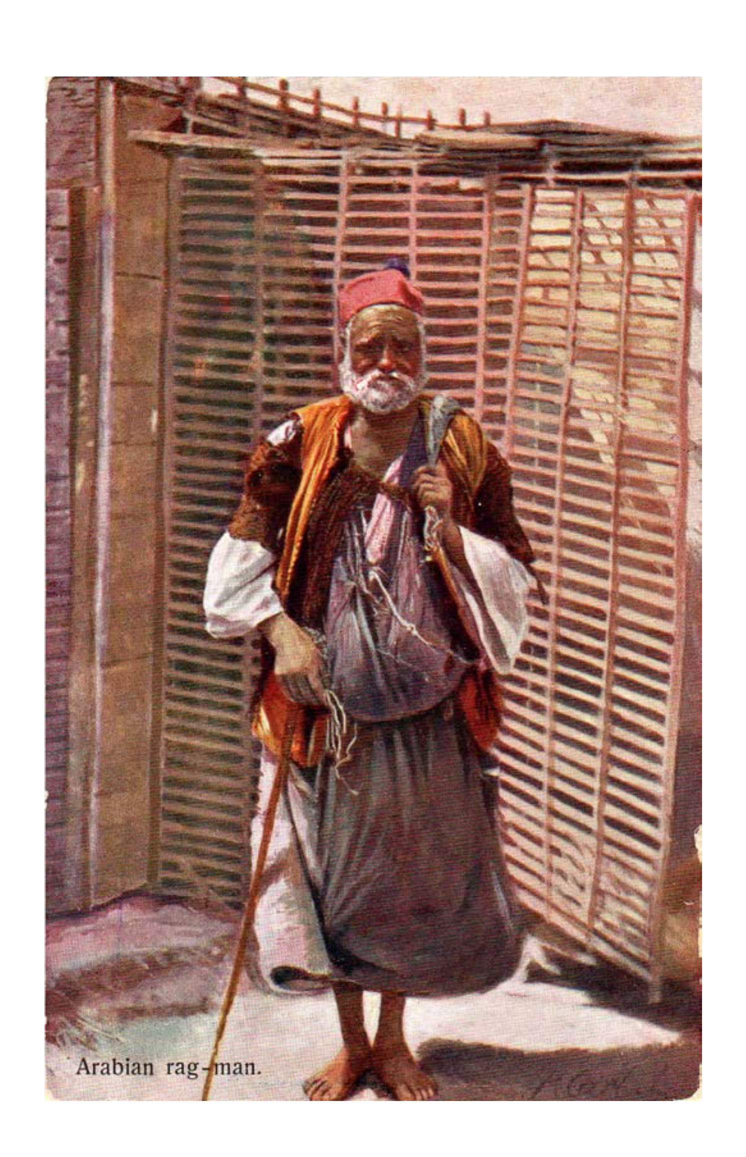


Page suivante : hors-texte n° 82

Carte postale de Fernand à Munier (29 octobre 1910) (1)

« Chiffonier arabe (*Arabian rag-man*) »

Source : Archives Claude Py-Munier



Arabian rag-man.

Page suivante : hors-texte n° 83

Carte postale de Fernand à Munier (29 octobre 1910) (2)

Alexandrie, 29 octobre 1910
Reçu avec plaisir ton dervish ;
mon rag-man lui fera
concurrence.
Merci des très bonnes
nouvelles que tu me donnes
sur la maisonnée.
Déjà un mois de passé . . .
Malgré le travail intense.
je me porte bien : Dieu
nous protège . . .
Ma barbe un peu touffue
Ensevelie ma figure chétive,
malingre, et lui donne
un air vraiment austère.
Je t'embrasse bien fort.
Fernand

Source : Archives Claude Py-Munier


Post Card.
Carte Postale. — Postkarte.
Ludwig Raudnitz, Bihs & Co., Cairo & Alexandria.
Alexandrie, 29 octobre 1910
Mr. Jules Munier
Caire
POSTES EGYPTIENNES
CAIRO
Serie No. 1005/2. Arabian rag-man.

Page suivante : hors-texte n° 84

Jules Munier devant l'avion de Védrines

Jules Védrines, aviateur audacieux, arriva au Caire le 29 décembre 1913, après avoir quitté Nancy le 20 novembre et coutourné la mer Méditerranée par le Liban. Sur le verso de la photo sont inscrits les noms « Paillard ; Védrines ; Jules Munier ; Henri Mosseri (enfant) ». A noter que Paillard ressemble singulièrement à l'homme à la main gauche de Munier dans la photo du banquet sous la tente (*hors-texte nº 74*). Quant à Henri Mosseri, il doit s'agir du futur banquier, membre de l'éponyme famille juive bien connue au Caire et originaire d'Italie (voir page 71).

Il est certain que l'avion est le Blériot XI-2 spécial de Jules Védrines, baptisé Nénette (du surnom de sa fille ainée Jeanne Noémie), dans son « camping » (c'est l'appellation d'époque) au pied des pyramides, vers le nouvel an 1914. La rangée d'arbre cache les pyramides, comme l'atteste une autre photo d'époque (non reproduite ici) qui montre l'avion, les arbres, le camping et les pyramides. Ce Blériot XI-2, que Védrines avait récupéré auprès de Roland Garros (passé sur Morane-Saulnier) était piloté de la place arrière, celle de l'avant étant habituellement occultée d'une plaque de tôle, absente sur la photo. C'est, selon les exégètes en la matière que nous avons consultés, la seule photo connue où l'on voit les deux postes ouverts. Ce Blériot se pilotait de la place arrière en solitaire pour tenir compte de son centre de gravité. Un pilote à l'arrière équilibrait la masse du moteur à l'avant par rapport aux ailes. Il pouvait prendre un passager au centre sans déséquilibrer l'avion. Védrines volait seul sur ce périple et aurait dû équilibrer l'avion de lest ou de bagages en place arrière s'il avait choisi de piloter de la place avant—si l'on suppose la place avant équipée de commandes. Le plus vraisemblable est que ses bagages occupaient la place avant.

Quant à Védrines, un doute subsiste. Le personnage au centre, entre Paillard et Munier, ne ressemble pas tout à fait à l'homme que l'on voit sur les autres photographies connues comme étant celles de Védrines. Pourtant, on ne voit pas qui cela pourrait-il être d'autre. Védrines volait seul (sans mécanicien) et l'homme sur la photo porte ce qui ressemble singulièrement à une tenue de vol de l'époque. Enfin, on ne voit pas pourquoi Munier se ferait prendre en photo avec quelqu'un d'autre que Védrines devant son avion.

Source : Archives de l'auteur. L'auteur remercie vivement messieurs Jean Molveau, Jean Ponsignon, et Pierre Costagliola pour les détails concernant Védrines et son aéronef.



Page suivante : hors-texte n° 85

Portrait de Jules Munier vers 1910

Source : Archives Pierre Costagliola



Page suivante : hors-texte n° 86

Jules Munier, sa belle-fille et son premier petit-fils vers 1913

Au centre, Jules Munier ; il a 57 ans. Sa belle-fille Mathilde (première épouse d'Henri), 30 ans, est à sa main gauche, tenant dans ses bras son premier fils Gabriel (dit *Gaby*, né le 22 décembre 1912) âgé d'un an. En face de Mathilde, sa sœur Linda, 27 ans. Cette photo fut prise dans la première maison de vacances à Alexandrie, et à la même époque que la photo devant l'avion de Védrines (*hors-texte n° 84*). Ces informations nous proviennent de Pierre Costagliola. Voir aussi *hors-texte n° 87*.

Source : Archives Pierre Costagliola



Page suivante : hors-texte n° 87

Portrait de famille de Jules Munier avec les Baindeky en 1923

De gauche à droite et de haut en bas:

Victor Baindeky ; Ninette Lacombe ; Abdallah Dahan ; Linda Baindeky (son épouse) ; Henri Munier (fils ainé de Jules Munier) ; Jules Munier

Jacques Jacob ; Maggy Baindeky (son épouse) ; Sima ; Marie Baindeky (seconde épouse d'Henri Munier ; avec Suzanne Munier debout à son bras gauche)

Gabriel, dit *Gaby* (fils ainé d'Henri) ; Pierre Baindeky (avec sa fille Eliane dans ses bras) ; Raymond Munier

Notes :

1. La famille Baindeky, établie au Levant, était originaire de Venise (« Baindeky » signifie « Vénitien » en arabe classique).
2. Henri épousa d'abord Mathidle Baindeky (1886–1919), puis sa sœur Marie (1891–1947).
3. Victor Baindeky est l'avocat émigré plus tard à Bruxelles, beau-frère d'Henri.
4. Ninette Lacombe est l'épouse de Joseph Baindeky, autre beau-frère d'Henri, absent sur la photo. C'était la soeur de Jean Lacombe, navigateur en solitaire dans les années 1960.
5. Abdallah Dahan, libanais maronite, est l'époux de Linda Baindeky, belle sœur d'Henri.
6. Jacques Jacob est l'époux de Maggy Baindeky, sœur de Linda.
7. Sima, dite tante Sima est peut-être une cousine éloignée des Baindeky.
8. Pierre Baindeky a fait la Grande Guerre en 1917–18 comme sergent dans l'armée anglaise dans les Dardanelles, à Salonique, ou les deux, et non pas sur le front de France.
9. Gaby, Raymond, et Suzanne sont tous les trois issus du premier mariage d'Henri. Il manque sur la photo leur frère cadet Jean qui fit la Campagne de France au cours de laquelle il détruisit 15 blindés allemands avec son canon de 25 mm, ses servants ayant été tués. Il fut fait prisonnier dans la foulée à Dangé (Poitou-Charentes) et mérita la Croix de Guerre. Il s'évada de son train de prisonnier, rejoignit par ses propres moyens Beyrouth où il débarqua début octobre 1940 pour atteindre finalement et facilement le Caire. Il rallia ensuite en septembre 1942 les Forces Françaises Libres qui venaient de se constituer au Caire pour intègrer le 1er Régiment de Marche de Spahis Marocains, en Libye probablement, avant d'être détaché à l'Etat Major particulier du Général de Gaulle à Alger en juin 1943, puis au BCRA (renseignements et action) le 1er novembre 1943, puis à la DGER le 1er septembre à Paris avant d'être démobilisé en août 1945 avec le grade de Maréchal des Logis-Chef (équivalent de Sergent-Chef). Il manque aussi sur la photo leur demi-frère Bernard issu du second mariage d'Henri.
10. Raymond Munier, deuxième fils d'Henri et de Mathilde, épousera Andrée Eddé à Beyrouth en 1940, fille d'Emile Eddé, Président du Liban de 1936 à 1941, et sœur de Raymond Eddé. Ils seront tous deux victimes de la guerre civile en 1976.
11. Suzanne Munier sera la mère de Pierre Costagliola.

Ces informations nous proviennent surtout de Pierre Costagliola et des travaux de l'auteur. Voir aussi la Note 271.

Source : Archives Pierre Costagliola



Page suivante : hors-texte n° 88

Jules Munier vers 1928

Un an avant sa mort.

Source : Archives Pierre Costagliola



Page suivante : hors-texte n° 89

Tombe des Munier au Caire

La tombe des Munier dans le Cimetière Latin du Vieux Caire (ou Cimetière des Français, mais non pas Cimetière Catholique : terme réservé aux grecs-catholiques en Egypte). Cette tombe fut récemment détruite ou vidée « pour laisser de la place aux chrétiens Coptes-Catholiques ».

Source : Archives Pierre Costagliola



Index

Abaza pacha 287
Abbas Himli II 118
Abbate pacha 95
Abou Naddara .... x, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 229, 233, 237, 239, 299
Abou Naddara (Journal d') .... vi, x, xiv, 29, 92, 197, 219, 221, 223, 233, 235, 237, 239, 254, 257
Académie Christophe Colomb .... ix, 123, 130, 132, 134
Achantis 201
Adam 119, 271
Adoua 164
Agence de France 66, 72, 97, 117, 124, 200, 216, 217, 264, 283, 287, 289, 292
Agent de France 126, 200, 218, 264, 276, 283, 284
Ahmed bey 265
Ahram (Al) 36, 79, 169, 215, 264, 287, 289
Aird 222
Alam (Al) 290
Alexandrie ... viii, xii, xiii, xiv, 3, 17, 31, 34, 35, 36, 43, 44, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 60, 71, 72, 84, 108, 112, 113, 124, 160, 162, 165, 166, 169, 172, 193, 202, 215, 216, 221, 222, 233, 253, 266, 272, 291, 296, 298, 317, 323, 340
Algérie 166, 168, 217, 290
Algérien 166, 216
Ali Youssef .... vi, 124, 190, 191, 192, 193, 194, 217, 249, 266
Allauch, d' 172
Amadou 78
Arabi pacha 43, 118, 221
Argentine 94
Argus (L') 31, 33
Arménie 120, 124, 125, 126, 136, 142, 144, 172
Arménien .... ix, 69, 120, 123, 124, 125, 126, 136, 138, 140, 170, 172, 209, 210, 274
Arméniens 150
Arte (L') 94, 95, 113, 276, 277, 278
Arus 64, 95
Arus, Mme 64
Azhar, El 2
Aziz bey 36
Baindeky .... xi, 325
Baker 222
Banget bey 103
Baratier 184
Barjon 37
Barrière bey 78, 79, 80, 81, 94, 95, 103, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 162, 164, 165, 166, 192, 216, 217, 218, 299
Barrière, Emile 78
Barrière, Léon 115
Barrière, Paul 78
Beaconsfield 172
Bedos 37
Bertaut 95, 96
Berthelot 164
Bertrand 94
Bianco 97
Blériot XI-2 319

Blignières ... 36
Bligny-lès-Beaune ... viii, xiii, 9
Boers ... 201, 202, 209, 211, 213, 241
Boghos ... 254
Boiteau ... 31
Bond ... 254
Bonnet ... 284
Borelli bey ... 62, 96, 97, 115, 161, 193, 299
Bosphore (Le) ... 36, 61, 65
Bosphore de Suez (Le) ... 62
Bosphore Egyptien (Le) ... vi, 62, 63, 64, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 78, 79, 80, 81, 94, 97, 103, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 161, 162, 170, 190, 192, 193, 214, 217, 261, 262, 286, 292, 296, 299
Boulaq, Imprimerie Nationale de ... vi, viii, 2, 102, 104, 340
Bourse (La) ... 34, 292
Bourse Egyptienne (La) ... 35, 193, 275, 291
Boutigny ... 275
Brouard ... 115
Bull, John ... viii, 55, 92, 171, 180, 182, 225, 231, 235
Bulletin d'Égypte (Le) ... 217
Cambon ... 241
Campana ... 95, 96, 97, 127
Canal de Suez ... 17, 35, 59, 62, 171, 202, 241
Canal de Suez, Compagnie du ... 2, 43, 60, 205, 288
Canivet ... 113, 114, 166, 169, 265, 275
Capitaine Satan ... x, 297, 303, 305
Capitulations ... 17, 18, 161, 162, 201, 209, 210, 241, 252, 255, 261, 265, 272, 286, 296
Carton de Wiart ... 65, 117
Cassel ... 115
Casulli ... 95
Cazeneuve ... 37
Cèbe ... 70
Cenci ... 94, 95, 119, 277
Chamberlain ... 241
Charles-Roux ... 163, 291
Charmes ... 117
Chauvet ... x, 37, 122, 154, 297, 303
Cheetham ... 291
Chérif pacha ... 36
Chiaramonti ... 37
Choléra ... viii, 2, 15, 340
Chotteau ... 96
Chypre ... 126, 142, 172, 211
Clavel ... 168, 169, 170, 171, 172, 173, 218
Clerc ... 73
Cogordan ... 124, 126, 166, 173, 200, 250, 264
Coldre ... 200
Collalto, di ... 249, 273, 283, 292
Collège Monge ... vi, ix, 152, 154, 156, 160, 168
Collège Saint Marc d'Alexandrie ... 313
Collège Sainte Catherine ... 298
Colrat ... 255, 264, 268, 269, 273, 279, 291, 292, 293
Colvin ... 60
Congrès, Bibliothèque du ... xiii, 281
Conrad ... 43, 45

Constantinople ... 18, 43, 44, 60, 120, 123, 124, 126, 162, 199, 211, 283
Coppée ... 125
Coron bey ... 173
Correspondance égyptienne (La) ... 114
Costagliola ... xiv, 5, 9, 110, 154, 190, 313, 319, 321, 323, 325, 327, 329
Coudor ... 250
Courrier d'Egypte (Le) ... vi, 31, 61, 62, 64, 65, 66, 164, 165, 284, 285
Courrier d'Orient (Le) ... vi, ix, 125, 144, 167, 168, 169, 170, 172, 173, 174, 200
Courrier de Lyon ... 36
Courrier du Nil (Le) ... vi, 81, 150, 173, 190, 199, 200, 201, 203, 205, 209, 215, 216, 217, 221, 225, 253, 262, 265, 296
Courrier Egyptien (Le) ... 36
Courten, de ... 171, 200
Cromer ... 17, 69, 112, 118, 163, 166, 207, 209, 211, 214, 224, 250, 252, 254, 255, 256, 262, 263, 264, 278, 287, 293
Cubains ... 209
Dame voilée (la) ... 94
Damet pacha ... 211
Darabouk (Le) ... 37, 38, 78, 94, 154
Dar-el-Oloum, Ecole Normale de ... 2
Darfour ... 207
Décade égyptienne (La) ... 31
Defrance ... 292, 293
Delcassé ... 199, 241, 271
Denchawai ... vii, 252, 253, 254, 267, 272, 286
Dépêche Egyptienne (La) ... 291, 292
Derigh ... 65
Derroja ... 291, 292
Derviches ... 83, 163, 167, 180, 207
Dervieu ... 33
Dette ... xii, 36, 43, 59, 60, 113, 162, 241, 242
Dette, Caisse de la ... 43, 72, 163, 242
Dongola ... 163
Doszay ... 274
Doussine ... 37
Dreyfus ... 173, 176
Drumont ... 119
Druzes ... 202
Dufferin ... 162, 255
Dunlop ... vii, 74, 214, 262, 263, 264, 275, 276, 277, 278
Echo d'Egypte (L') ... vii, x, 296, 297, 298, 299, 311
Echo d'Orient (L') . vi, ix, 97, 103, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 128, 152, 160, 162, 167, 168, 172, 190, 217, 262, 296, 299
Echo de Paris (L') ... 200
Echo des Pyramides (L') ... 31
Ecole des Langues ... 2, 263
Ecole khédiviale de droit ... 263, 287
Ecole Normale de Khedivieh ... 263
Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud ... 269
Ecole Normale Tewfikieh ... 263
Edouard VII ... 33, 254, 287
Egypte (L') ... vi, 31, 32, 33, 34, 249, 250, 254, 255, 256, 261, 262, 264, 266, 267, 268, 269, 273, 275, 291, 292
Egypte libre (L') ... 276, 291
Egyptian Gazette (The) ... 65, 73, 121, 165, 172, 203, 216, 293, 296, 340
Egyptian Morning News (The) ... 250
Egyptian Standard (The) ... 270

Eldorado ... 37, 73
Entente Cordiale (L') ... vi, 165, 200, 225, 241, 249, 264, 265, 271
Etendard (L') ... 275
Etendard Egyptien (L')... vii, x, 256, 263, 270, 271, 281, 284
Etoile (L') ... 95
Ettmueller ... xiv
Ezbékieh ... 19, 21, 37, 62, 94, 154, 199
Fachoda... vi, ix, xiv, 74, 167, 168, 169, 171, 178, 180, 182, 199, 200
Faculté de Droit de Lyon ... 263
Fahmi ... 118
Fanous (Le)... 38
Farès ... 79
Farid bey ... 284
Fayoum ... 217
Fayoum (Le) ... 166
Fenwick ... 70
Ferry ... 59, 60
Figari... 63, 64
Flourens ... 271
Foch ... x, 309
Forcella ... 37
Fouad, Zénab ... 199
France, Anatole ... ix, 125, 136
France, Bibliothèque Nationale de...21, 23, 57, 86, 88, 90
Franco-allemand ... 164
Freycinet ... xii, xiii, 35, 43, 44, 45, 199
Gallois bey ... 165
Garabédian... 124, 125
Garibaldi ... 255
Gautier ... 117
Gavillot ... 115, 116, 121, 162, 164, 166
Gazette d'Alexandrie (La)... 203
Gazette des Tribunaux (La) ... 36
Gendzier ... 299
Geoffroy ... 278, 287
Ghali ...253, 286, 287, 288
Giraud ... 62, 63, 65, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 78, 79, 80, 82, 117, 216, 299
Giry... 36
Gladstone ... 172, 275
Goby ... xii, 299
Goldschmidt... 299
Goni ... 63
Google Books ... 41, 53, 176, 178, 180, 182, 340
Gordon ... 163
Gorst ... 254, 262, 264, 277, 286, 290
Goudard ... 63, 69
Grandmoulin... 272, 274
Granville ... 59, 60, 162
Granville, doctrine de ... 60, 69, 242
Gravier ... 37, 78
Grec ... 169
Grecs... 273
Grosdidier de Matons... 294, 297
Guarnieri ... 160, 161

Guide Joanne de l'Orient 19, 47
Guillaume II.................... 297
Guy 276
Hanotaux.................... 165
Havas, agence 37, 190, 192
Heidelberg, Université de .... xiv, 55, 92, 197, 219, 231, 233, 235, 237, 239, 257
Hermès.................... 201, 202
Herz 37
Hill.................... 263, 264, 265
Hilmi.................... 171, 190, 210
Hiroux.................... 200, 203, 216
Horn.................... 113
Hourst 37
Humanité (L.).................... 291
Idris bey 256, 292
Imparziale (L').................... 64, 95, 117, 273
Institut Polytechnique du Caire.................... 221
Ismaïl pacha....................viii, 2, 17, 18, 29, 31, 43, 69, 205, 219
Ismaïlia 2, 45, 152
Jablin.................... 34, 36, 64, 66
Jauffret.................... 113
Jaurès 291
Journal du Caire (Le) 169, 264, 265
Journal Egyptien (Le) .... vi, 122, 127, 152, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 217, 241
Journal Officiel....................35, 81, 82, 102, 166, 286
Jurisprudence égyptienne (La.).................... 78
Kamel pacha .....vii, viii, x, 74, 76, 119, 193, 194, 210, 217, 218, 249, 254, 255, 266, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 281, 284, 286, 290
Kamel, Hussein.................... 287
kamelomanie.................... 274
Kastner....................264, 265, 271, 274, 276, 284
Khamsin (Le) 70
Khartoum.................... 163
Khédivevi, 18, 29, 37, 43, 45, 59, 60, 65, 82, 112, 118, 124, 162, 163, 166, 171, 173, 190, 193, 199, 207, 209, 210, 211, 219, 221, 225, 231, 242, 254, 261, 269, 271, 277, 286, 287, 290, 292, 293, 297
Khédivial 37, 38, 94, 95, 98, 125, 210
Khordofan.................... 69
Kitchener 163, 167, 176, 178, 207, 210, 290, 292
Kruger.................... 215
Kyriacopoulo 120, 121, 169, 283
Laffon .... viii, 33, 34, 41
Lagarenne 114, 299
Lambert....................34, 263, 264, 265, 275, 287
Lambert-Hill, affaire.................... 263
Lampre.................... 117, 118, 119, 120, 122, 124, 125, 172
Landry.................... 37, 192
Lansdowne.................... 241
Le Bocain.................... 96, 97
Le Caire .viii, x, xii, xiii, 2, 13, 15, 18, 19, 21, 23, 25, 27, 31, 36, 37, 39, 43, 45, 62, 69, 70, 71, 72, 94, 95, 96, 108, 112, 114, 117, 119, 122, 123, 124, 125, 134, 136, 138, 142, 144, 152, 154, 156, 160, 163, 164, 165, 167, 168, 170, 192, 199, 205, 211, 215,217, 221, 223, 224, 225, 241, 250, 252, 253, 254, 263, 264, 266, 272, 274, 276, 277, 278, 279, 283, 286, 287, 288, 290, 294, 296, 297, 298, 299, 305, 313, 319, 329, 340
Le Caire, Barreau du.................... 168, 169
Le Caire, Cimetière Latin du Vieux.................... 298, 329

Le Chevalier 72
Lefebvre Saint-Ogan........ 271
Lefèvre-Portalis 169
Lesseps .... x, 35, 205
Levantins 17, 193, 273
Liban........ xiii, 202, 319, 325
Liwa (Al)........ 194, 250
Lloyd........ 64, 69, 70, 73
Lormand 69
Lorrain 249, 250, 252, 256, 271
Loti 119, 271
Loyson 122
Lumière, frères........ 167
Lusignan, de........ 126, 142
Lycée de Dar el Gamamiz........ 2
Lycée Tewfik 2
Mahdi........ 69, 267
Mahdistes........ 163
Malet........ 41
Mameluks 17
Mankarious 79
Manse 215, 216, 249, 250, 256, 261, 273, 275
Mansfield 80, 250, 254, 256
Marchand .... ix, 164, 167, 169, 176, 180, 184, 186, 188
Marchi........ 299
Mardrous bey 103
Maroc........166, 217, 218, 241, 242
Maronites 202
Martenot 1
Massoud effendi........ 190, 191
Méhémet Ali .... xii, xiii, 2, 17, 47, 51, 83, 207
Meloisey 1, 340
Menoufiya........ 253
Metz........ xiii
Metz, de 271
Meursault .... viii, xiii, 1, 7, 9, 201, 340
Milleray 1, 156
Milleret 1
Millevoye........ 125, 165
Minbar (Al) 191, 275
Moayad (Al)........vi, ix, 124, 190, 191, 193, 194, 195, 210, 215, 216, 217, 250, 254, 262, 266, 276
Mokattam (Al)........79, 190, 210, 253
Mokers........ 37, 69, 94, 115
Moll 35, 62
Molveau 319
Moncrieff 83
Monde Elégant (Le) 95
Monde Illustré (Le) 21, 23, 57
Monge........ 71
Moniteur de la publicité en Egypte (Le) 35
Moniteur Egyptien (Le)........ 31, 35
Morgan 217
Morvan 1, 95
Mosseri, Henri 319

Mosseri, Victor 74, 298
Mourès, Antoine 33, 44, 62, 65, 70, 80, 102, 106, 108, 110, 186, 188
Mourès, Fernand 37, 44, 102
Mourès, Rose (ép. Munier) .... ix, 102, 108, 110
Munier, Claude .... ix, 156, 158
Munier, Fernand .... x, 5, 296, 298, 313, 315, 317
Munier, Gabriel........ 325
Munier, Henri 5, 31, 95, 294, 296, 298, 299, 323, 325
Munier, Huguette xiv
Munier, Louise (ép. Grosdidier de Matons) 5, 296
Munier, Raymond 325
Mustapha pacha 112
Naguib 213
Nation (The) 276
Naurois 126
Nil (Le) 35, 127, 292, 293
Nimr 79, 190
Nouvelles (Les) 265, 291
Nubar pacha .... xiii, 17, 64, 66, 69, 72, 205, 210, 254
Omdurman 167
Ordre Royal Humanitaire de Mélusine .... ix, 126, 142, 144, 146, 148, 150
Orient (L') .... vii, x, 224, 256, 259, 261, 262, 265, 268, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 278, 279, 284, 285
Oriental Daily News (The) 261, 273
Orléans, d' 172
Osman bey 2, 33
Outrebon 31
Oziol 69, 217
Paillard 294, 319
Pain 70
Palestine 262, 274
Papillon (Le) 96, 113
Peltier bey 2, 74, 263
Petitjean 201
Phare (Le) 32, 33, 36, 291
Phare d'Alexandrie (Le) 31, 34, 65, 117
Phare de Port-Saïd (Le) 113
Phare du Bosphore (Le) 283
Philip 121
Philippart 215, 216
Picard 97, 160, 161, 162
Pichon 66
Plombières-lès-Dijon .... viii, 1, 11
Pompeo, di 273
Ponsignon 319
Porte, la .... xiv, 18, 31, 43, 162, 172, 199, 207, 211
Port-Saïd .... ix, 31, 35, 62, 102, 113, 186, 188, 192, 205, 215, 296, 299
Portugal .... x, 242, 243, 245, 247
Poutingon 70, 71
Progrès (Le) .... vii, 97, 120, 121, 127, 169, 264, 273, 274, 275, 283
Progrès Egyptien (Le) 292
Punch 55, 176, 178, 180, 182, 221
Py xiv, 13, 15, 76, 98, 100, 108, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 148, 150, 154, 156, 158, 174, 195, 205, 259, 301, 303, 307, 315
Pyramides (Les) .... vii, 36, 215, 216, 250, 265, 271, 275, 285, 286, 287, 288, 289

Quai d'Orsay 66, 165, 166, 265, 278, 283, 288
Ralli 72, 73
Réforme (La) 113, 114, 117, 166, 265, 275, 291
Réforme constitutionnelle, Parti de la 276
Renan 122
Réveil (Le) 298, 299
Reverseaux, de 95
Rhodes 222
Riaz pacha 33, 34, 35, 43
Ribot 278, 290, 291, 292
Richet 292
Risorgimento (Il) 113
Rochefort 119
Rumy 200
Sacré 31, 32
Sadic 200, 213, 214, 215, 296, 297
Saïd pacha 17, 31, 205, 289
Saint-René Taillandier 70, 71
Salim 118, 119
Santerre des Boves 69
Santorelli 96, 113, 279
Sanua 221, 231
Sauvage 271, 276, 277
Savary 69
Sékaly 275
Sérionne 97
Serrière 62, 65, 69, 70, 78
Séverine 124
Seymour 44, 162
Sfax 166
Shawish 287
Shérif pacha 69
Simond 114
Soudan vi, xii, 69, 70, 163, 176, 182, 199, 200, 201, 207, 210, 222, 223, 235, 267, 287
Soudan, Jehan 64, 66
Sphinx (Le) 115, 116
Stack 288
Strens, de 62, 69, 78, 115
Sultan 17, 18, 120, 172, 202, 209, 210, 211, 249
Syrie 273
Syrien 36, 193, 200, 274
Taillet 70
Takla pacha 169
Tantah 45
Tchad 164
Tel el Kébir 45
Tewfik 43, 65, 118, 214
Thibault 1
Tigrane 254
Touchard 34, 35, 62, 69, 102, 165, 166, 168, 169, 172
Touchatout II 34
Tournès 205
Transvaal 164, 165, 202, 211, 213, 222
Triboulet (Le) 117

Tribunaux Mixtes 18, 60, 81, 162, 163, 165, 241, 255, 267, 272, 273
Tunisie 166, 217, 290
Tunisien 216, 287
Turquie 44, 74, 82, 199, 201, 211, 221
Union des Agriculteurs 298
Union des professeurs français en Egypte 298
Union islamique (L') 168
Union Républicaine des Français du Caire 255
Vaujany viii, 1, 2, 13, 37, 65, 69, 102, 130, 132
Vauquelin 36
Védrines x, 294, 319, 323
Verdier 265
Vérité (La) 113
Vidal pacha 263
Vizetelly 34, 45, 53, 66, 73, 340
Wardani 288
Wassef 269, 274
Willcocks 165
Wiworth 273
Wollesley 163
www.archive.org iii, 340
Yehia pacha 287
Zeki pacha 82
Zualard 37

Notes

[1] Archives départementales de la Côte d'Or, *Registre paroissial de Meursault*, 30 octobre 1673. Le privilège est partagé avec les Maistrise, autres ancêtres des Munier « en tant qu'héritiers du Sieur Larcher, prêtre défunt ».

[2] Archives de la Côte d'Or, *Registre paroissial de Meloisey*, 29 mai 1728.

[3] Archives du Port de Toulon, *Registre d'écrou du bagne*, n° 3661 de 1679.

[4] Th. ZELDIN, *Histoire des passions françaises, 1848–1945,* Paris, Le Seuil, 1978, t. 1, p. 32–33.

[5] Evêché de Dijon, Registre des ordinations.

[6] La famille de Vaujany est originaire de l'Oisans, mais le père d'Henry, Alphonse, s'était fixé à Meursault, où étaient nés ses fils Jean-Baptiste dit Henry (1848), et François (1852), décédé sans postérité mâle. Du mariage d'Henry avec Anne Josserand (Grenoble, 23 septembre 1871), est né Armand (Ismaïlia 16 novembre 1872–Le Caire 6 juin 1884).

[7] Ville de Grenoble, état-civil, n° 201 du 23 septembre 1871.

[8] *Description de l'Egypte* (2 volumes), Paris, Plon, 1883–1885 ; *Histoire de l'Egypte*, Paris, Maisonneuve, 1885 ; *Vocabulaire français arabe,* Le Caire, Imprimerie Nationale de Boulaq, 1884 ; *Egypte et Afrique*, cours de géographie à l'usage des écoles, Alexandrie, Mourès, 1879 ; *Echos d'Orient*, poésies, Le Caire, A. Mourès, s.d.; *Recherches sur les anciens monuments situés dans le grand port d'Alexandrie*, Alexandrie, Pennasson, 1888.

[9] Décret khédivial du 27 mai 1880 créant une Commission de Réforme de l'Instruction Publique ; cf H. AMADOU, *L'enseignement français en Egypte,* Le Caire, Barbier, 1897.

[10] Sur l'Egypte que découvre Jules Munier, voir Victor SCHŒLCHER, *Journal de voyage en Egypte, 1844*, Paris, Mercure de France. Munier conservera toute sa vie les instructions imprimées distribuées par la Société de bienfaisance française aux français d'Egypte, et indiquant comment se prémunir contre le choléra (voir *hors-texte n° 7*). Le mal ravageait régulièrement le pays et emportait, en quelques heures, d'innombrables expatriés. On trouve un récit de l'épidémie de 1883, particulièrement virulente, dans Edward VIZETELLY, *From Cyprus to Zanzibar by the Egyptian Delta*, London, C. Arthur Pearson, Limited, 1901, Chapitre XVII. L'épidémie fit des ravages chez les égyptiens, dont l'auteur admire le stoïcisme face au fléau (« natives died in appalling numbers. . . . the[ir] stoic-like fortitude . . . to this frightful scourge was amazing ». Le mal foudroyait ses victimes et emporta jusqu'à 1200 personnes par jour. Un jeune soldat anglais qui but de l'eau contaminée à 14 heures ressentit sur l'heure les symptômes marquants du bacille et succomba le soir (p. 306). Les privilégiés recevaient comme traitement de la *chlorodyne*, des frictions, des bains chauds et des briques chaudes posées contre la plante des pieds. « Very few recovered » (p. 310). Les autorités tentèrent d'abord d'escamoter la nature de l'épidémie, jusqu'au moment où la réalité s'imposa. L'épidémie se déclara au printemps et fut finalement balayée par la crue du Nil en été. Le récit de Vizetelly rappelle ceux des contemporains de la peste. Vizetelly était un journalise anglais qui séjourna quelques années en Egypte et travailla au *Egyptian Gazette* puis au *Times of Egypt*. Son livre est d'autant plus intéressant qu'il y parle des journaux et de certains personnages qui parsèment ce récit, malheureusement sans mentionner Munier. Il va de soi que sa perspective est en tous points celle d'Albion. Les dernières pages de son livre sont en particulier d'une surprenante et virulente francophobie, du moins aux yeux d'un lecteur moderne. On trouve son livre en ligne sur Google Books et archive.org (illustrations).

[11] *L'Egypte*, 12 septembre 1906.

[12] Ali pacha Moubarak, auteur de *Al Khitat al Taufiquiya*, ou *Description du règne de Tewfik*. Ingénieur formé en France, Ali pacha Moubarak est ministre des Wafks en 1878, des Travaux Publics en 1882, et de l'Instruction Publique en 1891. On trouvera son portrait dans *L'Illustration* du 14 octobre 1882.

[13] *L'Etendard Egyptien*, 16 juillet 1907.

[14] *3ème Rapport à S.A. le Khédive sur l'enseignement public en Egypte, année 1887*, Ministère de l'Instruction Publique, Le Caire, Imprimerie Nationale, 1888. Voir aussi YACOUB ARTIN PACHA, *Considérations sur l'Instruction Publique en Egypte*, Paris, Leroux, 1890.

[15] On en trouvera une énumération assez complète dans G. HANOTAUX, *Histoire de la Nation Egyptienne*, Paris, Plon, 1936, volume 7, p. 170 ; consulter également P. GIFFARD, *Les Français en Egypte*, Paris, Havard, 1883, et R.S. LAKHANY, *Quelques Français d'Egypte, vol. II, XIXème siècle*, Alexandrie, L'Atelier, 1976.

[16] Les Capitulations trouvent leur origine dans les actes accordés à partir du XVème siècle, par les Sultans de Constantinople et d'Egypte, aux ressortissants de tel ou tel Etat chrétien, pour leur permettre de séjourner et de commercer dans les ports de l'empire ottoman. Charles IX obtint pour les Français, en 1569, des capitulations valables pour tout l'Empire. Par cet acte, la France se voyait reconnaître le privilège de représenter, à l'occasion, les intérêts des étrangers qui, sans appartenir à une nation dotée de capitulations, se livraient au commerce dans les Echelles du Levant. Limitées d'abord aux Génois et aux Vénitiens, les capitulations sont étendues aux Anglais et aux Hollandais au début du XVIème siècle, après qu'ils aient quelque temps commercé sous la protection de la bannière française. En 1604, la France obtient le droit de protéger les religieux latins et les pèlerins séjournant à Jérusalem. En 1673, elle obtient le droit de protéger également tous les étrangers que les Français déclarent prendre sous leur protection, à quelque nation qu'ils appartiennent. Les Russes et les Autrichiens ayant obtenu, à leur tour, dans les premières décennies du XVIIIème siècle, certains droits de protection des Chrétiens dans les Lieux Saints, la France obtient, en 1740, par de nouvelles Capitulations (celles-ci étaient des actes gracieux renouvelables, et non des traités), une reconnaissance relativement formelle de son droit de protéger les Chrétiens, qui servit de fondement au « protectorat », maintes fois affirmé par la France, sur la Chrétienté orientale. Les capitulations de 1740 devaient rester en vigueur jusqu'en 1923 dans l'Empire Ottoman, et jusqu'en 1948 en Egypte, sous la forme des Tribunaux Mixtes.

Sur la matière, consulter G. PELISSIE du PANSAS, *Le régime des Capitulations dans l'Empire Ottoman*, Paris, 1902 ; elle est, de plus, en plus ou moins de détail, traitée dans la plupart des ouvrages sur l'Egypte parus dans la seconde partie du XIXème siècle.

[17] Earl of CHOMER, *Modem Egypt*, Londres, MacMillan, 1908, vol. 2, p. 249–250. Un consul de France écrivait dans un rapport : « Les Européens d'Egypte ont perdu tout sens du juste et de l'injuste » (cité par F. CHARLES-ROUX dans G. HANOTAUX, *op. cit*. note 15, t. 6, p. 225). Cf H. COUVIDOU, *Etude sur l'Egypte contemporaine*, Le Caire, Barbier, 1873 ; mais l'auteur attribue tous les mérites de l'influence française en Egypte aux seuls français arrivés dans le pays pour la construction du canal de Suez ; cela devait irriter leurs prédécesseurs, qui n'étaient quand même pas tous des exploiteurs. On peut consulter également, mais avec prudence, le roman d'E. ABOUT, *Ahmed le Fellah*, Paris, Revue des Deux Mondes, 1869, paru ensuite en librairie sous le titre *Le Fellah*, *souvenirs d'Egypte*. Il est analysé par J.M. CARRE, dans *Voyageurs et écrivains français en Egypte*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1932 et 1956, vol. II, p. 267–297. L'ouvrage avait été commandé à E. About par Nubar pacha, Premier Ministre, comme l'a révélé F. VAN DEN BOSCH dans *Les dessous politiques d'un roman sur l'Egypte*, in *La Semaine Egyptienne*, 1929–1930, p. 21. C'est le cas de dire que l'indignation d'About était de commande. . . . Ceci étant, Munier lui-même va s'élever trop souvent contre les abus des Européens, ou assimilés, pour que le problème de leur attitude n'ait pas été très réel.

[18] Nubar PACHA, *Mémoires*, Librairie du Liban, 1983, p. 66.

[19] Cf J. CATTAUI PACHA, *Le khédive Ismaïl et la dette de l'Egypte*, Le Caire, Misr, 1935. Consulter M. SABRY, *L'Empire égyptien sous Ismaïl et l'ingérence franco-anglaise*, Paris, Geuthner, 1938 ; E.S. AMAD, *La Question d'Egypte*, Paris, 1938 ; G. DOUIN, *Histoire du règne du khédive Ismaïl*, Rome-Le Caire, 1933–1938, pour ne citer que les ouvrages les plus aisément accessibles. La matière a été abondamment traitée.

[20] Baron des MICHELS, consul de France, cité par J. BERQUE, dans *L'Egypte, impérialisme et révolution*, Paris, Gallimard, 1967.

[21] P.V. VALIKOTIS, *The Modem History of Egypt*, Londres, Weidenfeld et Nicholson, 1969, p. 74 *et sq*. : « Ismaïl pacha était obsédé par l'ambition de transformer l'Egypte en pays européen, et de faire de sa capitale, Le Caire, une brillante cité européenne » (p. 78).

[22] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Archives, Egypte, Le Caire, 22 mars 1876.

[23] O. AUDOUARD, *Les mystères de l'Egypte dévoilés*, Paris, Dentu, 1865, p. 475 ; Comte de CHAMBORD, *Journal de voyage en Orient, 1861*, Paris, Tallandier, 1984, p. 257 : « Du grand au petit, dans l'Etat comme dans sa maison, c'est un pillage organisé qui est véritablement déplorable ».

[24] Ch. de FREYCINET, *La question d'Egypte*, Paris, Calmann-Lévy, s. d., 1905, p. 138 *et sq*. Ouvrage essentiel et fort bien écrit, mais aussi plaidoyer *pro domo*.

[25] Ch. de FREYCINET, *op. cit*. note 24, p. 143 *et sq*. L'accord sur la réforme est ratifié par la Chambre des Députés française le 17 décembre 1875 ; le *Guide Joanne, Orient*, de 1878, donne le texte du nouveau règlement d'administration judiciaire, p. 165. A partir de 1877, *La Gazette des Tribunaux Mixtes d'Egypte*, recueil de jurisprudence, se publie à Alexandrie, où paraît depuis 1875 la *Jurisprudence des Tribunaux de la Réforme, Recueil officiel*.

[26] Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1935, 62 p. Est désigné dans ce qui suit par le terme MUNIER, suivi de la pagination.

[27] Jules Munier, *La Presse en Égypte (1799–1900), Notes et Souvenirs*, Le Caire, Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 1930. La seule bibliothèque publique qui semble en posséder un exemplaire est celle de l'Institut français au Caire. Cet exemplaire semblait perdu en 2016. Un exemplaire electronique est disponible sur archive.org.

[28] Munier, p. 1. C'est en fait « *Le Courrier de l'Egypte* » qu'il faut lire. La collection complète du numéro 1 au numéro 115 est à la Bibliothèque Nationale du Caire (Per 539), et à la Bibliothèque publique de New York. Consulter G. BOUSTARQ, *The Press during the French expedition in Egypt*, Cahiers d'Histoire égyptienne, Le Caire, mars 1954 ; AMIN SAMI WASSEF, *L'information et la presse officielle en Egypte jusqu'à la fin de l'occupation française*. Le Caire, Institut français d'archéologie, Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire, tome XVII, 1975. *La Décade égyptienne* se trouve en deux collections à la Bibliothèque Nationale du Caire (Per 545 et 672), et en une collection à la bibliothèque de la Société de Géographie ; six bibliothèques américaines en ont aussi des exemplaires (cf *Union List of Serials, I*).

[29] *L'Echo des Pyramides* est créé en 1827 à Alexandrie par un Français, Bousquet Deschamps, sur l'invitation de Drovetti, consul de France. Quatre numéros paraissent avant que la fondateur, qui a des difficultés avec les autorités locales, ne se replie sur Smyrne, d'où il lance des attaques contre Méhémet Ali (J.J. LUTHI, *Introduction à la littérature d'expression française en Egypte, 1795–1965*, Paris, L'Ecole, 1974, p. 78). On n'en connaît aucune collection. *L'Evènement égyptien*, fut créé pour répondre à *L'Echo des Pyramides*. On n'en connaît pas non plus de collection. Quant au *Moniteur Egyptien*, il a paru pendant huit mois d'août 1833 à mars 1834, sous la direction de Camille Turle. Il défendait Méhémet Ali contre le Sultan. La Bibliothèque du Congrès à Washington en conserve trois numéros, qui sont les seuls exemplaires connus (Périodiques 5147, Microfilm 867). Sur cette période héroïque du journalisme, le professeur K. SABAT, de l'Université du Caire, a donné d'intéressantes précisions dans un numéro du *Progrès Egyptien*,

intitulé *Regards sur la France*, du 25 novembre 1982. On n'a pas pu, malheureusement, consulter l'ouvrage de M. NAGUIB ABOUL NEIL, *La presse française en Egypte depuis ses origines jusqu'à la fin de la révolution d'Orabi*, publié au Caire en 1953.

[30] *Courrier Egyptien*, 3ème année, n° 22, 9 avril 1881, sous le titre « *L'Egypte anecdotique* ». Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 540.

[31] A. SACRE et L. OUTREBON, *L'Egypte et Ismaïl pacha*, Paris, Hetzel, 1865. L'ouvrage est très partial et surtout méprisant, et de façon désagréable. Il a été très mal reçu en Egypte, où il circulait, semble-t-il, sous le manteau. Mais cela ne signifie pas qu'il soit entièrement inexact et sans intérêt ; et il donne la mesure de la manière dont les étrangers voyaient les Egyptiens, avec tous les préjugés de l'époque. Depuis, des œuvres sérieuses ont rétabli les faits. Consulter, outre les ouvrages cités dans la note 19, P. CRABITES, *Ismail, The maligned Khedive*, Londres, Routledge and Sons, Ltd, 1933, et A. SHAFIK PACHA, *L'Egypte moderne et les influences étrangères*, Le Caire, Misr, 1931 (nombreuses et utiles illustrations).

[32] Au combat de Buzenval, le 19 janvier 1871, la dernière tentative de percée de l'armée assiégée dans Paris.

[33] *Le Phare d'Alexandrie* : aucune collection connue, mais des extraits sous la cote 3501/18 à la Bibliothèque de l'Institut d'Egypte, au Caire, qui en attestent l'existence en 1865. Quelques numéros sur PFEnum.

[34] 22 juin 1881, cf note 30.

[35] L'une des figures dominantes du monde des affaires d'Alexandrie, Edouard Dervieu appartenait à une famille de la région lyonnaise, fixée à Marseille, et qui avait des intérêts en Algérie. Il fut agent des Messageries Maritimes en Grèce, en Syrie, et enfin en Egypte. Notable français dès 1856, Directeur de la Compagnie Medjidieh, il devient banquier d'Ismaïl pacha et y perd des sommes considérables. Il rentre en France et devient banquier à Paris (1824–1905). Biographie et portrait dans *La Correspondance égyptienne illustrée* du 1er janvier 1895 (Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 532). La matière est traitée en détail par D.S. LANDES, *Bankers and Pashas*, *International Finance and Economic Imperialism in Egypt*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1958.

[36] J. GROSDIDIER de MATONS, *Un Tallardien méconnu, Antoine MOURES, imprimeur et éditeur français en Egypte (1827–1887)*, Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes Alpes, 1981, p. 10–57.

[37] Secrétaire de la Commission d'enquête sur les finances égyptiennes en 1878 ; Ministre de l'Intérieur dans le cabinet Nubar de 1878 dit « cabinet européen », à cause de la présence de ministres européens. Exilé par le Khédive Ismaïl en avril 1879 ; rappelé par son fils, le Khédive Tewfik, à la fin de la même année, et nommé Premier Ministre ; remplacé par Shérif pacha en 1882 ; de nouveau Premier Ministre en 1888–1889, démissionne après avoir résisté à Sir Eveling Baring sur la réforme des tribunaux indigènes. De nouveau Premier Ministre en 1893–1894, il sera toujours opposé à l'occupation, et soutiendra le mouvement nationaliste. En 1911, il présidera le Congrès Musulman, qui niera la nécessité d'accorder à la minorité copte un statut particulier. On trouvera son portrait dans *L'Illustration* du 14 octobre 1882.

[38] J. NINET, *Lettres d'Egypte*, Paris, C.N.R.S., 1978, p. 261, avec référence aux archives des Affaires Etrangères, volume 1 (Egypte) ff. 459–461.

[39] *Courrier Egyptien*, 22 juin 1881, Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 540.

[40] Osman 1er Gazi (1259–1326), fondateur de la dynastie ottomane.

[41] MUNIER, p. 3. Voir l'arrêt de la cour d'appel d'Alexandrie, du 5 juin 1884, *Gouvernement Egyptien contre Laffon*, Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Politique intérieure, Dossier général, vol. III, Dépêche politique du 25 août 1909 (disponible aussi *in Jurisprudence des tribunaux de la réforme en Egypte*, Recueil Officiel, 1ère Partie, Tome Neuvième, Année Judiciaire 1883–84, p. 143–147). Voir aussi les lettres relatives à l'expulsion de Laffon *in Archives Diplomatiques, 1880–1881*, 2ème Série, Tome III,

Paris, Féchoz et Letouzey, p. 302–305, 310–311. Laffon passa au *Figaro*, de là au *Gaulois*, puis au Comptoir National d'Escompte, à la Banque de Paris, et enfin chez MM. de Rothschild Frères. Sa carrière pouvait faire des envieux parmi les collègues besogneux qu'il avait laissé derrière lui au Caire.

[42] E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 63–64.

[43] (i) MUNIER, p. 25–26. (ii) Octave BORELLI, avocat du gouvernement égyptien de 1883 à 1885 (voir note 77) agit comme Touchard, renseignant l'Agent de France sur les faits dont il a connaissance. Mais ce zèle peut lui avoir coûté son poste. (iii) né en 1844, le comte Jules-Henri d'Aubigny fera carrière en Europe et sera chargé d'affaires à Munich, en 1897.

[44] MUNIER, p. 2. Aucune collection connue.

[45] Toutefois, J. MILLIE avait publié dès 1866, Alexandrie, un *Plan-Indicateur d'Alexandrie, avec liste des habitants et de leurs adresses*, précieux document qui se trouve à la bibliothèque de l'Institut d'Egypte au Caire. Millie a accusé Lavernay, dans son édition de 1867, de l'avoir plagié dans sa publication.

[46] J.J. LUTHI, *Aperçu sur la presse d'expression française, 1798–1978*, Alexandrie, L'Atelier, 1978 ; J.M. CARRE, *op. cit*. note 17, t. II, p. 317–318. La collection complète existerait à la bibliothèque de l'Institut d'Egypte.

[47] Créé en 1874 à Alexandrie par Antoine Mourès, futur beau-père de Jules Munier, transféré au Caire en 1878. Mourès le dirigera jusqu'en 1878. Il deviendra le *Journal Officiel du Gouvernement Egyptien* en 1881.

[48] Cf note 38.

[49] (i) MUNIER, p. 3–4 ; (ii) Devient le *Phare Egyptien* en 1923 et disparaît en 1965 ; (iii) Shérif pacha est Premier Ministre en 1879, après le renvoi du « ministère européen » par le Khédive Tewfik. Il est remplacé après quelques mois par Riaz pacha rappelé d'exil. A la fin de l'année, il participe à la rédaction du premier manifeste, du reste modéré, des nationalistes égyptiens. Il est de nouveau Premier Ministre en 1881 et, comme Riaz pacha, entre en conflit avec les occupants, sur l'application de la doctrine de Granville et l'obligation dans laquelle il se serait trouvé de suivre automatiquement les avis du Consul Général de Grande-Bretagne ; il démissionne donc en 1884 sur la question du Soudan.

[50] voir note 38.

[51] Selon Vizetelly, Vauquelin avait rejoint Laffon à *L'Egypte*, qui bénéficiait du soutien financier de Riaz pacha. Les deux hommes se querellèrent et Vauquelin partit fonder un journal rival avec l'imprimeur Jablin (N.D.R. sans doute *Le Courrier Egyptien*). La querelle se mua en duel, et le pauvre Vauquelin « was run through the neck ». E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 63.

[52] Lettre de Léon Jablin au Ministre des Affaires Etrangères, du 17 mars 1910. Archives des Affaires Etrangères, Paris, Egypte, Correspondance politique, Presse, Volume V.

[53] MUNIER, p. 6. Consulter A. TAGHER, *Origine et développement du Journal Al Ahram*, Le Caire, Cahiers d'histoire égyptienne, 1952, p. 259–271 ; L. ZOLONDEK, *Al Ahram*, in Die Welt des Islam, XII (1909), p. 182–185 (en anglais).

[54] Ch. SCHEMEIL, *La Presse d'Egypte*, Livre d'or de *La Réforme*, Alexandrie, 1945, p. 282.

[55] *Idem*.

[56] MUNIER, p. 7–8 et 31. *Le Fanous* et *Le Darabouk* n'ont pas été les premiers journaux satiriques. James Sanua, qui publiera le *Journal d'Abou Naddara*, avait créé avant 1876 *Le Moustique* ou même *Moustiqueur*, en français, *L'Occhialino* en italien et *Le Bavard égyptien* en huit langues. On relève également le *Karagoz*, feuille satirique publiée par Jablin en 1876, et *L'Ezbékieh* de Barbier en 1873. Le Khédivial, dont il est question, était le premier opéra du Caire, construit à l'initiative du Khédive Ismaïl

pour celébrer l'ouverture du Canal de Suez. Un incendie le détruit en 1971. Il ne faut pas confondre le Théâtre Khédivial avec le Théâtre de l'Ezbékieh. Ce dernier faisait partie du parc éponyme qui offrait des spectacles en hiver, mais aussi en été, en plein air. Ces deux bâtiments n'étaient pas loin l'un de l'autre.

[57] Munier désigne par « colonie » l'ensemble des personnes d'une même nationalité résidant au Caire, et non pas une contrée occupée et administrée.

[58] Confié à son gendre Marcel Grosdidier de Matons (1885–1945), il a malheureusement été détruit avec les papiers de celui-ci, à Metz en 1943–1944.

[59] G. HANOTAUX, *op. cit*. note 15, *passim* in vol. 7 « *L'Egypte, de l'occupation anglaise à l'indépendance égyptienne* ». La Porte limite les pouvoirs de Tewfik, pour reprendre une partie des concessions faites à Ismaïl, en matière financière notamment. La « Porte » ou la « Sublime Porte » désigne le pouvoir Ottoman à Constantinople.

[60] Pratiquement la moitié des recettes fiscales, soit 4 millions de livres par an, iront à l'amortissement de la dette, qui absorbera les recettes des chemins de fer, des postes et télégraphes, du port d'Alexandrie, du domaine du Khédive, du monopole des tabacs et des douanes. Le total de la dette est arrêté à 86 millions de livres.

[61] Souvenirs inédits de François CASSEGRAIN, maître armurier, beau-frère de Rose Mourès, elle-même épouse de Jules Munier, et gendre d'Antoine Mourès, imprimeur et éditeur. Ils sont reproduits avec l'autorisation de mon cousin Raymond VENDE, qui en possède un exemplaire et qui doit être ici remercié.

L'affolement dont fait état Cassegrain était d'autant plus justifié qu'à Alexandrie, des Grecs et Levantins réfugiés à la Zaptié ou Préfecture de Police y avaient été massacrés à la baïonnette par les moustaphazins (agents de police). Les Européens restés à Alexandrie, en assez grand nombre, ont embarqué ensuite sur le transport *Péluse*, transformé en hôtel flottant, qui s'est tenu au large pendant le bombardement par la flotte anglaise (voir *L'Illustration* du 29 juillet 1882).

[62] Ch. de FREYCINET, *op. cit*. note 24, p. 280.

[63] H. de VAUJANY, *Histoire d'Egypte*, Paris, Maisonneuve, 1885, p. 421. Incontestablement, les Levantins avaient plus à craindre que les Européens. *L'Illustration* du 29 juillet 1882 montre des réfugiés d'Egypte à Marseille, juifs pour la plupart. Elle mentionne le massacre de deux employés du cadastre à Tantah, mais H. de Vaujany cite l'*Egyptian Gazette*, journal anglais d'Alexandrie, mentionnant des « raffinements de cruauté » à cette occasion.

[64] Le gouverneur du Caire était Ibrahim Fenzi bey, colonel d'infanterie, officier ferme et efficace, nommé par Arabi pacha, le khédive Tewfik ayant quitté Le Caire pour le palais de Ras El Tin à Alexandrie. *L'Illustration* du 22 juillet 1882 fait état de 52 Européens morts au Caire, ce qui est inexact. Le calme fut maintenu et le gouverneur fut assisté dans sa tâche par Monge, consul de France, et par Machon, le médecin du Consulat, qui s'employèrent à rassurer leurs compatriotes. On trouvera leurs portraits dans *L'Illustration* du 5 août 1882.

[65] Arabi pacha s'était engagé à maintenir l'ordre à Alexandrie, ce qu'il ne put faire. Pendant sa retraite sur Le Caire, il donna des exemples de modération et d'humanité, accueillant des Européens dans son camp pour les protéger. Sa conduite à Tel el Kébir fut peu glorieuse, et l'opinion générale est que les choses avaient été négociées à l'avance pour lui permettre de sauver les apparences. Moyennant quoi, il fut seulement condamné à l'exil aux Seychelles, dans des conditions convenables à tous égards. Consulter, avec la liste des sources, A. GREISS, *La crise de 1882 et le mouvement Orabi*, *dans* les Cahiers d'histoire égyptienne, Le Caire, mars 1953, p. 47–74. Voir en particulier M. SABRY, *La genèse de l'esprit national égyptien, 1863–1882*, Paris, 1933.

[66] E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 162–163. C'est aussi une référence au discours « *Civis Romanus sum* » de Lord Palmerston après l'incident Don Pacifico.

[67] MUNIER, p. 9.

[68] Chambre des Communes, 24–27 juillet 1882 ; Ch. de FREYCINET, *op. cit*. n. 23, p. 329.

[69] Georges Levenson Grover, 2ème comte Granville (1815–1891), libéral, Secrétaire d'Etat au Foreign Office de 1880 à 1885.

[70] Ch. de FREYCINET, *op. cit*. note 24, p. 329. La circulaire confirme les déclarations de Gladstone aux Communes le 10 août 1882.

[71] *Idem*, p. 336.

[72] *Idem*, p. 338. Il avait remplacé Duclerc, lui-même successeur de Freycinet le 7 août 1882, et qui avait démissionné le 28 janvier 1883.

[73] Sir Auckland COLVIN, (1838–1908), *The Making of Modem Egypt*, Londres, 1906, cité in G. HANOTAUX, *op. cit*. note 15, p. 619.

[74] *Idem*.

[75] J. BERQUE, *op. cit*. note 17, p. 127.

[76] Ch. SCHEMEIL, *op. cit*. note 54, p. 283.

[77] Octave Borelli bey (Marseille 1849–Paris 1911), licencié en droit, conseiller de préfecture, sous-préfet, avocat conseil du Ministre des Finances égyptien en 1879, Chef du contentieux de la Présidence du Conseil en 1880, chargé de la réorganisation de la justice en 1882, avocat du gouvernement jusqu'en 1885. Auteur de la « *Législation égyptienne annotée* », membre de l'Institut d'Egypte et de la Société de Géographie. Il achète *Le Bosphore Egyptien* en 1884 et y écrit 169 articles plus tard réunis en un ouvrage, « *Choses politiques d'Egypte* », paru en 1896. Républicain gambettiste et laïcisant, il évolue peu à peu dans un sens favorable aux Anglais, au fur et à mesure qu'il s'associe aux intérêts financiers locaux. Cette évolution, que Munier (MUNIER, p. 25) appelle « la troisième manière du *Bosphore* », amène la chute du journal par désaffection de son audience habituelle, et sa disparition en 1894. Borelli rentre alors en France. Bibliographie : GARCIN F., *Un notable français du Caire à la fin du XIXème siècle, in* Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n° 30, cité in *L'Orient des Provençaux dans l'histoire*, Archives départementales, Marseille, 1982, p. 378–80; C. ROMAN d'AMAT, *Dictionnaire de biographie française*.

[78] MUNIER, p. 9 à 11 et p. 21.

[79] Selon Vizetelly, un journal bilingue au Caire tiré à 1.000 exemplaires aurait pu être rentable. 1500 exemplaires auraient fourni un « joli petit revenu pour une personne ». E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 327.

[80] MUNIER, p. 22 à 24. Aucune collection connue. Ne pas confondre avec le journal du même nom, qui commence à paraître en 1897, *infra*, p. 156.

[81] E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 325–326.

[82] Voir note 52. Vizetelly place *Le Courrier d'Egypte* à Alexandrie. Il raconte un épisode loquace qui aurait contribué à la fin du *Courrier*, trop long et trop hors-sujet pour cette note. E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 328–330.

[83] Mohamed Ahmed, prédicateur et ascète (1844–1885), se proclama Mahdi (« l'Inspiré ») au Soudan en 1881. Trois expéditions égyptiennes contre lui échouèrent, la troisième, commandée par le général britannique Hicks, en congé de l'Armée des Indes, étant écrasée à Khordofan, où Hicks est tué. Cette défaite fut suivie en 1885 du désastre de Khartoum qui vit la mort du général Gordon. Le Soudan est alors abandonné aux Mahdistes, puis aux Derviches leurs successeurs, et sera lentement reconquis de 1889 à 1899.

[84] Sir Eveling Baring (1841–1917), puis Lord Cromer, fils cadet de Henry Baring, parlementaire, d'une famille distinguée d'origine allemande, anglaise depuis 1717. D'abord officier d'artillerie, puis haut fonctionnaire aux Indes, il est représentant des porteurs anglais d'obligations de la dette égyptienne à la Caisse de la Dette en 1877. Il est consul général au Caire en 1883 et Agent, ou Ministre, de Grande-Bretagne. Anobli comme 1er comte de Cromer en 1901, il démissionne en 1907, en désaccord avec le cabinet libéral de Campbell-Bannermann sur l'affaire de Denchawai *(infra.*, p. 241).

[85] Nubar pacha (Smyrne 1825–Paris 1899), Chrétien d'origine arménienne, neveu de Boghos bey Youssoufian, Premier Ministre de 1884 à 1888 et de 1894 à 1895. En 1867, ministre des affaires étrangères, il avait présenté le rapport qui avait conduit à la réforme judiciaire. Elevé par un oncle déjà employé dans un consulat britannique, Nubar pacha penchait fortement en faveur de l'Angleterre, mais il s'est défendu d'être francophobe. Visitant l'Angleterre en 1877, il avait plaidé en faveur d'un protectorat britannique, ce qui ne l'empêcha pas, devenu Premier Ministre, d'entrer en conflit avec des conseillers anglais, jugés par lui trop envahissants, tels Clifford Lloyd au Ministère de l'Intérieur, qui dut quitter l'Egypte en 1884. Voir E. BERNARD, *Nubar pacha, Notes et Impressions*, Le Caire, L'Egypte, 1904 ; J. TAGHER, *Nubar pacha et la réforme judiciaire*, et *Portrait psychologique de Nubar pacha*, Cahiers d'Histoire Egyptienne, Le Caire, 1949, p. 353–412.

[86] J.C.B. RICHMOND, *Egypt, 1798–1952*, Londres, Methuen, 1977, p. 140.

[87] MUNIER, p. 11–13. L'auteur écrit que « Clifford Lloyd avait succédé à Lord Dufferin comme Haut-Commissaire anglais », ce qui est évidemment inexact.

Olivier Pain, que Munier mentionne ici, était un journaliste socialiste, communard déporté à la Nouvelle-Calédonie, dont il s'était échappé. Amnistié en 1879, il couvrait *L'Intransigeant* en Egypte. Sa mort causa de vives réactions en France, les milieux anglophobes accusant la Grande-Bretagne de l'avoir fomentée. Munier ne semble pas avoir retenu ces rumeurs ; il écrit :

> Pauvre Olivier Pain ! Peu de temps après, il disparaissait dans les ténèbres du Soudan.
>
> Nous l'avions tous dissuadé de risquer l'aventure, car le haut Nil, d'Assouan au Sennaar était en révolte ; c'était pour lui une raison de plus de poursuivre sa route ; le péril l'attirait. Presque en même temps notre ami Herbin, tout jeune alors — vingt-cinq ans à peine, — partait pour Khartoum. Le gouvernement français lui avait accordé le titre de consul s'il réussissait à pénétrer dans la capitale du Soudan. Il partit avec la témérité de son âge et de sa race ; il parvint à Khartoum trois ou quatre jours avant la chute de celle ville. Gordon, qui l'avait accueilli avec une franche sympathie, averti qu'une flottille anglaise venait à son secours, envoya Herbin et Stewart à sa rencontre. Herbin logeait chez un omdeh quand il fut massacré. La flottille était, en effet, en route et se trouvait alors à Berber. Olivier Pain était resté à Khartoum, où il fut fait prisonnier par le Mahdi, qui lui laissa une liberté relative, sans toutefois se départir d'une étroite surveillance. Olivier Pain mourut de fièvre.
>
> La colonie française ressentit vivement la perte de ces deux belles intelligences.

Vizetelly attribue la rumeur que Lord Kitchener aurait fait secrètement mettre Olivier Pain à mort à un avocat français véreux du Caire et les dirigeants du *Bosphore*, animés par une ardente anglophobie ou l'espoir du chantage. Toujours selon cet auteur, Pain, dont il reconnait le courage (« pluck »), fut mal accueilli par le Mahdi et mis sous surveillance. Il attrapa la dysenterie et tomba évanoui de son chameau lors d'une marche. Ses gardes l'enterrèrent sur le champ dans une tombe peu profonde, sans doute encore vivant. Vizetelly (comme sans doute aussi Munier) se fie au témoignage du missionnaire catholique autrichien Josef Ohrwalder dix ans prisonnier du Mahdi qui, après son évasion, disculpera Lord Kitchener. Vizeletty conclut que l'épisode montre « jusqu'où les français iront, soit pour des motifs sordides, soit menés par leur haine aveugle et tenace de la race anglo-saxonne ». E. VIZETELLY, *op. cit.* note 10, p. 271–272. Comme le montre ce livre, ces accusations d'anglophobie ne manquaient pas de fondement.

Nubar pacha raconte dans ses mémoires « l'anecdote suivante, vraie ou fausse », selon laquelle

> un souscripteur s'était présenté au guichet de la compagnie [du Canal de Suez] pour souscrire à *l'isthme de Suède* ; lorsqu'on lui expliqua qu'il n'y avait pas d'isthme de Suède, et qu'il s'agissait nullement de la Suède : « Que m'importe, avait-il répondu, c'est contre les Anglais que l'entreprise est dirigée et j'y souscris. »

N. PACHA, *op. cit.* note 19, p. 228.

[88] « *Affaire du journal Le Bosphore Egyptien* », Documents diplomatiques français, Paris, Imprimerie Nationale, 1885. L'arrêté du 8 avril 1885 supprimait le journal (suspendu le 29 février) pour « avoir diffusé des nouvelles alarmantes et erronées et exprimé des appréciations contraires à l'ordre public ». L'imprimerie rouvrira dès le 3 mai 1885 et le journal « à ses risques et périls » le 20 mai 1885. Le *Bosphore* est traité avec mépris dans « *The Question of Egypt in Anglo-French relations, 1875–1904* », par L.J. KEEGAT, Edimburgh Pembroke, 1922. « Ce journal était un canard ramassant ses informations dans la boue », écrit l'auteur. Mais il est clair qu'il n'a jamais lu un numéro du *Bosphore*, qu'il ne connaît que par des sources anglaises. Il ne cite même pas les extraits du journal publiés par Borelli dans « *Choses politiques d'Egypte* » (voir note 77*)*. Le mémoire rédigé par les avocats français du Caire, que mentionne Munier, et à la rédaction duquel Borelli avait dû prendre une part importante, est précisément reproduit dans cet ouvrage, p. 142 *et sq*. Vizetelly n'est aussi pas tendre envers le *Bosphore*. Il affirme avoir mis à jour une lettre de Serrière, sur papier à en-tête du *Bosphore*, adressée à Vauquelin, en sa qualité de Censeur de la presse européenne, offrant de mettre le *Bosphore* à la disposition d'Arabi pour une somme d'argent. Vauquelin, puis Jablin, auraient précieusement gardé l'épître pour prévenir une éventuelle attaque de Serrière. Vizetelly fit montrer la lettre à Chérif pacha et la publia avec fracas dans son *Egyptian Gazette*. E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 235–236. Cette publication contraint Serrière à vendre le *Bosphore* à Borelli. *Idem*, p. 240. Ailleurs, Vizetelly mentionne « mon ami Serrière, l'imprimeur français ». *Idem*, p. 338. Toujours selon Vizetelly, Borelli aurait reçu la Légion d'honneur « for the service of abusing us English in the *Bosphore Egyptien*. » *Idem*, p. 256.

[89] Journal créé en 1880 et en circulation jusqu'à au moins 2015. Bibliothèque Nationale, Le Caire, Per 182 (1883–1892), et Bibliothèque du Congrès, Washington, (1900 *et sq*.).

[90] MUNIER, p. 4.

[91] Pas un mot sur Louis Clerc dans VIZETELLY.

[92] E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 337.

[93] On n'a pu mener aucune recherche dans les archives conservées à la citadelle du Caire. L'ouvrage de J. DENY, *Sommaire des archives turques du Caire*, Le Caire, Société de Géographie, 1930, n'éclaire pas la question.

[94] En possession de Claude Py-Munier (2019). Cf hors-texte, et commentaires par L.K. (Louis KEIMER) in Cahiers d'histoire égyptienne, Le Caire, 1953, p. 75–76.

[95] Lettres du 9 mai 1889 et du 6 septembre 1890, Archives Claude Py-Munier.

[96] *L'Egypte*, 4 novembre 1906, Bibliothèque Nationale, Le Caire, Per 180.

[97] Lettre signée de A. WALBERG Bey, Inspecteur, en date du 14 juillet 1890. Archives Claude Py-Munier.

[98] Lettres de Marcel Grosdidier de Matons, son gendre, en date du 10 novembre 1911. Fiez-vous aux historiens ! (Archives Jean Grosdidier de Matons, Washington, DC).

[99] MUNIER, p. 26–27.

[100] D'après la notice nécrologique parue dans le *Bosphore* du 6 septembre 1887, il se serait déplacé le long d'une corniche extérieure à son logement, pour amuser ses jeunes enfants et leur faire croire qu'il pouvait entrer dans la pièce sans passer par aucune porte. Il serait tombé dans le vide pendant ce dangereux exercice.

Munier semble insinuer qu'il se serait suicidé. Serait-ce à cause des dettes qui l'accablaient ? Vizetelly raconte que Serrière perdit son équilibre un dimanche matin en sautant d'un balcon à l'autre au troisième étage de son immeuble, et se fracassa le crâne au sol. Il évoque aussi la possibilité d'un suicide provoqué par la personnalité harcelante de son épouse (« the nagging propensities of his wife »). E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 93.

[101] Portrait et courte biographie d'Emile BARRIERE dans la *Correspondance Egyptienne illustrée*, n° 101 du 16 septembre 1895, Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 532. Paul Barrière, ancien Saint-Cyrien, membre de l'Institut d'Egypte, auteur d'un *Traité de la stabilité des voûtes* (1888), organisa à partir de 1874 le bureau technique du Ministère des Travaux publics, et devint inspecteur général de ce ministère par la suite (1835–1897). Cf *Journal Egyptien*, 14 juin 1897, Washington, Bibliothèque du Congrès, Périodiques, n° 923.

[102] Ces trois propriétaires sont en fait MM. Sarrouf, Nimr et Makarious.

[103] Quant à lui, Vizetelly écrit que le *Mokattam* :

> est un petit journal publié au Caire en Arabe, et qui soutient chaleureusement les efforts de Lord Cromer pour régénérer l'Egypte. Malheureusement, comme l'éditeur et le propriétaire est un chrétien syrien, fait notoirement connu de la frange Mohamétan de la population, ses remarques ne peuvent avoir la moindre influence sur la pensée Musulmane, ce qui doit être regretté. Ce dont le Caire a besoin est un journal arabe favorable à l'Angleterre, édité par un vrai Musulman, pas par un Chrétien, qui, aussi estimable gentleman qu'il puisse être, est considéré avec mépris par les vrais disciples de l'Islam. E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 458.

[104] N° 1814 du 26 novembre 1887. Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 923.

[105] Il semble y avoir 4 collections, qu'il faudrait recoller, à la Bibliothèque Nationale du Caire, sous les cotes Per 920 à 923. La Bibliothèque Nationale à Paris a une collection allant de janvier à juin 1892 (JO I5 799), avec des manques. Le Ministère des Affaires Etrangères à Paris a quelques numéros de 1887. La Bibliothèque britannique à Londres a de rares numéros épars. Une collection complète existerait à la bibliothèque de la Ligue Arabe au Caire, fermée actuellement (1985).

[106] J. BERQUE, *op. cit*. note 17, *passim*, et p. 290–292.

[107] Au sujet des langues, Vizetelly écrit encore :

> peu de gens en Egypte, en ces jours, comprenaient l'anglais, alors que pratiquement toute la frange éduquée de la communauté était à l'aise en français. En effet, l'italien et le français etaient les deux langues parlées entre européens de différentes nationalités. . . . Les français, italiens, . . . ont de splendides écoles en Egypte.

E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 53.

[108] Robert CECIL, marquis de Salisbury (1830–1903), chef du parti conservateur, Premier Ministre en 1885–1892 et en 1895–1902. Chimiste et théologien de formation.

[109] Apparemment Ministre des Travaux publics, sur lequel on n'a pas trouvé de détails.

[110] Long fouet fait de lanières de peau d'hippopotame.

[111] MUNIER, p. 48. Le marquis de REVERSEAUX de ROUVRAY, secrétaire au Caire en 1891, fut ambassadeur à Vienne de 1897 à 1907. Arrière-petit-fils de Vergennes, il est chargé par Léon XIII, lorsqu'il est ministre à Belgrade en 1884, d'acheminer les esprits vers la reconnaissance d'un statut de l'Eglise catholique en Serbie.

[112] « *Le sens esthétique au Caire* » (25 janvier 1908) ; « *Les gaîtés de l'enseigne* » (8 février 1908), etc.

[113] MUNIER, p. 36–38. Pas de collection connue.

[114] Il le restera jusqu'à sa mort le 1er septembre 1912 ; sa tombe existait toujours en 1985 au cimetière Latin du Vieux Caire. En 1897, il est administrateur de la Société de Bienfaisance française *(Correspondence égyptienne illustrée*, 8 mai 1897, Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 532.

[115] Archives Claude Py-Munier.

[116] *Idem*.

[117] Auteur de « *La naissance de l'Egypte moderne* ». Premier Ministre de 1891 à 1893, revient au pouvoir en 1895 et y reste jusqu'en 1908. Le Khédive Tewfik le considérait comme « trop anglais, pas assez égyptien » (J. BERQUE, *op. cit*. note 17).

[118] Ch. SCHEMEIL, *op. cit*. note 54, p. 287.

[119] On trouve son portrait, sous forme de caricature, dans le *Livre d'or du journal la Réforme*, publié à Alexandrie en 1945, qui reproduit une page de l'hebdomadaire satirique *Le Sifflet*, du 25 novembre 1904. Lagarenne a été l'auteur d'un recueil de bouts rimés, intitulé « *l'Egypte fantaisiste* » paru en 1897. Et Munier avait conservé de lui une curieuse consultation sur un point de versification:

Tournons la difficulté

=

« La rime à Turc est impossible,
C'est aussi sûr qu'irrémissible »
A dit Munier

Si l'on bif *urque* avant la cible
La rime à Turc est admissible,
Osez le nier !

Luciole (Lagarenne), août 1896

[120] Sir Ernest Cassel (1852–1921), banquier et philanthrope, originaire de Cologne, ami personnel d'Edouard VII, anobli en 1901. Il est à l'origine de l'implantation du capitalisme anglais en Egypte, avec le premier barrage d'Assouan, le crédit rural, les raffineries de sucre et la « National Bank », exclusivement anglaise de nom et de direction, mais dont une bonne partie du capital était français. Il laissera, à sa mort, plus de 7 millions de livres et pourra, entre autres, doter totalement l'une de ses petites-filles lorsqu'elle épouse le futur Amiral Mountbatten, comte de Birmanie.

[121] MUNIER, p. 20. Cette évolution se fait sous l'influence de Borelli (voir note 77*)* qui, précisément, s'est lié avec Sir Ernest Cassel. La citation qui suit est extraite de « *Vieux Souvenirs* », parus en 1906 dans *L'Orient.* Elle n'est pas reproduite dans « *La Presse en Egypte* ».

[122] *Al Minbar* du 17 mars 1907. Cf H. KASTNER dans *L'Etendard Egyptien* du 2 juin 1907, sous le titre « *Pour l'influence française* » :

> Une des choses qui frappent le plus un Français nouvellement arrivé au Caire , c'est de voir l'ardeur avec laquelle une presse rédigée en français et le plus souvent par des citoyens français, s'attache à soutenir une politique dont la préoccupation constante a été, est encore, de détruire le plus possible et le plus rapidement possible tout ce qui peut rester à la France d'influence morale et intellectuelle en Egypte.

[123] Xavier CHARMES (1849–1919), Directeur au Ministère de l'Instruction Publique, était à l'origine de la création de l'Institut français d'archéologie du Caire. Membre de l'Institut. Son frère Francis (1848–1916), conseiller d'Etat, député du Cantal, était partisan du protectorat anglais sur l'Egypte. Un autre

frère, Gabriel (1850), journaliste et spécialiste de l'Orient, a publié divers travaux sur l'Egypte, la Syrie et le Maroc.

124 MUNIER, p. 51–52.

125 Premier numéro le 22 avril 1895. Bibliothèque Nationale, Le Caire, Per 559, du n° 1 au n° 215.

126 Ancien commandant de l'Académie militaire, Latif bey Salim avait prononcé un discours qui avait déclenché la révolte des officiers égyptiens contre le ministère à participation européenne de Nubar pacha en 1879. Il tenait salon au Caire, et chez lui se rencontraient les opposants à l'occupation. Voir Ministère des Affaires Etrangères, Paris, Archives, Série K, Dossier 56, notes du 1er mai 1915 et du 31 décembre 1916. Cf M. SABRY, *op. cit*. note 65, et I.A. GHALI, *L'Egypte nationaliste et libérale*, La Haye, Nijhoff, 1969.

127 Juliette ADAM (1836–1936), créatrice de la *Nouvelle Revue*, préside à Paris un salon républicain et littéraire important. Romancière, mémorialiste.

128 Edouard DRUMONT (1844–1917), journaliste antisémite, fondateur de la *Libre Parole*.

129 Henri de ROCHEFORT (1831–1913), rédacteur au *Charivari*, puis fondateur de *La Lanterne*. Aristocrate, communard, déporté, socialiste, boulangiste, finira nationaliste.

130 Archives Claude Py-Munier. L.K. (Louis KEIMER), *Mustapha Kamel et son professeur*. Cahiers d'histoire égyptienne, Le Caire, 1953, p. 75–76.

131 Ainsi du 8 et du 12 octobre 1895, « *Les Arméniens en Turquie* », de A. SAISSY.

132 du 17 août 1895.

133 MUNIER, p. 41. Vizetelly vint au Caire suite à sa correspondance avec M. Andrew Victor Philip, alors éditeur à l'*Egyptian Gazette*. E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 49. D'origine hébraïque, orphelin en bas âge, Philip fut élevé dans un milieu anglican. *Idem*, p. 52–53.

134 MUNIER, p. 41.

135 MUNIER, p. 42–43 :

> En cette même année 1891, ce n'était pas seulement la presse qui était en progrès ; mais encore les industries, le commerce et l'agriculture. La joie, inséparable de tout progrès et de toute prospérité, se mit de la partie ; on voulait s'amuser. Les jours sombres avaient duré si longtemps qu'à la moindre éclaircie le sourire reparut sur toutes les lèvres. On rêva de folies antiques : on interrogea Nice, on compulsa le dossier des carnavals de Venise, on chercha dans les vieux auteurs latins les descriptions classiques des saturnales romaines. « Amusons-nous », tel était le mot d'ordre qui circulait du haut en bas de l'échelle sociale. Mais pas de fêtes sans comité ; on s'occupa donc tout d'abord de former un comité, sous le patronage de sir Evelyn Baring — depuis lord Cromer, — du comte d'Aubigny et du Commandeur Maccio, c'est-à-dire des représentants de l'Angleterre, de la France et de l'Italie. On était alors au mois de janvier. Le comité arrêta un programme grandiose de Corso, comme on n'en avait pas encore vu au Caire. Pour la circonstance, les artistes de l'Opéra Khédivial et les journalistes de la capitale concoururent allègrement à la publication d'une revue illustrée — numéro unique — où l'on fixa tous les détails de la fête. Ce fut Dalmet, le distingué lithographe français, qui fut chargé de l'édition du *Carnaval au Caire en 1891*.
>
> Signalons entre autres : « Le Char de Cléopâtre», précédé de bédouins armés de lances, d'aiguilles et de flabellums. Puis : « Le comble pour un meunier : *moudre des grains de charité* ; » critique peu charitable contre l'œuvre du grain de blé, destinée à venir en aide aux œuvres de bienfaisance ; « Le Char du Risotto », où figuraient les emblèmes des

grandes villes d'Italie ; « La ligne de Kéneh-Kosseir » un char pittoresque précédé d'un vaste placard, avec ces mots :

Halt on
N'y court aucun danger
Si l'on est *Prompt*
A se garer.

Les études du projet de cette ligne avaient été effectuées sous la direction de Halton pacha, de Prompt et Nicour. « Le Char d'Aïda », d'un effet superbe : les artistes de l'Opéra accompagnaient un palanquin très élégant, précédé de la barque sacrée, où trônait M. Rostowitz bey, devant laquelle des bédouins se livraient à de fougueuses *fantasias*.

A relever encore dans le cortège un landau enveloppé d'un fin grillage qui protégeait M. A. Sinadino contre l'avalanche des confetti. Une pancarte, fixée sur la voiture, portait ces mots : « Laissez-nous tranquilles. »

Ce Corso eut un très grand succès ; la publication illustrée, destinée à perpétuer le souvenir de celte mascarade, eut un succès égal.

Et l'on évoquait le souvenir d'un précédent Corso — l'unique — qui se déroula dans la ville d'Alexandrie une vingtaine d'années auparavant, sous le règne du Khédive Ismaïl et auquel avait pris part toute l'aristocratie des deux capitales.

A cette époque tes journaux étaient rares, et l'on n'était pas encore outillé pour faire sortir des presses d'artistiques illustrations. Cependant, pour la circonstance, le Corso de 1891 marqua un progrès : on édita une revue illustrée : *Le Carnaval au Caire* (numéro unique), qui produisit de fructueuses recettes. Il produisit mieux encore ; l'émulation parmi les ouvriers typographes, émulation qui se traduisit, trois ans plus tard, en l'honneur du Corso de 1894, par la publication à l'Imprimerie Nationale d'une feuille-miniature : *Le Corso,* remarquable au point de vue typographique, d'ailleurs pleine de verve et d'esprit.

[136] Hyacinthe LOYSON (1827–1912), prêtre en 1851, professeur de théologie et de philosophie, carme en 1863, prédicateur, évoluant peu à peu dans un sens hostile à l'ultramontanisme. Excommunié en 1869. Il proteste contre la doctrine de l'infaillibilité pontificale et épouse une catholique américaine (1872). Conférencier et recteur de l'église catholique gallicane, proche des Vieux Catholiques allemands, suisses, ou hollandais (Utrecht). Cf *La Grande Encyclopédie*, Paris, Ladmirault, s.d. (c. 1898), t. 22, p. 703–706.

[137] J. TAGHER, « *Un essai de rapprochement entre Chrétiens et Musulmans, ou le père Hyacinthe Loyson en Egypte* », Le Caire, Cahiers d'histoire égyptienne, 1951, p. 383–391.

[138] Ordre de chevalerie créé en 1608 par Vincent de Gonzague Guastalla, duc de Mantoue. Relevé en 1843 par un aventurier se prétendant prince de Gonzague-Castiglione, condamné pour escroquerie en 1853.

[139] du 16 juin 1883 ; Archives Claude Py-Munier.

[140] MUNIER, p. 53–56.

[141] Deux lettres de février 1901 ; Archives Claude Py-Munier.

[142] Lettre du 2 juillet 1902 ; *idem*.

[143] Une pièce du 28 août 1900 ; *idem*.

[144] Lettre du 11 septembre 1901 ; *idem*.

[145] C'est à dire de l'église autocéphale arménienne.

---

[146] Voir à ce sujet, qui a été l'objet d'une abondante littérature dans les milieux généalogistes : *Bulletin de la Société héraldique de France*, 1880–1881, p. 251, p. 267–272 ; PREVOST et ROMAN d'AMAT, *Dictionnaire de biographie française*, 1956, vol. 7, article Calfa ; W.H. HORTON, *The Royal House of Lusignan: Its Founder and Present Representative*, Washington, DC, Adams, 1896.

[147] Ministère des Affaires Etrangères, Paris, Archives, Egypte, Presse, Volume 85, Dépêche du 5 janvier 1897.

[148] Publicité dans le *Journal Egyptien.* Une illustration montre un assez bel immeuble. A la même époque, existe un Collège Kléber, fondé en 1878, fort estimé. Cf H. AMADOU, *op. cit*. note 9, p. 118–122.

[149] Son passage est mentionné sur le paquebot La Gironde le 15 mai 1897 *(Journal Egyptien* du 16 mai).

[150] Notons qu'Edouard Chauvet, ami de Jules Munier, était le frère de Gustave Chauvet, dont l'arrière petite-fille Huguette Jouane épousa Gabriel Munier, fils ainé d'Henri Munier, lui-même fils ainé de Jules.

> Gustave Chauvet (frère d'Edouard)
> | dont
> Louise Chauvet – épouse Marius Castagnet
> | dont
> Germaine Castagnet – épouse Marcel Jouane
> | dont
> Huguette Jouane – épouse Gabriel Munier (fils ainé de Jules)

[151] Bibliothèque Nationale, Le Caire, collection du 3/4 janvier 1897 au 30 juin 1898 (Per 599). Bibliothèque du Congrès, Washington, collection du 1er janvier au 30 juin 1897 (Periodicals 923). Bibliothèque Nationale, Paris, n° 1075 de 1897 à 1929, (JO 15800). Cf le duel entre Picard, son directeur, et Kyriacopoulo, du *Progrès*, en juillet 1895 *(Correspondance Egyptienne illustrée*, Bibliothèque Nationale, Le Caire, Per 599).

[152] MUNIER, p. 34–35.

[153] Inséré dans « *Choses politiques d'Egypte* ». Cf note 77.

[154] MUNIER, p. 35–36. A. GAVILLOT, avocat, auteur d'un « *Essai sur les droits des Européens en Turquie et en Egypte* », Paris, Dentu, 1875. Jules-Hyppolyte Percher, dit *Harry Alis*, était un littérateur et publiciste français très impliqué dans les affaires coloniales et qui mourut à 38 ans « atteint d'un coup d'épée dans un duel inattendu. » *Bulletin du Comite de l'Afrique Française*, Avril 1895, p. 101. « Un article qu'il publia sur les *Concessions coloniales africaines* amena entre lui et M. Le Châtelier un échange de lettres, dans l'une desquelles Percher accusa son antagoniste de ne pas apporter dans la discussion toute la loyauté désirable. M. Le Châtelier s'en trouva offensé : un duel à l'épée s'ensuivit, dans lequel Harry Alis trouva la mort. » Revue Encyclopedique, Année 1895, Librairie Larousse, p. 141. Le *Bulletin*, que Percher fonda, rapporte dans sa note nécrologique qu'« Il est inutile de rappeler l'attitude violemment antianglaise de M. Percher en ce qui concerne l'Egypte… ».

[155] Sir Edward MALET, 4ème baronet (1837–1908), Agent de Grande Bretagne et Consul général en Egypte de 1879 à 1883.

[156] *op. cit*. note 17, p. 9.

[157] Philippe BERTHELOT (1866–1934) est attaché au cabinet du ministre en 1895. Conseiller de Briand, puis de Clemenceau, il deviendra secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères en 1920, et aura dominé la diplomatie française pendant vingt-cinq ans.

[158] R. POIDEVIN et J. BARIETY, « *Les relations franco-allemandes, 1815–1975* », Paris, A. Colin, 1977, p. 163–169.

[159] du 8 juin 1897.

[160] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Presse, volume 85, Dépêche du 27 novembre 1897.

[161] MUNIER, p. 29.

[162] *Idem*, p. 36.

[163] La création de cet organe est mentionnée le 15 novembre 1897, dans la *Correspondance Egyptienne illustrée.* Aucune collection connue.

[164] MUNIER, p. 57–58. Le wakf (ou waqf), dont il est question, est un terme juridique islamique désignant une forme d'usufruit perpétuel et inaliénable, donné à une ou plusieurs personnes à une fin d'utilité publique, religieuse, ou charitable.

[165] N. LE FEVRE PORTALIS (1864), Secrétaire au Caire en 1896. Il terminera sa carrière comme ministre à Vienne en 1920.

[166] Voir note 145 ; Dépêche du 31 août 1898.

[167] *Idem* ; Dépêche du 9 janvier 1899.

[168] *Idem*, p. 169 *et sq*. On trouve cette remarque ambiguë dans le volume 86, en date du 19 février 1901 :

« …protégé français, dont Votre Excellence n'ignore pas les relations très anciennes avec le Département, qui possède sur sa personne les renseignements les plus complets. »

[169] *op. cit*. note 17, page 197.

[170] Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 544, n° 1 à 82.

[171] « *Les cimetières civils* » le 4 juillet 1890 ; et deux articles d'Auguste VACCŒRIE, un impayable « *Enterrement civil* » (26 avril 1890) et « *La fin de Loyola* », le 23 mai 1890.

[172] *L'Encyclopedia Britannica*, 15ème édition, fait seulement état de « *La pacification par force des aborigènes australiens au XIXe siècle* » (vol. 1, p. 715).

[173] Chypre est placée, par un accord entre l'Angleterre et la Turquie, en date du 4 juin 1878, sous l'administration « provisoire » de la Grande-Bretagne. Le provisoire ne prendra fin qu'après la seconde guerre mondiale.

[174] En 1876, les Bulgares se révoltent contre les Turcs, qui en massacrent 30.000, avec beaucoup de sauvagerie. L'opposition libérale anglaise, menée par Gladstone, dénonce « les horreurs de Bulgarie » ; le Premier Ministre conservateur, Disraeli, ne prend pas au sérieux les mouvements indépendantistes des Chrétiens de l'empire turc et minimise l'importance des massacres.

[175] MUNIER, p. 59.

[176] *Idem*, p. 28–30. La circulation du *Moayad* est de l'ordre de 6.000 à 7.000 exemplaires (référence de la note 180). Ch. SCHEMEIL écrit, dans *op. cit*. note 54, p. 287 :

> avec l'apparition du *Moayad*, la guerre était publiquement déclarée entre les partisans du rapprochement avec l'Angleterre et les premiers chefs du nationalisme. Le *Moayad* avait à sa tête un des écrivains qui ont le plus contribué au progrès du journalisme. Grâce à lui, le journal devint l'organe de la défense des intérêts de l'Egypte et de l'Islam en général, conçu comme une vaste famille spirituelle. Son influence déborde les frontières. En Egypte, la popularité du *Moayad* éclipse, pendant longtemps, celle de tous les autres journaux. Certaines formules du cheikh Aly Youssef sont demeurées célèbres dans les annales de la presse égyptienne. . . . On cite souvent le mot célèbre par lequel il accueillit l'arrivée de Sir Eldon Gorst en Egypte : « *Un Anglais s'en va, un Anglais s'en vient*. »

[177] MUNIER, p. 30.

[178] *Idem*, p. 31–32.

[179] 19 août 1910.

[180] A. GOLDSCHMIDT Jr, *The Egyptian Nationalist Party, 1892–1919*, dans P.M. HOLT, ed. « *Political and Social changes in modern Egypt* », Londres, Oxford University Press, 1968, p. 315.

[181] Ch. de FREYCINET, *op. cit*. note 24, p. 421–422.

[182] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Archives, Egypte, Presse, Vol. 86, Dépêche du 19 février 1900.

[183] Le Caire, Bibliothèque Nationale du 1er janvier au 29 septembre 1900, Per 542.

[184] Nom donné parfois aux Chiites au Liban : « *ceux qui aiment Ali* », gendre de Mahomet et calife de 656 à 661. Cette affaire fit 22.000 morts chrétiens en deux mois, 75.000 fugitifs, 10.000 orphelins, 6.000 veuves, 3.000 femmes ou filles vendues dans les harems, 360 villages détruits, 560 églises, 28 écoles, 42 couvents et 9 établissements religieux européens dévastés.

[185] N. PACHA, *op. cit.* note 19, p. 226–27.

[186] *op. cit*. note 86, p. 149–150.

[187] « *Au Darfour* » (12 et 17 novembre 1900) ; « *Au Soudan* » (3 août 1900), « *A Khartoum* » (8 août 1900) ; « *Main-Mise anglaise sur le Soudan* » (30 août 1900).

[188] Cf p. 33 et p. 112.

[189] Abbas Himli II (1874–1944), en déplacement à Constantinople, en 1914, lança aux Egyptiens un appel à se révolter contre les Anglais. Il fut déposé et remplacé par son oncle Hussein Kamel, qui prit le titre de sultan et mourut en 1917. Son frère cadet, comme lui fils d'Ismaïl pacha, Fouad 1er, lui succéda comme sultan puis comme roi (1868–1936).

[190] J. BERQUE, *op. cit*. note 17, p. 205. Il mentionne le mépris dans lequel le tenaient ses anciens collègues, et qui est reflété par H. BOWMAN in *Middle East Window*, 1942, p. 38 *et sq*.

[191] *op. cit*. note 86, p. 157.

[192] J. BERQUE, *op. cit*. note 17, p. 205. En fait, on a de nombreuses preuves du recul de l'enseignement public à l'époque de l'occupation anglaise, puis du protectorat. Alors qu'Ismaïl pacha ouvre une première école primaire de filles en 1873, une seule sera établie pendant l'occupation en 1893 ; la première école secondaire sera créée en 1925, après l'indépendance. Ismaïl envoyait, de 1864 à 1877, 45 étudiants par an en France, 10 seulement vont en Angleterre en 1907. Le tableau ci-après, extrait de « *Egypt at mid-century, an economic survey* », par C. ISSAWI (Londres, Oxford University Press, 1954, p. 51), est édifiant :

ETUDIANTS ENVOYES A L'ETRANGER

Période	Médecine Ingénieurs	Etudes classiques	Pays	
1813–48	327	12	France	230
			G.B.	95
			Autres	14
1849–82	270	9	France	176
			G.B.	9
			Autres	94

Occupation:				
a) 1883–1919	74	215	France	57
			G.B.	231
			Autres	1
b) 1920–1936	990	460	France	229
			G.B.	1000
			Autres	221

[193] MUNIER, p. 59.

[194] Nouvelle allusion à la manœuvre de Borelli en 1894. Cf p. 110.

[195] MUNIER, p. 19–20.

[196] J. de MORGAN (1857–1924), directeur du Service des Antiquités de l'Egypte en 1892. Fouille à Memphis. Envoyé ensuite en Iran, et mène des fouilles importantes à Suse.

[197] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Presse, volume 86, du 19 février 1901.

[198] Du 9 juillet 1900.

[199] Cf note 197.

[200] E. VIZETELLY, *op. cit*. note 10, p. 72.

[201] Sur James SANUA, dit CHEIKH ABOU NADDARA (1839–1912), qui fut professeur à l'Ecole polytechnique du Caire et créateur du théâtre arabe de l'Ezbékieh, exilé à Paris à partir de 1878. Voir J. TAGHER, « *Les débuts du théâtre arabe en Egypte* », Cahiers d'histoire égyptienne, 1949, p. 192–207, avec portrait d'Abou Naddara. En anglais, voir Irene L. GENDZIER, « *James Sanua and Egyptian nationalism* », Middle East Journal, vol. XV (1961), p. 16–28, et *The practical visions of Yaqub Sanu*, Cambridge, Mass., 1966. Le *Journal* a été réimprimé en fac-similé par Dar Sader, à Beyrouth (vers 1982). L'Université de Heidelberg maintient en ligne une collection digitale très complète du journal sous la direction du Dr. Eliane U. Ettmueller. Abou Naddara signifie « le Père-Lunettes ». Cheikh Abou Naddara signifie « le vieux Père-Lunettes », le mot cheikh signifiant d'abord vieux, et par extension, maître, vénérable, sage.

[202] Alors que *Punch* était initialement sous-titré « *The London Charivari* », en reference à l'éponyme journal francais de la même époque.

[203] J. BERQUE, *op. cit*. note 17, Chapitre VII. En 1914, le total des investissements étrangers s'élève à 92 millions de livres, dont 46 pour la France et 30 seulement pour la Grande-Bretagne.

[204] L'Abou Naddara d'avril 1902.

[205] L'Abou Naddara de Juin 1904.

[206] L'Abou Naddara du 1 juillet 1906.

[207] MAUROIS écrit, dans « *Edouard VII et son temps* », Paris, Grasset, 1933, ouvrage dans lequel on trouvera tous les détails nécessaires :

> « Lord Lansdowne, de naissance à demi-française, petit fils du général de Flahaut, arrière-petit-fils de Talleyrand, était un homme fin, silencieux, Whig de la grande époque égaré par l'unionisme dans les rangs des conservateurs. Sa courtoisie un peu cérémonieuse et sa timidité le rendaient d'accès assez difficile. »

Henry C.K. PETTY-FITZMORICE, 5ème marquis de Lansdowne, (1845–1927) a été gouverneur général du Canada de 1883 à 1888, Vice-Roi des Indes de 1888 à 1894 et Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères

de 1900 à 1905.

[208] On en trouvera le texte dans Ch. de FREYCINET, *op. cit*. note 17, p. 424. Consulter A. MAUROIS, *op. cit*. note 207, sur tout ce qui concerne cette période.

[209] Paraît de 1903 à, semble-t-il, 1916. Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 180–181.

[210] L'ordre de l'Osmaniye est un ordre turc créé en 1852 par Abdülaziz pour récompenser les mérites civils et militaires. Allusion au goût des honneurs manifesté par Moustapha Kamel, qui avait obtenu de la Porte, très jeune, le titre envié de pacha.

[211] Grand-père de Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général des Nations unies.

[212] Sir Eldon GORST, décédé en 1911, avait servi de 1893 à 1903 comme conseiller aux ministères égyptiens de l'Intérieur et des Finances. Arabisant, diplomate et intelligent, il désirait un allégement de la tutelle anglaise sur le pays. Voir P. MELLINI, « *Sir Eldon Gorst, the overshadowed proconsul* », Hoover Col. Studies, Stanford, 1977.

[213] Frederick TEMPLE HAMILTON TEMPLE BLACKWOOD, (1826–1902), Baron Claudeboye (1850), attaché à la Reine Victoria, 1er marquis Dufferin, Gouverneur général du Canada de 1872 à 1878 ; Ambassadeur à Constantinople en 1881, Gouverneur général des Indes en 1884, chargé d'une mission d'étude des réformes à apporter à l'administration égyptienne en 1882.

[214] Préface de *La Presse en Egypte*.

[215] En 1980, l'auteur de cette biographie a eu une discussion sur ce point avec une Britannique, professeur d'anglais, et au cours d'un dîner au Consulat Général de France, auquel assistait l'ambassadeur, M. ANDREANI. Ce professeur prônait naturellement le seul emploi de l'anglais. A la fin de l'argument, elle s'est fait dire : « Je commence à mieux comprendre le point de vue des Québécois », ce qui a mis fin à la discussion. *Al Moayad* écrira, lors de la démission de Lord Cromer en 1907 que, « ce qui l'a empêché de travailler au progrès moral du pays était, entre autres, son ignorance de la langue arabe ».

[216] Créé par G. DUMANI à Alexandrie en 1907. Absorbé par *La Réforme* en 1924. Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 163. Alexandrie, Bibliothèque Municipale, collection 1910–1924.

[217] Créé par R. GROS-CANIVET en 1899 comme doublure cairote de *La Réforme.* Cesse de paraître en 1935. Le Caire, Bibliothèque Nationale 1899–1922, Per 185–186.

[218] Rapporté sous différentes formes. Apocryphe ? Car Sir E. Gorst valait mieux que cela.

[219] Le goût de Moustapha Kamel pour tout ce qui touchait l'Orient lui valut « d'être brocardé par les chansonniers ». On trouve dans les papiers de Jules Munier une chanson de Jean MARTEAU, sur l'air des « *Deux Gendarmes* », intitulée *Chécri Ganem et Géo Crécelle*, et dont le dernier couplet est :

D'ailleurs, ce n'est plus un mystère
Un paradoxe du moment,
Que les grands génies de la terre
Sont tous enfants de l'Orient.
Dam ! Le *Lewa* nous le révèle
Vingt fois par mois sur tous les tons.

Chécri, tonitrua Crécelle
Oh Chécri, vous avez raison !

Si on sait qui est Chécri Ganem, poète, par contre Géo Crécelle est inconnu.

« Ce sont des perles du plus bel Orient », commente avec ironie *L'Orient*, le 4 décembre 1906, au sujet d'un discours sur la supériorité de l'Islam et des Musulmans.

---

[220] Wissa WASSEF était le principal collaborateur copte de Kamel pacha. Sa présence, ainsi que celle de son coreligionnaire Murqus HANNA, était nécessaire pour rassurer les Coptes que le panislamisme du mouvement pouvait effrayer. La formule du parti national :

> « Libres chez nous, hospitaliers pour tous »,

était due à Wassef. Il ralliera le parti *Wafd* et y jouera un rôle important lorsqu'une délégation égyptienne se rendra à la Conférence de la Paix à Versailles en 1919 pour y plaider, en vain, la cause de l'indépendance.

[221] A. GOLDSCHMIDT, *op. cit*. note 180, p. 320 ; P.J. VALIKIOTIS, *op. cit*. note 21, p. 212.

[222] Chef de village (maire).

[223] Dans *La Presse en Egypte*, p. 6, Munier indique qu'en 1868, il y avait au Caire 10.000 Syriens et Libanais, 5.000 Arméniens, 20.000 Grecs ; il ne donne aucune indication sur Alexandrie, où les colonies étrangères étaient particulièrement importantes. En 1878, le *Guide Joanne* indique que, dans toute l'Egypte, il y a 34.000 Grecs et 14.000 Italiens. D'après J. HEYWORTH-DUNNE, « *An Introduction to the History of Modern Education in Egypt* », Londres, Luzac, 1938, il y a, la même année, 14.000 Français, 15.000 Italiens et 30.000 Grecs. En 1909, d'après *Les Pyramides* (25 juin), il y a 26.000 Syriens, 51.000 Grecs, 7.000 Arméniens, 33.000 Italiens.

[224] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Presse, vol. 88, Dépêche du 6 janvier 1909.

[225] Tribunal consulaire du Caire, 12 avril 1907 (*L'Orient*, 13 avril).

[226] *L'Orient*, 7 et 17 juin, 20 juillet 1908.

[227] Cf BERR in *Journal Egyptien*, 13 avril 1897 :

> « L'œuvre de l'Angleterre en Egypte est avant tout une œuvre de démoralisation, d'abaissement des caractères, une œuvre corruptrice au premier chef. »

[228] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Presse, Volume 87, du 7 mai 1907.

[229] MUNIER, p. 47.

[230] Le Caire, Bibliothèque Nationale, collection 1907, Per 157.

[231] Par exemple « *Les puits artésiens* », 7 et 14 décembre 1907.

[232] Dépêche du 6 Janvier 1909, Fonds cité note 228, Volume 88.

[233] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Politique intérieure, Dossier général, volume III, p. 58. A.A. RIBOT (1866), secrétaire au Caire en 1899, y est Ministre en 1909 ; terminera sa carrière en Finlande en 1921.

[234] S. WIHIDA écrit dans « *Fi usul al-masala al-misriya* », Le Caire, 1951, p. 189 :

> L'effet produit sur Mustapha Kamel par son éducation dans les écoles du Gouvernement et dans les écoles françaises se perçoit très bien quand on considère sa pensée et la direction prise par son mouvement. Il a été, sans aucun doute, le premier Egyptien dans lequel la conscience d'être Egyptien s'est pleinement manifestée . . . bien qu'il soit resté très fidèle à l'idéal de l'unité de l'empire ottoman qui était à la base du parti du Khédive Abbas. . . . Il a été également le premier penseur égyptien dans les travaux duquel on ne peut déceler la trace d'aucune culture autre qu'occidentale. Le degré et l'étendue de l'occidentalisation de sa culture était inégal, mais son essence et sa coloration étaient occidentales.

L'auteur ajoute même que c'est seulement après qu'il ait perdu l'espoir de voir la France soutenir ses efforts qu'il s'est consacré à l'étude de l'histoire de l'Egypte et de l'Islam, étude interrompue par son décès.

[235] *L'Orient*, 15 mars 1907.

[236] Du 8 avril 1908. Santorelli est rédacteur en chef à *L'Orient* depuis novembre 1907. Le journal mentionne le 28 octobre 1907 un « insulteur public », qui semble être Colrat.

[237] Ribot à Affaires Etrangères, 13 février 1909. Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Politique intérieure, dossier général, volume III. Encore une fois, la chronologie de Munier laisse des doutes. Max di Collalto fut expulsé d'Egypte par les anglais en 1919 à la suite d'accusations d'agitation syndicale. Voir Joel Beinin and Zachary Lockman, « *Workers on the Nile: Nationalism, Communism, Islam, and the Egyptian Working Class, 1882–1954* » (Princeton, 1987). Il écrivit plus tard un livre sur le fascisme (*L'Italie Fasciste*, Librairie di Littorio, Rome (1927)).

[238] Geoffroy à Affaires Etrangères, 10 juin 1909, même référence.

[239] 27 juin 1908.

[240] Août 1908.

[241] Pas de collection connue avant sa fusion avec *L'Orient*. Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 544, année 1908.

[242] Geoffroy à Affaires Etrangères, 30 mars 1909, Fonds cité en note 228, Volume 88.

[243] *Les Pyramides*, 27 au 29 mars 1909.

[244] Terme employé par l'*Egyptian Gazette* le 7 avril 1897 : « the uncrowned king of Egypt ». C'était aller un peu loin ; aussi avait-on fait sauter le membre de phrase de l'édition française du journal. Le *Journal Egyptien* du 9 avril 1897 ne manque pas de le relever, sous la signature de SIRKE. C'est au moment de la publication du roman de M. PREVOST, *Les demi-vierges*. Le journaliste note avec ironie :

> « Par le temps de demi-vierges qui court, cette demi-pudeur ne messied pas à ces demi-braves gens. »

[245] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Politique Intérieure, Dossier général III, Dépêche du 14 avril 1909, n° 100.

[246] Cf note 242.

[247] M. GERVAIS-COURTELLEMENT et Mlle BIAIS, déléguée du journal *L'Eclair* ; le représentant de la France écrit au Département :

> « les journaux européens et même l'organe anglais ne les ont guère pris au sérieux » (du 14 janvier 1910).

[248] Fonds cité note 228, Dépêche du 26 janvier 1910. Sur les rapports entre Chrétiens et Musulmans, voir K. MIKHAIL, « *Copts and Muslims under British control* », Londres, 1911.

[249] Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 173–174.

[250] Fonds cité note 228 ; Dépêche du 30 mars 1909.

[251] *Idem*, Volume 88, Dépêche du 22 février 1910.

[252] La veuve de Takla pacha.

[253] *Le Réveil*, quotidien politique du matin, Le Caire, 25 janvier 1929, Washington, Bibliothèque du Congrès, Microfilms (Périodiques).

[254] Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Egypte, Politique Intérieure, Dossier général, volume IV, Dépêche du 19 août 1910.

[255] *Idem*, Dépêche du 30 août 1910.

---

256 *Idem*, Dépêche du 9 septembre 1910.

257 Fondé par d'ARGILA et DERROJA en juillet 1910. Le Caire, Bibliothèque Nationale, Per 142.

258 Fonds cité note 254. Dépêche du 20 septembre 1910.

259 Conseiller au Consulat général de Grande-Bretagne.

260 Signé CHAB dans *L'Echo Egyptien*, 12 février 1914.

261 Fonds cité note 224, Dépêche du 10 décembre 1910.

262 *Idem*, Dépêche du 19 décembre 1910.

263 Pas de collection connue, mais il peut en exister une avec des collections de journaux portant le même nom.

264 Lettre de KITCHENER à NICOLSON au Foreign Office le 27 mars 1913. Citée in Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Archives, Egypte, Correspondance politique et commerciale, volume VI.

265 J.A. DEFRANCE (1860–1936), Ministre à Téhéran en 1902, Haut-Commissaire à Constantinople en 1919, Ambassadeur à Madrid la même année.

266 Fonds cité note 264, Dépêche du 17 avril 1913.

267 *Egyptian Gazette*, 7 et 25 juillet 1913 au sujet de la gestion par Colrat de l'Agence de presse Fournier. Le même journal mentionne avec complaisance le 12 juillet 1913 un article de la *Gazette de la Croix* sur le déclin de la France en Orient. Pour l'*Egyptian Gazette*, c'est « un article fort compétent » !

268 Il écrit du roi Fouad 1er, en 1922, très francophile, qu'il est « Sa Majesté Roquet 1er » (J. BERQUE, *op. cit*. note 17, Chapitre III).

269 Fonds cité note 264. Dépêche du 25 juin 1913.

270 Munier l'avait fait avec élégance dans *L'Orient* le 19 avril 1907.

271 Les enfants de Jules Munier furent :

> 1) Henri (Meursault 1884–Le Caire 1945), peut-être ancien étudiant de la Faculté des Lettres de Dijon et certainement passé par le séminaire. Il approfondit sa connaissance du Copte au cours de sa formation avec Gaston Maspero, alors directeur du musée d'Archéologie égyptienne de Boulaq, au Caire. Bibliothécaire du Musée du Caire (1908–1925), puis Secrétaire Général de la Société Royale de Géographie d'Egypte (1925–1945), bibliographe et coptisant. Il a laissé une importante œuvre bibliographique, encore appréciée aujourd'hui, dont, entre autres : « *Index des trente premieres années des annales du Service des Antiquités* » (1912–1921), « *Table des tomes I à XV du Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Egypte* » (1928), « *Tables de la description de l'Egypte* », suivie d'une « *Bibliographie de l'expédition française* » (1943), et de nombreux bulletins bibliographiques. Auteur d'une cinquantaine d'articles d'archéologie copte, il a collaboré au grand volume publié en 1932 sur l'Egypte, sur instructions du Roi Fouad 1er, et confié à une équipe de savants français, dont son ami Gaston WIET. Il traite *L'Egypte byzantine de Dioclétien à la conquête arabe* dans l'ouvrage collectif en quatre volumes « *Précis de l'histoire d'Egypte* » (Le Caire, 1932).
>
> Biographie : J.E. GOBY, « *Henri Munier, bibliographe et coptisant, 1884–1945* » ; in *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, Tome XLVIII, p. 285–298, 1947, avec références et bibliographie.
>
> Henri Munier s'est marié deux fois : 1°) le 2 décembre 1911 au Caire avec Mathilde BAINDEKY (1886–1919), et 2°) le 27 juillet 1920, au Caire, avec Marie BAINDEKY (1891–1947), soeur de la précédente. Il a eu quatre enfants du premier mariage et un du second ; les Munier continuent par

les fils de Jean (Le Caire 1919), son quatrième fils, et par ceux de Christian (Beyrouth 1941), son petit-fils par Raymond, son second fils (Le Caire 1914–Beyrouth 1976) ; ces arrière petits-fils sont, semble-t-il, établis en Suède, car suédois par leur mère. Postérité :

- Gabriel (1912), ép. Huguette Jouanne (dont postérité)
- Raymond (1914), ép. Andrée Eddé (dont postérité)
- Suzanne (1916), ép. Lucien Costaliola (dont postérité)
- Jean (1919), ép. Aurore Giuliana (dont postérité)
- Bernard (1923), ép. Christiane Bourgois (dont postérité)

2) Fernand (Le Caire 1886–Peltre (Moselle) 1965), en religion Très Cher Frère Joseph Félix, professeur aux collèges de Port-Saïd, de Saint Paul au Caire, et de Sainte Catherine puis Saint Marc, à Alexandrie, dont il a été directeur. Il était chevalier de l'Instruction Publique.

3) Louise (Le Caire 1889–Metz 1964), épouse au Caire le 13 janvier 1912 Marcel GROSDIDIER de MATONS (Paris 1885–Paramé (Ille-et-Vilaine) 1945), alors Secrétaire de la Banque Française d'Egypte, dont postérité :

- Thérèse (1913)
- Marie-Rose (1919)
- Bernard (1920), ép. Jacqueline Belliol (dont postérité)
- José (1924), ép. Dominique Masse (dont postérité)
- Jean (1926), ép. Chantal Daussy (dont postérité)
- Marie-Madeleine (1927), ép. Raymond Prépin (dont postérité)
- Colette (1928)
- Béatrice (1932), ép. Claude Labarrière (dont postérité)

[272] Archives Claude Py-Munier; le texte complet est :

Un vieux poilu à sa payse

à ma fille Louise

J'voudrais t'offrir, ma petit' Louise
Quèqu'chose pour fêter l'Nouvel An
T'es vraiment une très chic payse,
Faut que j'me déboutonne d'un cran.

Ah! Si j'pouvais avoir la chance
D'passer quèques jours dans ton pat'lin
Ensemble nous ferions bombance,
J'te paierais des canons d'bon vin.

Mais les canons n'sont plus en verre
On les tire et ça n'se boit plus.
C'est avec ça qu'on fait la guerre
En les bourrant de gros obus.

Où sont les vieux canons des fêtes
Sur l'zinc ? Ca nous f'sait rigoler.
Maintenant, l'salaud, y casse les têtes.
Ça n'fait plus rire, ça fait pleurer.

Dis-moi, fifill', qu'est-c'que j't'offre
Comme cadeau chouette et délicat ?
Un p'tit bouquet, le portrait d'Joffre,

La têt' de Guillaume sur un plat ?
En attendant la fin du siège, etc.

[273] Correspondance inédite d'Egypte de Marcel Grosdidier de Matons. Lettres du 10 et 27 novembre, et 19 décembre 1911. Archives Jean Grosdidier de Matons, Washington.

[274] Brevet du 4 avril 1914, décerné au « professeur de français, au Caire, Egypte ». Lettre de l'Agent diplomatique de France, du 13 septembre 1915. Archives Claude Py-Munier.

[275] Du 5 novembre 1917 jusqu'en 1922 au moins. Archives Claude Py-Munier, 3 pièces.

[276] *Bulletin de l'Union des Agriculteurs d'Egypte*, 27ème année, Janvier 1929, n° 197, p. 5.

[277] *Idem*, 1928, n° 196.

[278] Cf note 276.

[279] Où il reposera jusqu'à la destruction de la tombe des Munier, récemment vidée et donnée aux Coptes. Les dépouilles ont très certainement fini à la fosse commune du même cimetière.

[280] *La Patrie*, quotidien politique, financier et littéraire, 2ème année, 25 janvier 1929. Washington, Bibliothèque du Congrès, Microfilm n° 1656 (Périodiques).

[281] du 25 janvier 1929. Cf note 253.

[282] Cf note 58.

[283] Référence dans la note 271.

[284] Cette lacune est comblée puisque *La Presse en Egypte* est dorénavant disponible sur archive.org.

[285] *Op. cit*. note 180.

[286] *Op. cit*. note 201.

[287] Alessandra MARCHI, « *La presse d'expression italienne en Égypte. De 1845 à 1950* », RiMe Rivista dell'Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea n. 5, dicembre 2010, pp.91–125.

[288] Il s'agissait de Gabriel Munier, fils d'Henri Munier, lui-même fils aîné de Jules. Français et ancien employé de la Compagnie du Canal de Suez, l'Egypte lui refuse un visa et il vit en France depuis la crise de Suez. En 1960, un accord entre la France et L'Egypte clos l'affaire et lève le séquestre sur les biens des français d'Egypte. Une commission de défense de biens des « français canalistes » mandate Gabriel Munier pour essayer d'obtenir quelque indemnité du côté de la Compagnie (ils seront déboutés). La commission choisit Munier par ce qu'il est arabophone et connaît bien le gouverneur de Port-Saïd de l'époque. Munier s'aperçoit dès son arrivée à Port-Saïd qu'il est filé par un homme en galabieh et à vélo. Munier ne se gêne pas pour apostropher le fonctionnaire sans que cela dissuade pour autant l'intéressé. Il va de soi qu'en 1960, les relations avec les égyptiens sont difficiles. L'abord avec le gouverneur fut distant mais celui-ci sut se montrer grand seigneur, d'où l'hommage à Munier qui s'adressait aussi à son fils Henri. L'auteur remercie Huguette Munier, veuve de Gabriel, pour ces détails.